3 1761 08148223 4

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2014

http://archive.org/details/bulleti04soci

307

Vol. 4 Québec, Février 1910 No 1

BULLETIN DE LA SOCIETE

DE

Géographie de Québec

131734
2/3/14

QUEBEC.

1910

G
4
S7
V.4

Société de Géographie de Québec

ASSEMBLEE GENERALE

La Société de Géographie de Québec a tenu le 15 janvier dernier une réunion générale de ses membres, sous la présidence de l'honorable juge Routhier.

On a procédé tout d'abord aux élections des officiers de l'année courante qui donnèrent le résultat suivant:

PRÉSIDENT.—L'hon. juge A. B. Routhier.
VICE-PRÉSIDENTS.—M. l'abbé Amédée Gosselin, recteur de l'Université Laval,
L'hon. Sénateur Landry.
M. J. G. Scott.
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER.—M. Eugène Rouillard.
SEC.-CORRESPONDANT. -M. N. Levasseur.
ASSISTANT.—M. F. X. Fafard.
BIBLIOTHÉCAIRE.—M. H. Magnan.
COMITÉ DE DIRECTION:—M. F. X. Berlinguet, l'hon. sénateur Choquette, l'hon. M. de la Bruère. MM. J. N. Gastonguay, Philéas Gagnon, Georges Bellerive.

Le Secrétaire, M. Eug. Rouillard, annonça ensuite que cinquante nouveaux membres lui avaient transmis leur adhésion à la société, puis il donna communication du rapport suivant:

"La Société de Géographie de Québec se présente au début de l'année 1910 avec un effectif de 200 membres, dont 186 membres actifs.

Ces chiffres ont leur éloquence. Ils disent mieux que tous les longs discours la marche ascendante de notre association, ils sont la preuve la plus palpable que nos compatriotes s'intéressent davantage aux découvertes qui s'effectuent dans le monde géographique et archéologique, aux conséquences qui en découlent pour le commerce et l'industrie, ils indiquent enfin un retour à des études qui n'étaient dans le passé que l'apanage de quelques hommes d'élite.

Dans une conférence faite, il y a quelques mois, devant la Société de Géographie de Paris, un professeur de la Sorbonne, M. Marcel Dubois, que nous avons eu l'avantage d'entendre à Québec, disait:

" L'ère des grandes découvertes et de l'appropriation des terres nouvelles est sur le point d'être close. Les derniers vides, existant sur les cartes géographiques, seront bientôt remplis. Au fur et à mesure que le globe terrestre est mieux connu, les problèmes géographiques, qui passsionnent les esprits, se modifient et à l'heure actuelle, ceux qui retiennent l'attention des sociétés de géographie sont ceux d'économie politique. C'est qu'en effet de leur solution dépendent la prospérité des nations, la vitalité des peuples et l'avenir des races."

C'est un peu dans les limites de ce programme tracé par l'illustre professeur français que se renferme, à l'instar de ses sœurs d'outre-mer, la Société de Géographie de Québec. Nous cherchons, en toutes occasions, à faire valoir les immenses ressources de notre pays, ressources agricoles, industrielles et minérales, sans cesser pour cela de décrire de temps à autre les coins encore insoupçonnés de notre pays. On conçoit que dans la vieille Europe, où chaque pouce de terrain est occupé, de pareilles descriptions seraient pour le moins oiseuses. Dans un pays comme le Canada, d'une étendue presqu'égale à celle du vieux continent, moins la Russie, où des milliers de milles restent encore à être explorés et étudiés, il en est tout autrement. Ainsi les richesses incalculables de l'Ouest canadien ne viennent qu'à peine d'être mises en lumière et nous ne possédons que des données fort restreintes sur les grandes vallées arrosées par ces puissantes rivières qui s'appellent la rivière de la Paix, la rivière Athabaska, la rivière Mackenzie. Qni peut également se vanter, à part quelques rares missionnaires qui l'ont entrevue dans leurs courses apostoliques, de connaître du moins superficiellement toute cette immense région qui confine aux terres polaires et qui ne compte pas d'autres habitants que les Esquimaux?

Dans la Province de Québec, le mystère le plus profond enveloppe encore certaines régions. Le district d'Abitibi, dont on compare le sol à la fertile vallée d'Outaouais, n'a reçu que depuis quelques années la venue des explorateurs, et il nous reste encore à pénétrer plus avant dans les territoires baignés par la baie d'Hudson,

sans oublier l'Ungava, aussi étendue que la province elle-même, pour en arracher les secrets et étayer un jugement sur leur valeur industrielle ou minière.

S. la Société de Géographie de Québec avait à sa disposition des ressources plus étendues — comme en détiennent par exemple certaines sociétés similaires des Etats Unis et d'Europe — elle pourrait, au lieu de se confiner uniquement au pays, donner plus d'ampleur à son programme, étendre davantage ses investigations et suivre de plus près le mouvement géographique dans toutes les parties du globe. Pour atteindre un pareil desideratum, il lui faudrait pouvoir compter sur la bienfaisante intervention d'un riche philanthrope, épris d'ardeur pour les sciences géographiques, et qui, à l'instar d'un Carnegie ou d'un Rockfeller, mettrait largement sa bourse au service de son honnête passion. Ce philanthrope, que la société appelle de tous ses vœux, n'a pas encore donné signe de vie, et comme sa venue pourrait être encore tardive, il ne nous reste guère d'autre alternative que de circonscrire notre champ d'opérations, de façon à ne pas outrepasser un budget qui ne demande qu'à être plus gonflé.

Tout de même, comme je l'ai déjà noté, il y a un instant, il est un fait acquis qu'on ne saurait convenablement passer sous silence : c'est que dans toutes les sphères de la société canadienne l'on semble saisir plus nettement l'importance des travaux géographiques et qu'on y attache plus d'intérêt que dans le passé. Cela est peut-être dû au fait que nos compatriotes voyagent plus que jamais, et que l'on compte aujourd'hui ceux qui n'ont pas fait leur voyage d'Europe ou qui n'ont pas pénétré dans les grandes cités américaines. On rapporte nécessairement de ces voyages effectués avec intelligence un bagage de connaissances, pour ne pas dire d'érudition, dont on fait participer les autres, car il est compris qu'un bon voyageur ne garde jamais exclusivement pour lui les impressions qu'il a reçues. Il est même assez rare — à moins d'être un égoïste invétéré — que le touriste canadien, si vous me permettez de l'appeler de ce nom, n'éprouve pas un certain plaisir à communiquer ce qu'il a vu et appris, ce qui est après tout la plus sûre méthode pour faire partager ses goûts de déplacement à d'autres compatriotes que la peur de la nostalgie ou du mal de mer retient rivés au logis.

En même temps que le chiffre des membres de la Société augmentait, et cela dans une proportion dont nous avons raison d'être fiers, celui de nos échanges avec les autres associations géographiques du continent américain et d'Europe devenait lui-même plus considérable. C'est ainsi que nous échangeons actuellement avec les sociétés géographiques d'Alger, de Tunis, en Afrique, de Tokio, au Japon, avec l'Institut colonial de Londres, avec les sociétés géogra-

phiques de Manchester et de Liverpool, en Angleterre, de Philadelphie et de Washington aux Etats-Unis, de Costa-Rica, dans l'Amérique Centrale, avec les sociétés archéologiques de Narbonne et de Draguignan, en France, et puis avec l'université de Toronto qui publie chaque année deux à trois volumes dans lesquels sont analysés tous les travaux des auteurs canadiens. Notre bibilothèque s'enrichit, grâce à ces échanges, de livres et de collections précieuses que les studieux ou même les simples amateurs qui s'intéressent au mouvement géographique peuvent toujours consulter avec profit pour eux et pour les autres.

Je ne saurais clore ce rapport sans présenter à l'un de nos membres, M. le capitaine J. E. Bernier, commandant de l'*Artic*, nos félicitations pour le succès qui a couronné sa troisième expédition dans les mers arctiques. On sait que c'est la Société de Géographie de Québec qui s'était constituée, dès le début, le parrain de l'intrépide explorateur québécois, et elle n'a pas eu lieu de le regretter, puisque notre compatriote, pour se venger probablement de n'avoir pu pousser une pointe au pôle, a reculé jusque dans l'extrême Nord l'étendue de nos possessions et annexé au Canada plus de cinq cents milles de territoires."

Le Secrétaire termine en disant que la Société va poursuivre, comme par le passé, la publication de son Bulletin.

Liste generale des membres de la Societe

PATRONS

Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada, Lord Grey, chevalier Grand-Croix de l'ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Sir C. A. P. Pelletier, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec.

Membres Actifs pour l'annee 1910

Augers, L'honorable A. R., ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Amyot, G. E, industriel, ancien président de la Chambre de Commerce de Québec, Ville de Montcalm.

Auger, Amédée J., marchand de bois, rue Ste-Geneviève.

Baril, H., Mgr, Vicaire-général et principal de l'Ecole Normale de Trois-Rivières.

Bédard, Avila, ingénieur forestier au ministère des Terres.

Beauvais, V. E., agent dans les farines, 132, rue St-Pierre.

Bédard, O. W., négociant en gros et ancien échevin de la Cité de Québec.

Bégin, J. I., propriétaire de l'hôtel Clarendon.

Bélanger, P. E., notaire public.

Beaupré, Docteur Wilfrid, rue St-Louis, Québec.

Beaupré, V. Elzéar, président de l'Association de la Jeunesse Catholique de Montréal, 502, rue St-Hubert, Montréal.

Blais, S. G. Monseigneur **A. A.**, Evêque de Saint-Germain de Rimouski.

Belleau, I. N, L. L. D., conseil du Roi, Lévis

Bellerive, Georges, avocat et représentant de l'association "La Canadienne" de Paris.

Bender, Albert J., avocat, C. R., de la ville de Montmagny.

Bender, Prosper E., médecin et homme de lettres, rue St-Louis, Québec.

Bernier, Napoléon, avocat, de Rimouski.

Berlinguet, F.-X., architecte et ancien président de la Société de Géographie de Québec.

Bignell, Frank, arpenteur-géomètre, La Canardière.

Bernier, Capitaine J. E., Commandant du steamer *Artic*.

Bouillon, A., médecin à Matane, comté de Matane.

Brochu, Docteur D., professeur de l'Université-Laval et surintendant de l'Asile de Beauport.

Brodeur, Hon. L. P., ministre de la Marine et des Pêcheries dans le gouvernement fédéral, Ottawa.

Bureau, Joseph, explorateur au ministère des Terres et Forêts. Résidence, St-Raymond, comté de Portneuf.

Bourbonnais, A. O., Ingénieur Civil, Saint-Isidore, comté Dorchester.

Carignan, L. G., comptable, Lachine.

Caron, Hector, surintendant de la chasse et de la pêche au ministère de la Colonisation, des Mines et Pêcheries.

Caron, l'hon. J. Ed., ministre de l'Agriculture à Québec.

Cannon, L. A., avocat et échevin de la cité de Québec.

Casgrain, Hon. T. Chase., C. R. ancien Procureur-général de la province de Québec, Montréal.

Chalifour, Onésime, industriel, à Saint-Roch de Québec.

Charlebois, J. A., notaire et professeur de Droit à l'Université Laval.

Chateauvert, Victor., négociant et associé de la maison Renaud & Cie, de Québec.

Choquette, Hon. P.Aug., avocat et membre du sénat canadien.

Clavet, Capitaine Charles Octave., St-Valier, comté de Bellechasse.

Chouinard, H. J. J. B., greffier de la cité de Québec.

Cloutier, J. E., courtier, Chicoutimi.

Collège de St-Laurent, Montréal.

Congrégation des RR. PP. Oblats, de Saint-Sauveur de Québec.

Congrégation des RR. PP. Oblats, de Montréal, 213, rue Visitation.

Côté, P. J., négociant et ancien échevin de la cité de Québec.

Côté, Thomas, publiciste, Montréal.

Croteau, J. M., arpenteur, 194 rue Richelieu.

Darveau, Chs., avocat et conseil du Roi, Notre-Dame de Lévis.

Décary, Albert, ingénieur du district de Québec.

DeCelles, A. D., bibliothécaire du Parlement fédéral, Ottawa.

De la Bruère, Hon. B., surintendant de l'instruction publique dans la province de Québec.

DeLamarre, M. l'abbé, aumônier du couvent de St-Antoine de Padoue, Chicoutimi.

De Lery, Gustave F. C., notaire, rue Saint-Louis, Québec.

Dery, Son Honneur Elzéar, recorder de la cité de Québec.

Déziel, M. l'abbé L. A., curé de Beauport, comté de Québec.

Dionne, Dr. N. E., bibliothécaire de la Législature de Québec et professeur à l'Université Laval.

Doucet, A. E., ingénieur du chemin de fer Transcontinental.

Dubois, M. l'abbé Naz., principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, Montréal.

Ducharme, G., professeur à l'Ecole Champlain, Montréal, 1305 rue Logan.

Duchêne, M. l'abbé E., principal de l'Ecole Normale de Chicoutimi.

Dufault, S., sous-ministre de la Colonisation des Mines et Pêcheries, à Québec.

Dumais, L. Vincent, avocat et régistrateur à Fraserville, comté de Témiscouata.

Dupont, René, agent d'immigration.

Dupuis, A. B., négociant et fabricant, Québec.

Duquet, Cyrille, ancien échevin et l'un des directeurs du Conseil des Arts et Métiers.

Ephrem, Frère, pensionnat du Mont St-Louis, Montréal.

Fafard, F. X., arpenteur-géomètre et ingénieur civil.

Faguy, Mgr. F. X., curé de Québec.

Fréchette, Chevalier Ovide, consul-général des E. U. de la Colombie, du Portugal et du Chili.

Forget, Rodolphe, député de Charlevoix aux Communes du Canada.

Forsyth, Lieut. Col, J. Bell, percepteur des Douanes à Québec.

Gagnon, Philéas, archiviste officiel à Québec.

Garneau, L'hon. Sir George, maire de la cité de Québec.

Garneau, Honorable Némèse, membre du Conseil Législatif et président de la cie de pulpe de Chicoutimi.

Garneau, J. P., libraire à Québec.

Gastonguay, J. N., ingénieur civil et professeur d'arpentage à l'Université Laval.

Gauvin, C. E., surintendant des Arpentages au ministère des Terres et Forêts.

Gauvreau, Alex., notaire et échevin de la cité de Québec.

Gigault A., sous-ministre de l'Agriculture.

Girard, J. E., ingénieur civil, arpenteur et inspecteur des Arpentages au Ministère des Terres.

Gosselin, M. l'abbé Amédée, recteur de l'Université Laval.

Gosselin, M. l'abbé David, curé de Charlesbourg, comté de Québec.

Gosselin, F. X., protonotaire, et directeur de la cie de pulpe de Chicoutimi.

Grenier, Gustave, greffier du Conseil Exécutif de la province de Québec.

Guilbault, Antoine, agent de manufactures, Québec.

Holt, John H., chef de la maison Holt, Renfrew & Cie, marchand de fourrures du Canada.

Hone, Jules, agent du service des voyageurs et paquebots, Chemin de fer Canadien du Pacifique.

Huard, M. l'abbé V, A., directeur du *Naturaliste Canadien* et conservateur du musée de l'Instruction Publique.

Jetté, Sir Louis A., juge en chef de la Cour d'Appel.

Lachance, Arthur, avocat et député de Québec-Centre aux Communes du Canada

Lachance, J. E., gérant de la cie d'assurance "Manufacturers".

Lacombe, R. P. O. M. I., missionnaire du Nord-Ouest canadien, Pincher Creek, Alberta.

Laflamme, J. C. K., Mgr., ancien recteur de l'Université Laval.

Laflèche, M. l'abbé J. T. R., chanoine, curé de Ste-Anne-de-la-Pérade, comté de Champlain.

Laliberté, J.-Baptiste, négociant et président de la Commission du Havre de Québec.

Landry, Honorable A. C. P. R., membre du Sénat canadien.

Langelier, Hon. Charles, Juge des Sessions de la Paix à Québec.

Langelier, Hon. Sir François, juge en chef de la Cour Supérieure à Québec.

Langevin, S. G. Monseigneur Adélard, archevêque de St-Boniface, Manitoba.

Langlois, C. A., négociant, de la maison Langlois & Paradis.

Lantier, Dr. A. A., chirurgien dentiste et échevin de la cité de Québec.

Larue, Achille, avocat et député-greffier de la Cour de Circuit à Québec.

Larue, Roger, négociant et membre de la Commission du Havre de Québec.

Laurent, Arthur, entrepreneur, 113, rue Fleurie.

Lavergne, Armand, avocat et député de Montmagny à l'Assemblée Législative de Québec.

Lavoie, F. X., protonotaire à Percé, Gaspé

Lavoie, Charles O., surintendant du service des ventes, ministère des Terres.

Lavoie, Edouard, fonctionnaire public, Québec.

Leclerc, Eugène, député de Québec-Centre à l'Assemblée Législative de Québec.

Leduc, René, directeur de la Libre Parole, Québec.

Lemay, René, architecte et échevin de la cité de Québec.

Lemieux, Joseph, négociant en gros, de la maison N. Lemieux & Cie.

Lemieux, Victor, négociant en gros, de la maison N. Lemieux & Cie.

Lemieux, L'hon. Rodolphe, ministre des postes du Canada, Ottawa.

Lemieux, L'hon. F. X., juge de la Cour Supérieure de Québec.

Lemoine, Gaspard, négociant, de la maison Renaud & Cie, de Québec.

Leofred, A., ingénieur civil à Québec.

Léonard, B., peintre-décorateur et ancien échevin de la cité de Québec.

Letellier, J. B. E., négociant en gros et ancien échevin de la cité de Québec.

Létourneau, Louis, député de Québec-Est à l'Assemblée Législative de Québec.

Le Vasseur, Naz., publiciste et ancien président de la Société de Géographie de Québec.

Le Vasseur, Théophile, secrétaire de la Chambre de Commerce de Québec.

Livernois, J. E., négociant en produits chimiques à Québec

Lortie, M. l'Abbé S., Professeur à l'Université Laval.

MacPherson, Wm. M., président de la Banque Molson.

Magnan, C. J., directeur de l'"Enseignement Primaire".
Magnan, Hormidas, rédacteur au journal l'Action Sociale.
Marcotte, Edouard, Propriétaire de l'Almanach des adresses, à Québec
Marcoux, L. C., gérant de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec
Marier, J.E., attaché au Transcontinental, Notre-Dame du Lac, Témiscouata
Marquis, F. Canac, industriel, 125, rue St-Valier, St-Malo.
Morin, Victor, notaire et trésorier de la Chambre des Notaires, 97, rue St-Jacques, Montréal.
Morin, Joseph, notaire et auditeur-général de la Province.
Miller, J. N., secrétaire français du département de l'Instruction Publique.
Morissette, J..B, représentant de compagnies d'assurance et ancien échevin de la cité de Québec.
Montreuil, J. O., employé de l'administration.

O'Sullivan, Henry, inspecteur et topographe provincial.
Ouellet, J. P., architecte et Trésorier de la Corporation des architectes de de la Province.
Owen, P. G., secrétaire de la "Limit's Holder's Association" de Québec, rue St-Augustin.

Pagé, J. D., médecin en chef du port de Québec.
Painchaud, A. J. négociant, 53, Grande-Allée
Paquet, Joseph, vice-président de la Cie Z. Paquet, St-Roch de Québec.
Paquet, Joseph Arthur, chef de la comptabilité au ministère de l'Agriculture, à Québec.
Paradis, C. A., négociant en gros à Québec.
Parent, P. E., ingénieur civil, agence de la marine et des pêcheries.
Parmelee, Geo. W., secrétaire anglais du département de l'Instruction Publique.
Pelletier, Hon. Cyrias, juge de la Cour Supérieure.
Pelletier, Hon. Dr. P., président de l'Assemblée Législative de Québec.
Pelletier, M. l'Abbé François, directeur du petit séminaire de Québec.
Perrier, M. l'abbé Ph., visiteur des Ecoles Catholiques de Montréal, 595, rue St-Denis.
Petit, Honore, député de Chicoutimi à l'Assemblée Législative de Québec.
Picard, M. Arthur, échevin de la cité de Québec.
Piché, J., ingénieur forestier, au ministère des Terres et Forêts, Québec.
Pouliot, Camille., avocat et Conseil du Roi, Rivière du Loup, comté de Témiscouata.
Power, William, ancien député aux Communes du Canada.
Price, William., député de Québec-Ouest aux Communes.
Pruneau, A. O., marchand-libraire, Québec.

Rigali, Michel, statuaire à Québec.
Rinfret, Gustave, chef des dessinateurs au ministère des Terres.
Riopel, L, G., avocat et Conseil du Roi, à Québec.
Rivard, Adjutor, avocat et secrétaire de la Société du Parler Français.

Robitaille, Alfred, industriel, The Robitaille Eureka Distillery, Beauport.
Rouleau, Mgr. Thomas., principal de l'Ecole Normale Laval, Québec.
Ross, John Vice-président de la "Quebec Steamship Co." rue St-Louis.
Rouillard, Eugène, publiciste et membre de la Commission de Géographie du Canada.
Roumilhac, E., agent consulaire de France à Québec.
Routhier, Hon. A. B., juge de la Cour d'Amirauté et membre de la Société Royale du Canada.
Roy, Adjutor, notaire, à Lévis.
Roy, M. l'abbé Camille, professeur de littérature à l'Université Laval.
Roy, Monseigneur Paul E., évêque auxiliaire d'Eleuthéropolis.
Roy, Ferdinand, avocat et docteur en droit.
Roy, Jos. Edmond, archiviste-adjoint à Ottawa et membre de la Société Royale du Canada
Roy, Ernest, avocat et député de Dorchester aux Communes du Canada.
Roy, Thomas, lieutenant-colonel en retraite, Québec.

Samson, J. H., gardien-archiviste et dessinateur au ministère de la Colonisation, Mines et Pêcheries.
Savard, Joseph., négociant et président du club de chasse à courre de Québec.
Scott, J. G., ancien gérant-général du chemin de fer du Lac St-Jean.
Scott, Ben. A., lieutenant-colonel et gérant de la cie Oyamel.
Scott, M. l'abbé H. A., curé de Ste.Foy, comté de Québec.
Sicotte, J. W., greffier de la cour d'Appel à Montréal et président de la Société d'Archéologie de Montréal.
Simard, C. O., négociant, à Québec.
Sirois, Louis Ph., notaire et professeur de droit administratif à l'Université Laval.
Sharples, Hon. John, membre du Conseil Législatif, à Québec.
Shehyn, Hon. Joseph, membre du Sénat du Canada.
Sylvestre, S., sous-ministre des Travaux Publics.

Taché, J. C., ingénieur civil, de Chicoutimi.
Talbot, Aimé, greffier de la paix et commissaire des licences.
Tanguay, George, négociant en gros et ancien député.
Tanguay, George Emile, architecte à Québec.
Taschereau, Hon. L. A., ministre des Travaux Publics et du Travail.
Tessier, Cyrille, notaire et président de la Caisse d'Economie de Notre Dame de Québec.
Trembiay, Nérée, professeur à l'Ecole Normale Laval.
Thiboutot, Arthur, assistant-conservateur du Musée de l'Instruction Publique.
Turcotte, A. J, négociant et ancien député aux Communes.
Turcotte, Elzéar, négociant en gros, à St-Roch de Québec,

Turgeon, Zotique, industriel à St-Roch de Québec.

Vandry, G. A., président de la cie Z. Paquet et président de la Chambre de Commerce

Verret, Hector, ancien auditeur de la Province.

Wurtele, Ernest C., vice-consul du Danemark.

Membres honoraires ou correspondants :

M. **Robert Bell**, directeur de la Commission Géologique du Canada.

M. **L. Aubert**, président de la Société française d'études canadiennes, à Paris.

M. **le Docteur G. Bardet**, directeur du journal *La Vulgarisation Scientifique*, de Paris.

M. **le Capitaine H. Lanrezac**, rédacteur au Bulletin de la Société de Géographie de Paris.

M. **Alcée Fortier**, professeur à l'Université de Tulane, Nouvelle-Orléans.

M. **A. Bodard**, Port-Daniel, Bonaventure.

M. **Albert Mengeot**, vice-président de la Société de Géographie de Bordeaux.

M. **Benjamin Sulte**, publiciste, Ottawa.

M. **Henry**, professeur à l'Ecole Forestière, 5 rue Lapois, à Nancy, France.

R. P. **Z. Lacasse**, O. M. I., Duluth, Minn.

A New France In New England

THE name of New England has penetrated to the remotest wilds of the province of Quebec. The traditions clustering around both countries, their thrilling tales of personal exploits and adventure, the inspiring romantic incidents of the border warfares during the eighteenth and nineteenth centuries, all have been instilled into the ears of the French-Canadians from their earliest years. Many an hour, at the homestead and in the forest, have been enlivened by glowing accounts of life in the busy and bustling cities of the North-Eastern States, and the amazing successes of their fellow countrymen under The Stars and Stripes. Excited by the pictures of New England's stir, enterprise and greatness, and the prospects of raising themselves from poverty and obscurity, to prosperity and prominence, they leave the parental roof to try their fortunes in the adjoining Republic.

The numbers leaving yearly for New-England, despite the differences of race, creed and speech between them, and their old hatred of the Bastonnais, is ample testimony to the vast change in popular feeling that a few scores of years have brought about. It also illustrates the gradual disappearance of enmities and popular prejudices too long a discredit and a danger to people engaged in the worthy and beneficient work of founding homes for the deserving and the needy, and of building up, in a new world, of empires based on justice and freedom to all men. No more talk of war between the two people! The tide of national feeling on each side of the boundary line is turned into different, more honorable and fruitful channels ; each side strives after nobler objects than to vex, or attack the other. The French-Canadians pour into the traditional enemy's country not to fight the Yankees, but aid in the expansion of their manufacture, to enter into their mercantile life, or help in the cultivation of their fertile fields. The descendants of the old combatants now mingle in peace, amicably and sympathetically endeavoring to promote American civilization.

The surprising progress of the French-Canadians in the Province of Quebec during less than a century and a half will enable the student of history to form an estimate of their probable development in the United States, under still more favorable influences than they have hitherto known. Despite the loss of life in the two wars with our neighbor, notwithstanding the injury to trade and prosperity during those conflicts, and the stoppage of emigration to Canada from France after 1759, this remote community, chiefly agricultural, backward in education, and primitive in habits, has increased from 65,000 at the time of the cession to 1.649.871, including the outflow to adjoining provinces according to the census of 1901.

Although French-Canadians could be found in the lumbering districts of the North Eastern States,prior to the Civil War of 1861, no decided inflow had been noticed, none of a kind to deserve the name of a wholesale movement. The war between the Northern and the Southern States was the first great inviting agency to the French-Canadians. It is stated that 35,000 of their numbers joined the Northern forces at that time. During the late "unpleasantness with Spain" many of the race joined the United States forces and distinguished themselves by acts of bravery, which the authorities have officially recognized. The total French-Canadian population of New England and New-York state now exceeds 500,000. In Massachusetts alone, there are 150,000 of this nationality. This is an astounding aggregate, the result exceeding, proportionately, that to the credit of either Ireland or Germany. Reliable authorities estimate the total population in the Republic, of French-Canadian origin, emigrants and descendants, at about eight hundred thousand. All these it may be recalled have sprung from the original 65,000, at the time of the Cession, 1759. A quieter emigration movement, on a scale so extensive as that of the French-Canadians to the United States, has never been witnessed.

In considering the progress of these people in the United States, it must be remembered that it is chiefly the poorest and least intructed (most of them with no command of the English language) who emigrate thereto. They are generally those for whom the small and well-worn parental farm could make no provision, and the laborers from town and country. Years ago they left their native parish with the intention of returning when they had earned enough money to cancel the mortgages on the farm, or to start them in some small business, at home. Many did carry out such a programme, which accorded with the " repatriation " schemes of their clergy and sympathetic politicians, but most of these returned again to the Republic, allured by wages unattainable in Canada and by other influences. Now a different system mostly pre-

vails many regarding the United States as their permanent abode. They soon become useful as farm or factory hands, easily adaptable to all work, making quiet, industrious and desirable citizens. Of course, there are a certain number of them who come and go between the two countries. These work in the New England factories during the winter, while work is plentiful, and then return to the Canadian farms during the summer months. Of recent years this emigration movement to the United States of French Canadians has considerably diminished owing to better times in the Dominion.

The French Canadian leaders and the clergy are endeavoring to check this tendency, by teaching the people to make proper use of the fine opportunities and advantages of their own country. On the other hand the United States anthorities are beginning to feel alarmed over the continued immigration of American farmers from the Northwestern States to the Canadian Northwest. It is calculated that over 400,000 American farmers have settled there within recent years. Seventy thousand, with seventy millions, in cash, agricultural implements, cattle and other possessions, took up residence in Canada last year. Farms of almost boundless fertility, the potential value of which can be obtained with comparatively little skill, and at small operating expense, vast reaches of garden soil, and a healthy climate are proving irresistible attractions to American farmers. They dispose at a good figure their lands in the United States, and purchase even better ones at a far less cost in Canada. Without exaggeration the Canadian Northwest is a land of milk and honey. Wheat is the leading crop, but oats, barley, flax and alfalfa are also important harvests, and rich mines abound in many locations. The new comers have found there ideals of individual freedom, the maximum of liberty under the law, ample security for life and property and a widespread love of progress. Another matter which has appealed to them is the democratic and sympathetic disposition of the Canadians. An Alberta newspaper of the other day says, in reference to the American accession in their midst: "There are no more loyal citizens of the Dominion than these same American farmers. They will never go back. They don't want to. They are helping to found a new empire of their own."

This is one of the most significant natural and pregnant events of the day! The Boston Herald of a recent date remarks on the subject: "This movement is not to be without benefit to the United States, however. These farmers, while making good citizens of the Dominion (as they should do, if they purpose to live their lives and educate their children there) will increase the leaven of friendliness to the United States in Canada which will work out the ultimate ideal of mutual esteem and understanding upon which both Canada and the United

States may best thrive through the years to come. Canada is to grow in the next century, perhaps, as the United States has grown in the century past. . . .and though the United States may, and does, deplore the loss of so many thousand excellent citizens through the northward migration, it gains something worth while in the assurance of increased and strengthened bonds of blood and tradition between the bordering peoples."

Other newspapers in different portions of the United States give expression to similar sentiments. The new population is of a high type, physically, intellectually and morally.

Canada is still for the most part "a vast undevelopped area of territory," as some one has put it. It is larger than the United States by about 178.000 square miles. It contains approximately 5,729,-665 square miles, and more than one third of is unexplored. It is almost as larger as the whole of Europe, and equal in size to thirty kingdoms of Great Britain. It possesses mineral wealth not surpassed by any other country, the most extensive fisheries of the world innumerable lakes and streams, immense forest, great quantities of land suitable for agricultural purposes, and countless natural resources. The wheels of progress are rapidly turning and the boom has really began, justifying Sir Wilfrid Laurier's boast."The 20th century belongs to Canada."

The French Canadians have struck for the very centres of American culture, capital and political influence, determined to establish new homes for themselves, and acquire position and standing in the land of their adoption. Great results often flow from modest beginnings, as history establishes, to wit in the Plymouth Rock settlement and in the Jacques-Cartier pioneer scheme.

In the United States the working classes of their number soon feel the great importance of education. They quickly learn the fact that their class may by merit rise high in the social scale. Stimulated by this hope they become steady newspaper readers, members of political, literary and musical societies, and also participate in studies and discussions of State and National affairs, the better to discharge the duties of citizenship. They send their children to public schools, although they prefer the parochial in which both French and English are taught and their religion principles inculcated, thus exhibiting a proper and creditable estimate of the value of education and appreciation of their religion.

In the United States they usually cluster in bodies of a few hundred to ten or twelve thousand, for mutual help and sympathy, for the newcomers often do not understand English. The acquisition of the English language, however, often leads to material

dispersions. They form parishes with churches, and priests of their own nationality. They manifest judicious interest in their present and future welfare, by holding general conventions every fourth year, and State conventions every second year, to which each society and parish, where they are tolerably numerous, sends three delegates. Questions affecting the condition of their race are here discussed, especially education, political and domestic economy, naturalization, the best method of preserving their native tongue, and so forth. The discussions are always carried on in French.

Many French Canadians, through energy, intelligence and probity have risen to positions of trust, emolument, and honor. Several have entered the New England Legislatures; one the Massachusetts ; four the Maine; two the Connecticut; two the New Hampshire. They have a French Canadian bishop, Mgr. Guerin, a very worthy and higly estimable ecclesiastic. One of their number, M. Pelletier, was recently elected to the honorable position of District Attorney in Massachussets. In November last, M. Pothier, was chosen Governor of Rhode Island, by a larger plurality than was ever known before in a gubernatorial election in that state.

According to Le Guide Français des Etats-Unis, the French-Canadians own real estate to the amount of $105,328,500 and there are 10,696 of the race carrying on successfully business enterprises. They have in the Northern States, 45 naturalization clubs, with many others in course of formation, in which lectures in French are given on the privileges and duties of citizenship.

Those who emigrated to the United States when adults prefer their own language when speaking among themselves, but their children, born in the Republic, talk but little in the ancestral tongue, to the great regret of seniors who retain their old national pride. Their leaders apprehend that unless their countrymen preserve their language they will become absorbed in the great preponderating American mass, a result they would deplore. While faithfully discharging their duties to the Republic, they would prefer setting up a sort of autonomous system and maintain a distinct nationality, a nation within a nation, as in the Dominion. It is true they cling to their traditions, to their religious beliefs and cherish the vitues of their race, but they readily adopt the habits of the people about them, recognize their excellent qualities and the claims of the new fatherland.

In this way suspicions have been overcome, respect and confidence won, and the road paved to amicable co-operation with others in the labors and sacrifices of citizenship. They soon become attached to the country, and these affectionate bonds but gain strength

with time. This conversion of the foreign element into the material of good American citizenship evidences the wonderful moulding and assimilating influences of American society and institutions.

This people are naturally conservative. They favor order, discountenance radical views or experiments, and generally oppose strikes and secret societies. They also strenuously combat divorce. The majority living in the United States are Republicans, though a good many are Democrats. The court records of the different States show a considerably smaller proportion of arrests among them, for every kind of offence, than other nationalities can boast. They study to keep within the bounds of law and order. There is abundance of evidence of their industrious, quiet and orderly habits, artistic and mechanical skill, which explains the eagerness of the New England employers to engage help from among them.

Some French Canadians have foolishly allowed the book-keepers and mill hands who could not pronounce their names in French to Anglicize them, for instance: *Greenwood* for Boisvert, *Shortsleeves* for Courtemanche; *Winner* for Gagne; *Miller* for Meunier; *White* for Leblanc; *Peter Stone* for Pierre Lapierre etc. Just think of such historical names being thus travestied ! Many who have resided in the United States for some years have an accent as pronounced as that of the regular down-easter.

The Province of Quebec occupies an important influential position in the North American Confederacy. Its main physical features are of a grand and impressive type. There are lofty mountains, great rivers, among the largest in the world, vast lakes, hundreds of square miles in extent, innumerable and picturesque waterfalls, countless hills, verdant slopes, fertile valleys, rolling plains, immense woods, abundant fish and game, and mines abounding in minerals. The magnificent range of mountains,called the Laurentian,runs from the Gulf, hundreds of miles westward on the Northern shore of the St. Lawrence, forming a bold and striking background for the shore of this far-famed river,from a point a long distance east of Quebec City to the section West of Montreal.The range varies much in features, character of contiguous soil, distance from the river, and also much in height, reaching at some points an elevation of some 5,000 feet. Beyond this range few persons have penetrated, though advantages for timbermen and farmers exist in abundance.

The majestic St. Lawrence River, about 2200 miles in length from Gulf to head waters, forms the great artery of the Country, for travel and business. It is navigable for sea-going vessels so far as Montreal, a distance of 600 miles. By the Banks of this no-

ble highway great experiments in civilization have been essayed. The bitter and lengthy struggle between French and English, for empire, in North America, was there at last, effectually settled in favor of the Anglo-Saxon. The Ottawa River which joins the St. Lawrence at Lachine, some seven miles above Montreal,is its principal tributary, and for two centuries served as the chief route, in summer and winter, to the lakes of the far west. The Richelieu, so useful to New Englanders in their raids upon Canada, falls into the St. Lawrence some twenty miles below Montreal.

Throughout the plains extending from the Southern shore of the St. Lawrence to the boundary of the New England States, and from the Northern shore of that great stream to the foot of the mountains and regions farther North, every impressive natural feature of rural beauty and scenic attraction may be found. Vast tracts of fertile land, from the Gulf to the upper St. Lawrence, cleared and variously cultivated, extensive forests, rivers of every form and size, as also level plains, alternating with wide reaches of rolling country are there present, both in the old settled districts, like the Eastern townships, and the newer ones intersected by the Quebec Central Railway, from Sherbrooke northward.

The North eastern region, so long a sealed book, has been opened by a railway leading from Quebec City to Lake St. John (170 miles distant), a large sheet of water surrounded by extensive tracts of rich lands. It would be difficult to do justice to the advantages offered settlers by this region, as well as by many districts West of the Capital, between it and Montreal, which have been opened up by the Grand Trunk & Canadian Pacific Railways. In the Eastern townships, the garden of the Province, the finest horses,cattle and sheep are raised, the best butter and cheese made, and splendid wheat,barley, oats and buckwheat are grown. The Richelieu and Chambly valleys are almost equally fertile.

A province of 703,868 square miles in superficies, including the territory of Ungava the most extensive in the Dominion, much larger, in fact, than either Britain, France or Germany-one-half of which is fit for agriculture, with rivers and lakes large enough to deserve the designation of inland seas, besides unlimited stretches of forest, to vary the picture and enhance its value, might well arouse in its inhabitants the highest pride and the strongest love of Country. And perhaps no race on earth is fonder of its native soil than is the French Canadian.

Moreover this Province occupies an exceptionally advantageous position in the Dominion. It forms the central portion of the great

original group of states, the Keystone of the Arch first set up, without which, no confederation, in the true and active sense of the word, could have been established. Montreal, for example, must ever be the grand outlet of the Western lakes, the natural depot of the summer and autumn trade between the West and the East, at the head of the navigable (which is by far the greater part of the noble St-Lawrence,) and thus commands a choice of various routes to the Ocean- that by the Intercolonial Railroad to Halifax, and St. Johns, New Brunswick, the route by Rouse's Point to Boston or New-York, during the winter, and of roads still farther South.

Quebec City also has a splendid, natural position, with deep and quiet waters at the very base of her Citadel, with a channel several miles in width till the salt waters widen into a sea long ere the Gulf is reached. This fine natural harbor needs no dredging nor artifical devices to render it safe, or to attract merchandise. In its waters, protected by the towering banks of the North and South shores and the noble Island of Orleans, might ride in safety the entire navies of England, France and the United States.

The ports of the St. Lawrence occupy, towards Quebec and Ontario and the region farther West, a position similar to those of New-York, Boston and Chicago towards the North-western States, and cannot fail to render enormous service to the European and transcontinental American trade with China and Japan in the not distant future. Already by the Canadian Pacific Railway, Eastern Canada with its great commercial artery of the St Lawrence is fast establishing a valuable and extensive trade with those regions of Asia. The St. Lawrence must become an important factor in the future commerce of Asia, North America and Europe; and its fine natural advantages must speedily be obvious to the trading world.

The central and western portions of the province of Quebec were the chief seats of the Canadian colonists, from the time of Jacques Cartier, including both banks of the St. Lawrence, from Quebec to Montreal, and the valley of the Richelieu to the American border. Its scenery challenges the attention and admiration of all beholders. The climate is of remarkable salubrity, and resembles that of the adjoining states of Maine, New Hampshire and Vermont. The winter lasts about five months, during four of which the temperature ranges, from freezing point to 25 below, with an occasionnal spell of still colder weather. There are often cutting winds with snow-beds, from four to six feet and occasionally more, covering farms, forests, and towns; but with clear, brilliant skies and bright suns, such cold and snow can be easily endured. A short and temperate spring, with vegetation so rapid that new comers often declare that they almost see the crops grow, ushers in a summer, also similar to that

of the neighboring states. The summer heats are at times severely felt, though not of that humid kind so trying in the "dog-days," in the United States. Words feebly depict the delights of the cool summer nights of the eastern and northern Quebec, so welcome to the weary and delicate, so invigorating to residents. This great treat is by many regarded as a blessing sufficient to compensate for disavantages and hardships far greater than any of which Quebec people can complain.

The French Canadian responds with a quick sensitiveness to the attractions of nature and out-door life, and is profoundly attached to his native land. Within the limited vocabulary at his command, he dwells with pride upon the striking and beautiful skies of Canada; its glorious sunrises and sunsets; its noble, imposing and inspiring mountains; its innumerable broad and picturesques lakes and rivers. And well may he be proud of his noble province. When the country is garbed in its smiling, tender green robe of spring, and its fields dotted with rich and beautiful flora, it forms a rarely attractive picture and an abiding charm. And no less attractive is the fall of the year with its brilliantly tinted, crimson-hued autumnal foliage, dens, glens and forest glades are ringing with the harmonious, entrancing ramages of varied and brightly-plumed choristers. Its rainbow-hued streams gently murmuring, wind tossed, agitated waters, splashing tumultuously on their onward course towards the ocean and its woods capeted with fragrant golden-crown leaves, one and all cast an enchanting spell upon the lover of nature.

There are few places where the Aurora Borealis are more iridescent, more wondrously beautiful. The whole western sky is then aflame with the northern streamers, resembling long lines of frozen fire, quivering and wavering and darting towards the zenith, vanishing and paling, and then flaring up again in rose and purple glow. The effect is often balefully weird and yet iressistibly fascinating. The dazzling stars with their inscrutable mystery of origin and destiny further enthral the spectator.

The mention of the word " winter " sets his whole being tingling with happy thrills. He revels in telling of the glorious spectacles to be witnessed, in his country, "during the white months of the year"; of the fantastic forms and shapes the snow-laden trees assume, especially when the boughs of trees are weighted down to look like weeping willows; of the glinting and glittering in the sunshine of the ice covered trees (verglas); and of the beautiful effects of hoar frost traceries simulating rare tapestry upon the fences and walls. He loves to refer to the fields and valleys buried deep in snow, to the heavy glitterring snow-drifts, to the raging snow-storms, to the varied sports of

snow-shoeing, skating, and tobogganing, to the sting of the clear air and the unbroken cloudless winter skies, and to the abundant game of every kind to be found on land, water and air. Is it any wonder that he often returns to Canada and that each visit is a rosy-hued experience, the subject afterwards of many a good long chat with his compatriots and new made American friends. This love of country brings out some of the finer shades of his nature, and raises enchanting mirages for the delectation of his soul !

At home he finds himself living in the midst of a dual people, both springing from good European stock, where the old experience of Saxons and Normans in England is being re-enacted. One by one the old differences, the old jealousies,the old bickerings are melting away, and at last the descendants of the two original races bid fair to become blended into a united and sympathetic nationality.

They have much affection for La Belle France. They look to her as the mother country of their race, the great nation of whose glory also they inherit no small share. They feel keenly her lamentable reverses of fortune. They deplore her treatment of the clergy and religious bodies.

They are convinced that while her power may be somewhat dimmed and her dazzling fame partially eclipsed through the mistakes and insane ambition of unworthy rulers, yet her wondrous vigor, irrepressible spirit and invincible patriotism will enable her to sweep forward again majestically to the front rank of nations, to play once more a leading part on the world's imposing stage. The very name of France remains an inspiration to her children in North America, associated with scenes, events and characters which must ever occupy a brilliant position on the historic page. The worthy descendants of the old Gallic colonists follow all the mother country's experiences, woeful or glorious, with the deepest interest, sympathy and pride. Formerly peasants often were heard to say. "Our king will come back again", and in good faith too. Unlike their kindred of the mother country, they are not eager for change for its own sake.

While mindful of ancient traditions and faithful to the duties of kinship, they are also sensible and patriotic enough to respect the obligations of their present position. England's policy touching Canada has reflected a spirit of justice and liberality, wise and honorable,and it has been heartily appreciated.The French Canadians realize that where the British drum beats there is order, peace and justice, with freedom and complete religious belief and practice. After her trouble with America,and the French Canadians in 1837,England realized that there was only one way by which colonies of glorious freemen can be retained and developed into loyal, prosperous nations.

Great Britain's statesmen are to-day pursuing the same methods in South Africa, and good results have already sprung from them. The French Canadians have acted upon the counsel of the dying soldier to his son in P. A. De Gaspe's highly interesting French Canadian novel, Les Anciens Canadiens: "Serve," he says, "thy new sovereign with as much zeal, devotion and loyalty as I have served the King of France, and may God bless thee." At all their patriotic banquets and public celebrations, the toast of La France is honored in connection with those expressing loyalty to Great Britain. Sir Wilfrid Laurier, their present, wise and great leader, exclaimed in the Dominion Parliament some time ago: "If I had my choice I would not return to French allegiance", adding: "If a poll were taken in Canada all my countrymen would declare to the same effect." This exhibits a state of feeling, no less than a measure of intelligence well calculated to render them useful and loyal citizens.

The French Canadian is deeply religious and a profound catholic. He faithfully practices the creed of his church, that associated with the history of his race. He yields to the teachings of the clergy on dogmatical questions,but he is becoming more and more independent in matters political. The Canadian country elector is frequently a hero worshipper,and the man whom he admires he supports,and this regardless of the policy the politician may profess. Theories rather than practical issues influence him. The latter is but too frequently a secondary matter. In the cities however where party lines or abstract theories are not so closely adhered to as formerly there is noticeable a disposition to consider more live issues, to desire measures which may benefit the country. Should this progressive spirit continue it is quite likely that Canadian autonomy will eventually result in complete independence, or the formation of an auxiliary kingdom under Great Britain.

There are those who have no joys in this world, and whose sufferings cry to the very doors of Paradise, but the French Canadian does not belong to that ilk. He is care free and fun loving, disposed to take things merrily and carelessly, except his religion, and that he holds to seriously and faithfully. This gayety ripples along like the music of the brooks,often as quietly and uneventfully. It is with him in a measure, as with *La Folie*, as represented by Richard Le Gallienne:

"Half fun and half sorrow
Is La Folie,
There is no to-morrow
With La Folie ;
And'tis laugh while you may
And weep when you must.
For we're here only to-day
And to-morrow we're dust.
Says La Folie

During his melancholy moments, and who is free from them *ici-bas*? the power of faith, enables him to climb back to joy and strenght and jollity. *Vive la joie* !

This buoyancy has helped to sustain the French Canadians under the hardships of the wilderness, as well as amid all the rigors and trials of their early history in La Nouvelle France. This happy temperament displays itself of all occasions. They have certainly proved themselves worthy of the title of the children of gay France, and under circumstances which would have put the fortitude of their relatives, in the mother country, to the severest strain. Whether on a toilsome march into the wilderness, for the wild objects of the chase, or engaged in more perilous enterprises of war with Indians or English colonists, their cheerfulness and gaiety never failed. On the expeditions of the voyageurs and coureurs de bois by many a broad river, broken with fierce rapids, on the lakes, lashed by storms as violent as ocean tempests, or tramping over the snow clad wilderness on snowshoes and drawing heavily laden toboggans, the same disposition, sunny and inspiriting, sustain them throughout their arduous course. These lively habits and cheerful spirits help to dispel the gloom of discontent and care. Before them the griefs and torments of life disappear like the flowers that fade.

Within the circle of the more peaceful village life, this spirit blossoms out in social games and pastimes which serve to vary the monotony of the long winter nights, or give additional zest to the enjoyment of summer days. Pleasure parties at the picturesque waterfalls, fruit gatherings in the autumn, sugarmaking in the bracing spring air, with "bees" for united labor, house-raisings, the clearing of land, flax-dressing and sheep-shearing, all supply abundant occasion for the display of their cheerful temperament, which gives wings to toil and generates, through the rendering of mutual assistance, a wide reaching friendship full of comfort and joy.

The moral effects of climate upon a race are often striking. In the case of Norway the intense cold and environnent of glaciers would seem to check and restrain the passions of the people, to suppress tendencies to outbursts of joy and grief, and to have a bedulling generally effect on the emotions. The events of life, for weal and woe, are taken by them with calm and stoic indifference. Such an important national incident as its separation from Sweden, a short time ago, did not even occasion a ripple of excitement among its people, and was accomplished with peace, dignity and serenity. We find there woman suffrage in full blast and the representatives of the fair sex, in their parliament or Storthing, are acknowledged to act in a dignified and impressive manner. Nor have they shown any mental inferiority compared with their male colleagues. The long

and trying winters of Canada have not, however, modified in the least the inherited excitable traits of the French Canadian, nor the buoyant characteristics of their ancestors.

The system of education favored by the French Canadian clergy from the earliest days of the colony, of combining classical with religious instruction, originally adopted for the preparation of candidates for their order, has been the means of preparing many a suitable onefor the political arena.Although the clergy soon saw that only a portion of their pupils or beneficiaries entered the ranks,the majority drifting to the learned professions, still, with true patriotism, they continued to prepare the French Canadian youth for the higher callings and start them in careers of honor and usefulness.In this way the race enjoys an advantage in the matter of a large proportion of college-bred political leaders. A highly deserving feature on the part of the peasants, is the great personal and monetary sacrifice they assume to give their children the best education. They consider it an honor if they make clergymen or professional men of their sons, and nuns of their daughters. Most of the notable figures in French Canadian politics and literature have been the sons of farmers. The clergy, friends and relatives, also help, in substantial ways, promising young men, to devote themselves to the religious and other professions. Such distinguished men as Sir Louis Hypolite Lafontaine, M. A. Morin, Louis Joseph Papineau, M. Laberge, Etienne Parent, F. X. Garneau, l Abbé Ferland, M. Bedard, Sir George Cartier, Lieutenant Governor Letellier P. J. O. Chauveau, Vallieres de Saint Real, Edouard Caron, Viger, Lagueux, François Lemieux and many others, were of humble origin, and began life as clerks in notaries, or lawyers' offices.

Formerly the inferiority of the common school system in the country parishes was a great draw back to the French Canadian and this was due in a measure to want of means and perhaps a lack of interest, in some instances. But the present generation is far better equipped than its predecessors. The high schools, colleges and universities are good, as the crowded condition of the professions in Quebec shows and the excellence of their representatives.

The professional and educated French Canadians are easily moulded into politicians. They have a natural taste for politics and possess the qualifications necessary, being fluent speakers, demonstrative and excitable, with pleasing manners which give them a decided advantage over men less attractive, though othervise as able. Their services are eagerly sought after by politicians in the United States and they often prove useful to the party on which side they range themselves. They have not however the same aptitude for ornate phraseology, nor do they turn a compliment as neatly as their compatriots, on the other side of the Atlantic. Their intona-

tion and accent are often provincial, recalling the old Norman, Provencal and Breton. They also frequently use Anglicisms. Not a few observers have noticed that the young men, among the educated classes, of recent years, incline less towards the classics and disinterested exercises of the mind than formerly. It cannot be denied that intellectual life among the present generation has changed. It displays a more limited range of versatility and depth. This may be due to the absence of wordly honors and rewards in the field of litterature. The poetry of life of a generation or two ago and the disinterested patriotism prevailing then seem to be yielding before the touch of the commercial and practical tendencies of the age. But for all that the race is undoubtedly moving on. They are taking broader views, reaching up to higher standards.

It is undeniable, however, that oratory such as moved and thrilled and aroused the frequenters of the legislative halls, court houses, and meeting places of a generation or two ago, is seldom heard now-a-days. The standard of debate has not only lowered in eloquence but in loftiness and serenity. At about the period of the ushering in of Confederation and during the existence of the double mandate a number of political and other meteors burst over the province, and with decided effulgence. During those days the art of oratory was cultivated and practised. It was difficult not to surrender to the spell of the oratorical accomplishments of the tribunes of those days, to admire their wisdom, strength and foresigth and high patriotic principles. In the legislatures they urged state-manlike measures with an energy, belligerency and pugnacity truly remarkable. They cared nothing for smartness of repartee and seldom attempted to turn an epigram. Whether one sympathized or not with the views and opinions enunciated the genius of their prepounders aroused and inspired admiration. In truth there were giants in those days, and among both nationalities!

One of the surprises of new world politics is the immense influce of the French Canadians. It has exceeded greatly the proportion belonging to them in the affairs of the Dominion. Upper Canada (Ontario) had in 1861 an excess of population over Lower Canada (Quebec) of 285,427, and the increasing of the surplus excess continued until it reached nearly half a million, in 1866. This was made the basis of a demand by Liberals (the bulk of the western men) for representation by population, but it was resisted succesfully by the conservatives, chiefly French, till 1867, when a crisis ensued. The leaders of neither party could command a working majority in parliament, and a deadlock followed. To prevent continued party agitation and sectional heart-burning and disorder, which must have ended ere long in the break-up of the Old Union, with every proba-

bility of annexation to the United-States soon following, a coalition of the hostile parties was formed, and the union of all the British North American provinces was decided upon, under the title of the Confederation or Dominion of Canada. Notwithstanding the greater increase still of British members after Confederation, due to the addition of Nova Scotia, New Brunswick, Prince Edward Island, Manitoba and the other western provinces of the Union, the French in Canadian politics retain an immense influence. This is a most extraordinary record. In fact, without the aid of the French, no political step can be taken in Dominion affairs. They hold the balance of power, and this is due to their chieftains, who not only evince sagacity and far sightedness, but remarkable courage and party loyalty. These qualities render them most useful colleagues on the one hand, and powerful opponents on the other.

In view of the excitable nature of the French Canadian element and the ease with which it can be stirred by selfish politicians and prejudiced agitators, great care has to be exercised in dealing with any question affecting its feelings and interests. Constant care and extreme delicacy in handling those perilous "national" questions must be exercised. The union is yet only a sapling, occasionally tried sharp enough, and requiring especially favorable natural conditions to form into a healthy and vigorous tree. But the ill-feeling and strained relations of the earlier days of confederation between the French and British in Quebec and Ontario, are lessening from day to day. They are a relic of the old troubles occasioned by national and religious prejudices, from which the country has suffered at times. Fanatics have always been numerous enough in each rival camp to supply subjects for quarrels as well as disputants at short notice, to the danger of the public peace. In this way the growth of mutual confidence between Protestants and Catholics and English and French have been retarded. At election times, such prejudices are often found ready and effective weapons by either party, with mischievous results felt long afterwards. The appeals of liberal, broad-minded leaders of either race at critical seasons, fortunately prevail to overthrow prejudices and procure concessions, and avert disaster to the constitutional fabric.

This race has had the advantage of leaders, shrewd, diplomatic and far-seeing, with manners of the Lord Chesterfieldian type. Any nation would be proud of such politicians and statesmen as Sir Louis Hypolite Lafontaine, Sir George Cartier, Sir Etienne Taché, Sir Antoine Aime Dorion, Judge Fournier, Gustave Henri Joly de Lotbiniere, and tribunes like Sir Wilfrid Laurier, Honoré Mercier and Henri Bourassa. They can boast too of many learned and eloquent men

in the various professions, not a few of them having other titles to distinction.

In the literary field they have been as highly endowed; they have had many scholars, orators, journalists, and not a few wits. Etienne Parent, P A. de Gaspe. G. B. Faribault, F. X. Garneau, Octave Cremazie, l'Abbe R. H. Casgrain, P. J. O. Chauveau, Faucher de St-Maurice, Joseph Marmette, L. H. Frechette, Hector Fabre, Oscar Dunn, C A. Dansereau, Valleres de Saint Real, L. O. David, A. D. Decelles, J. A. Provancher, Alfred Garneau, etc., would shed lustre upon the literary annals of any country. Nor from this list of gentlemen of prominence should be omitted the name of the greatest French Canadian philanthropist of the last century, Joseph François Perrault, who spent a large fortune in the cause of education and the advancement of the poorer classes among his fellow-countrymen. He is certainly entitled to a place in the roll of deserving and highly meritorious achievement among the benefactors of his country.

The ablest and the most distinguished of the French Canadian leaders, in the first quarter of last century, was Lafontaine, a man of clear judgment and prescience. Appearing at a critical time in the history of the country, he rendered his people invaluable service, politically and socially. It was his mission to introduce to his countrymen the benefits of the new privileges given them by the act of 1838, and to obtain from unwilling governors their assent to the full operation of these reforms. This period abounded with events, of the greatest importance and significance. Lafontaine "towered above his colleagues" as a solitary peak lifts its head above the surrounding hills. It is said that when he retired from politics the new system of self-government, was in thorough working order, though not so perfect in its details as it has since been made. Mr. A. N. Morin worthily followed in his footsteps, but Papineau the hero of 1837, had not the wisdom nor the resight of these leaders. He was among the irreconciliables and opposed most of the measures of these true patriots. Lafontaine and Morin's conciliating policies, their tact and diplomacy and administrative capacities saved the country from much trouble, while Papineau's course of neglecting the arts of statecraft and diplomacy retarded the progress of Canada for many years as history plainly establishes.

Sir George Cartier came after these patriotic statesmen, with the immense advantage of their experience to guide him. He was a notable political figure before and after Confederation, and reigned triumphant for many years as a French Canadian chief. He proved himself pre-eminently of keen foresight, an excellent judge of men, with a masterly aptitude for governmental and administrative details, and a personality that dominated most of his followers. His

oratory was of the conversational kind, resembling more wnat we hear now-a-days in parliamentary debates. Those familiar with the spell of great parliamentary gladiators, and there were not a few in the political arena of the times, were disappointed in his elocution. He was nevertheless a convincing speaker, full of sincerity, earnestness and positiveness forming the right judgment off-hand. There were energy and combativeness in his method united with the vivacity and courtesy of his race. He was serenely logical, with a remarkable lucidity of statement, and exhibited an intermingling of honey and gall when attacked or defending a measure.

One great advantage Cartier possessed was in the co-operation, of that remarkably astute, shrewd and sagacious politician, Sir John A. Macdonald, who bulked large on intellectual, statesman-like scale. In a high degree he possessed the faculty of extraordinary resources. In times of sudden emergency he could resolve the most subtle questions with a swiftness that impressed every one like a flash of lightning he anticipated a political combination or scented its political portent or advantage, or prompty saw through an opening or weak point in an opponent's argument.

Often he would soar away, on some brilliant survey of possible national development or position, many of which have since been realized.

Indeed his great abilities would have enabled him to shine conspicuouly even in European diplomacy. He was past-master of tactics, a born diplomatand a nation builder Many Canadians consider him as the greatest figure in politics the country has known. He swayed the destiny of the Dominion for many years, and he guided the country through not a few troublesome mazes. He was surronded by a lot of keen, shrewd politicians, but it is generally acknowlegded that he was the most subtle of them all. He knew the game of politics through and through. In speaking of his former colleague's gifts, after his death, Sir John remarked: "He was the most far seing and practical of any politician I have ever known." Such a tribute, and from such a source is praise indeed !

The eminent qualifications for leadership of the French-Canadians are daily manifested in the acts of Sir Wilfrid Laurier, at Ottawa, who has gained the confidence and good will of his own party, two thirds of whom are Protestants. Through his prescient statesmanship, masterly ability, and personality, he has successfully carried out most of the live issues which have come before the country since his advent to power. He has created for himself a prominent niche in the Pantheon of Canadian politics. The oratorical accomplishments and politico-economic achievements of the late Honoré Mercier are matters of history. The latter was the arbiter

and dictator of Quebec politics for many years. There was a tornado fervor in his eloquence which often carried his hearers rapt to the skies. He travelled over a wide sweep of moods in his speches, and covered great ranges of thought. His regime in province showed him skillful, far-seeing administrator. There was also Chapleau whose histrionic temperament and marvellous musical voice enabled him to command a large following . He was not, however, a clear logical reasoner like the other gentlemen mentioned, but resorted to flowery metaphors and involved figures of speech which imposed upon the masses but not the cultured classes. Henri Bourassa, a popular oratorical drawing card, and the apostle of a new party, *Les Nationalistes*, is a picturesque and refined gentleman, at present making history, and I believe will be reckoned with in politics in no very remote future. He is a diligent student with a tenacions memory and takes an insatiable interest in all relating to Canada and her affairs. His encyclopaedic knowledge in such matters is a revelation. It would be within the compass of an article of this kind to write at length of these gentlemen's attributes and attainments, and pre-eminences; but I have not the space to do so to-day. I may undertake that task at some future time.

I desire to correct certain erroneous impressions which exist concerning the language of the lower classes. Among the British portion of the population in Canada and the people of the United States the belief is wide-spread that their language is a patois. It is true that they speak inelegantly, violate the rules of grammar, use old words belonging to the dialects of Normandy, Picardy and Brittany often employ words in their old relation instead of the new, but this does not constitute a patois such as we hear in many of the departments of France, where people of one district cannot understand the language of those living in an adjoining one.

The following is a specimen of patois, submitted with the view of emphasizing this fact. The Breton peasant calls out; Koi che donc d'al bête vient abimi mes lentils, which rendered in English, means: "What is this beast which comes to destroy my lentils" Anyone familiar with the French language will see the vast difference between the two cases.

A Parisian would have less difficulty in understanding a French-Canadian peasant than an educated American the peculiarities of expression of the illiterate of cities or country districts in the United States, who say, "I don't s'pose there ain't nobody seen nothing o'no old felt hat nowhere," or "I feel powerful weak," and so forth. The Frenchman from the old country may, however, be more mystified if he listen to the speech of the working classes of the cities who use English words pertaining to matters technical and con-

nected with trade, and parliamentary and court procedures. He would be puzzled to know what they mean by "J'ai une job." (I have a job), "Où est le Boss." (Where is the master?) "Je m'en vais à la shop," (I am going to the shop), and many other similar expressions. On the other hand, the Frenchman in his daily conversation, refers to "le roast beef," "le beef-steak," "le wharf," "five o'cloquer," "stopper la machine," etc. Just a few more of these combinations and whimsical contractions of both languages used by the French-Canadian: "l'engine a burste," "Je vais au store cri des groceries" "C'est ma business." The exigencies of life in a new world have also, as in the United States, caused the people to coin words which are not used in Le Dictionnaire de l'Academie Francaise. I give but a few examples: "poudr rie," "bordée de neige," etc. Whoever has originated those poetical, significant words has no reason to be ashamed of them. Words have also been coined to describe sleighing, maple sugarring, tasks in lumbering and so forth.

The habitant speaks without English admixture, but he will say "Il mouille", (it wets), when he should say "il pleut". (it rains) and he will speak of his "butin" (plunder), when he means "effets" (goods). These are simply misuses of words and were employed by his ancestors for centuries before him. They are frequently met with in older French writers.

When wishing to describe a child who wears out his clothes quickly, he will say, "C'est un vrai petit usurier," (he is a real little usurer), and he will say, "Il me tanne," instead of "Il m'impatiente," (he wearies me) "Je suis démonté," in place of "découragé." (I am discouraged). Instances of corruption of words are numerous. Many nautical terms are applied to land matters: "embarquez à cheval," (embark on a horse), he does not get in or out of his sleigh but he embarks or disembarks.

He will also say. "Ben gréé", (well rigged), for "bien fourni." (well supplied): "amarres" in lieu of "attaches"; "cordeaux," in place of "guides." Not a few of their ancestors, along the coast and gulf of the St. Lawrence were sailors or marines, which explains these peculiarities.

Very many more instances could be adduced, but these will suffice for present purposes. But isn't the English language itself undergoing many somewhat similar transitions, both among the illiterate and the literate? Many educated Englishmen are guilty of the same kind of lapses, when not on dress parade. Grammarians may frown on the doubling of negatives, indifference in agreement of number and

persons, in nouns and verbs, and the rhetoricians protest against "bully jolly fellow," "awfully beautiful", and so forth. The Parisians also go to extremes in their worship of colloquialism and slang ; their conversation bristles with a constantly varying " argot ", which the Academicians especially regret. In truth language is in a state of constant flux. The language of the lower classes and the better classes is changing everywhere rapidly.

There are many French Canadians who have a good command of the English language. Some of their political leaders, notably, Sir Wilfrid Laurier and Henri Bourassa already mentioned, speak alternately in French and English, on public occasions, and it would take a well trained ear to tell which is the mother tongue. But one does, now and then, see in the French Canadian press such Anglicisms as, "Rencontrer ses paiements, (to meet his payments) instead of "faire honneur à ses engagements," and, "Faire une application au parlement" (to apply to Parliament) in lieu of "Presenter une pétition ou une demande," etc. For many years past the "purists" or sticklers for unalloyed French have been making determined efforts to extirpate Anglicisms, stimulated by the active intervention of the Royal Society of Canada, and of recent years by " La Societe du Parler Français du Canada", under the active and intelligent guidance of MM. A. Rivard, Eugène Rouillard, the Abbés Camille Roy, S. Lortie and M. J. C. Prince. These gentlemen consider their native tongue a sacred possession which they ardently cherish and treasure and preserve. The press and critics generally have too co-operated in the same direction of improving the intellectual standard of their countrymen. The effect is already perceptible, in the greater purity of language and amendments of style of the writings of the litterate, and diction of the public speakers.

Much water has flowed past under the bridge I have been building to justify the conclusions many have reached concerning the possibility of New England becoming a part of New France in America. Let me now briefly recapitulate the figures given in the beginning of this article, regarding the numerical progress of the French Canadians, who numbered 65,000 at the close of the war with France. The latest Dominion census establishes that there were of this race in 1901 1,322, 115 in the Province of Quebec, and 649,800 scattered throughout the different provinces of the Confederation; but many well informed persons believe that this exhibit is underestimated. They contend that to-day there are nearly two millions of French Canadians in the Dominion and nearly one million in United States. In Massachusetts the decennial census of 1905 gives a French Canadian po-

pulation of 118,248 for that State,but it is affirmed, on good authority,that 150,000 would be more like the actual figures. The children of the French Canadians and their children's children, born in Massachusetts, are classified as natives: and French Canadians from Nova Scotia, New Brunswick, and Newfoundland, appear under the heads of their several respective countries. Under the impression that they will find work more easily, especially in the large cities, many of this people declare that they come from France, while others who are familiar with the English language claim that they are English Canadians.

A careful compiler and an able writer, the late M. Edmond de Nevers, who drew his material for his clever work " L'Ame Americaine", from the archives of history and public records gives the French Canadian contingent, dispersed through the Eastern States and the West, as one million. The total population of Massachusetts (Census 1905) is 3,003,680 of whom 918,044 are foreign born. Thus only 69,44 per cent are natives. In Boston itself, says Sir Charles Dilke, for every four births only one is of the American race. Archbishop Spalding states that: "The increase of the population in the United States is due almost entirely to children of the foreigner." And it is only truth to say that the original, typical Yankee is rapidly disappearing. Is it to be wondered at then, that a New England statistician has prophesied that before another quarter of a century the French Canadians in the North Eastern States would outnumber the native American population? Francis Parkman, the author of "The Conspiracy of Pontiac," "Wolfe and Montcalm," etc., made a somewhat similar statement to the writer only a short time before his sad death. With such extraordinary progress achieved under the many disadvantages enumerated in the earlier portion of this essay, the above prediction does not seem impossible or improbable.

Why we have in them already many times the total number the English conquered in Canada. And there are thousands more going there yearly from Quebec. Regarding the Irish, it is a fact that they are twice as numerous, but emigration from Ireland has virtually stopped and the race does not begin to raise the large families they did years ago. The prolific stork follows the French Canadian wherever he appears.

The social philosopher and American patriot can find abundant food for speculation in the fact that against the Yankee family of one or two children and often none, the French Canadian, with its race productiveness which has hardly been equalled anywhere else, will count his flock of a dozen and a half and often more. And the Anglo-Saxon will doubtless continue to go "West", and South,

and to the Pacific coast, to a large extent, while the French Canadian will probably maintain and increase the movement to the south-east. Soon shall we have history repeating itself. We shall see the Normans overrunning and taking possession of another England, but, this time by the worthy and beneficient arts of peace. After building up one vigorous state in Canada by their industry and energy, they will next undertake the rapid formation of another, in New England. The thoughtful observer of each race, as well as the patriot and philanthropist will await the events folowing this peaceful rivalry, with the greatest interest! It is no small distinction to be the capital of New England with all the old time honors and revolutionary glory; it will be no less a distinction for it to be the capital of New France, with all its glorious past fame and brilliant future.

PROSPER BENDER, M. D.

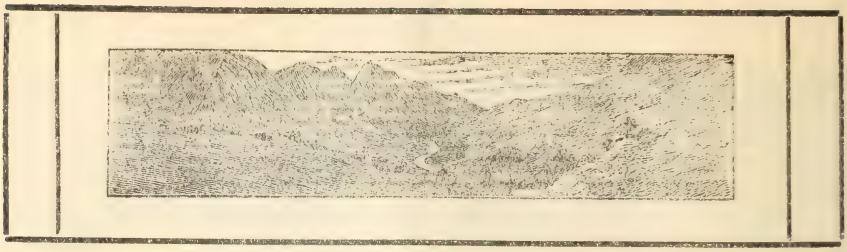

DEUX POINTS GEOGRAPHIQUES

Pointe-des-Monts et Cap-de-Chatte

Personne ne paraît encore bien fixé sur l'orthographe qu'il convient de donner à ces deux points géographiques de la province de Québec: *Pointe-des-Monts* et *Cap-de-Chatte.*

M. Faucher de Saint-Maurice a soutenu autrefois avec assez d'ardeur que l'on devait écrire *Pointe de Monts*, et que c'est Champlain lui-même qui avait voulu honorer de cette façon son fidèle ami, Pierre du Gua, sieur de Monts, l'infatigable explorateur des côtes de l'Acadie.

Un ancien publiciste, M. Raphaël Bellemare, se rangea à cette opinion et fit paraître dans le *Bulletin des Recherches Historiques* une note qui se terminait ainsi:

"Outre la vérité historique qu'il faut respecter, il y a dans ces deux noms une grandeur, une dignité, un charme qui rehaussent l'importance d'une localité; tandis que *Cap Chat* et *Pointe des Monts* sont des corruptions qui ne rappellent rien que de très vulgaire. N'est-ce pas une ironie honteuse de substituer "un chat" quelconque et des "montagnes imaginaires" à deux hommes illustres dans l'histoire de France et dans celle du Canada?"

Tout cela part sans doute d'un bon sentiment, d'un sentiment patriotique porté à sa plus haute puissance, mais ni M. Faucher de Saint-Maurice, ni M. Bellemare, n'ont jamais songé à appuyer leurs prétentions sur des preuves convaincantes. Or, en matières géographiques, le sentiment patriotique, tout respectable qu'il soit, ne compte guère. Il faut des données certaines ou tout au moins probables, lorsqu'il est impossible de s'éclairer à la lumière d'aucun document.

Que Champlain ait été l'ami de M. de Monts, nul ne le conteste. Qu'il ait entretenu la pensée d'immortaliser le nom de cet ami en le plaçant en vedette sur la carte de la Nouvelle-France, c'est encore

possible. Seulement, si vous déployez les deux cartes de Champlain celles de 1612 et de 1632, vous constatez que le nom de M. de Monts n'y figure point.

Comment expliquer cette omission — puisqu'omission il y a — alors que le nom de M. de Chaste, le prédécesseur de M. de Monts, est inscrit sur la même carte?

Après Champlain, sont venus les géographes du dix-huitième siècle. Si le nom de M. de Monts avait été donné par le fondateur de Québec à cette langue de terre qui s'avance dans le fleuve, du côté nord, et qui constitue la ligne de démarcation entre le fleuve et le golfe Saint-Laurent, il est hors de doute que ces géographes eussent respecté cette appellation historique. Ils n'avaient aucune raison de passer outre et cependant tous sont unanimes à désigner le même endroit par *Pointe-des-Monts* ou *Monts pelés.*

J'ai eu la bonne fortune de consulter personnellement la plupart des cartes déposées dans les archives de l'Université Laval et dans celles d'Ottawa et les unes et les autres portaient une inscription identique. Je cite les plus connues d'entre elles, tout en tenant compte de l'appellation particulière donnée par les différents cartographes:

Monts pelés.— Carte de Guillaume Delisle, 1703
Monts pelés.— Carte de John Senex. 1710
Monts Pelez.— Carte du P. Laure, 1733.
Pointe des Monts Pelés.— Carte de E. Bellin, 1731.
Monts Pelez.— Carte de l'intendant Duchesneau;
Monts Pelés.— Carte du P. Coronelli, cosmographe de la république de Venise, 1688
Pte. Monts pelés... Carte de Henry Popples, 1733
Cap des Monts Pelés. — Carte du capitaine Carver, 1763.
Pte des Monts pelés.— " de Thos. Jeffry, 1765.
" " " " Dr. Mitchel; traduit par Le Rouge ingénieur du Roi, 1777.
" " " " Carte de F. W. Desbarres, 1778.

Il y a bien encore les cartographes du dix-neuvième siècle dont on pourrait, à la rigueur, invoquer le témoignage. Or, ceux-ci, sans exception, ont marché sur les brisées de leurs devanciers et écrit d'une façon uniforme: *Pointe-des-Monts*.

M. Bellemare et quelques autres publicistes ont insinué, il est vrai, qu'on pourrait difficilement justifier ce nom géographique, et que "les montagnes pelées" n'existent que dans l'imagination de certaines gens.

Pour ceux qui connaissent la Côte-Nord et plus particulièrement le point géographique que l'on dénomme Pointe-des-Monts, la désignation de *Monts Pelés* paraît ressortir naturellement de l'aspect de la conformation des lieux.

Lorsqu'on envisage la Pointe-des-Monts de la mer, ce qui frappe l'observateur c'est précisément cette succession de rochers dénudés ou pelés. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si les navigateurs qui sont de fins observateurs de la nature, et à leur suite les cartographes, cherchant un sens descriptif à l'endroit qui leur tombait sous les yeux, aient trouvé de suite la note juste et aient appelé *Pointe-des-Monts-Pelés*, et par abréviation, *Pointe-des-Monts*, cette série de rochers nus descendant par gradation jusqu'au fleuve et marquant nettement la séparation de ce dernier avec le golfe.

* * *

Passons maintenant à cet autre nom géographique qui a eu le privilège de susciter des controverses qui ont l'air de vouloir s'éterniser: celui de *Cap-de-Chat*, donné à un promontoire situé sur les côtes de la Gaspésie.

Disons tout d'abord qu'il existe deux versions distinctes au sujet des origines de ce nom. Les uns veulent que le *Cap-de-Chate* ait été ainsi nommé en l'honneur du commandeur de Chaste qui fut lieutenant-général du roi de France pour les affaires d'Amérique et qui choisit lui-même Samuel de Champlain pour entreprendre la colonisation du Canada.

D'autres soutiennent que c'est la ressemblance de ce rocher avec un Raminagrobis quelconque qui lui a valu la dénomination de *Cap-Chat* ou *Cap Cha te.*

M. l'abbé P. M. Gagné, qui a vécu dans la Gaspésie, est un partisan de cette dernière version. C'est *Cap-Chat* ou *Cap Cat* qu'il faut écrire, prétend-il, et cela pour les raisons suivantes qu'il énumère dans la *Vérité* du 18 novembre dernier:

"Je concède, dit-il, que le dit Champlain a dû avoir le même "louable désir, (celui de donner le nom de Cap de Chatte)mais cela "ce n'est que du *spéculatif* qui ne peut aucunement affecter la *pratique* "d'aujourd'hui et même, je devrais dire du temps de Champlain. En "effet, le Père Ducreux, écrivant l'histoire du Canada, de son origine "à 1656, traduit le Cap en question par *P. felis* ce qui veut dire *Cap* "*de Chat* ou du *Chat*,ou si vous voulez de la *Chatte*,mais dans le com-"merce ordinaire, lorsque l'espèce d'une classe d'animaux n'est pas dé-"signée, on se sert du genre. Pourquoi le Père Ducreux, au fait des "noms donnés aux endroits par les sauvages ou par les traiteurs fran-"çais, traduit-il le mot en question comme un nom commun? C'est "pour la raison bien simple, que le dit Cap est ainsi appelé comme les "autres lieux avoisinants,d'après les accidents topographiques qui s'y "trouvent. En effet au "point géographique" en question, il se trouve "un rocher qui quoique un peu défiguré aujourd'hui (il y a quelque 25 "ans une partie de la tête est tombée) n'en représente pas moins un

"chat" bien assis et regardant vers le grand fleuve. Depuis un temps "immémorial, lorsqu'on demande l'origine du nom du Cap et de la "paroisse, on ne manque jamais de montrer le "chat" de pierre en "question".

Je comprends difficilement que M. l'Abbé Gagné insiste avec autant de force sur la *pratique* du jour, en ce qui regarde les noms géographiques de notre province. On a mutilé, on a défloré des centaines de noms sur nos cartes,et parce que c'est la *pratique* du jour, parce qu'il a convenu à quelques cartographes peu éclairés d'orthographier ces noms au gré de leur caprice, il faudra que nous nous conformions à la volonté arbitraire de ces messieurs! Cette conduite serait vraiment étrange, surtout en ce moment où des efforts sont tentés dans le monde entier pour restituer les noms primitifs donnés par les découvreurs ou les fondateurs de cité.

Pendant plus de vingt ans, les cartes du Canada ont invariablement imprimé *Cape Despair*, alors que Jacques Cartier avait baptisé lui-même cet endroit du nom de *Cap d'Espérance*. Si nous avions suivi la *pratique* du jour, il n'y aurait eu qu'à laisser faire et le *Cap Désespoir* entrait pour toujours dans le langage géographique. Nous nous sommes permis cependant de protester et à l'aide de preuves documentaires,, nous avons réussi à faire accepter par la Commission géographique du Canada le nom donné par l'illustre marin de Saint-Malo.

M. l'abbé Gagné nous oppose aujourd'hui pour *Cap Chat* le témoignage du Père Ducreux qui a inscrit sur sa carte *Promontorium Felis*. Cette autorité est discutable. On sait, en effet, qu'à cette époque, on ne se gênait guère plus, lorsqu'on écrivait en latin, de traduire le nom d'un homme que celui d'un animal, surtout lorsque le mot s'y prêtait.

Mais il y a autre chose et c'est là un fait capital: il y a l'autorité de Champlain lui-même que nous sommes justifiable de placer bien au-dessus de celle du P. Ducreux, puisque le choix du nom à donner en cette circonstance ne dépendait que de lui seul et qu'il a jugé à propos d'écrire sur ses cartes de 1612 et de 1632, *Cap-de-Chate*.

D'autre part, dans la relation de son voyage dans la Nouvelle-France, Champlain signale en ces termes le rocher qui fut l'objet de cette controverse:

"..Et côtoyant toujours la coste du sud jusque au commencement des Monts Notre-Dame, 20 lieues du dit Cap des Boutonnières, les monts en ont 25 de longueur, à la fin est le *Cap-de-Chatte* assez haut, fait en forme de pain de sucre fort écrasé."

Cette citation avait frappé M. l'abbé Laverdière qui écrivit en note: "Il n'y a aucun doute que ce cap doit son nom à la mémoi-

re du commandeur de Chastes ou de Chate. L'auteur le mentionne sous ce nom dès 1612, dans sa grande carte".

Si le fondateur de Québec eut été frappé, comme d'autres l'ont été depuis, par l'aspect d'un chat de pierre quelconque couronnant le sommet du Cap, il eut probablement signalé le fait puisqu'il prend la peine de nous dire que ce cap a la forme d'un pain de sucre; et puis je ne vois pas bien pourquoi il eut introduit la particule *de* dans la désignation de ce rocher.

On nous répond, il est vrai, que Champlain a écrit *de Chate,* alors que ce nom doit s'orthographier *de Chastes.* Cette objection est pour le moins puérile. Qui ne sait que dans les premières années du dix-septième siècle, les règles de l'ortographe n'étaient guère respectées? On supprimait alors avec d'autant moins de scrupule une ou deux lettres dans un nom, que cela n'en changeait point la prononciation. N'est-il pas arrivé à l'historien Lescarbot d'écrire le nom du fondateur de Québec, *Champlin,* alors que tous les documents signés par celui-ci portaient en toutes lettres *Champlain.*

Au reste, la carte du Père Ducreux date de 1660, alors que celle de Champlain remonte à 1612. C'est déjà dire que la priorité appartenant à cette dernière, nous avons les meilleures raisons du monde de lui octroyer nos préférences.

Après Champlain, et avant le Père Ducreux, un autre cartographe français, Jean Boisseau, dressa en 1643 une seconde carte de la Nouvelle-France, et cette carte que l'on peut voir aux archives d'Ottawa ou à l'Université Laval, porte la même appellation que celle donnée par le fondateur de Québec: *Cap-de-Chate.*

Je citerai en dernier ressort un cartographe contemporain, et non l'un des moindres,le capitaineBayfield,qui a eu assez de patriotisme et de probité pour ne pas se mettre à la remorque de ceux de ses devanciers qui avaient trouvé plus facile de se plagier les uns les autres sans tenir compte de la première prise de possession scientifique. Bayfield, nous le disons à son honneur, est demeuré fidèle à la tradition historique et il a inscrit bravement sur ses cartes, qui sont aujourd'hui entre les mains de tous les marins, *Cap-de-Chate.*

Ce qui est à déplorer, c'est que son exemple n'ait pas été plus généralement suivi par ceux qui ont eu mission de préparer par la suite les cartes de notre pays. Les unes et les autres—je parle des cartes géographiques—semble avoir été modelées, dans ces vingt ou trente dernières années sur celle de 1815 de Bouchette qui, bien qu'excellent arpenteur et cartographe, ne s'est jamais préoccupé de la priorité des noms, et n'a jamais eu d'autre souci que de tout traduire, sans omettre le fameux *Cape Cat.*

Il existe donc une restauration à faire à cet égard—non seulement pour le mot *Cap-de-Chate*—mais pour une foule d'autres points géographiques également travestis ou déformés, et nous comptons qu'elle se fera quelque jour.

D'ailleurs, la règle à ce sujet a été nettement posée par tous les grands congrès géographiques tenus en Europe et en Amérique, et plus récemment encore par celui de Berne, en Suisse. Cette règle veut que tous les noms donnés par les découvreurs ou fondateurs de villes soient conservés ou rétablis. Cette œuvre tardive de restauration a déjà reçu un commencement d'exécution en Europe. Il serait bien singulier que le Canada et la province de Québec en particulier refusassent de s'y associer.

EUGENE ROUILLARD.

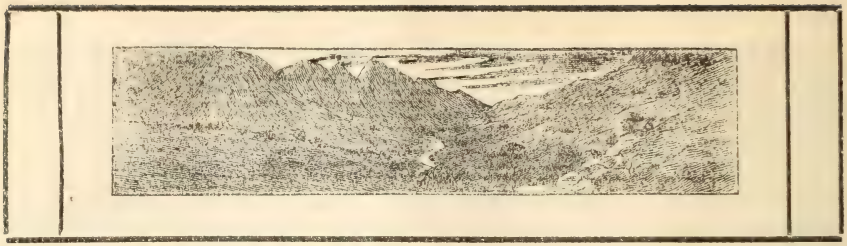

Une region de la Province de Quebec

Comtés de Montcalm, Joliette, Berthier et Maskinongé

On rencontre dans cette région qui est arpentée, dix-sept cantons renfermant 18 paroisses avec une population d'environ 20,000 âmes.

Les cantons et les paroisses se répartissent comme suit:

Cantons.	Paroisses.	Date de l'érection.	Population 1908
Kilkenny	St-Calixte	1854	713
	St-Emile	1898	458
Wexford	Ste-Marguerite	1866	727
Doncaster	Ste-Lucie	1878	921
Archambault	St-Agricole	1894	300
Lussier	St-Donat	1874	462
Chiiton	N.-D. de la Merci	1888	132
Chertsey	St-Théodore	1856	1500
Rawdon	Rawdon (St-Patrice)	1837	1403
	Ste Julienne	1848	833
Kildare	Radstook	1832	1650
	St-Ambroise	1832	1650
Cathcart	St Côme	1867	1020
	St-Alphonse	1843	970
Cartier	.....	.....	.....
Tracy	.....	.....	.....
Joliette	Ste-Emmélie	1898	458
Courcelles	.....	.....	.....
Gauthier	.....	.....	.....
Brandon	St Gabriel	1840	2802
	St-Damien	1869	1188
	St-Cléophas	1896	419
	St-Jean de Matha	1855	1816
Peterborough	St-Chs. de Mandeville	1897	908

DESCRIPTION GENERALE DU PAYS.

La topographie de cette partie de la province est assez accidentée car nous sommes dans les Laurentides. L'altitude est peu considé-

rable, lorsqu'on laisse la plaine centrale des bords du Saint-Laurent, où s'étendent les seigneuries, mais le pays se relève assez vite, on monte degrés par degrés, les plateaux devenant moins fréquents et se réduisant bientôt à de faibles bandes étroites de terrain plat, sorte de terrasses lacustres marquant les anciennes rives des cours d'eau aux âges géologiques, que l'on rencontre près des coulières et autour de quelques lacs.

Les vallées se rétrécissent davantage, encaissées entre des montagnes aux versants plus raides. Les cours d'eau, qui roulaient mollement leurs eaux dans la plaine, deviennent plus rapides et les chutes de plus en plus fréquentes. Tout le pays devient rude, sauvage au fur et à mesure qu'on remonte vers les sources, mais dans la partie supérieure du bassin l'horizon s'élargit, les montagnes s'affaissent: on trouve là une sorte d'ancien plateau parsemé de lacs et surtout de savanes: c'est le plateau supérieur des Laurentides, qui forme ici la division des eaux entre les tributaires de l'Outaouais, du Saint-Laurent et du Saint-Maurice.

Toute cette région est remarquable par sa beauté agreste et son pittoresque. Dans les cantons Archambault et Lussier, en particulier il y a des panoramas qui peuvent le disputer avec les plus renommés des Montagnes Blanches ou des Adirondacks. Lorsque ce pays-ci sera mieux connu, les touristes y viendront en foule.

Les rivières qui arrosent cette région ont une direction sensiblement Nord-Sud, et ce n'est qu'au sortir des Laurentides que leur direction générale se modifie. Cependant à plusieurs endroits, la formation géologique et surtout la position des assises causent des déviations considérables dans la marche des cours d'eau.

Au centre, on trouve la rivière Assomptîon qui vient déboucher dans le Saint-Laurent, à Charlemagne, près de l'île de Montréal. Ses deux affluents principaux sont la rivière Lac Ouareau, qui draine les cantons *Rawdon, Chertsey, Chilton, Doncaster, Archambault* et *Lussier* et la rivière Noire qui traverse les cantons Joliette, Tracy et Courcelles.

A l'Est, la rivière Mastigoche est le principal cours d'eau; elle se déverse dans le beau lac Maskinongé. Dans le haut du canton Peterborough, la rivière Mastigoche se divise en trois branches, Est, du Milieu et Ouest; sur chacune d'elles, il se fait d'importants chantiers par la St-Gabriel Lumber Company.

Ces rivières forment plusieurs chutes importantes, utilisées en grande partie par des scieries ou des moulins à farine.

Les lacs sont nombreux. Beaucoup sont remarquables par la beauté de leur site, leur étendue et l'abondance du poisson. Nombre de clubs ont affermé ces nappes d'eau. Mentionnons le lac *Maskinongé*, le lac *Kilkenny*, les *sept lacs* du petit Chersey, les lacs *Vert* et

Rouge situés près de St-Alphonse, le lac *Masson* près de Ste-Marguerite, le lac *Assomption*, source de la rivière de ce nom. le grand lac *Croche*, source de la rivière Noire, les lacs *Archambault*, *Ouareau*, *Croche*, *Provost*, etc., source de la rivière Lac Ouareau, etc, etc.

Quelques montagnes ont des sommets assez élevés; ainsi la Montagne Noire, dans le canton Archambault, a plus de 2100 pieds d'altitude. Sa voisine, la montagne des Senelles, située en face de St-Agricole, a également plus de 2000 pieds. Les Monts Césa , Cap Horn et Baril que l'on rencontre aux sources de la rivière Assomptîon, ne sont pas moins considérables.

Les roches de surface, cailloutis fluvio-glaciaires (boulders), sont fréquents sur les versants. Elles se composent en général de granit, de gneiss, de syénite. etc.

La base minéralogique est un peu variée: du côté ouest, du canton Morin au canton Archambault on trouve un énorme gisement d'anorthosite, dite (anorthosite Morin); du côté est, dans le bas des cantons Brandon et Peterborough, on trouve le prolongement d'un grand banc de granit rougeâtre. Ailleurs le gneiss prédomine. Toutes ces roches appartiennent à la formation dite Grenville, de l'étage Laurentien. Il se voit quelques bandes étroites de calcaire cristallin accompagnant les bancs de gneiss rouilleux. Le quartz est peu fréquent. Les dépôts de mica sont rares et sans valeur commerciale. Dans le canton Chertsey, on trouve un petit dépôt de tripoli qui n'est pas encore exploité. En somme il y a peu d'apparence favorable pour une exploitation minière de ce côté. Le calcaire n'est même pas travaillé pour la chaux.

LES RESSOURCES AGRICOLES

En général, l'exploitation agricole est profitable même payante dans les cantons Kildare, Brandon et Rawdon. Elle l'est beaucoup moins dans les autres, où, sans l'aide donnée par l'industrie laitière, beaucoup de fermiers auraient de la peine à subsister. Plus on remonte et moins le sol est fertile. Les cantons Kilkenney, Chertsey, Chilton, Archambault, Lussier, Cartier, Tracy, Courcelles, Gauthier sont en grande partie impropres à la culture.

Les méthodes d'exploitation agricole sont souvent rudimentaires, et avec un sol aussi peu riche, les déboires sont par trop fréquents. Dans certains rangs, sur cinq lots de pris par des colons on en trouve à peine un qui est cultivé au bout de quelques années.

La principale industrie de cette région est l'exploitation des limites ou concessions forestières et celle des terres à bois. Six sociétés possédent et exploitent des concessions. A part celles-ci, on rencontre 71 scieries particulières, qui dépendent uniquement de l'approvisionnement des lots de colons.

L'exploitation forestière fournit un débouché considérable aux produits de la ferme, cependant il faut en faire venir beaucoup du dehors, comme le lard salé, le foin, l'avoine, etc.

LES CONCESSIONS FORESTIERES,

La forêt primitive était composée principalement de pin blanc (*Pinus strobus*), pin rouge (*Pinus resinosa*) et de gris (*Pinus Banksiana*), d'épinette blanche (*Picea canadensis*), noire (*Pisea mariana*), de savane (*P. bevifolia*), de sapin (*Abies balsamea*), de pruche (*Tsuga canadensis*), de tamarac (*Larix laricina*) de cèdre (*Thuya occidentalis*), de merisier (*Betula lutea*), de frêne *Fraxinus viridis*), d'orme (*Ulmus Americana*),d'érables à sucre (*Acer saccharum*), rouge (*Acer rubrum*), blanc (*Acer saccharinum*), hêtre (*Fagus atropumicea*) et quelques autres essences moins importantes. Ceci pour le sud de la région. Au fur et à mesure qu'on remontait vers le nord, les feuillus étaient remplacés de plus en plus par les résineux; pins, épinettes, sapin, tamarac suivis encore toutefois par le merisier, l'érable et le hêtre. Aux sources des rivières Lac Ouareau, Assomption et Mastigoche, on rencontre encore aujourd'hui ces sept essences mélangées entre elles avec un peu de trembles et de bouleaux.

Les premières concessions forestières accordées dans cette région datent de 1856, justement vers l'époque où le marché européen commençait à apprécier l'excellence de nos bois. Malgré les difficultés d'accès dans ces forêts vierges, les premiers exploitants n'hésitèrent pas à envoyer leurs bûcherons aussi loin, car ils étaient demeurés jusque là dans la plaine, les bois des seigneuries suffisant aux besoins du marché.

L'exploitation forestière pénétra donc ici pour y enlever le pin blanc et un peu de pin rouge. Les autres bois étaient alors dédaignés. Les méthodes d'abatage à cette époque étaient bien rudimentaires, tout le travail de débitage, façonnage, se faisait à la hache. L'utilisation des produits forestiers était également bien mauvaise; on ne choisissait que les plus beaux arbres, et encore ne prenait-on que les tronces de toute première qualité, le moindre défaut, le moindre vice, faisant rejeter impitoyablement un billot. Combien de bois fut ainsi gaspillé? Nul ne pourrait le dire, mais il nous arrive souvent de rencontrer encore aujourd'hui des rebuts de ces coupes, dans lesquels on trouve encore le moyen d'extraire d'excellents bois. Vu le diamètre énorme des pièces, il arrivait souvent qu'un dégel subit vint arrêter le charroyage, et les billes non transportées étaient laissées à pourrir.

C'était un gaspillage énorme de la forêt, aussi il ne faut pas s'étonner si le pin a disparu avec un pareil système de coupe.

Les feux étaient aussi bien fréquents, car on négligeait même les précautions élémentaires: le bois étant si abondant, il était pour ainsi dire sans valeur.

Mais le pin blanc devint rare: il fallut remonter plus loin, aller dans les endroits plus difficiles d'accès et employer l'épinette qui commençait à être plus connue, mieux appréciée; l'exploitation se rabattit donc sur cette essence. On continua les mêmes méthodes "d'écremage" mais pour peu longtemps, heureusement. Voyant le bois disparaître et par l'exploitation et surtout par le feu, des gens avisés préconisèrent l'emploi d'un diamètre-limite et aussi de prendre plus de bois dans les houppiers, on adopta ainsi un diamètre minimum de 12 pouces au petit bout. Ceci créait encore beaucoup de déchets, environ 60% des coupes, mais c'était une amélioration considérable. Vers 1890, le diamètre minimum fut réduit à 10 pouces, encore un progrès notable. Cette limite a été continuée pour ainsi dire jusqu'à nos jours par les propriétaires de scieries, et ce n'est que depuis quelques années que l'on prend jusqu'à huit pouces au petit bout dans les houppiers.

Avec le développement rapide de l'industrie de la pâte de bois, vers 1900, l'exploitation devint pour certains concessionnaires plus intensive d'un côté et parfois plus désastreuse qu'avant. Ainsi les fabricants de pulpe firent prendre tout le bois jusqu'à 4 pouces dans les "têtes", mais beaucoup aussi, négligeant l'avenir, abattirent des arbres qui n'avaient pas les diamètres légaux. Si bien, que le gouvernement dut sévir fortement et réglementer qu'à l'avenir l'on ne pourrait plus couper que l'épinette de savane jusqu'à un diamètre de 7 pouces sur la souche.

Actuellement, la forêt vierge n'existe plus qu'aux sources mêmes des rivières. Partout ailleurs, l'exploitation, le défrichement et le feu ont modifié le type original des tenements forestiers.

Ce territoire qui renfermait plus de seize cents milles carrés de forêt en 1820, date des premiers établissements de Kildare, Brandon et Rawdon, n'en contient plus huit cents à peine, et encore il y a au moins 25% de cette étendue dévastée par le feu. Sur les huit cents autres milles carrés donnés à la colonisation on rencontre une maigre population de 15,000 âmes subsistant avec peine. Un cinquième de cette partie est encore boisé, mais de bois de pauvre qualité, de seconde, de troisième venue, un tiers est brûlé, ruiné complètement et le reste est cultivé comme l'on sait.

Dans le bas de la région, on trouve encore un peu de pins (Kilkenny "épinettes (distribution générale), sapins (idem), pruche (Kilkenny, Rawdon, Kildare et Brandon), cèdre (distribution générale) beaucoup d'érables, de bouleaux, de trembles, de merisiers, etc. En général, les résineux sont disparus d'ici, remplacés par le

tremble et les autres feuillus. Ces bois appartiennent aux particuliers. La forêt est déchiquetée, morcelée. L'exploitation n'est pas méthodique et l'on y coupe suivant les besoins de la bourse pour se faire de l'argent et surtout suivant le marché.

Dans le nord, les massifs forestiers se tiennent mieux, sont plus complets, c'est là qu'est concentrée aujourd'hui l'exploitation forestière. Près des centres de colonisation, l'exploitation est ruineuse, plus loin elle est assez bonne.

La principale société qui exploite ici, est la compagnie Charlemagne et Lac Ouareau. Elle est devenue maintenant une des filiales de la Union Bag & Paper Company, qui contrôle également la St-Gabriel Lumber Co.

La Charlemagne et Lac Ouareau opère sur les rivières Lac Ouareau et Assomption et leurs tributaires. La St-Gabriel Lumber Co. possède toutes ses concessions forestières sur la rivière Mastigoche, "charge" du Lac Maskinongé. Ces deux sociétés ont ensemble plus de 782 milles carrés, de limites.

M. William Copping, de Joliette, possède 51 milles carrés de concessions forestières situées dans le haut des cantons Cathcart Cartier et Tracy.

Dans le canton Archambault, la Compagnie Perley possède 30 milles carrés de limites Dans le canton Wexford, L. Villeneuve et Cie. ont environ 24 milles carrés, tandis que M. Ed. Fiske, de Joliette, a ses 8 milles de limites dans le 7ème rang de Chertsey. Finalement dans le canton Peterborough, l'on trouve la "Peterborough Realty Co" avec 11 milles carrés de territoire sous licence de coupe Comme nous l'avons dit, c'est la compagnie Charlemagne et Lac Ouareau qui exploite le plus en grand.

Cette société coupe chaque année environ 35 millions de pieds de bois sur les rivières Assomption et Lac Ouareau. Ces bois sont flottés jusqu'à Charlemagne où est leur scierie mécanique, genre nouveau modèle et d'installation de premier ordre, au point de vue de l'outillage, de la manutention, etc. Outre le bois fait sur ses concessions forestières, la société achète plusieurs milliers de cordes de bois des colons. Elle vend des bois de sciage, des lattes, etc., et expédie du bois de papier aux Etats-Unis. Elle dispose d'un excellent marché et peut utiliser la plupart des produits de ses forêts.

G. C. PICHÉ

INGÉNIEUR FORESTIER.

———o———

La comète Halley

Edmond Halley était un Anglais qui fit en l'an 1682 la découverte de la comète qui porte son nom. Il établit alors que la comète était une de celles qui reviennent à époques plus ou moins fixes, faire leur cour au soleil. que ses pérégrinations coïncidaient avec celles des comètes de 1607, 1531, 1456 et autres et qu'elle mettait de soixante-quatorze à soixante-quinze ans à faire sa réapparition.

Ces variations dans les mouvements, Halley croit en avoir trouvé l'explication dans l'attraction exercée par des planètes comme Jupiter et Saturne, au passage de la comète dans leur voisinage. Voilà pourquoi, avec ses calculs. Halley prédit. dans son temps, le retour de la comète en 1750. avec un mois d'avance ou de retard, toujours conformément au plus ou moins d'attraction exercée par des planètes non encore découvertes dans les environs de Saturne.

Le fait est que depuis 1682 on a découvert dans notre système astronomique deux planètes de première grandeur: Uranus et Neptune, et qu'on leur attribue une influence magnétique au moins aussi forte que celle de Jupiter et Saturne.

Quoiqu'il en puisse être, conformément à la prédiction de Halley, dnrant la nuit de Noël de 1750. un paysan de la Saxe nommé George Palitsch qui s'amusait à interroger les étoiles avec un petit télescope, aperçut la comète. Bien surpris. il ne le fut pas moins cependant lorsqu'il apprit que la comète était poursuivie par les astronomes du monde entier.

C'est à la suite de ce retour à l'époque prédite par Halley, que la postérité lui donna le nom du découvreur.

En 1835, la comète reparut, mais à un degré en dehors de l'orbite qu'on lui avait assigné en 1750. Ce fut surtout à Rome qu'on l'observa. Elle resta visible pendant cinq semaines, mais il y avait déjà bien sept semaines auparavant que tous les télescopes étaient braqués dessus.

Sa queue, à son plus grand éclat, mesurait bien vingt degrés de longueur. Elle produisait grand effet, mais non comme la célèbre comète Donati en 1858.

La comète Halley disparut dans l'été de 1836. La dernière fois qu'on réussit à la distinguer, ce fut le 17 mai 1836.

Il est peu de phénomènes astronomiques qui aient jusqu'ici autant intrigué les savants; on l'observait déjà en l'an 12 avant l'ère chrétienne. Et ce qu'elle a donné lieu à des superstitions, et à des légendes, inutile de le dire; c'est à elle que serait due une vieille coutume des églises catholiques romaines, de mettre les cloches en branle le midi pour se couformer à un édit spécial du pape Calixte en 1456, qui en sus de la salutation angélique cette année-là, commanda que l'on récitât l'invocation suivante; "Seigneur, délivrez-nous du diable, des Turcs et de la comète."

Plus que cela, combien d'historiens anglais ne blâment-ils pas la comète Halley de ce que les Anglais montrèrent bien grande faiblesse dans la résistance qu'il opposèrent à l'invasion de Guillaume-le-Conquérant en 1066. La comète flamboyait tous les soirs au firmament et les Anglais et Saxons superstitieux, lui attribuaient les succès des Normands,

On se rend donc facilement compte de l'intérêt profond que provoque le prochain retour de la comète Halley.

En 1909, un professeur mexicain, Senor Don Prospero Paramo, de Morcha,Michoagan, écrivait à la Société de Géographie de Québec, que, le premier, dès 1908, il avait annoncé la réapparition de la planète Halley en 1909. Il la plaçait même en septembre dernier entre la constellation des Gémeaux et d'Orion, à environ cinq degrés à l'Ouest de l'étoile Gamma des Gémeaux.

C'est là où présentement elle se trouve, voyageant comme une petite nébuleuse visible, surtout avec un télescope de la puissance de celui de l'observatoire de Yerkes, à Williams Bay, Wisconsin.

On l'a photographiée le 11, le 12, le 13, le 14, le 16 et le 17 septembre dernier.

La comète Halley atteindra son maximum d'éclat entre le 10 et le 18 mai 1910.

N. Levasseur.

———o———

Un Problème Maritime

L'accroissement incessant des dimensions des paquebots entraîne de tels remaniements des entrées des ports et la création de bassins si vastes et si profonds que beaucoup de ports de commerce ne peuvent suivre le mouvement, faute de ressources nécessaires. Les nations se trouvent donc obligées de faire un choix parmi leurs ports et de consacrer à peu près exclusivement à un ou deux d'entre eux les ressources dont elles disposent pour les besoins de la navigation.

C'est ce qu'a fait le gouvernement allemand quand il a borné son effort, pendant un certain nombre d'années, au développement du port de Hambourg.

Aux navires de 600 pieds de longueur qui semblaient marquer, il y a quinze ans, le maximum des dimensions admissibles, ont succédé des vapeurs de 720 pieds. Nous en sommes aujourd'hui à ceux de 900 pieds. La grande compagnie anglaise, la White Star Line, a sur chantiers deux paquebots de 45,000 tonnes et de 1,000 pieds. "l'Olympic" et le "Titanic". La Compagnie Cunard, le Norddeutscher Lloyd, la Hamburg America Line devront suivre cet exemple et voudront, peut-être, faire plus grand encore. Dans dix ou quinze ans, quels seront les ports actuels capables de recevoir ces énormes bâtiments dont le tirant d'eau atteindra au moins 36 à 38 pieds?.

La conséquence fatale de cet accroissement rapide de dimensions sera l'abandon, pour la grande navigation de tous les ports secondaires—au profit d'un ou deux ports privilégiés dans chaque mer.

Dans le classement des 28 plus grands ports du monde fait, en 1907, par un publiciste maritime, Londres conserve la tête et, pour ce qui concerne l'Europe, Hambourg, Anvers et Marseille maintiennent leur rang, le Havre passe au onzième et Dunkerque disparaît du tableau.

:o:

Le Chainon Ethnologique ou "Missing Link"

L'annexion des îles Philippines aux Etats-Unis aurait amené la découverte d'un groupe d'individus très étranges. Ces créatures portent le nom de "Aetas".

Le professeur Otis Mason, du Musée National Américain, qui a vu et étudié ces êtres d'aussi près que possible, dit que ce sont des nains à la peau noire, qui ressemblent plutôt au singe qu'à l'homme.

D'après le professeur, ce type se rapproche beaucoup au *pithécanthropos erectus* ou homme-singe à la taille droite dont on trouvait des squelettes, il y a quelque temps, dans Java. Il en reste très peu; ils sont misérables et maladifs. Les naissances chez eux décroissent, et, dans trois ou quatre générations, il n'en restera presque plus. A quarante ans, ils sont déjà vieillards.

Ils ont des figures de singe, et les traits profondément creusés, le nez large et aplati, les narines très dilatées, les cheveux crépus, la lèvre inférieure pendante et épaisse, les yeux très profonds, les bras longs comme ceux du singe, des jambes grêles et sans mollets, les pieds tournés en dedans, le thorax étroit, et le corps maigre. Les os des jambes sont déformés, vu leur habitude de s'accroupir à terre près de leurs feux. Ils sont très noirs et mesurent en moyenne de quatre pieds et neuf ou dix pouces en hauteur. Leurs maxillaires sont très proéminents, et ils déploient une merveilleuse habileté à prendre de tout petits objets avec leurs pieds, comme le singe, du reste.

L'Aeta se considère pompeusement vêtu lorsqu'il a une ceinture quelconque. Les plus intelligents parmi eux ne peuvent pas compter plus loin que cinq. Ils sont très timides, n'ont pas encore pu inventer un instrument de musique. Leur principale arme est l'arc.

Ils sont très habiles à lancer des pierres; c'est de cette manière qu'ils font la chasse aux oiseaux.

Pour faire du feu, ils frottent ensemble deux morceaux de bambou sec. Quelques-uns se liment les dents en pointes aiguës, jusqu'au moment où la bouche présente l'aspect d'une double scie; d'autres se déforment le crâne au moyen de certaines pressions.

Lorsque les vivres se font rares, ils boivent de l'eau chaude et s'enveloppent la poitrine d'une ceinture de fibres pour empêcher la faim. Ils se nourrissent la plupart du temps des fruits des tropiques et de miel sauvage.

Ce sont les femmes qui font la grosse besogne.

Après que les Espagnols eurent conquis les Philippines, les Aetas des parties sauvages des îles avaient l'habitude de descendre en bandes pour attaquer les indigènes convertis par les missionnaires.

Plus tard, ils se firent plus paisibles, apportèrent avec eux de la cire, des résines qu'ils apprirent à échanger pour du riz et du tabac. C'est un trafic qu'il font encore aujourd'hui.

Ils n'ont jamais appris à labourer la terre ni à fabriquer des poteries.

Les missionnaires espagnols ayant tenté de convertir les Aetas du nord-est de Luçon, ceux-ci leur dirent qu'un d'eux leur avait défendu de s'occuper de l'avenir mais de s'en rapporter à leurs dieux pour tous leurs besoins. On croit que leur dieu principal est la lune. Aussi quand celle-ci est pleine, font-ils avec grand tapage une fête qui dure toute la nuit.

Ils redoutent fort les mauvais esprits qu'ils considèrent comme habitant la forêt. D'aucuns assurent que lorsqu'il tonne, ils sacrifient un porc pour apaiser le dieu du tonnerre.

Les Aetas sont monogames. L'autorité du père est suprême. Sa femme et ses enfants sont ses inférieurs. Ils n'ont pas de chef, mais voyagent en bandes qui, chacune, regarde l'homme le plus courageux comme son chef.

———: o :———

Les pulperies dans la province de Quebec

L'un de nos collaborateurs a déjà traité ici avec une haute compétence de la question de l'industrie de la pulpe, et nous ne songeons pas à y revenir. Le seul point que nous tenons à mettre en évidence, c'est le chiffre croissant des pulperies dans cette province. A l'heure actuelle. nous en comptons plus de trente-sept. En voici la liste à peu près complète:

	Localité
A. Buntin	Valleyfield
Compagnie de Papier Rolland	St-Jérôme, de Terrebonne
Compagnie du Nord	Ste-Adèle. Terrebonne.
Canada Paper Co	Moulins Windsor
Dominion Paper Co	Chutes Kingsey
Cie de Papier du Sault-au-Récollet	Rivière des Prairies
John Ford—Moulin à papier	Portneuf

Dans le même village deux autres moulins à papier ont été érigés en ces dernières années-

Cie de pulpe du lac Mégantic	Rivière Chaudière
Wilson & Cie	Lachute
" "	St-Jérôme
Bishop & Cie	Portneuf
Hamelin & Ayers	Lachute
Compagnie de pulpe de Chicoutimi	Chicoutimi

Cette pulperie est l'une des plus considérables du pays. Elle fabrique 250 tonnes par jour.

Cie de pulpe des Laurentides — Grand'Mère

Cette compagnie qui est composée de capitalistes américains a dépensé plus de $2,500,000 pour la construction de ses usines sur la rivière Saint-Maurice.

Cie E. B. Eddy — Hull

Cie de pulpe de Saint-Raymond — Saint-Raymond

Cie de pulpe de Jacques-Cartier — Pont-Rouge

Pulperie de Shipton — Rivière Nicolet

Cie de pulpe belgo-canadienne — Rivière St-Maurice

Cie de pulpe de Jonquière — Jonquières, (Chicoutimi)

Cie de pulpe du Canada. — Fraserville.

Compagnie de pulpe de Dalmas — Péribonka

Cette pulperie est située sur la rivière Petite Péribonka dans le comté du Lac-St-Jean.

Cie de pulpe de Ouiatchouan — Ouiatchouan

Cette compagnie utilise comme force motrice la puissante cascade formée par la rivière Ouiachouan, dans le comté du Lac-Saint-Jean.

La cie de pulpe de Montmagny — Montmagny

Cette pulperie est la propriété de la maison Price & frères.

L. O. Pepin — St-Basile, Portneuf.

Fabrique de papier de Riordon — Hawkesbury

J. R. Booth — Ottawa

Cie de pulpe de la Rivière du Loup — Fraserville

Cie de pulpe de Brompton — Chutes Brompton et Angus Est

La cie Jas. McLaren, Limitée — Rivière du Lièvre

La cie Cascapedia Manufacturing and Trading — New-Richmond

La cie North Shore Power Navigation — Sept-Iles

La pulperie des Sept-Iles sur la côte nord du Saint-Laurent, à trois cents milles de Québec, a coûté près de deux millions de piastres. Les MM. W. et T. Clarke, de New-York et de Toronto qui en ont fait les frais, sont les détenteurs de 762 milles carrés de concessions forestières dans le comté de Saguenay

La cie de pulpe du Petit Saguenay — Petit Saguenay

Cette pulperie est la propriété de la maison Price & frères.

La cie de pulpe des Trois-Pistoles — Trois-Pistoles

Cette pulperie est bâtie sur les bords de la rivière des Trois-Pistoles, dans le comté de Témiscouata.

La cie industrielle du St-Maurice — La Tuque

——:o:——

MM. Bignell et Bureau

Dans la biographie de Joseph Bureau, explorateur canadien, publiée dans un bulletin précédent nous racontions un épisode dramatique d'une des explorations auquelles il a été attaché, et au cours de laquelle les explorateurs faillirent mourir de faim. L'expédition était sous la conduite de feu Monsieur John Bignell, arpenteur, homme des plus estimables. Mais ce fut Bureau qui finit par découvrir une "cache" de viande de caribou; ce qui sauva l'expédition.

Monsieur Bignell avait déjà fait une exploration du pays du Saint-Maurice en 1847, mais dans une direction différente de celle de 1871.

Cette année-là, à la date du 16 août le vaillant arpenteur recevait instruction de Monsieur E. E. Taché, sous-commissaire des terres de la Courronne, de compléter l'exploration du Saint-Maurice et de l Ottawa-Supérieur jusqu'à leurs sources respectives. M. Bignell devait se rendre jusqu'à la hauteur des terres au Nord c'est-à-dire à la ligne de partage des eaux de ces rivières et de celles qui s'en vont se jeter dans la baie d'Hudson.

Il fit l'exploration de la branche nord-ouest de la rivière Gatineau, à l'est de la ligne Wagner, jusqu'à la Grande Fourche.

Il se rendit d'abord à la borne millaire No 190, avec ses provisions et ses canots, sur la rive sud-est du lac Asasasanan, dont il détermina la latitude et la longitude. De ce point il continua à faire le chaînage du St-Maurice en allant au Nord, et vers la source eut à traverser plusieurs lacs considérables.

M. Bignell, une fois arrivé au lac Abyonan considéré par les chasseurs comme la tête du St-Maurice, avait instruction de s'enquérir du facteur de la Cie de la baie de Hudson dans l'endroit ou de quelqu'intelligent sauvage Tête-de-Boule, des principaux lacs et cours d'eau se trouvant sur la ligne la plus directe jusqu'à la hauteurs des terres de la province de Québec, et de faire des explorations.

Monsieur Pierre Morin, autrefois directeur du cadastre à Québec, étant allé en mission à Paris en 1848, avait en sa possession un plan de la rivière Chamouchouan copié de l'original à Paris même, ce plan fut remis à M. Bignell. Cette rivière qui se jette dans le lac Saint-Jean, paraissait prendre sa source dans un lac situé au nord du Lac Abyonan.

Le cours de cette rivière est émaillé de grands lacs sur un parcours de 70 à 80 milles droit au nord du lac Nicoubau, dans la latitude d'environ 49o 25 nord, d'où s'échappe la rivière Nicoubau jusqu'à sa décharge dans le lac Chamouchouan.

M. Bignell eut à vérifier toutes ces données, reprit ses chaînages du Saint-Maurice, jusqu'à sa source, et établit la ligne de division des eaux du fleuve d'avec celles de la Chamouchouan, ainsi que la distance en milles à partir du point où il se trouve coupé par la ligne nord-est de la seigneurie de Batiscan. Il planta un poteau de cèdre équarri et y inscrivit son nom et l'année.

Il explora le portage à travers la hauteur des terres jusqu'à la tête de la Chamouchouan appelée sur la carte française "Lac Normandin". Il descendit le principal cours de la Chamouchouan, désigné sur le plan sous le nom d'Askatiche, tout en faisant de multiples explorations, chemin faisant, il traversa la hauteur des terres jusqu'au premier cours d'eau qu'il put rencontrer se déversant dans la baie d'Hudson, et planta sur plusieurs points des poteaux indicateurs de ses explorations, des distances et de ses observations astronomiques.

Ce fut à l'occasion de cette expédition qu'il fut chargé d'amener Joseph Bureau, qui avait surtout pour mission d'examiner le pays, de l'explorer au point de vue du pin et d'en faire un rapport manuscrit au ministère.

L'hiver fut dur, et, comme nous le disions plus haut, les explorateurs faillirent y laisser leur peau.

N. L.

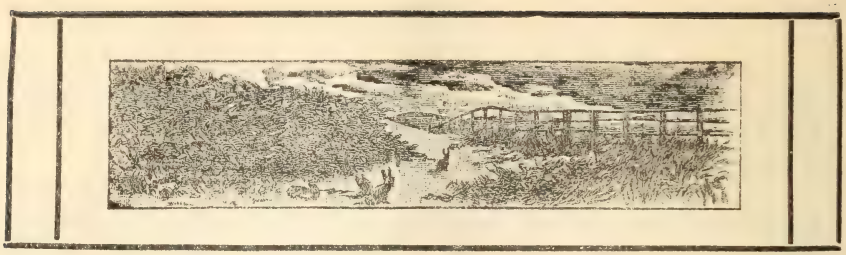

La Rivière Saint-Jean

La rivière Saint-Jean est le principal cours d'eau de la province du Nouveau-Brunswick, dans la Puissance du Canada.

Elle prend ses sources dans la province de Québec et dans l'état du Maine, à une altitude maximum de 2,159 pieds au-dessus du niveau de la mer. Sa longueur est de 450 milles.

Ce grand cours d'eau pénètre dans le Nouveau-Brunswick, au confluent de la rivière Saint-François, un peu en bas des frontières de Québec, sillonne près de 300 milles de la province du Nouveau-Brunswick, traversant les comtés de Madawaska, de Victoria, de Carleton, de York. de Sunburry, de King et de Queen et vient se décharger dans la baie de Fundy, à Saint-Jean, qui est le plus grand port de mer de cette province.

La rivière Saint-Jean reçoit bon nombre de tributaires dont quelques-uns d'une étendue considérable, comme les rivières Saint-François, Madawaska, Green, Grande, au Saumon, Aroostook Tobique, Presqu'île, Sel, Madarvick, Oromocto, Janseg, Washademoak, Belleisle et Kenebecasis. Notons cependant que sauf les cinq derniers cours d'eau qui sont légèrement sujets à la marée, sur un certain parcours, tous les autres sont des cours d'eau douce.

On porte à 26,000 milles carrés le bassin total arrosé par la rivière Saint-Jean de son embouchure à sa source, ce qui est presque égal à tout le Nouveau-Brunswick; mais comme partie de ce bassin est en dehors de la Province, elle n'en égoutte qu'un peu plus de la moitié.

La rivière Saint-Jean est considérée navigable pour les vaisseaux tirant 15 pieds sur une étendue de 50 milles en amont de son embouchure. Elle a environ 8 pieds d'eau à mer basse, à Frédéricton, à 84 mllles de la mer et à 6 milles en aval de la tête de marée à Springhill. Cette rivière nous offre trois phénomènes naturels à observer: les abaissements de la marée, les Grandes Chutes et les crues annuelles.

Quoique en été, le courant d'eau douce entre Woodstock et Frédéricton, à certains endroits, soit large de 400 à 1,000 pieds, et qu'il s'élargisse à ce dernier point, après avoir atteint le niveau de la marée, à un demi-mille, cependant, la véritable embouchure de la rivière, gorge rocheuse de 400 verges de long, immédiatement à la tête du port de Saint-Jean, ne mesure qu'autant de pieds en largeur à mer haute. Ici à l'eau basse, le niveau de la rivière est de 11 à 15 pieds au-dessus de la mer et comme les mers ordinaires montent de 23 à 27 pieds, le niveau de la mer à l'eau haute se trouve de 8 à 13 pieds au dessus des eaux de la rivière. Ainsi il se produit deux chutes à chaque marée, savoir: une en dehors et une en dedans.

Aux Grandes-Chutes, 223 milles en amont de la mer, tout le volume de la rivière plonge par dessus un rocher de calcaire perpendiculaire, haut de 60 pieds, dans un ravin profond, large de 250 pieds semblable à la passe étroite de Saint-Jean. Flanqué sur presqu'un mille par des falaises rugueuses élevées, le courant s'échappe du pied des chutes avec une force excessive, creusant des trous ronds dans le fond rocheux du chenal, en descendant une autre chute que l'on estime n'être que légèrement moins haute que la première. Dans le port de Saint-Jean, on considère que les grandes mers ordinaires montent de 25½ pieds. Aux quais des vapeurs qui circulent sur la rivière, un mille en amont des chutes, lorsque la variation estivale n'est que de 3 pieds, le niveau de la crue la plus élevée, dit-on, est de 17 pieds au-dessus de l'eau basse extrême. A Oromocto, 73 milles en amont de la mer, où la variation de la marée est de 10 à 12 pouces, la crue de 1887 a atteint un pont 20 pieds au-dessus de l'eau basse. A Andover, à 200 milles de la mer, les crues atteignent une élévation de plus de 27 pieds au-dessus du niveau estival. En contraste, les rivières Tobique et Saint-François se gonflent de 9 et 6 pieds respectivement. Après la première augmentation due à la fonte des neiges dans les bassins collecteurs de la Kenebecasis, de la baie de Belleisle et de Washademoak, une nouvelle crue survient, causée par l'eau refoulée de la rivière, qui est alimentée par des sources situées plus au nord et qui dégèlent conséquemment plus tard.

Le port de Saint-Jean est ouvert toute l'année, mais la rivière est couverte de glace de novembre à avril, durée moyenne de 144 jours.

L'eau généralement commence à s'élever en avril, atteignant son niveau de crue au commencement de mai, et conservant un niveau élevé pendant deux ou trois semaines. La débâcle se fait avant l'arrivée de l'eau la plus haute. Vers le milieu ou la fin de juillet

l'eau est revenue à son niveau estival, qu'elle conserve environ de 60 à 70 jours, avec quelques variations suivant l'abondance des pluies.

En outre d'une petite quantité de charbon, d'une quantité considérable de bois de corde, et des produits alimentaires ordinaires fournis par les habitants d'une grande vallée fertile, le commerce de la rivière comprend une abondance de bois d'une grande valeur, dont la quantité varie chaque année, mais qui est généralement d'au moins 135 millions de pieds en superficie, annuellement. La grande partie des billes vient par les tributaires et le haut de la rivière et est flottée jusqu'à Frédéricton, où une certaine partie est manufacturée et expédiée sur la côte ou aux Etats-Unis. Le reste ou la plus grande partie est remorquée en radeaux, de la capitale provinciale à Saint-Jean, ce qui emploie une flotte spéciale.

Pour accommoder les vapeurs et autres vaisseaux qui fréquentent la rivière Saint-Jean et ses tributaires, le gouvernement du Nouveau-Brunswick, conjointement avec le gouvernement fédéral, a fait ériger un certain nombre de quais.

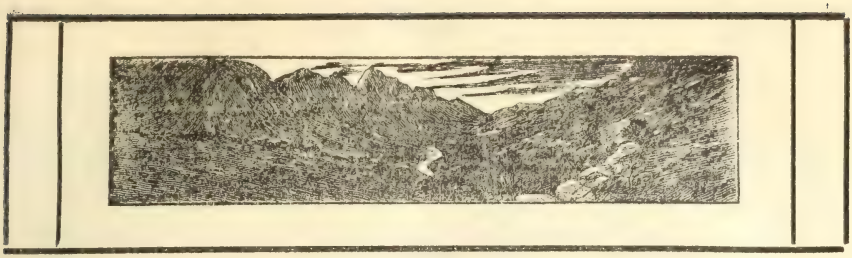

Chronique Géographique

LES DEUX POLES

Bien que le pôle sud n'ait pas encore été complètement atteint, car l'explorateur Shakleton n'a pas dépassé le 88e degré de latitude dans sa récente expédition de 1909, il est permis de dire que les calottes polaires sont connues dans leur ensemble.

D'abord, ce qui ressort du voyage de Peary au pôle arctique, c'est qu'au delà du 80e degré de latitude, il n'y a ni terre, ni montagne, pas même le volcan imaginé par Jules Verne ! Partout c'est la glace couvrant une mer où les sondages de Peary et de Nansen ont trouvé des fonds de 9,000 à 12,000 pieds.

Au sud, le continent antarctique, vaste comme l'Amérique du Sud, est caractérisé par un plateau montagneux, élevé au centre de 10,600 pieds, couvert d'immenses glaciers et entouré d'une falaise de glace haute de 50 à 60 mètres, d'où se détachent des icebergs de plusieurs kilomètres de longueur.

On admet un peu partout que la reconnaissance des glaces polaires offre fort peu d'intérêt au point de vue politique et commercial. Elle en offre davantage pour l'étude des courants et des vents, des phénomènes calorifiques et magnétiques, des sciences naturelles, en un mot pour la physique générale du globe.

CONFERENCE SUR LE POLE NORD

Samedi, le 8 janvier, à l'Hôtel-de-Ville de Québec, le capitaine Bernier, commandant, de *l'Artic*, donnait, sous les auspices de la Société de Géographie de Québec, une conférence sur les régions arctiques et le Pôle Nord, avec projections lumineuses.

Il y avait foule.

Comme le vaillant capitaine avait à peine une heure et demie pour sa conférence, il dut notablement abréger celle-ci.

L'Hon. juge Routhier présenta le conférencier à l'auditoire.

L'Hon. juge a eu les paroles les plus flatteuses pour le capitaine Bernier, retour frais et dispos d'un troisième voyage d'exploration aux pays polaires. Il fit aussi, en passant, allusion au Dr. Cook qu'il croit être injustement traité.

Le capitaine Bernier commença par remercier la Société de Géographie et l'auditoire. Puis il fit défiler aux yeux de l'auditoire toute une série de projections lumineuses, en accompagnant chacune de renseignements de vif intérêt.

Le fait est que l'auditoire a fait avec lui le voyage aux régions arctiques. Il a pu voir, avec leurs écriteaux respectifs, tous les points dont le Capt. Bernier a pris possession, surtout durant les deux derniers voyages.

Le troisième voyage du Capt. Bernier a été le plus intéressant et le plus fructueux des trois. Il a pu avoir une idée du passage du Nord-Ouest; et l'endroit où ses explorateurs se rendirent n'était qu'à cinquante milles du détroit de Behring.

Somme toute, grand succès pour le conférencier.

Depuis cette conférence, la chambre de commerce de Québec s'est préoccupée de la question des terres arctiques et a présenté une adresse au capitaine Bernier, en reconnaissance de ses services.

CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'UDSON

Il en est plus question que jamais. Les explorations préliminaires sont faites et l'on est arrivé à la conclusion que le port du havre Nelson devait être choisi pour terminus du futur chemin de fer. On avait parlé autrefois d'installer ce terminus à Churchill, mais il a été reconnu que le port Nelson offrait plus d'avantages.

De Nelson à Liverpool, en Angleterre, la distance est de 3,200 milles. C'est à peu près la même distance qu'entre Montréal et la grande ville maritime anglaise.

On estime que par la nouvelle route les cultivateurs de l'Ouest canadien pourront effectuer une économie de cinq sous par boisseau sur le transport de leur grain.

Un membre du cabinet canadien a déclaré à la Chambre des Communes, durant la présente session, que le coût probable du nouveau chemin de fer de la baie d'Hudson serait d'environ $16,-500,000.

LES CANAUX CANADIENS

Le trafic par les canaux du Canada durant l'année 1909, s'est élevé à $33,000,000. Il y a dix ans, ce trafic n'avait pas dépassé $5,-000,000.

LE DETROIT D'HUDSON

Ce détroit qui fait communiquer les eaux de l'Atlantique avec la baie d'Hudson a 500 milles de longueur. M. Robert Bell, directeur de la Commission géologique du Canada, qui a exploré tout le détroit en 1863, fait remarquer dans son rapport que les banquises que l'on y rencontre sont relativement petites et pour la plupart couronnées par des surfaces planes. L'apparence première de quelques-unes se modifie ; leur centre de gravité change et elles chavirent quelquefois à plusieurs reprises. Les petits bancs de glace sont en plus grand nombre du côté nord du détroit.

Quant à la quantité de glaces qui a été remarquée dans le détroit, d'après l'expérience des marins qui ont fréquenté ces eaux, il semblerait que les bonnes et les mauvaises années se succèdent en minima et maxima à sept ou huit ans d'intervalle, ou en cycles de quatorze ou quinze ans, et ces cycles mêmes varient avec une certaine régularité.

Comme la plupart des bancs de glace du détroit d'Hudson, lorsqu'ils ne sont pas couverts de neige récente, sont souillés de poussière et de terre, il est probable qu'ils se forment près du rivage et qu'il y restent pendant un été au moins, alors que la terre n'a plus de neige et que la surface n'est pas gelée.

UNE EXPEDITION EN MONGOLIE

Le commandant Lacoste vient de rentrer à Paris d'une longue et périlleuse mission en Mongolie. L'intrépide explorateur avait été chargé, il y a un an, par le ministère de l instruction publique d'explorer la Mongolie du nord-ouest et de rechercher les documents archéologiques laissés dans la région par les Turcs et les Mongols.

Le commandant, qu'accompagnaient le docteur de Chazaud, médecin de la marine, et M. Zabicha, a réussi au prix de mille difficultés, à pénétrer à Ourga, capitale religieuse des Mongols, et à voir le *Ghegen* ou "dieu vivant" qui, dans la hiérarchie bouddhiste, vient immédiatemant après le Dalaï-Lama de Lhassa. Il a pu également y prendre des empreintes de plusieurs inscriptions paléo-turques d'un grand intérêt.

La mission rapporte, en outre, de très nombreuses et intéressantes vues photographiques, des renseignements nouveaux sur l'organisation politique des Mongols et aussi des collections scientifiques concernant la faune et la flore des régions traversées.

LE NOM DE "QU'APPELLE"

On nous a demandé l'origine du nom de *Qu'appelle,* donné à une rivière et à des lacs dans l'Ouest canadien.

Voici l'explication que nous en fournit un missionnaire du Nord-Ouest.

"Qu'Appelle équivaut à "qui appelle". C'est la traduction du mot cris *Katepuet* "qui appelle".

La rivière Qu'Appelle compte quatre élargissements qui prennent le nom de lacs, "les lacs Qu'Appelle." Souvent les grands froids en congelant les eaux de la rivière, en interceptent le cours en amont des lacs. Alors l'air s'introduit sous la glace. Lorsque le temps est doux et diminue la force de résistance de la glace ou encore qu'il se produit une lourde chute de neige cette glace se brise en s'affaissant, puis l'air emprisonné sort avec violence et fait entendre un bruit que les collines de Qu'Appelle répercutent et que les nouveaux arrivés ont souvent pris pour la voix d'un homme égaré qui appelle quelqu'un à son secours.

On croit trouver dans ce phénomène l'origine du mot *Katepuet* par lequel les vieux sauvages désignent ces lacs.

NOUVEAUX LIVRES

Signalons parmi les nouveaux livres qui viennent de paraître: *The True history of the Conquest of New Spain*, de Bernard Diaz del Castillo. Ce superbe volume qui se rattache à l'un des épisodes les plus intéressants de l'histoire du monde américain a été édité à Mexico par Jenaro Garcia aux frais de la société Hackluyt de Londres.

La bibliothèque du Congrès de Washington publie de son côté un travail des plus importants et des plus utiles pour ceux qui s'intéressent à la cartographie: c'est une liste complète et annotée des Atlas et cartes géographiques publiées depuis l'année 1500 jusqu'à nos jours. Ce travail fait la matière de deux volumes considérables.

FERMES MODELES

Le gouvernement américain, depuis mars 1887, donne, chaque année, $15.000 de subvention à une ferme-modèle dans chaque état de l'Union, y compris l'Alaska, Hawaï et Porto-Rico.

En 1904, aux Etats-Unis, on comptait soixante de ces fermes dont cinquante-cinq subventionnées comme susdit.

Jusqu'à cette année-là, les fermes modèles avaient reçu $1,508,-820.25, dont $719, 999,67 du gouvernement. La balance $788,820,58

provenait des subventions d'Etat, de la vente des produits de ferme, des honoraires des analyses, et elles employaient alors 795 personnes.

Nous complétons ces données avec le petit tableau suivant:

Pays	Milles carrés	Nombres de fermes
Allemagne	208,830	80
France	203,687	71
Autriche-Hongrie	261,030	61
Etats-Unis	3,002,340	60
Suède	172,876	26
Italie	110,659	22
Belgique	11,373	15
Japon	174,000	15
Norvège	124,000	12
Canada	3,703,986	7
Province de Québec et [Ungava]	752,530	0

LES TRESORS DU FOND DE LA MER

On parle de nouveau d'appareils destinés à aller recueillir au fond de la mer les trésors enfouis à la suite des naufrages, et des sociétés se fondent un peu partout pour cette recherche qui, jusqu'à présent, a coûté beaucoup sans rapporter grand chose.

Quels sont donc les plus importants et les plus recherchés de ces trésors? M. Arren nous en établit une liste engageante dans le *Tour du monde.*

Ce sont d'abord les galions de Vigo, célèbres depuis bien longtemps et de bien des manières. Le trésor accumulé dans la baie légendaire est inestimable, car il faudrait y faire rentrer des pierres précieuses et dont nous ne pouvons actuellement évaluer la valeur. On estime néanmoins que 700 millions environ restent à remonter au jour qui dorment sous les flots depuis l'année 1702.

Entre Cuba et Porto-Rico, le lit de la mer, disent les traditions, est parsemé de navires chargés d'or, d'argent et de gemmes. Il y a là notamment toute une flotte espagnole chargée d'argenterie, depuis le XVIIIe siècle. Au sud-est de l'île des Pins, un navire coula en 1679, qui renferme encore les millions de ses riches passagers.

A l'embouchure du Zuiderzée, en 1709, fut coulée une frégate française, la *Lutine*, qui portait plus de 3330 lingots d'or et trois millions d'argent monnayé. Les pièces et presque tous les lingots attendent encore qu'on les vienne chercher.

D'autres trésors sont semés çà et là par le monde qui attirèrent de tout temps et attirent encore la curiosité et la cupidité des décou-

vreurs. Ceux-là sont terrestres; ce sont les millions de la *Mary Dier*, à la si romanesque histoire, le trésor des Incas, celui des pirates de Maurice, etc.

LA DOMESTICATION DU ZEBRE

On fait des tentatives pour domestiquer le zèbre ; et celles-ci paraissent devoir réussir. Déjà, les Allemands, dans leur colonie de l'Est Africain, ont adopté le zèbre comme monture ordinaire, et voici que le gouvernement du Congo belge prend à son tour des mesures pour sauvegarder la conservation du zèbre, qui plus tard, sans doute, rendra à la colonisation de réels services.

On sait que le zèbre a pour patrie l'Afrique tropicale, il vit en Abyssinie et au Congo, au Cap. Il abonde dans les contrées voisines du Tanganyika, du Moers, du Benguolo, et au nord de l'Equateur.

Le zèbre ressemble au cheval aussi bien qu'à l'âne et tient à peu près autant de l'un que de l'autre Si ce n'était sa tête courte et grasse, le zèbre serait, en raison de sa robe bigarrée, un des animaux les plus séduisants, les plus élégants de formes et les plus agréables à la vue qui puissent se rencontrer. Malheusement, il est extrêmement farouche, méfiant et sauvage à l'excès et difficile à approcher. On considère qu'une fois domestiqué, il pourra devenir un agent de transports incomparable, plus souple, plus dégagé, plus rapide que l'éléphant et le chameau.

LE LAC ALBANEL

La commission de Géographie du Canada dont le siège est dans la capitale fédérale a décidé de restituer le nom *d'Albanel* à une grande nappe d'eau parallèle au grand lac Mistassini, dans le nord de la province et que les cartes, depuis quelques années, désignaient sous le nom de *Petit lac Mistassini*.

On sait que le R. P. Albanel, missionnaire Jésuite, fut le premier à reconnaître (vers 1672) le grand lac des Mistassins, et qu'il en fit une description qui a été reconnue exacte en tous points.

Un autre missionnaire, le Père Laure, dans sa relation de 1720, fait mention du lac du Père Albanel, situé dans le voisinage immédiat du lac Mistassini.

Ces faits avaient échappé à l'attention des cartographes contemporains, mais maintenant que la restitution est faite, toute critique serait oiseuse.

COMMERCE DE BOIS EN NORVEGE

La superficie totale de la Norvège est évaluée à 322,770 kilomètres carrés, dont 21% ou 68, 978 kilomètres carrés sont en forêts.

De ce total, 56. 922 kilomètres carrés sont réellement des forêts productives, dont 8,530 kilomètres carrés appartiennent à l'Etat. Les véritables arbres forestiers de la Norvège sont le pin et le sapin.

Les matériaux qui entrent dans le commerce du bois en Norvège sont les bois ronds, bois pour mines, goussets, rondins pour pâtes de bois, grands et petits espars, poteaux télégraphiques, bois carré, poutrelles, bois scié, bois rabotés, caisses démontées, douvelles, traverses, lattes, etc.

La valeur totale du bois norvégien exporté en 1908 a été de 34,749,000 couronnes. (1).

CONGRES DE GEOGRAPHIE

On organise en ce moment un grand congrès des sociétés de Géographie à Toulouse en France. Un autre congrès se tiendra en 1911 à Roubaix.

LES CONCESSIONS DES TERRES AUX ETATS-UNIS

Une revue américaine, le *Outlook*, critique assez sévèrement la façon dont on dispose des terres publiques aux Etat-Unis. Dans le passé, des millions d'acres de terres ont été concédés pour une bouchée de pain et il ne paraît pas qu'on ait changé de méthode.

Dans le principe, les Etats-Unis disposaient de plus d'un billion d'acres de terre: il ne leur en reste plus, suivant une récente statistique, que 754,895,296 acres, et encore faut-il défalquer de ce chiffre 368,000,000 d'acres qui se trouvent dans l'Alaska. Le *Outlook* trouve que c'est peu et croit qu'il serait raisonnable pour le gouvernement américain de se montrer un peu moins prodigue de son principal bien.

LA DERNIERE EXPEDITION AU POLE SUD

Le docteur Jean M. Charcot, adresse aux grands journaux un récit sommaire de sa dernière expédition au pôle sud.

On constate par ce récit que l'explorateur a eu souvent à lutter contre des conditions très défavorables. La lutte avec les glaces a commencé à partir de l'île Adélaïde, et le bateau le *Pourquoi pas* qui portait l'explorateur et ses compagnons a été rudement malmené dans sa campagne de navigation.

La première campagne d'été s'est faite le long de la terre de Graham. On a retrouvé une baie signalée par le phoquier américain M. Pendleton et découvert un fiord profond au nord de l'île Adélaïde

(1):—La couronne vaut environ 1 fr. 40,

Cette dernière île a 70 milles de longueur et sa configuration est bizarre et intéressante. Au sud de l'île, l'expédition a découvert une très vaste baie, mais qui malheureusement n'offrait aucun mouillage, de telle sorte que le bateau s'est trouvé, à un moment donné, dans une situation des plus critiques. Il a fallu se défendre jour et nuit contre les glaces. Un iceberg chavirant près d'eux a même failli l'écraser.

Les explorateurs ont fini par approcher la terre Alexandra et ont pu faire l'hydrographie de plus de 120 milles de côtes entièrement nouvelles au sud de l'île Adélaïde , faisant suite à la terre Loubet. Cette région est infestée d'écueils à fleur d'eau, de glaces épaisses et d'icebergs dont les côtés sont uniquement constitués par des récifs ou de hautes falaises de glace à pic.

Comme il était impossible d'hiverner dans cette latitude, le *Pourquoi pas* gagna l'île de Peterman Land. L'hiver y fut particulièrement pénible. La température était assez douce mais il fallut subir un énorme et continuel coup de vent du nord-ouest de plus de neuf mois, accompagné de neige. Des glaces perpétuellement en mouvement ont fréquemment attaqué le bateau,dont le gouvernail a été arraché.

En été le *Pourquoi pas* réussit à gagner l'île de Déception où les explorateurs firent des observations et réussirent à se ravitailler, puis l'on atteignit Bridgmann et Admiralty Bay où l'on put faire un travail intéressant.

Les explorateurs se dirigèrent à nouveau vers le sud à l'ouest de la terre de Graham, touchèrent la terre Alexandre, retrouvèrent l'île Pierre qui n'avait pas été vue auparavant et puis gagnèrent le point où Cook avait atteint sa plus haute lattitude.

Les glaces ne permirent pas au bateau de dépasser ce point.

Nous sommes parvenus, écrit le Dr Jean Charcot, après divers incidents de navigation, jusqu'au 125me. degré de longitude ouest. Malheureusement le quantité vraiment phénoménale et inattendue d'icebergs nous avait obligé à user pour manœuvres continuelles une grande quantité de charbon, et notre provision était épuisée. D'autre part, l'état de santé de quelques-uns laissait à désirer.

Il a donc fallu se résoudre à terminer notre campagne après quatorze mois de travail dans l'antarctique. Une série de gros coups de vent nous a amené rapidemment au Cap Pillar. La fatigue générale et la nécessité de faire de l'eau douce pour la chaudière m'ont décidé de rester pendant deux jours dans la baie Fortescue à Port Gallartet. Le 11 février nous arrivâmes à Punta Arenas, où nous étions admirablement reçus."

LA TOMBE DE FERDINAND CORTES

Une découverte vient d'être faite à Mexico, qui passionne toute l'Espagne. Il ne s'agit rien moins que de la sépulture de Ferdinand Cortès.

Des opinions contradictoires avaient cours au sujet de la tombe du célèbre conquistador. On disait que les restes de Ferdinand Cortès, mort en 1547, à Mexico, avaient connu diverses sépultures, d'église en couvent, avant d'arriver en 1794, à l'église de Jésus, à Mexico, où un mausolée pyramidal lui fut élevé.

Mais en 1823, au moment de la révolution du Mexique, le cercueil disparut. On le disait parti pour l'Italie d'où, en 1832, il aurait été transporté à Séville.

D'autres affirmaient, sans pouvoir le prouver, que les cendres de l'illustre mort n'avaient jamais quitté Mexico.

Ces derniers étaient dans le vrai, puisque les restes viennent d'être retrouvés, précisément dans cette église de Jésus de Mexico, renfermés dans un double cercueil en bois et en plomb à poignée d'argent et enveloppés de draps de Cambrai et de dentelles; parmi ces restes figure le crâne remarquablement petit.

———

A PROPOS DE REBOISEMENT

Nous avons au Canada, surtout dans la Baie des Chaleurs et le Nouveau-Brunswick un arbre tout spécial créé par Dieu pour le reboisement des forêts et des champs, aussi bien que pour l'embellissement des parcs etc; cet arbre, appelé à tort "osier", qui a une ressemblance, à s'y tromper, avec le saule, croit et se développe avec une rapidité extraordinaire. Il n'y a qu'à couper un bâton, une branche, enfoncer la plus grosse extrémité dans le sol et voilà que dans trois ans on se trouve en présence d'un arbre de 12 à 18 pds. de longueur et d'une grosseur de 4 à 6 pcs. de diamètre.— Le saule a pour particularité générale de ne croître, ou de se développer, que dans les terrains humides; mais l'osier , puisqu'il faut ainsi l'appeler, croît et se développe dans les terrains secs, comme dans les sols humides et naturellement avec plus d'extension dans ces derniers endroits. Qui empêcherait, par exemple, le gouvernement d'approvisionner chaque cercle agricole d'une certaine quantité de ces tiges pour les faire distribuer à ceux qui en feraient la demande.

Ces arbres sont des embellissements extraordinaires, le bois est très bon pour la pulpe, pour la menuiserie et pour le chauffage etc.

MM. les directeurs du Séminaire de Rimouski en avaient transplanté autrefois, autour de l'édifice, (celui qui a été incendié,) et malgré la coupe qui a été pratiquée là-bas, on y voit actuellement une petite forêt en formation.

L'exemple est concluant, De bons Canadiens-Français ont formé l'heureux projet de recueillir partout, autant que possible, des tiges de ces arbres et d'en transporter dans les provinces de l'Ouest.

Le gouvernement canadien ne devrait-il pas au moins se charger des frais de transport du bois pour reboisement des forêts?

DOCTEUR B....

FETE EN NORMANDIE

L'année 1911 marquera le millième anniversaire du duché de Normandie, fondé, par le traité de Saint-Clair-sur-Epte, traité signé entre Charles le Simple et Rollon en 911.

Pour commémorer ce glorieux anniversaire, l'administration municipale a décidé d'organiser à Rouen, cette année-là, de grandes et imposantes fêtes normandes.

SUR LA BANQUISE

Un spectacle des plus curieux et des plus charmants est pour le voyageur celui de toute une végétation sur des banquises, des jardins comme sur les toits des grands hôtels de villes importantes.

Ce phénomène s'explique de cette façon. Voici une banquise aux reflets d'émeraude. Elle s'est détachée de la terre ferme ou d'ailleurs, et s'en va vagabondant dans l'océan au grand ennui de la navigation régulière Les fauves du pays y ont apporté avec leurs pattes des lichens, des mousses etc., qui finissent par se détruire et former un sous-sol. Cette fermentation se trouve à point pour les marguerites et les dandelions ou pissenlits.

Et voilà comme l'on a des banquises fleuries, qui offrent à la végétation l'alimentation qui lui faut et qui lui convient.

LE JEUNE EN RUSSIE

Qu'on nous parle donc des rigueurs de la pénitence au Canada comparé à ce qui se passe en Russie.

Ils sont nombreux les jours de jeûne dans le pays de Pierre-le-Grand.

Le carême y dure 48 jours au lieu de 40 jours comme chez toutes les populations catholiques. Mais en dehors du carême, il y a dix neuf jours de jeûne dans le mois de juin, quinze jours de jeûne dans le mois d'août, puis enfin trente-trois jours de jeûne en novembre et décembre.

Total, 115 jours de jeûne par an dans l'église grecque de Russie.

Remarquons que le jeûne dans ce pays-là n'est pas ordinaire. Non seulement les viandes, mais même le poisson, le lait et les œufs

sont interdits; en sorte que le commerce de ces trois dernières denrées est assez mince, car le peuple russe observe rigoureusement le jeûne.

LA POPULATION DU CANADA

D'après une statistique officielle publiée par le gouvernement fédéral, la population du Canada serait à l'heure actuelle de 7,350,000 habitants.

La population de la province de Québec est portée à 2,088,263, soit une augmentation de 439,000 âmes depuis huit ans.

LA PREMIERE EXPLORATION DU SAINT-MAURICE.

Un correspondant nous pose les questions suivantes : En quelle année se fit la première exploration officielle du Saint-Maurice? A quelles personnes fut confiée cette entreprise et quel était le personnel de l'expédition? Combien coûta au gouvernement cette exploration ?

Voici la réponse empruntée aux documents publics de l'époque:

C'est en 1829 que le gouvernement canadien nomma une commission qui se chargea de faire explorer la partie du pays située entre la rivière Saint-Maurice et celle des Outaouais.

Cette commission se composait de MM. T. Pothier, P. de Rocheblaye et François Antoine Larocque.

On s'occupa immédiatement de former un parti d'explorateurs et le choix tomba sur le lieutenant Ingall, du 15ème régiment, l'enseigne Nixon, du 65ème régiment et John Adams, arpenteur. Les deux premiers avaient offert gratuitement leurs services et il fut décidé que M. Ingall serait le chef de l'expédition.

Les instructions des commissaires portaient que les explorateurs devaient partir des Trois-Rivières jusqu'au poste de Weymontachingue, puis de là s'avancer à l'ouest jusqu'au lac des Sables ou rivière au Lièvre et descendre cette dernière rivière jusqu'à l'Outaouais. Ils devaient se rendre ensuite à la rivière de la Petite-Nation, remonter celle-ci jusqu'à sa source, explorer le pays à l'est de la rivière du Loup et descendre par cette rivière jusqu'au fleuve St-Laurent, où se terminerait la course de l'expédition.

Les explorateurs se mirent en route le 25 Juin 1829 et terminèrent leurs travaux au mois de décembre de la même année.

Un certain nombre d'aides accompagnaient les explorateurs. C'étaient Louis Labrait, Antoine Labrait, Alexis Vivier, Ambroise Bellard, Antoine Lefebvre dit Beaulieu, et Alexis Boivert dit Beauclerc. A cette troupe, on avait adjoint un guide, Jean Baptiste Cadieux, du poste de Weymontachingue, qui avait la réputation de

connaître parfaitement les difficultés et les dangers de la navigation du Saint-Maurice, entre la rivière au Rat et Weymontachingue.

Les explorateurs firent un rapport très élaboré de leur expédition qui fut publié en 1830 par ordre du parlement. Ce rapport couvre plus de 300 pages.

Cette expédition coûta au gouvernement la somme de $2,422.

Le gouvernement fut si satisfait de cette première exploration qui avait mis en pleine lumière les ressources et les richesses de cet immense territoire du Saint-Maurice, qu'il en organisa une seconde pour l'année suivante.

Cette seconde exploration fut placée comme la première sous la direction de John Ingall, avec M. John Adams, comme arpenteur.

Nos deux explorateurs s'assurèrent immédiatement les services d'un certain nombre de guides et de canotiers. Ceux-ci s'appelaient Dumas, fils du chef des sauvages de Lorette, Antoine Lefebvre dit Beauclerc, Alexis Boivert, Ambroise Bellard, Jacob Collins, John Collins, et Benjamin Collins.

Le départ de l'expédition s'effectua le 26 septembre 1830 et les travaux étaient terminés au 18 novembre.

Cette expédition coûta un peu plus de cinq cents louis.

R.

——o——

LE PASSAGE DU NORD-OUEST

On sait combien ce passage fameux fut longtemps et vainement tenté. Il a pu être réalisé en dernier lieu par le capitaine danois Revohl Amundsen. Désormais, grâce à lui, une route maritime vers le Pacifique et la Chine, doublant l'Amérique par le Nord, est reconnue et relevée sur la carte.

La solution de ce problème avait été déjà le rôle des marins anglais du seizième et du dix-septième siècle. Les plus célèbres, Davis, Hudson, Baffin, s'y étaient employés sans résultat. Deux siècles plus tard, la Grande-Bretagne avait recommencé l'assaut des banquises qui obstruaient les canaux de l'Amérique boréale; de 1818 à 1845 elle n'envoie pas moins de huit expéditions. La dernière se perd corps et biens.

LA MONARCHIE AUTRICHIENNE

La monarchie d'Autriche se compose de l'empire d'Autriche et du royaume de Hongrie, deux monarchies inséparables et constitutionnelles.

La première a une population de 27 millions d'habitants, dont près de 10 millions d'Allemands, 6 millions de Tchèques et Slovaques, plus de 4 millions de Polonais, près de 4 millions de Ruthènes, plus d'un million de Slovènes et environ 2 millions d'Italiens, Croates, etc.

Les Allemands, la nationalité la plus nombreuse, forment donc environ un tiers de la totalité de cette partie de la monarchie.

La Hongrie compte de son côté près de 20 millions d'habitants.

Les Magyars, la nationalité la plus considérable, sont au nombre de 8.742.000; mais si l'on en défalque les 851.000 juifs, qui lors du dernier recensement se sont tous déclarés fils d'Arpad, ils forment à peine deux cinquièmes de la population de la monarchie hongroise. Celle-ci compte encore trois millions de Roumains, 3 millions de Croates et Serbes, plus de 2 millions d'Allemands, 2 millions de Tchèques et Slovaques et un peu plus d'un million de Slovènes, Italiens, Ruthènes, plus les 851.000 juifs dont il est parlé plus haut.

Les deux parties de la monarchie ont en commun les affaires étrangères, l'armée et les finances de l'empire.

——o——

La Société de géographie de Québec a fait plusieurs pertes sensibles dans le cours de l'année 1909. C'est ainsi que la mort nous a enlevé des citoyens distingués comme M. Siméon Lesage, Sous-ministre des Travaux Publics, M. Léon M. Carrier, négociant en gros, M. L. P. Bilodeau, maire de Roberval, Dr. Edouard Morin, ancien vice-président de la Chambre de Commerce, M. Elisée Beaudet, ancien député, et ces jours derniers, J. X. Lavoie, protonotaire de Percé.

Vol. 4 — No 2. QUÉBEC, MAI 1910

Bulletin de la Société de Géographie de Québec

QUÉBEC

1910

SOMMAIRE

L'Ungava..... A. T. Genest
Le Barrage Alaskien..... N. L.
Les Parcs du Canada..... E. R.
Dans le Golfe St-Laurent..... C. E. Lemoine.
La Baie d'Hudson au XVIIe..... E. R.
L'Amérique française..... Union géographique de Douai.
Chronique géographique..... ***

BUREAU POUR L'ANNÉE 1910

Président ..... L'honorable juge Routhier.
Vice-présidents ..... M. l'abbé Amédée Gosselin, L'hon sénateur Landry. M. J. G. Scott.
Sec.-corr. ..... M. N. LeVasseur.
Assistant ..... M. F.-X. Fafard.
Sec.-archiviste et trésorier.. M. Eugène Rouillard.
Bibliothécaire..... H. Magnan

Conseil de Direction :—M. F.-X. Berlinguet, l'hon. P. B. de la Bruère, M. le sénateur Landry, M. le sénateur Aug. Choquette, M. J.-N. Gastonguay. M. Philéas Gagnon, M. Geo. Bellerive.

La contribution est, comme à l'ordinaire, de $2.00 pour les membres actifs et de $1.00 pour les membres honoraires.

Ceux qui, n'étant pas encore membres de la Société, désireraient néanmoins prendre connaissance de notre Bulletin, peuvent obtenir un numéro spécimen en s'adressant au Trésorier.

Vol. 4 — No 2. QUÉBEC, MAI 1910

Bulletin de la Société de Géographie de Québec

QUÉBEC

1910

UNGAVA [1]

ETYMOLOGIE — Dans un glossaire de 1906 intitulé : *Noms géographiques empruntés aux langues sauvages*, l'auteur, M. Eugène Rouillard, écrit au mot Ungava : Grand territoire inexploré situé au nord de la province de Québec, et nom d'une baie. Il ajoute : « Le R. P. Lemoine croit que ce nom vient de l'esquimau et peut bien signifier *Terre inconnue* ». D'autre part, M. McIntyre croit que ce nom désigne dans le dialecte des Esquimaux qui habitent les îles du nord : *le pays du sud.* Une autre interprétation nous est donnée par M. A. P. Low, le distingué géologue canadien, qui traduit le mot *Ungava* par « Far away », *terre lointaine.* A vous de choisir entre ces trois significations.

Mais pendant que vous délibérez en silence, sur l'étymologie d'Ungava, laissez-moi dire ici que j'ai puisé les notes qui servent de base à mon sujet, dans les rapports publiés par la Commission géologique du Canada, depuis 1853 et par nos principaux Bureaux des mines,—c'est-à-dire aux sources les plus pures. L'« Amérique Boréale » d'Elisée Reclus, « La Normandie et les Normands » de Jean Revel, la « Côte du Labrador » de Packard, le roman

[1] Conférence faite à Ottawa devant l'Institut canadien-français par M. A. T. Genest, Ingénieur Civil, sous la présidence d'honneur de l'hon. sir Lomer Gouin, premier-ministre de la province de Québec.

de Ballantyne brodé sur l'établissement du Fort Chimo, les notes de l'incursion d'une femme au Labrador, et mon séjour pendant l'hiver et l'été, dans le nord canadien,— m'ont aussi aidé quelque peu. Un simple compas promené sur nos cartes géographiques m'a servi à tracer quelques lignes importantes de cette vaste région du Canada. MM. Benjamin Sulte et A. G. Doughty m'ont fourni quelques notes précieuses, et enfin, M. l'abbé Le Bel, agrégé de l'Université de Paris, professeur au Club littéraire de l'Institut Canadien d'Ottawa, a bien voulu jeter sur mon humble travail un coup d'œil bienveillant.

Situation — Où est Ungava ? Un soir qu'il faisait très chaud à la chambre des communes et qu'un député parlait d'Ungava, un peu pour se rafraîchir, je suppose, et un peu aussi peut-être pour allonger son discours dans *le Hansard*, un collègue gouailleur l'interrompit pour lui demander : Où est-ce Ungava ?—Je ne sais trop, répondit naïvement le discoureur ; mais ce doit être fort loin dans le nord, car on dit qu'il y fait très froid, même en été.

Disons donc tout de suite, pour bien fixer dans notre esprit les lieux dont nous allons parler brièvement, que le territoire d'Ungava est situé au nord de la province de Québec, et qu'on ne peut y aller par la voie de terre sans marcher sur le sol québecquois.

C'est en 1876 que la région d'Ungava fut détachée de la grande péninsule américaine désignée dans le monde entier jusqu'à cette époque par le nom de *Labrador* qui lui fut donné par Gaspar Corte-Real en l'an 1500. Au mot *Labrador*, Sulte cite le dictionnaire de Trévoux (1740) où on lit : « L'Estotiland (*Est-Land, terre de l'Est*, hasarde Sulte) est un grand pays de l'Amérique septentrionale, qui est encore appelé la terre du Labrador, ou de Cortéréal, ou la Nouvelle Bretagne. » L'étendue de la juridiction du gouvernement de Terreneuve, dans cette partie du Dominion, fut définie par des lettres patentes qui se lisent comme suit : « Toute la côte du Labrador, depuis l'entrée du détroit de Hudson, jusqu'à une ligne franc nord et sud depuis l'Anse-au-Sablon, sur la dite côte, jusqu'au cinquante-deuxième degré de latitude nord, et toutes les îles voisines de cette portion du Labrador. » Soit une bande de terre de cinquante milles de largeur moyenne sur une longueur de 750 milles, en y comptant

la distance de 250 milles qui s'étend sur la frontière orientale de la province de Québec, entre Rigolet et le détroit de Belle-Ile.

Etendue et Limites.—Ainsi disposé, l'ancien Labrador redevenu l'Ungava des Esquimaux, comprend encore de vastes et attirantes solitudes et sa superficie totale est évaluée à 354,961 milles carrés dont l'eau recouvre 5,852 milles carrés. Ungava surpasse donc en étendue la province de Québec qui compte une superficie totale de 351,-873 milles carrés. Ce territoire fait partie du domaine fédéral, mais par un arrêt de la Chambre des communes en date du 13 juillet 1908, l'annexion de l'Ungava à la province de Québec, mise en délibération par Sir Wilfrid Laurier, fut dûment autorisée, et le 27 avril 1909, Sir Lomer Gouin fit adopter par le parlement provincial, à l'unanimité, un arrêt autorisant l'ouverture de négociations avec le gouvernement fédéral à ce sujet. Ungava a pour limites : au nord, le détroit de Hudson, où se trouve la grande baie d'Ungava ; au nord-est et à l'Est, le Labrador proprement dit ; au sud, la province de Québec, et à l'ouest la mer de Hudson et la baie James. La plus grande longueur d'Ungava mesurée à sa base sur les frontières de Québec, (reculées par un acte du parlement fédéral en 1898,) de l'embouchure de la Grande Rivière de l'Est (East Main), à Rigolet (lat. 54° 10′) situé sur le fjord ou goulet d'Hamilton, est de 850 milles et s'étend en longitude occidentale du 58e au 79e degré ou, pour être très précis, est comprise entre le méridien 58° 20′ et le méridien 78° 30′ à l'ouest de Greenwich, et cette péninsule a environ 725 milles dans sa plus grande longueur mesurée sur le 77e méridien entre East Main (lat. 52° 15′) et l'anse d'Eric, près du mont Wolstenholme (lat. 62° 40′) couvrant environ dix degrés et demi de latitude.

Le 60e parallèle couvre sept degrés et demi de longitude sur le territoire d'Ungava, savoir : Une largeur de 260 milles, en donnant au degré de longitude sa valeur de 34 milles ¾, et il suit le lac Payne, long de 70 milles et la rivière du même nom qui se jette dans le fjord Kyak. Le même parallèle coupe la baie d'Ungava dans sa plus grande largeur qui a cent soixante-dix milles ; la plus grande longueur en étant d'environ la même étendue. Une grande île appelée Aukpatuk, longue de cinquante

milles et large de vingt, sert de station de pêche et aussi de brise-glace à certaine époque, à l'entrée de la baie d'Ungava.

Premières découvertes et explorations.—Il est intéressant de constater d'après des documents authentiques que ce sont les Normands qui les premiers dans l'histoire connue explorèrent les côtes boréales du nouveau monde et plus particulièrement celles du Labrador ou d'Ungava. A l'époque où les pirogues normandes ravageaient les côtes françaises aux VIIIe et IXe siècles, suivant les traces de leurs devanciers, les Goths, qui s'étaient portés sur le Danube vers le 2e siècle de notre ère et avaient envahi l'Europe aux IVe et Ve siècles, d'autres flottilles quittaient aussi leurs fjords, rapporte l'histoire, s'aventuraient dans l'ouest et pénétraient jusqu'aux rivages de l'Amérique du Nord. Mais peut-être n'allaient-ils pas tout-à-fait à l'aventure et cherchaient-ils à retrouver le pays de leurs ancêtres. Etant donné que le refroidissement de la terre a commencé par les pôles, la température du pôle, en ce qui concerne notre hémisphère a dû être la seule propre pendant des milliers d'années à la végétation et à l'habitation des bêtes et de l'homme ; théorie qui s'affirme par la découverte dans une section des terres les plus rapprochées du pôle nord, de traces d'arbres et de mines de charbon. Cependant, les saisons étant devenues plus marquées par l'effet du refroidissement constant, et le séjour dans la zone glaciale où les courants chauds de l'équateur n'avaient pas encore pénétré, étant devenu à la longue difficile à supporter, les hommes se rapprochèrent peu à peu de la zone tempérée du nord. Ou bien, les premiers peuples sortirent-ils forcément de la terre arctique, chassés soudainement du lieu de leur naissance par l'un de ces terribles bouleversements qui s'opèrent, de temps à autre, dans les entrailles de notre planète quand les âges la remuent profondément ! Quoiqu'il en soit, les descendants immédiats des premiers hommes du nord avaient dû conserver précieusement la tradition ou la légende du pays de leurs ancêtres, tous comme nous chérissons la mémoire du nôtre, et un jour, les plus remuants d'entre ces géants de l'ancienne Scandinavie, toujours en courses aventureuses à la recherche de fortes émotions et de sensations proportionnées à leur stature,

se dirigèrent vers l'ouest, puis remontèrent vers les terres boréales pendant que d'autres se dirigeaient vers le sud et descendaient sur les côtes de la Gaule.

En 725, Grim Kamban, pirate norvégien, s'établit aux Iles Faroë dont il commença la colonisation.

En 863, Kafn atterrit en Irlande où deux pirates, Naddod et Gardar l'avaient précédé. Quelques années plus tard, Ingolf et son frère d'armes Hyorleif vinrent en Irlande faire de l'agriculture.

Dès l'an 877, Gunnbyorn avait entrevu les cimes enneigées du Groënland oriental.

En 983, Erik le Rouge doubla le cap Farewell et aborda à Brattahlida, et nomma le pays « Terre Verte » à cause de quelques riantes verdures qu'il y trouva.

En 986, Byarn, le Scandinave, vint à Brattahlida, à la recherche de son père Hériuf qui avait été l'un des compagnons d'Erik le Rouge. De Brattahlida, il se dirigea vers le sud-ouest et après avoir longé les côtes du Labrador et de Terreneuve, il se rendit, croit-on, jusqu'à la Nouvelle Ecosse.

La découverte du Labrador est attribuée à Leif, un Normand, fils d'Erik le Rouge, qui vers l'an mille, cingla du Groënland qu'avait découvert son père, vers le sud-ouest, et aborda sur les côtes du Labrador.

Après Leif, d'autres aventuriers scandinaves firent plusieurs expéditions dans ces parages. Cela semble leur avoir été facile. Regardez une carte des régions polaires : il y a là tout un réseau d'îles et de rivages qui servent à jalonner la route. Cependant, le dernier voyage des Scandinaves chez nous, eut lieu en 1347. Après cela, pour une raison qu'on ne connaît pas, toute expédition cessa de ce côté.

« Même dans la patrie de Christophe Colomb et d'Américo Vespucci, écrit Elisée Reclus, on ne doute plus que l'Amérique du Nord n'ait été découverte par les Normands. C'est d'ailleurs dans les régions boréales de l'Océan où naviguaient les Vikings, ajoute-t-il, que les voyages d'exploration et de conquête étaient le plus faciles, grâce au peu de largeur de l'espace qui sépare en ces parages l'Ancien Monde et le Nouveau. »

Vers 1476, des pêcheurs basques, à la recherche de la baleine, traversèrent l'Atlantique et vinrent sur les riva-

ges de Terreneuve et du Labrador. L'exploration de la côte orientale de l'Amérique du Nord avait donc commencé bien avant que la côte ferme du continent méridional eut été reconnue par Colomb.

Explorations subséquentes.–En 1494, Gaboto ou Cabot avait retrouvé les rivages déjà visités par les Scandinaves, et en 1498, il remonta la côte orientale vers le nord jusque vers le 58e degré, c'est-à-dire jusqu'au Labrador septentrional.

En 1602, Weymouth pénétra dans le détroit de Hudson jusqu'à la haie d'Ungava un peu en haut de la baie des Feuilles.

En 1610, le pilote Hudson, à la recherche du fameux passage du Nord-Ouest, longea la côte du Labrador et contourna en entier cette péninsule, c'est-à-dire : Ungava ; puis entre deux îlots, il aperçut la mer ouverte s'étendant devant lui au sud et au sud-ouest qu'il prit pour le Pacifique et qui n'était qu'une baie à laquelle il a laissé son nom.

La recherche du passage devenu fameux du Nord-Ouest amena aussi James et Fox en 1631, à la baie ou *mer de Hudson* ou d'Hudson.

Missionnaires, trappeurs et traiteurs.—Le Conseil Souverain de Québec autorisa Jean Bourdon en 1656 à faire des découvertes dans la baie d'Hudson, mais il ne dépassa point le 55e degré.

En 1661, le Père Dablon et le sieur de la Vallières, né à Trois-Rivières, se rendirent à la baie d'Hudson, apparemment par les rivières Saguenay et Rupert.

En 1663, les Indiens des environs de la baie d'Hudson vinrent à Québec *renouveler*, paraît-il, leur demande de traiteurs. Une première conséquence de leur visite fut la prise de possession de la mer d'Hudson, la même année, par Guillaume Couture, Pierre Duque, hommes de loi, et Jean Langlois, charpentier de navire, d'après les ordres de d'Argenson.

En 1669, le roi Charles II accorda une charte au prince Rupert et autres sous le titre de « Gouverneur et Compagnie d'Aventuriers, faisant la traite entre l'Angleterre et la baie d'Hudson ». Aventuriers dans ce cas, d'après Sulte, signifie armateurs, entrepreneurs à la grosse aventure, selon les termes français du temps.

En 1672, le missionnaire jésuite Albanel fut envoyé par terre de Québec à la baie d'Hudson par le gouverneur de Québec, « pour voir ce que les Anglais faisaient là ».

Je passe sous silence les petites guerres que se firent les Anglais et les Français à propos de leur commerce de fourrures avec les indigènes, pour constater que depuis le traité d'Utrecht en 1713 jusqu'après la cession du Canada, en 1763, la compagnie de la Baie d'Hudson semble avoir restreint absolument son commerce et ses explorations sur la côte orientale de la mer d'Hudson, c'est-à-dire dans Ungava où elle avait ses quartiers généraux aux rivières Rupert, de l'Est et de la Grosse-Baleine. Ces traiteurs y trouvaient leurs intérêts évidemment, et dès 1828, ils eurent un poste de traite, au fond de la baie d'Ungava, le fort Chimo, chanté par Ballantyne, poste qui fut abandonné pendant quelques années, mais rétabli en 1868. On a les preuves que les traiteurs et les coureurs des bois français avaient pénétré dans l'intérieur de la péninsule et y avaient établi des postes plusieurs années avant que les Anglais eussent occupé le Canada.

En 1777, les premiers Anglais pénétrèrent dans le fort de Hamilton pour faire la traite avec les indigènes, et ils y trouvèrent les restes de postes construits par les Français antérieurement à la cession.

En 1811, les missionnaires moraves Kollmeister et Kmoch explorèrent la côte septentrionale et la baie d'Ungava et firent un rapport favorable sur le climat et le sol.

En 1821, la région située à l'est de la baie d'Hudson fut explorée par la compagnie du même nom et des postes furent établis dans tout l'intérieur de la péninsule.

En 1838, McLean traversa Ungava du fort Chimo à Rigolet, et la même année, un poste fût établi, aux sources de la rivière de la Baleine et un avant-poste, sur la rivière George.

En 1839, le même McLean fût le premier blanc à contempler la Grande-Chute de la rivière Hamilton.

En 1840, le fort Nascaupi fut établi sur le lac Petitsikapau.

Géomètres, géologues et autres. — En 1842, John Beads et John Spencer préparèrent une carte de la région entourant les lacs Nichicoune et Kaniapiskau.

Entre 1866 et 1870, le père oblat Babel voyagea dans

l'intérieur, avec les indigènes, explorant la rivière Hamilton et les sources de plusieurs autres cours d'eau importants.

Vers 1875, le père Lacasse se rendit, par la voie de terre, de la rivière du Nord-Ouest au fort Ohio, et revint par l'un des navires de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

En 1884 et 1885, le gouvernement fédéral envoya un navire au détroit d'Hudson, pour établir des postes d'observations sur les côtes, afin d'obtenir des renseignements exacts sur le mouvement des glaces.

En 1885, le révérend M. Peck, de la « Church Mission Society » se rendit, du golfe de Richmond à la baie d'Ungava, par la route des lacs à l'Eau-Claire, au Phoque et des rivières Tranquille, au Melèze et Koksoak suivie en 1828 par le Dr Mendry.

Pendant les années 1885 et 1886, M. L.-M. Turner fit des collections d'oiseaux et de mammifères et s'occupa d'autres travaux scientifiques dans le voisinage du fort Chimo, pour la « Smithsonian Institution » de Washington.

En 1887, monsieur R.-H. Holmes explora la rivière Hamilton de son embouchure au lac Winokapau et dressa une excellente carte de cette partie de la rivière.

En 1891, deux expéditions distinctes des Etats-Unis formées de MM. Austin Cary et D.-M. Cole, et de MM. Henry G. Bryant et C.-A. Kenaston, remontèrent la rivière Hamilton et visitèrent les Grandes-Chutes à quelques jours d'intervalle.

Il y a peu de temps, durant les mois d'été, cinq hommes du métier, à l'emploi de l'Honorable C.-W. Edwards, membre du Sénat canadien, ont exploré la rivière Hamilton et ses tributaires à la recherche du bois de commerce.

Enfin, comme je l'ai dit en commençant, et comme on le verra plus loin, nos géologues et nos minéralogistes ont relevé et exploré une partie considérable du pays d'Ungava.

Voies.—Le chemin qui mène à la côte orientale d'Ungava, le plus court parce qu'il est le plus facile, est via Missanaibi sur le chemin de fer du Pacifique Canadien à 555 milles d'Ottawa (départ : 2 heures du matin ; arrivée : 9 heures, 53 minutes du soir), station où sont apportées pour

l'expédition les riches fourrures du nord. La route entre Missanaibi et la factorerie ou comptoir de commerce de la compagnie de la Baie d'Hudson, à l'Orignal, sur la baie James a 350 milles de long, est très fréquentée et peut être parcourue aisément en neuf jours. Elle passe par le lac du Chien, le lac Croche, le faîte du partage entre les eaux du Lac Supérieur la mer d'Hudson, le lac Missanaibi, le poste de traite Brunswick situé au déversoir de ce dernier lac, à une petite journée du chemin de fer ; la rivière Missanaibi et la rivière de l'Orignal, effluent de cette dernière. Des rapides et des chutes, et le plateau d'épanchement nécessitent vingt-cinq portages dont le plus long a deux milles ; mais la plupart sont comparativement courts variant en longueur de 50 à 400 yards. De l'Orignal, la voie du canot traverse la baie Hannah, tourne la pointe Confort, et d'ici va en droite ligne dans la baie James à l'embouchure de la Grande-Rivière de l'Est en passant à l'ouest de l'île aux Bois et à l'est des îles Charlton et Stratton, sises vis-à-vis l'entrée de la baie Rupert,—une distance d'environ 100 milles.

De la ville de Québec à la rivière Hamilton, par la voie du Saint Laurent et du détroit de Belle-Isle, la distance est de 1000 milles. En 1908, M. Low quitta le fort Chimo le 13 septembre sur le steamer Erik, lequel stoppa à différents postes ; le 28, il arrivait à Rigolet ; le 2 octobre, il s'embarquait sur un bateau en partance pour Québec, et le 10 octobre, il était rendu chez lui, à Ottawa.

Les cartes d'Ungava nous montrent un réseau presqu'ininterrompu de lacs et de rivières, communiquant les uns avec les autres par des portages. La navigation en canot y est donc facile, et avec un guide connaissant le pays, s'y fait en pleine sécurité. Quelques lacs sont même à double déversoir, tel le réservoir Kaniapiskau dont les eaux se déversent vers le nord dans la baie d'Ungava et vers le sud dans le fleuve Saint-Laurent. La hauteur des terres ou faîte de partage y indique déjà sur un seuil peu élevé le tracé d'un ou de plusieurs chemins de fer en plein dans le cœur du pays qui y complèteraient le réseau des communications faciles. Mon imagination sautant pardessus tous les obstacles me porte à suivre avec vous le tracé fait par la nature de l'un de ces avant-coureurs de la colonisation.

La ville d'Ottawa, par exemple pourrait être mise en communication directe avec le lieu d'embarquement d'un chemin de fer à Ungava, par celui de la Gatineau, lequel ne saurait tarder à faire raccordement avec le nouveau Transcontinental.

Ce chemin projeté dans l'intérêt général du Canada, et qui s'appellerait disons : *le chemin de fer Gatineau et Ungava*, partirait donc d'un point sur le Grand Tronc du Pacifique Canadien, aux sources de la rivière Gatineau, dans la province de Québec, et irait vers le nord-est en suivant ou côtoyant le faîte de partage jusqu'au lac Chibougamau, une distance d'à peu près 140 milles ; de là, jusqu'au lac Mistassini, du côté est, une autre distance de 60 milles ; de là, jusqu'à la frontière septentrionale de Québec ou ligne bordière d'Ungava, à Homani ou Lac Culminant, une distance depuis le point de départ d'environ 450 milles ; de là, contournant les sources de « Big River » jusqu'au lac Kaniapiskau, près de l'intersection du 70e méridien et du 54e parallèle de latitude ; de là, dans la direction du nord-ouest et traversant la rivière Stillwater à sa source, jusqu'à un point sur le lac Minto ou la rivière des Feuilles, ou dans une direction générale nord jusqu'à un point sur la rivière Koksoak, et de l'un ou de l'autre de ces points jusqu'au lac des Feuilles (Leaf Lake) sur les bords de la baie d'Ungava, — une distance totale d'environ 900 milles. Plusieurs lignes dans Québec pourraient se raccorder à cette voie principale à Ungava, entre autres le chemin de fer du lac Saint-Jean, de sa gare terminale actuelle à Roberval au lac Chibougamau, par la riche vallée de la rivière Chamouchouan, une distance d'environ 140 milles, — projet que prend en considération, je crois, le gouvernement de la province de Québec.

Je place le point terminal du chemin de fer Gatineau et Ungava et de ses embranchements au lac des Feuilles, parce que ce lieu offrirait au commerce et aux voyageurs toutes facilités d'accès et entière sécurité, et parce que de la hauteur des terres à partir soit du lac Minto ou de la rivière Tranquille, la descente à la baie d'Ungava est très aisée et donnerait une rampe comparativement douce. La baie des Feuilles qui est protégée contre les colères de la géante baie d'Ungava par les îles aux Gerfauts (Gyrfalcon Island), a huit milles de largeur à son embouchure ; mais,

à quelques dix milles en avant, cette largeur se réduit à trois milles et c'est là que se trouve l'entrée du lac des Feuilles, nappe d'eau salée qui communique avec la baie par une passe étroite et profonde bordée de hautes falaises. Le lac a près de cinquante milles de long et dix de large, et son axe le plus long s'oriente, nord, nord-ouest, formant croix avec la passe et l'embouchure de la rivière. Un vaisseau appelé le *Fox* est envoyé chaque année du fort Chimo par la compagnie de la Baie d'Hudson, pour faire la pêche aux marsouins blancs dans le lac. La rivière ou plutôt le fleuve des Feuilles roule un volume d'eau considérable et est facilement navigable, étant exempt de chutes et de rapides, et les indigènes le remontent aisément dans leurs grandes pirogues de peaux jusqu'au lac Minto, une distance en droite ligne d'environ cent cinquante milles. Les caribous des déserts sont toujours abondants dans les plaines de l'intérieur, le long du grand cours d'eau où les saules et les bouleaux arctiques poussent en immense quantité, formant bois touffus ; mais ce sont les seuls arbres de la région, la limite septentrionale de l'épinette et du mélèse étant plus au sud, aux alentours de la rivière Tranquille. Le lac Minto a bien cent milles de longueur et quinze milles de largeur en son milieu. Les eaux en sont claires et profondes et c'est l'un des plus beaux lacs de la péninsule d'Ungava. Son extrémité ouest occidentale n'est éloignée que d'environ quarante-cinq milles de la mer d'Hudson à la pointe de la Baleine Blanche, qu'il domine d'une hauteur de près de 800 cents pieds, d'où la descente s'opère d'échelon en échelon par de petits lacs et de courts portages. Prince Rupert, point terminal du nouveau Transcontinental Canadien, ne saurait être comparé avantageusement avec ce port idéal qu'offrent le lac et la baie des Feuilles sur les bords de la baie d'Ungava, dont vous n'avez que la traversée à faire pour atteindre l'océan ; c'est-à-dire que le terminus du chemin de fer de Gatineau et Ungava serait à 2175 milles marins de Liverpool, soit environ 750 milles marins plus rapproché de ce port d'outremer que ne l'est Fort Churchill sur la mer d'Hudson.

Je dois dire cependant que les grandes marées observées dans le détroit d'Hudson et la baie d'Ungava sont dangereuses à la navigation quand on ne les connaît point,

car voici ce qu'écrit le Dr Bell à la page 87a, Vol. X du rapport de la Commission Géologique, 1897 : « M. Ashe a constaté que la hauteur moyenne de la marée à la Grosse-Ile était de 30 pieds, et la durée des hautes eaux à la pleine et nouvelle lune, de 9 heures 32 minutes. *** La durée des hautes et des basses eaux était irrégulière, apparemment à cause de l'effet du reflux de la baie d'Hudson sur la marée montante ou descendante du détroit ».

Le Dr Bell dit de plus, p. 16, DD, dans son rapport de 1884 : « Les grandes marées du printemps au Fort Chimo sont à 38½ pieds, et les forts courants dont elles sont accompagnées produisent des remous dangereux ».

Et voici ce qu'en rapporte le Dr Low à la page 181 du volume XI, 1898 : « A mi-marée le courant entre les îles était si fort que le yacht ne suivait aucune direction régulière, le gouvernail battant de droite à gauche, et nous étions exposés à nous en aller à la dérive ou à briser notre bateau contre les grosses pierres du fond. Heureusement, à mesure que la marée baissait, les hauts-fonds du voisinage devenaient à sec et le courant se ralentissait, de sorte que le yacht après avoir été ballotté pendant plus d'une heure, s'est trouvé dans l'eau calme. Cela prouve la grande élévation et le grand abaissement de la marée dans la baie d'Ungava et le danger qu'il y a de naviguer dans ses eaux peu profondes, où la marée baisse d'un pouce en une minute et où, en conséquence, lorsqu'un navire s'échoue au jusant, il est impossible de le renflouer avant la marée montante ».

Je constate ici que ces marées empêchent la formation des couches de glace durant la période des grands froids, ce qui permet une navigation constante. En outre, la partie navigable de la baie d'Ungava pourrait être trouvée facilement et un chenal balisé entre la baie des Feuilles et l'océan. Cela reconnu, nous pouvons établir que par cette voie, le transport transatlantique de la malle, l'hiver, se ferait 27 heures plus vite que par la voie de New-York. En effet, les éléments de comparaison nous donnent les chiffres qui suivent : d'Ottawa à New-York, il y a 472 milles par chemin de fer, et d'Ottawa à la baie des Feuilles, il y aurait 1,110 milles, une différence de 638 milles à l'avantage de la première route, soit un gain apparent de 16 heures en supputant la vitesse du courrier

à 40 milles en une heure ; mais la distance de New-York à Liverpool la plus courte étant 3,034 nœuds, selon le calcul du capitaine W. H. Smith, et celle de la baie des Feuilles au même lieu de 2,175 seulement, d'après les données de M. James White, la différence est de 859 nœuds, soit 43 heures en faveur de ce dernier port en attribuant au bâtiment de transport une vitesse moyenne de 20 nœuds à l'heure. C'est-à-dire que la voie de la baie des Feuilles à Liverpool par le chemin de fer Gatineau et Ungava, l'emporterait sur la voie de New-York par la différence entre les chiffres 16 et 43.

La distance d'Ottawa à Halifax par chemin de fer est de 953 milles, et d'Halifax à Liverpool de 2,485 nœuds ; la voie d'Ungava l'emporterait donc ici d'environ 11 heures 30 minutes, ce qui est encore considérable en ces temps de grande diligence.

Remarquons en passant que plus nous avançons dans le nord, moins la neige est abondante. Les avalanches sont inconnues au pays d'Ungava. Uu chemin de fer en ces lieux ne serait jamais encombré de neige.

Et puis, au lac des Feuilles et dans la plaine riante de ses bords, la stratégie aurait une magnifique base d'opérations. Il n'y aurait qu'à protéger l'entrée du détroit d'Hudson, au cap Chidley, pour conduire une armée par le chemin de fer Gatineau et Ungava et les grandes artères transcontinentales jusqu'à la mer Pacifique ou aux points géographiques de l'intérieur du pays les plus importants.

Points saillants et ressources générales—La maxime du vieux Trautwine : « Let the country build the road and the road will build the country », a été tellement approfondie par les contrées qui l'ont appliquée à la colonisation, qu'une brève description des points saillants rencontrés sur la route d'un chemin de fer projeté dans l'intérieur, suffira pour prouver l'application de cette maxime au pays d'Ungava. Cela nous permettra d'ailleurs de pénétrer jusqu'au fond du sujet de cette étude.

Considérons d'abord le lac Chibougamau, mentionné en premier lieu et situé à égale distance des sources de la Gatineau et du lac Saint-Jean :

Aux environs du lac, rapporte le Dr Low, le bois est d'une très belle venue. L'épinette noire domine ; l'épinette blanche, le sapin, le mélèze et le pin des rochers s'y rencontrent aussi, de même que des bouleaux de dimension moy-

enne, des trembles et quelques cèdres. *** Sur la côte est du lac, le terrain s'élève graduellement d'environ 370 pieds jusqu'à la hauteur des terres qui bordent ce côté à une distance de trois à six milles, *** On voit la roche nue qu'en peu d'endroits le long du rivage, le sol se composant de puissantes couches de fin drift glaciaire, formé en grande partie de débris du calcaire trouvé vers le nord du lac Mistassini. Ce drift forme un sol excellent, si l'on en juge par le nombre de grands arbres qui y croissent. *** S'étendant depuis l'extrémité sud-ouest du lac Mistassini jusqu'au lac Obatagomau, et probablement au delà, à environ soixante milles au sud-ouest, il y a un massif de roches huroniennes dans lequel ont été creusés les bassins des lacs Wahwanichi et Chibougamau. *** Une masse de vrai granit paraît s'être épanchée le long de la bordure sud-ouest du massif, postérieurement à la formation de la série basique. En somme, ce massif mérite un examen beaucoup plus détaillé que celui qu'il nous a été possible de faire lorsque nous l'avons trouvé en allant explorer une région située au delà, et il est intéressant et important au point de vue minéralogique, de même qu'au point de vue géologique, à cause des riches dépôts de pyrite de fer et de pyrite de cuivre rencontrés en plusieurs endroits près du contact des chloritoschistes avec le granit et les diabases altérées. Sous ce rapport, les gisements du minérai ressemblent beaucoup aux dépôts nickelifères du district de Sudbury. *** Aucun autre massif de ces roches n'est connu dans la péninsule du Labrador, mais il y a cependant toute probabilité que d'autres bandes seront découvertes lorsque la région sera explorée d'une manière plus complète. La rencontre de l'or, du cuivre, du nickel et de la pyrite dans des roches de cet âge dans d'autres parties du Canada, rend très importante l'étude de ces massifs.

En deuxième lieu, sur cette route d'Ungava, apparaît Mistassini, le "Grand Roi" des légendes mystérieuses. Dans ce lac se dresse le rocher fameux la "Grosse-Pierre" qui lui a valu son nom. Autour de ce roc, disent les Montagnais, naissent les ouragans créés par le Manitou que "Nul ne peut regarder et vivre," quand il se montre au milieu des éclairs. Le lac principal ou Grand Mistassini, long d'environ cent milles et large de vingt-cinq, a la forme d'un croissant dont la convexité est tournée vers le nord-ouest, et déverse la rivière Rupert par le sommet de sa courbe. La nappe d'eau est divisée en deux dans le sens de sa longueur par une chaîne d'îles disposées également en arc de cercle, et la rive orientale constitue un isthme coupé de bayous qui sépare du bassin principal le Petit Mistassini ou mieux le lac Albanel,—comme le veut la Commission de Géographie du Canada. La sonde a mesuré 400 pieds vers le milieu du lac Mistassini et sa profondeur moyenne est de 300 pieds. L'eau est très limpide. Un poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson est établi à Petit-Détroit, sur le côté oriental de la Baie Sassikan. On prend en abondance du poisson d'espèces diverses et de grande dimension dans tout le lac Mistassini. On y prend de la truite de lac pesant de quatre à quarante livres, de la truite de ruisseau pesant jusqu'à six livres, du poisson blanc de quatorze livres, du brochet, du

doré, des carpes rouges et blanches, et des gardons de grosseur correspondante.

Ces pêcheries auraient de grandes valeurs, dit le Dr Low, si l'accès en était possible par chemin de fer, car ce lac et les grands lacs avoisinants contiennent des quantités de poissons pour ainsi dire illimitées.

Le castor et l'ours sont les plus nombreux des animaux à fourrure, le premier se trouve encore en quantité considérable dans les petits lacs et cours d'eaux des alentours. Les ours noirs sont communs dans les terrains ravagés par le feu çà et là sur les côtés du lac, où ils trouvent des fruits abondants. Outre ces animaux, la martre, le vison, le pékan, la loutre, le loup-cervier et les renards sont pris en grand nombre, la fourrure de la martre étant d'une couleur foncée particulièrement et d'un grand prix. Le sol de la région qui entoure le lac Mistassini est excellent et se compose d'argile à blocaux provenant de la désagrégation des roches du voisinage. L'élément le meilleur du terrain est une argile sablonneuse, contenant en grande proportion du calcaire finement divisé et entièrement mélangé. La neige couvre le sol vers la mi-octobre et reste jusqu'à la mi-mai, tous les petits lacs et les baies étant gelés durant cette période ; mais la glace prend rarement sur la nappe principale du lac Mistassini avant le 20 décembre, et fond, au printemps, dix ou douze jours plus tard. Cette remarque peut s'appliquer à la région des lacs de toute la péninsule d'Ungava.

Sur les terrains plus élevés, on trouve l'épinette blanche, l'épinette noire, le sapin baumier, le pin des rochers, le tremble et le bouleau blanc, quelques uns de ces arbres ayant un diamètre de dix-huit pouces à trois pieds du sol. L'épinette noire et le mélèze seuls poussent dans les terrains bas. L'air, au lac Mistassini, est délicieux, à toutes les saisons. Les gens de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui font du jardinage, en grand, autour de tous leurs postes de traite, là, comme dans Ungava, vous disent avec un air d'effroi que leurs produits sont exposés à de fortes gelées, « même en juillet et en août, foi d'honnêtes chasseurs ! » Cela n'empêche pas, qu'au printemps ils ensemencent, qu'à l'automne ils font une récolte abondante qu'ils consomment l'hiver, et que le printemps suivant ils recommencent. Dans le voisinage du lac Mistassini,

on trouve les calcaires pétrosiliceux qui couvrent une étendue de cent milles de longueur et d'environ vingt-cinq milles de largeur. « Le mode d'existence de lits puissants de minerai de fer magnétique surmontés par des carbonates pétrosiliceux non fragmentaires dans cette série, ressemble beaucoup, dit notre géologue, à celui des minerais de fer de la région du lac Supérieur décrits par Irving, Van Hive et autres.»

Un troisième point très saillant se trouve à quelques milles à l'est, un peu en deçà du 52e parallèle, et c'est le lac Matonipi qui nous l'offre, sur les rives et sur la petite île avoisinant l'effluent du lac, il y a un développement remarquable de minerai de fer stratifié. Les coupes exposées donnent une épaisseur de plus de deux cents pieds de minerai, variant d'un pur mélange de fer oxydulé et d'hématite à un gneiss ferrugineux fortement quartzeux. L'affleurement que nos géologues ont observé ensuite se trouve sur le long portage menant du lac Matonipi vers le nord, où deux petits affleurements de minerai s'élèvent au-dessus du drift au sommet de la colline. Ici, le minerai ressemble à un gneiss très quartzeux ordinaire à grain moyen, contenant une petite quantité de grenat et d'orthose, avec de la magnétite remplaçant le mica ou l'amphibole. Ici, de plus, la direction observée (S. 60° E.) coincide avec une ligne tirée à travers les affleurements sus mentionnés, et. en conséquence, les deux appartiennent probablement à la même bande. Les facettes luisantes du minerai donnent à la roche une apparence très brillante à la lumière, à tel point, qu'elle étincelle comme si elle était semée de diamants. Les *Relations des Jésuites* parlent d'une « montagne brûlante » située dans le Labrador, près des sources de la rivière Manicouagan, et, d'après les renseignements qu'a pu donner un guide, une montagne brillante s'élève à environ vingt milles à l'ouest du portage et immédiatement dans la direction du gneiss ferrugineux. Là, un miroitement analogue se produit au soleil, et la « montagne brûlante » des missionnaires, croit-on, doit être un grand développement du minerai de fer sur une surface escarpée. Dans le rapport de monsieur Obalski, Surintendant des mines (Québec, février 1909), monsieur J. H. Valiquette, ingénieur civil, rapporte ce qui suit d'un voyage aux mines de la rivière Manicoua-

gan : « Rien de bien brillant n'a été remarqué à l'approche de cette fameuse montagne dont on voit les sommets du lac Pletipi ; il est vrai que le temps a été très sombre durant le séjour que j'y ai fait. Ce qui peut être la cause de ce nom, ce n'est pas l'éclat de la roche qui est noire ou d'un brun verdâtre, mais bien les nombreux blocs de quartzite blanche ou grisâtre distribués un peu partout aux endroits les plus élevés. Je n'ai pu corroborer la version des Sauvages voulant que son nom de « Brillante » lui vienne de ce que des cristaux du minerai de fer dont la masse serait comprimée, brilleraient au soleil. La montagne Brillante dont la hauteur varie de 1,000 à 1,200 pieds au-dessus du lac, est essentiellement composée de pyroxène (angite) ; plusieurs observations en différents endroits nous ont montré la même formation. Sur le plateau intérieur de la montagne se trouve un immense développement de quartzite blanche aux teintes d'un vert clair et pouvant contenir un peu de talc. Cette quarzite prend la couleur rouge sombre à la surface aux endroits lavés par les eaux.....»

Homani ou lac Culminant est située à l'entrée d'Ungava. Ce que nous avons vu des richesses du nord de Québec nous donne une idée de ce que peut contenir ce vaste territoire ; de ce qu'il promet, je ne vous parlerai que de ce qu'on a trouvé sur la rivière Koksoak déjà mentionnée et à deux ou trois autres endroits. D'abord, pour la pêche sportive, disons aux amateurs que le saumon *salar* ou ouananiche est commun dans la rivière Koksoak, en aval du lac Kaniapiskau, au-dessus de chutes perpendiculaires de soixante et quatre-vingts pieds et que, en aval d'une admirable cascade de 500 pieds, il y a un étang profond où de grosses truites de ruisseau ne connaissent point le pêcheur à la ligne et que, encore la truite arctique ou saumon de Hearne, pesant jusqu'à quatorze livres, abonde dans les eaux de la Koksoak inférieure.

Ensuite, aux constructeurs qui sont à la recherche de pierres d'ornements, nos géologues peuvent dire que sur la côte occidentale d'Ungava et sur la rivière Koksoak, les agates trouvées dans les mélaphyres sont souvent de grande dimension et magnifiquement décorées et rubannées, et se poliraient bien. Le jaspe des roches ferrifères varie en couleur, du vermillon brillant au cramoisi, et

quelquefois au vert. Les variétés rouges sont souvent en grandes masses, et des tablettes de plusieurs pieds carrés de surface et de plus de six pouces d'épaisseur sont facilement obtenues en un grand nombre d'endroits. Sur la rivière Koksoak, il y a une épaisse bande de jaspe couleur vert pomme, formant des brèches avec de petits fragments anguleux des variétés rouges, roche qui pourrait être employée pour les panneaux et autres travaux décoratifs. Le labradorite de la variété précieuse se rencontre en grande abondance sur le côté nord-est du lac Michikamau, où de beaux et gros cristaux de ce minéral se voient constamment le long de la rive sur plus de dix milles. Le chatoiement de ces grandes masses cristallines, lorsqu'elles sont placées sous le surface de l'eau, est particulièrement admirable, les tons opalins variants du bleu de cobalt foncé au vert et au jaune-bronze. Sur quelques-unes des faces, les lignes de croissance du cristal sont distinctement indiquées par les différentes couleurs disposées en bandes concentriques. Plusieurs des calcaires des massifs cambriens répondraient admirablement aux fins de la construction, ainsi que les granites amphiboliques. Les grès durs qui forment la base du cambrien feraient d'excellentes meules, tandis que les lits prétrosiliceux, à grain fin, des calcaires feraient de bonnes pierres à aiguiser.

Aux prospecteurs, les rapports de la Commission Géologique offrent la rivière Koksoak pour premier champ d'exploration dans Ungava. Les minerais de fer stratifiés se rencontrent sur ses berges, immédiatement en aval de la chute de l'Argile-schisteuse (Shale Falls), ou à quelques milles en aval du lac Cambrien, où une mince couche de magnétite jaspée est surmontée par vingt pieds de calcaire prétrosiliceux, contenant de grandes plaques de carbonate de fer. Les analyses suivantes des minérais ont été faites au laboratoire de la Commission par M. F. G. Wait :

1. Fer métallique.....	31.28	pour cent.
Matière insoluble	55.71	"
Fer titanique	point.	

Le carbonate des couches supérieures est décrit comme mélange d'ankérit et de magnétite.

2. Fer métallique..... 33.62 pour cent.
   Matière insoluble..... 4.99 "
   Acide titanique..... point.

Sur les dix milles suivants, les affleurements de roches ferrifères sont presque continus et la quantité de minérai exposé doit se compter par des centaines de millions de tonnes. Le minerai n'est pas partout de qualité supérieure, mais il y a là certainement une quantité presque inépuisable de minérai de très bonne qualité. A un demi-mille en aval de la rivière Baie Marécageuse, la rivière Koksoak passe près d'une haute colline sur le côté ouest, où cinquante pieds d'argile schisteuse rouge ferrugineuse, siliceuse et granitifère, et de jaspe sont surmontés par 200 pieds de minerai jaspé, composé principalement de magnétite et coloré par un mélange d'hématite. Une analyse du minerai contenu dans les roches grenatifères a donné :

3. Fer métallique..... 19.14 pour cent.
   Matière insoluble..... 72.36 "
   Acide titanique..... point.

Et une autre analyse du minerai provenant des lits supérieurs a donné :

4. Fer métallique..... 48.29 pour cent
   Matière insoluble..... 30.62 "
   Acide titanique..... point.

Sur le même côté, à un demi-mille plus loin, la coupe exposée sur le versant de la colline montre 400 pieds de magnétite jaspée et d'hématite, surmontées par cinquante pieds de carbonate pétrosiliceux. Un échantillon du minerai jaspé contenant une proportion considérable d'hématite a donné :

5. Fer métallique..... 54.35 pour cent
   Matière insoluble..... 16.03 "
   Acide titanique..... point.

La proportion de manganèse contenue dans les minerais provenant du massif de la rivière Koksoak est beaucoup moindre que celle renfermée dans les minerais de la mer d'Hudson, mais elle est suffisante pour faire espérer qu'il s'y trouve de plus riches dépôts. Des échantillons des minerais apportés de la mer d'Hudson par le Dr Bell et analysés par le Dr Harrington ont donné :

Fer métallique..... 25.44 pour cent
Carbonate de manganèse. 24.00 "

Un excellent minerai, ajoute-t-on, pour la fonte blanche cristalline, et pour la conversion, avec des minerais plus riches, en acier Bessemer.

Dans tous les grands massifs d'anorthosite de la péninsule, l'ilménite ou minerai de fer titané se trouve toujours en quantité plus ou moins grande, passant de petits grains à des masses du poids du plusieurs tonnes. Les berges des rivières qui traversent ces étendues ont ordinairement par intervalles des lits épais de sables ferrugineux noirs, ces derniers provenant des anorthosites.

Voilà pour le fer.

Les localités qui sont indiquées par nos géologues comme donnant le plus d'espérances pour les recherches de l'or sont situées le long de cette même rivière Koksoak, surtout dans le voisinage de la gorge du Manitou, à quelques milles en avant de la rivière Tranquille, où les veines de quartz portent des pyrites en abondance, et quelques unes, de petites quantités de galène.

On a seulement trouvé l'argent associé au plomb dans les calcaires des assises cambriennes de la côte occidentale d'Ungava, où, d'après le Dr Bell, il se rencontre dans des amas de galène dans une bande de calcaire magnésien de vingt-cinq pieds d'épaisseur, en quantité suffisante pour avoir une valeur industrielle.

Les indices de cuivre, dans Ungava, déclarent nos minéralogistes, n'ont d'importance qu'en ce qu'ils tendent à démontrer l'existence possible de gîtes de ce minerai plus concentrés.

Autres rivières.—Mais venons sans plus tarder aux autres grandes rivières d'Ungava, qui aux yeux d'un Européen seraient des fleuves considérables. Chacune a ou aura son histoire intéressante de ressources inépuisables ; chacune a sa vallée spacieuse baignée durant l'été dans la lumière chaude d'un soleil presque toujours à l'horizon ; chacune a ses possibilités d'agriculture et de gras pâturages dans les coins abrités ou sur les collines basses ; toutes choses qu'un avenir prochain racontera dans leurs particularités sur le terrain même que ces rivières arrosent aujourd'hui en pleine solitude. Et pour

reprendre la nomenclature de ces cours d'eau, nommons East-Main ou la Grande Rivière de l'Est, sur le versant oriental, et la rivière Hamilton sur le versant occidental. lesquelles forment la frontière septentrionale de la province de Québec, avec leur faîte de partage qui les sépare un peu en deça du 53e parallèle de latitude. Puis, encore sur le versant ouest et débouchant dans la baie James, « Big River " qui remonte jusqu'à la hauteur des terres, une distance de 450 milles, et celles dont les eaux s'épanchent dans la baie ou mer d'Hudson proprement dite, sans mentionner de plus humbles affluents : « Great Whale », la fameuse Grosse-Baleine des navigateurs ; la Petite Baleine, la Clear-Water, la Nastapoka. « La Clear-Water ou « Eau Claire », issue d'un lac du même nom », écrit M. Bell, cité par le *Bulletin* de la Société de Géographie de Québec, « se déverse dans un large bassin, dit le Richmond-Golf, qui ne communique avec la mer que par un goulet trop étroit pour donner un libre passage aux eaux du flux et du reflux ; de là, des courants rapides et des remous sur lesquels les bateaux des Indiens ne peuvent se hasarder, lors du renversement des marées ; mais, grâce à ce mouvement violent de l'eau, le fleuve ne disparaît pas sous la glace en hiver, et les oiseaux nageurs, les phoques et les marsouins s'y réunissent en foule ».

Cette rivière a été explorée par M. A. P. Low en 1896, qui se rendit par cette voie et celle des rivières Tranquille et Koksoak jusqu'à la baie d'Ungava. La rivière Nastapoka est un effluent du lac du Phoque, ce dernier communiquant par un portage à travers le faîte de portage, avec la rivière Tranquille, dite aussi « à l'Eau Dormante ». A part la rivière Koksoak, considérée comme la plus considérable d'Ungava où, à 30 milles de son embouchure, se trouve le fort Chimo chanté par Ballantyne, les rivières La Baleine et George. Ici, la rivière « La Baleine » porte bien son nom. De toutes les embouchures des rivières d'Ungava, celle de cette rivière semble être le lieu de prédilection du marsouin ou baleine blanche « Delphinopterus catodon » de son nom savant. Les baleines s'y pressent toujours nombreuses malgré le danger qu'elles ont à affronter. En effet, lorsqu'elles remontent la rivière à la marée haute, elles sont poussées dans des bassins entourés de filets puissants, et lorsque la marée redescend,

on les harponne ou on les tue à coups de fusil dans l'eau basse. La grande pêche de la morue « Gadus calladas » est très rénumérative, dit-on, dans le voisinage de l'embouchure de « Whale River » et de la rivière George. Des bancs de ce poisson occupent toute la zone riveraine, du fond de la baie d'Ungava jusqu'au cap Chidley ; les morues trouvent là en abondance une pâture appétissante ; les espèces nombreuses de crustacés et les méduses y pullulent ; les milliards d'organismes infiniment petits qui changent la couleur de l'eau marine dans le voisinage des banquises nourrissent les méduses qui, à leur tour, sont dévorées par les morues, qui, à leur tour, sont gobées par les phoques ou prises par les pêcheurs. Là, comme ailleurs, comme partout sur la terre, les créatures animées s'entre-dévorent pour vivre : loi fatale que nous subissons sans en comprendre la portée. Les végétariens y passent comme les autres, sans s'en douter.

Cette petite réflexion philosophique me ramène à la rivière George où quelquefois les Montagnais qui chassent sur ses rives, souffrent de la faim quand le gibier fait défaut. Un fjord long de trente milles dans la baie d'Ungava conduit à la rivière George qui remonte par sauts et par bonds vers le sud une centaine de milles jusqu'au Lac Michikamato, long d'environ 80 milles, qu'elle traverse pour aller nourrir son corps puissant aux lacs dans le voisinage du faîte de partage, une distance totale d'environ trois cents milles ; c'est avec le lac Michigamau, la rivière Nascaupi, le lac du Phoque, le lac Nord-Ouest et le lac Melville de la rivière Hamilton, la route de l'intérieur entre Rigolet et la baie d'Ungava. Les Indiens, les missionnaires, les courriers de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et, en 1905 une femme accompagnée de quatre coureurs des bois, l'ont parcourue dans son entier, une distance, d'après madame Hubbard, de 576 milles entre deux postes de traite, et une distance totale, d'après la carte du pays, d'environ 600 milles qui est aussi à peu près la même séparant les villes de Dawson et de Skagway, et que j'ai eu le plaisir de parcourir à pied en décembre 1897, avant l'établissement des postes de notre police du Yukon. Jetons un coup d'œil en passant sur le livre que madame Hubbard a écrit sur son expédition dans l'intérieur d'Ungava. Elle a tiré gloire d'avoir été la première

femme à faire ce trajet pénible ; elle aurait pu ajouter au mot femme l'adjectif *blanche* ; car les femmes indiennes le connaissent bien ; mais on ne tient pas compte de leurs prouesses, parce qu'elles sont là chez elles, qu'elles sont acclimatées. Cependant, l'impression que nous laisse la lecture du livre de madame Hubbard, est qu'elle a fait là le plus beau voyage de sa vie, malgré qu'elle ne fût point acclimatée. Elle avait hâté son arrivée au fjord de la rivière George, craignant de manquer le *Pélikan*, bateau de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui va là une fois l'an y ravitailler le poste de traite. On lui avait dit à New-York qu'à cause des glaces hâtives, ce bateau laisse toujours la baie d'Ungava pas plus tard que la fin d'août, or, en réalité il ne se pressait point et n'en repartit que le 22 octobre, remarquez cette date, et ne rencontra pas de glaces de tout son voyage de dix jours à Rigolet. Donc, madame Hubbard exprime un regret de sa grande hâte à traverser le pays ensoleillé d'Ungava ; pittoresque, beau, séduisant ; couvert de fruits délicieux et parsemé de fleurs délicates ; attrayant par ses dangers réels ou imaginaires ; traversé par les bêtes sauvages se pourchassant à l'aise ; rempli la nuit des mille bruits inquiétants de la nature dans le sommeil. Un vif regret aussi de quitter ses compagnons de peine et de joie ; ces braves coureurs des bois, nos frères, qu'il faut voir à l'œuvre et connaitre intimement pour admirer leur vigueur, leur courage, leur adresse et leur loyauté, et pour les aimer sincèrement. Le seul ennui réel que madame Hubbard semble avoir éprouvé dans son voyage est celui que lui causèrent les maringouins et les moustiques, ces vampires qui gâtent le plaisir de la vie des bois, l'été, mais dont on peut cependant se préserver au moyen de frictions souvent répétées avec de l'huile douce camphrée. La chaleur incommoda aussi quelque peu l'intrépide voyageuse, mais elle s'attendait tant à souffrir du froid dans ce pays calomnié, qu'elle ne songea pas trop à s'en plaindre.

Ici, pour compléter la description des rivières et des lacs d'Ungava, je laisse parler M. Low qui toujours raconte bien et savamment :

" Les thalwegs ou lits de la plupart des rivières du Labrador dit-il, sont d'origine très ancienne, datant apparemment d'une période antérieure aux dépôts des roches cambriennes. Ces vallées sont creusées profondément dans le terrain du niveau général du plateau, leur profondeur et leur longueur

dépendant apparemment du volume d'eau transporté, ce qui démontre qu'elles ont été principalement formées par une dénudation normale.

Les plus grandes rivières coulant vers le sud ont de profondes vallées creusées à travers les hauteurs de la région côtière, et les cours d'eau sont souvent de 500 à 1000 pieds au-dessous du niveau général de la contrée environnante. Les têtes de ces vallées sont séparées par un espace de cent à trois cents milles ; et à leurs extrémités supérieures, les rivières descendent du niveau de l'intérieur par une succession de puissantes chutes, à travers des gorges étroites où l'action de l'érosion s'exerce aujourd'hui et approfondit ces vallées. Cependant, cette érosion est si lente que le changement, aux extrémités supérieures, depuis la période glaciaire, a été pour ainsi dire nul, à cause sans aucun doute, de la dureté des roches archéennes et de leur résistance à l'action des agents atmosphériques. La gorge du Saguenay, avec ses parois presque verticales s'élevant à 1500 pieds au-dessus de la surface de l'eau, et sa grande profondeur de plus de 800 pieds en certains endroits, offre un excellent exemple d'une des anciennes vallées de rivière. Celle de la rivière de Hamilton, qui s'étend du fond du goulet d'Hamilton sur une distance de près de trois cents milles, et dont la profondeur est de 700 à 1200 pieds au-dessous du niveau général de la région environnante, est un autre magnifique exemple d'érosion par les rivières. "Les rivières qui occupent de plus petites vallées ont toutes le même caractère. La Grande-Rivière de l'Est et la Rupert, suivent la pente graduelle de la contrée qui aboutit à la baie James, où l'on trouve les dépôts marins de sable et d'argile jusqu'à environ cent milles dans l'intérieur, n'ont pas les vallées distinctes que l'on rencontre ailleurs, mais descendent par une succession de degrés, et elles se sont taillé des passages étroits dans les schistes tendus du terrain huronien ou passent directement sur des bancs de roche granitique. Les anciennes vallées de ces cours d'eau semblent avoir été remplies durant le dépôt de ces couches marines, et les lits actuels des rivières sont d'orine post glaciaires.

"Avant d'entrer dans les anciennes vallées ci-dessus décrites, toutes les rivières du Labrador central (ou Ungava) coulent presque à la surface du pays, et sont divisées en chaînes de lacs souvent produits par des digues de drift glaciaires, lesquelles en d'autres endroits forment de basses arêtes qui divisent les cours d'eau en différents bras. Ces bras coulent de la manière la plus désordonnée dans toutes les directions sur les niveaux inférieurs de l'intérieur, ce qui rend les voyages excessivement difficiles sans guide."

Pour épuiser le sujet des rivières et des lacs d'Ungava, mentionnons les Grandes-Chutes de la rivière Hamilton, dont la renommée rivalise maintenant avec celle de la chute Niagara Cette cataracte est sise à environ trois cents milles de l'Océan et à 150 milles au fond du goulet ou fjord d'Hamilton. Des observations barométriques portent la hauteur de la rivière à l'endroit où elle s'échappe du lac Lobstick à 1,660 pieds au-dessus du niveau de la mer et l'altitude de la vallée à l'entrée de la gorge, douze milles en aval, à 900 pieds soit une dénivellation totale de 760 pieds ; mais la cataracte proprement dite plonge d'une hauteur de 302 pieds dans un passage resserré à 150 pieds. La force d'impulsion acquise avant le plongeon final, porte la masse d'eau en dehors de la ligne verticale, laissant en bas un passage libre entre l'eau et le pied du rocher escarpé. Le bruit de la chute s'entend à plus de six milles de distance, comme un profond et sourd mugissement. Le nuage de vapeurs qu'elle soulève est visible dans

un rayon de vingt milles. L'énorme puissance déployée peut produire une force électro-motrice évaluée à neuf millions de chevaux-vapeur.

Du sommet de cette éminence superbe, vous avez là, immédiatement au sud, la bonne vieille province de Québec que toutes les splendeurs ne sauraient jamais nous nous faire perdre de vue, le voulions-nous ; et là, immédiatement au nord, vous pouvez contempler le beau et grand pays d'Ungava, cette terre promise dont les destinées sont aujourd'hui entre les mains de Sir Wilfrid Laurier et de Sir Lomer Gouin.

Arbres et autres plantes.—Le professeur Macoun dans son mémoire : *Les arbres forestiers du Canada*, publié dans les « Transactions de la Société Royale du Canada », nous fait connaître que neuf espèces d'arbres constituent la flore arborescente de la région d'Ungava. Ce sont : le bouleau blanc, le tremble, le peuplier, le cèdre, le pin des rochers ; pin gris, cyprès ; l'épinette blanche, l'épinette noire, le sapin et le mélèze.

La rivière des Feuilles qui traverse le 58e parallèle de latitude serait la limite septentrionale des arbres du côté ouest de la baie d'Ungava. La ligne forestière borde le rivage méridional de la baie d'Ungava et se rapproche de l'embouchure de la rivière George.

La distribution de chacune des diverses espèces d'arbres dépend de conditions analogues à celles affectant les massifs forestiers en général. Les îles stériles, les promontoires nus et la petite dimension des arbres sur les terrains plats de la côte du Labrador, au nord du fjord d'Hamilton, ont produit une fausse impression relativement à la flore de l'intérieur du pays. A l'embouchure de la rivière Hamilton, l'on a coupé plusieurs grands arbres pour en faire des espars et des mâts de goélettes, et dans la vallée de cette rivière, le diamètre de l'épinette blanche excède souvent dix-huit pouces et peut fournir trois billes de douze pieds sans nœuds. L'épinette blanche n'est pas partout comme dans l'intérieur de la péninsule et il y a plusieurs espaces où elle se voit rarement. Dans les vallées des rivières s'épanchant dans la mer de Hudson, elle correspond de près avec la bordure des dépôts marins et en conséquence ne s'étend à guère plus de cent cinquante milles de la côte. Le long de la Koksoak supé-

rieure, de petits arbres se voient quelquefois sur les bords élevés en terrasses et quelques petits arbres ont été aussi remarqués sur les terrasses entre Nichicun et le lac Kaniapiskau ; mais en aval du canon Eaton de la rivière Koksoak, ces arbres augmentent rapidement en nombre et en dimensions dans la vallée, jusqu'aux fourches de la rivière Larch, près du 58e degré de latitude, et il y en a plusieurs dont le diamètre excède dix-huit pouces à trois pieds du sol, et dont la hauteur est de plus de cinquante pieds.

L'épinette noire est l'arbre le plus abondant d'Ungava et constitue, croit-on, plus de quatre-ving-dix pour cent des forêts. Elle se développe aussi bien sur les collines sablonneuses que sur les terrains bas qui s'étendent entre les hauteurs. L'épinette noire, le mélèze et le sapin sont les derniers arbres que l'on rencontre avant de pénétrer dans les terres qui ne produisent que des arbustes.

Le pin est limité par la branche sud de la Grande Rivière de la Baleine et semble préférer les côteaux de drift sablonneux et secs, et les collines rocheuses.

Le bouleau blanc ne vient pas ni assez gros, ni assez droit pour donner l'écorce à la construction des canots, et les indigènes doivent compter pour la fabrication sur l'écorce importée par la Compagnie de la Baie d'Hudson. On trouve cet arbre en fourrés de seconde venue sur les flancs des collines qui ont été ravagées par le feu. Aux environs du lac Nichicun et sur le cours supérieur de la rivière Hamilton, les plus gros arbres de cette espèce ne dépassent rarement huit pouces d'épaisseur ; mais à la tête du fjord de Hamilton, le bouleau est commun et ces arbres de dix pouces de diamètre ne sont pas rares.

Le peuplier croît sur les terrasses basses et il a été remarqué par intervalles dans la vallée de la rivière Koksoak jusqu'à vingt-cinq milles du fort Chimo.

La melèse pousse partout dans la péninsule, et pour l'abondance, il vient après l'épinette noire, et dans le voisinage des terrains humides et froids, c'est l'arbre qui a les plus grandes dimensions. Le long de la lisière septentrionale de la forêt, le mélèze conserve de bonnes dimensions, alors que l'épinette noire se rapetisse à l'état de nain.

Le sapin se trouve jusqu'à la limite des terres dites

stériles. Dans toutes les régions boisées, il croît avec plus ou moins d'abondance et semble se plaire aux environs des cours d'eau et des lacs, et rechercher un sol d'alluvion qui contient beaucoup d'humidité. C'est l'ami du camp dont il prépare une couche luxueuse de ses branches épaisses, douces et aromatisées, et à qui il fournit une tisane merveilleuse d'effets bienfaisants.

Le cèdre se rencontre au pied de la baie James, mais ne vit que solitairement çà et là, comme à regret dans l'intérieur d'Ungava. Il n'aime pas le pays, c'est clair ; aussi on le lui rend bien en faisant peu de cas de son corps rabougri. Il y a loin de lui au cèdre du Liban.

Généralement, les étendues forestières de grandeur suffisante, renfermant des arbres d'assez fortes dimensions pour convenir aux fins commerciales, sont limitées aux cours inférieurs des rivières s'épanchant dans la mer d'Hudson, la baie James et la baie d'Ungava, et encore faudra-t-il pour l'exploitation avec avantage comme bois de construction, que les arbres les plus petits soient coupés en même temps pour la fabrication de la pulpe ou pâte à papier. Le feu a fait aussi beaucoup de ravages dans le pays, lequel réclame un grand nombre de gardes-forestiers.

Les terres basses bordant les rivières et les lacs sont couverts de fourrés de saules et d'arbres. Les saules croissent aussi avec les bouleaux sur les versants des collines, au-dessus de la limite des arbres ; ils forment des buissons épais peu élevés, où il est difficile de se frayer un passage.

La distribution des arbres portant de petits fruits et les arbustes à baies ont bien leur importance, puisque les bêtes et même les indigènes y trouvent une nourriture abondante et que les coureurs des bois s'en délectent.

Il convient donc d'indiquer ici ces plantes sauvages.

Le cerisier se trouve dans les espaces brûlés, jusqu'aux environs du 55e de latitude ; il croît en petits buissons dont la hauteur dépasse rarement quatre pieds.

La ronce-mûrier produisant des mûres blanches, se rencontre dans les terrains marécageux par tout l'intérieur et constitue un élément important de la nourriture des Indiens,

Le framboisier arctique croît abondamment dans les

clairières, le long des berges des cours d'eaux septentrionaux et sur les îles de l'océan arctique. Le fruit de cet arbuste est beaucoup plus gros et a un goût plus délicat que la mûrette ou catherinette et la framboise commune, chicotée, lesquelles se rencontrent le long des cours d'eau, sur la lisière des bois et dans les terres brûlées jusqu'au 54e degré de latitude.

La fraise des champs se trouve sur les berges herbeuses aux extrémités des portages très fréquentés. Elle aime la présence de l'homme et le prouve en poussant abondamment dans les terrains qu'il foule.

La petite poire sauvage se rencontre abondamment dans les régions découvertes des terres dites semi-stériles et stériles.

Le bluet croît à profusion le long de la rivière Koksoak et de la rivière Tranquille et sur les oasis des terrains pelés. Les Indiens font un grand usage de ce fruit qui constitue en grande partie leur nourriture durant les mois d'été. On le mange cru, confit ou converti en gâteau.

L'airelle des canards ou du nord est un arbrisseau touffu à petites baies aigrelettes, n'atteignant que deux ou trois pouces de haut; le fruit de l'airelle est plus acide, mais aussi plus ferme que l'airelle du sud. Les Esquimaux le disputent aux canards.

La canneberge produisant une baie blanche et teintée de rouge d'une agréable acidité (atocas) est le fruit le plus important d'Ungava. On le trouve toujours en grande quantité de chaque côté de la rivière Koksoak. Comme il se conserve longtemps et que sa qualité s'améliore par la gelée, les indigènes en recueillent chaque année, avant que la neige ne recouvre la terre, des quantités considérables. Ce fruit donne un bon goût à la nourriture grossière et neutralise les mauvais effets que produit l'usage constant de la viande. Il remplace les cornichons. On le trouve dans un état parfait après la disparition de la neige et il reste bon jusqu'à ce que le soleil persistant l'ait desséché.

La camarine à fruits noirs croît partout sur les montagnes et les collines de la péninsule, et se trouve jusque sous le pôle. Les fruits de ce petit arbuste toujours vert ne sont pas très savoureux et sont fort peu goûtés des

indigènes ; mais c'est la nourriture favorite des oiseaux de passage : le courlis et l'outarde.

Enfin, le thé du Labrador, avec lequel on fait une excellente tisane, se trouve un peu partout dans le pays.

Animaux sauvages, etc.—Les animaux sauvages d'Ungava sont les mêmes que ceux du nord de Québec : rennes, caribous, ours, loups, renards, castors, loutres et autres animaux de petite taille que l'on recherche pour leurs fourrures. Il n'y a point de reptiles, à part une couleuvre inoffensive sur les plateaux, et trois espèces de grenouilles. Le porc-épic et l'oiseau ptarmigan (la perdrix blanche) constituent une bonne nourriture. La mouche, compagnon habituel de l'homme, ne le suit point à Ungava ; en revanche, il y trouve le maringouin et la moustique durant les grandes chaleurs.

Les notes suivantes sur les mœurs et l'habitat des mammifères d'Ungava sont en grande partie le résultat d'observations faites et de renseignements recueillis par M. A. P. Low. J'en donne un synopsis à quoi j'ai mêlé quelques observations personnelles.

Le lynx du Canada ou loup-cervier se rencontre ordinairement dans les régions boisées où il suit les lièvres qui sont sa nourriture particulière. Quand un loup-cervier a le cauchemar, c'est qu'il a trop mangé de lièvre ou qu'il rêve d'en avoir manqué un à sa portée. Ces animaux sont généralement pris dans des trappes placées à l'entrée de troncs d'arbres creux. Les loups, les vrais loups eux suivent le caribou ou le chevreuil, des heures, des jours, des semaines. On ne les trouve donc que là où vont les caribous et les chevreuils, dans les terres stériles et demi-stériles. A défaut de caribou, les loups affamés, quand ils vont par bandes, chassent l'homme.

Le loup blanc ou loup arctique s'aventure quelquefois dans les bois de l'intérieur, mais ce n'est que par pure curiosité et il va de même très peu souvent dans les terres stériles. Il semble préférer les régions plus rapprochées du pôle.

Le renard rouge, croisé, argenté et noir : ces animaux ne sont que des variétés de la même espèce, ne différant entre eux que par la couleur. Le renard est rencontré partout dans Ungava. On le prend avant Noël, quand il

se laisse prendre, car sa fourrure devient de pauvre qualité au commencement du printemps.

Le renard arctique ou renard blanc, se trouve en grand nombre dans les terres stériles où il rôde en compagnie du renard bleu qui est moins abondant.

Le carcajou ou le blaireau du Labrador se rencontre partout sur le passage du trappeur dont il fait partir les pièges, pour en enlever les appâts ou dévorer les autres animaux, déjà pris, sans s'y prendre lui-même à moins d'un accident très rare. Le carcajou est la personnification du diable chez les indigènes, à cause de ses ruses destructives.

Le chien esquimau est employé dans les voyages à l'intérieur et le long des côtes d'Ungava. Les chiens sont attelés en flèche (tamdem). Chaque chien peut tirer environ 100 livres sur les trails ordinaires, mais sur les lacs gelés ou la croûte, au printemps, la charge peut facilement être doublée ou triplée. On ne leur sert qu'un repas, le soir ; repas qui consiste en un potage au poisson et à la viande grasse mélangés, servi très chaud. Avant cet unique repas ils hurlent d'impatience et après, ils hurlent de contentement jusqu'à ce qu'ils tombent de sommeil et se couchent roulés sur eux-mêmes dans la neige au dehors, par tous les temps. J'ai connu ces bons chiens, qui, comme beaucoup d'hommes, travaillent avec ardeur à jeun durant douze heures pour gagner honnêtement un repas frugal.

La martre est un des animaux à fourrures les plus abondants et les plus précieux d'Ungava. Les martres à fourrures les plus riches sont prises dans l'extrême nord du pays. La chasse à la martre se fait tard en automne et de nouveau pendant les mois de mars et d'avril.

La belette et l'hermine sont comme partout dans les régions boisées.

Le vison est rare à l'intérieur d'Ungava, mais il est commun sur le cours inférieur et à l'embouchure de la rivière Hamilton.

La loutre est commune dans toutes les régions boisées. Les loutres prises dans l'extrême nord du pays ont la fourrure plus foncée et plus luisante. Les Indiens se réunissent au printemps dans le voisinage des Grandes-Chutes de la rivière Hamilton pour en faire la chasse.

L'ours des déserts se trouve dans les terres dites stériles d'Ungava. Les Nascaupis se plaisent à renchérir sur ce qu'ils racontent de sa taille et de sa férocité.

L'ours noir fréquente les régions brûlées où il se régale des fruits sauvages qu'il y trouve en abondance.

L'ours blanc ou polaire est limité à la côte et sur les îles, et se rend rarement dans l'intérieur, sauf pour y mettre bas. A cette époque, on le rencontre quelquefois à cinquante milles des côtes.

Le morse est commun en toutes saisons dans le détroit d'Hudson et le long du rivage septentrional et oriental d'Ungava. Les Esquimaux en tuent en grandes quantités sur les chaînes d'îles qui s'étendent vers le sud presque vis-à-vis l'embouchure de la petite Rivière de la Baleine.

Le phoque ordinaire se trouve sur les côtes et les cours inférieurs des rivières dans toute l'étendue d'Ungava.

On le trouve aussi dans plusieurs des grands lacs qu'il ne quitte pas et où il s'est habitué à l'eau douce.

Le phoque à anneaux est l'espèce la plus commune dans le détroit d'Hudson et sa chair est la principale nourriture des Esquimaux.

Le phoque à harpe est très abondant sur la côte méridionale du détroit et dans la mer d'Hudson.

Le phoque barbu est aussi commun dans le détroit et la mer d'Hudson. On tire de sa peau de forts traits pour atteler les chiens. Un grand phoque de cette variété a été vu à la tête de la marée à environ soixante milles en amont de l'embouchure de la rivière Koksoak. On en a aussi vu des quantités considérables aux environs des îles Jumelles, dans la baie James. Le Dr Bell s'en est procuré un échantillon à l'embouchure de la rivière de l'Orignal.

L'espèce du phoque gris et du phoque à capuchon est devenue très rare.

Le marsouin blanc ou baleine blanche se trouve partout sur les côtes d'Ungava. Des établissements ont été fondés pour les prendre aux embouchures des rivières Koksoak, aux Feuilles et de la Baleine, qui se jettent dans la baie d'Ungava.

Le narval ou la licorne de mer habite le détroit et la partie nord de la mer d'Hudson. Cette baleine porte à l'extrémité de sa machoire supérieure une dent en forme

de corne, droite et longue quelquefois de plus de quinze pieds. Les Esquimaux mangent la chair du narval, crue ou salée.

Le caribou des forêts, si abondant il y a quelques années, se fait de plus en plus rare, vu la chasse acharnée qu'on lui a faite. Cette espèce se rencontre encore pourtant quelquefois en petites troupes sur le cours supérieur de la rivière Hamilton et aux sources de la Grande Rivière de l'Est.

L'orignal est maintenant passé à l'état de légende parmi les Indiens d'Ungava.

Le caribou des déserts ou "renne" erre encore en immenses bandes dans les terres dites stériles et semi stériles d'Ungava. D'après les Nascaupis et autres Indiens, l'on croit que le renne passe la saison d'été sur les plateaux, près de la côte où les fortes brises éloignent les moustiques. A l'automne, ils émigrent dans l'intérieur, vers le sud pour retourner aux déserts dans les mois d'avril et de mai. Cependant, le renne est capricieux et périodiquement, il n'émigre pas aux forêts, ou réciproquement ne retourne pas aux déserts, et lorsque cela arrive, les Indiens qui comptent sur cette migration, se trouvent dans un état lamentable ; car la chair du caribou est pour eux une nourriture précieuse et sa peau se transforme en vêtement solide et chaud. Il ne faut à cette espèce de cerf, pour se nourrir que quelques bourgeons d'arbres ou quelques plantes les plus communes que l'hiver il va déterrer sous la neige.

Le bœuf musqué, de même que l'orignal, semble avoir abandonné Ungava depuis longtemps.

Le castor se trouve encore dans toute l'étendue d'Ungava. Aux environs de Nichicun, il est plus abondant qu'autrefois. Dans Ungava, comme ailleurs, quand les trappeurs les laissent tranquilles, même dans le court intervalle de deux années, ils repeuplent tous les petits cours d'eau.

Les indigènes font une grande consommation du porc-épic qu'ils chassent la nuit, quand ces animaux sortent de leurs terriers profonds pour aller à la recherche de leur nourriture.

Le lièvre commun se trouve par toute la région boisée, mais il est atteint périodiquement d'un mal de gorge in-

fectueux qui, une fois tous les cinq ans, dit-on, l'extermine presque entièrement. Cependant, ceux d'entre les lièvres qui échappent à cette maladie, se reproduisent rapidement.

Le lièvre polaire, plus gros que le précédent, est limité aux déserts et aux terres semi-stériles d'Ungava. Il n'aime pas le sud.

La marmotte, l'écureuil et la souris sont aussi très communs dans Ungava.

Le rat-musqué se risque quelquefois dans le nord du pays, mais il semble préférer le sud.

Les oiseaux de l'intérieur.—A en juger par le nombre et les espèces d'oiseaux qui arrivent vers le mois de mai à Ungava et ne le quittent que tard l'automne, comme à regret, ce ne peut être le triste pays qu'on peint en noir dans certains quartiers. Quelques oiseaux y passent même toute l'année, contents d'être vus là l'hiver. Je nomme tout de suite ces braves "hivernants." D'abord, c'est le duc de Virginie qui a pour domaine tout l'intérieur ; plus de terres assurément que le plus riche duc de l'Angleterre ; puis viennent trois espèces de pies : le pic duveteux, le pic arctique et le pic chevelu, le ptarmigan, dont le plumage est noirâtre l'été, et blanc l'hiver ; la pie-grièche, la mouette blanche et le corbeau proprement dit.

Les oiseaux de passage sont les suivants : trois espèces de huard : le plongeon à collier, le plongeon à gorge rousse et le grand plongeon du nord ; le guillemot à capuchon et le petit guillemot ; le goëland à manteau glauque, l'hirondelle de mer, le harle d'Amérique et le harle huppé ; quatre espèces de canards : le canard noir, le garrot, l'eider ; la macreuse d'Amérique et la macreuse noire, l'outarde et la bernache commune, le héron de nuit, le phalarope, la bécassine, l'alouette de mer ; trois chevaliers : le grand chevalier à pattes jaunes et le petit, et le chevalier solitaire ; le pluvier semi palmé ; la perdrix des bois francs, la tourte, l'autour à tête noire, l'aigle doré et l'aigle à tête blanche ; le faucon noir ou gerfaut du Labrador et le faucon pèlerin ; le balbusard ou aigle pêcheur, le hibou à oreilles courtes, la chouette passerine et la chouette épervière ; le pivert, l'engoulevent ; le geai du Labrador et le geai du Canada. Ici, je trouve la note

qui suit : « Très commun dans tout l'intérieur ; petits capables de quitter le nid le 18 mai.»—Prière de remarquer cette date. Je continue : l'étourneau ordinaire et mainate couleur de rouille ; le gros-bec des pins et le bec-croisé à ailes blanches, le sizerin à tête rouge ou linotte boréale, le bruant de neige et le bruant de Laponie ; cinq espèces de pinson : le pinson de Savannah, le pinson à couronne blanche, le siffleur, le pinson des montagnes, le pinson niverolle et le pinson chanteur ou rossignol du Canada ; l'hirondelle bicolore, commune dans tout l'intérieur ; le jaseur du Canada ou récollet ; cinq fauvettes : la fauvette du Tennessee, la fauvette jaune, la fauvette à tête cendrée, la fauvette rayée et la fauvette de Wilson ; quatre espèces de merle : la grive des ruisseaux, la grive solitaire, le merle de Swainson et le merle d'Amérique ; la mésange bleue, et enfin deux espèces de roitelet : le roitelet huppé et le roitelet à couronne, rubis.

Sol.—Concernant le sol d'Ungava, sujet scabreux, je crois prudent de citer les paroles mêmes de nos géologues qu'on trouve à la page 301, du rapport annuel de la Commission Géologique du Canada (nouvelle série) Vol. VIII:

" Le sol de la plus grande partie de la péninsule provient des roches archéennes sous-jacentes, et est ordinairement sous la forme de till glaciaire, mêlé de cailloux de diverses dimensions. Le till est un mélange de sable et d'argile dans lequel le premier domine dans une grande mesure. Sur beaucoup d'espaces considérables ravagés par le feu, une grande partie de la terre végétale de la surface a été détruite, et le sol qui reste ne supporte qu'une faible venue de petits arbres. Sur les côtés des vallées de rivières, le drift a été remanié et mêlé à des sédiments. Ici, le sol, bien que généralement léger et sablonneux, est plus riche que le till non remanié, et conséquemment les arbres qui y croissent ont de plus grandes dimensions et appartiennent à d'autres variétés.

Dans les limites des dépôts marins, vers les bords de la péninsule, les sables stratifiés sont supportés par des argiles stratifiées, et à mesure que l'on approche de la côte, les sables sus-jacents s'amincissent, laissant les argiles près de la surface, ce qui produit ainsi un sol léger avec un sous-sol durci, sur lequel la végétation est d'une venue beaucoup plus belle que partout ailleurs, excepté sur les rives plus basses et les îles des rivières rapprochées des côtes, où les sables et les argiles sont couverts de dépôts d'alluvion.

" Le sol couvrant les massifs de roches cambriennes, étant composé de débris de calcaire, d'argile schisteuse et d'autres roches de cette formation, est d'une nature plus lourde que celui formé des roches archéennes ; et le changement de l'un à l'autre est marqué par des arbres d'une plus belle venue sur le premier. Et à la page 261, Vol. XI, on lit ce qui suit : On estime que le volume de la rivière Payne est égal à celui de la Gatineau à Ottawa. Les berges au-dessus du niveau des hautes eaux sont généralement rocheuses, sauf dans les baies, où les terrasses de terrain erratique sont recouvertes de parois sèches de cailloux. Les collines des deux côtés de la vallée sont continues, excepté là où elles sont coupées par les vallées de petits tributaires ; la hauteur en augmente graduellement du littoral en gagnant l'intérieur, car elle est de 200 à 300 pieds de la baie, et d'environ 600 pieds au rapide supérieur. Il y a des dépôts con-

sidérables d'argile surmontés par du sable dans les vallées, et ces dernières forment des terrasses s'élévant jusqu'à 300 pieds au-dessus du niveau de la mer.

" La rivière Payne est le seul cours d'eau important qui se jette dans le détroit d'Hudson entre son embouchure et le sound du roi George, aucune des autres rivières n'étant assez grande pour égoutter une superficie s'étendant à cinquante milles dans l'intérieur. D'après cela, il semblerait que l'étendue qui longe le littoral doit être plus élevée que la partie intérieure du Labrador septentrionale, et que les cours d'eau qui tombent dans le détroit d'Hudson et dans la partie nord de la baie d'Ungava n'égouttent qu'un versant extérieur relativement étroit des collines côtières, les principales rivières coulant d'abord vers le sud, puis à l'est ou à l'ouest dans la baie d'Ungava et d'Hudson. Ce fait est confirmé par la description de l'intérieur, donnée par les Esquimaux, qui disent que dans l'intérieur, à une grande distance de la rivière Payne et vers le sud, la contrée est plus basse et plus unie que les hautes terres de la côte, et que les vastes plaines sont parsemées de lacs et couvertes d'une végétation d'une venue beaucoup plus belle, fournissant d'excellents pâturages à d'immenses troupeaux de caribous."

D'où nous pouvons conclure que là comme ailleurs la qualité du sol varie selon les circonstances, et qu'il y a dans Ungava du bon et du mauvais sol ; mais dans quelle proportion et qu'appele-t-on mauvais sol ?

Il est reconnu, rigoureusement parlant, qu'il n'y a pas deux champs dans le monde dont le sol soit parfaitement semblable. Et on peut dire aussi que de même qu'à côte de la demeure du riche se voit souvent celle du pauvre, la masure près du château, de même un champ stérilé longe souvent un champ fertile.

Mais existe-t-il réellement sur la terre un sol tout-à-fait stérile ? L'expérience prouve au contraire qu'on peut toujours en tirer quelque chose. Rien n'a été créé inutilement ; toutes les philosophies convergent vers cet axiome.

Maintenant, voyons un peu si l'on ne pourrait point établir la fécondité agricole du sol d'Ungava et les possibilités d'agriculture d'une partie de ce vaste territoire, en citant des faits connus sous d'autres climats. En ce qui concerne le Canada en général, il y a bien la vieille histoire des quelques arpents de neige de la Pompadour, histoire à laquelle croient encore quelques frileux européens. En particulier, il y a aussi, histoire contemporaine, le fameux pays brûlé et les prairies dites stériles ou exposées à de fortes gelées de notre fertile Nord-Ouest, le futur grenier de l'univers. A Terreneuve, pays voisin d'Ungava, où la grande culture suit de près le déboisement, la calomnie n'a-t-elle pas toujours plané sur son sol fécond ; dernièrement encore, un journal de New York lui décochait un trait venimeux dans le but, je suppose, de faire avorter une entreprise quelconque.

Ouvrez nos grands dictionnaires et qu'y voyez-vous au mot *Terre-Neuve?* « Grande île de l'Amérique septentrionale anglaise. Climat froid ; végétation chétive ; pêche considérable ; animaux à fourrures.» On jurerait que cette courte description a été inspirée par les trappeurs et les pêcheurs qui n'ont jamais vu ou ne veulent pas voir dans une contrée autre chose que leur affaire, et naturellement font mauvais accueil aux nouveaux venus d'un différent métier. L'égoisme dont ils sont imprégnés les empêchent d'apprécier cette maxime de l'économie politique : *Afin qu'un pays soit aussi riche qu'il peut l'être, il faut qu'on s'y occupe en même temps de toutes les espèces de travaux.*

Encore, rapprochons-nous de notre propre milieu, disons à 75 milles de rayon autour d'Ottawa, et voyons si le pays ne ressemble pas à celui d'Ungava présenté sur une échelle plus restreinte : D'abord, la grande rivière Ottawa et ses chutes puissantes de la Chaudière et des Chats et ses tributaires ; au sud, les rivières Nation, Rideau, Mississipi, Madawaska et leurs lacs : Blanc, Constance, Mississipi, Calabogie, Bennett, Rideau, Taylor, au Rat-Musqué, etc ; au nord, les rivières du Nord, Rouge, Blanche, du Lièvre, Gatineau, Quio, Coulonge, Noire et leurs lacs : Nomininguе, de la Montagne Tremblante, Maskinongé, Commandant, Simon, aux Sucreries, du Cerf, au Poisson-Blanc, des Ours, des Trente-et-un-milles, Mer Bleue, Harrington, Meach, McGregor, aux Rats, Dumont, Squaw, etc. Rivières navigables ou coupées par d'imposantes chutes et des rapides criards, grands lacs poissonneux ; animaux à fourrures et oiseaux de toutes espèces ; montagnes et collines regorgeant de minéraux ; riche bois de commerce et bois chétif ; sol varié : argileux, calcaire, ferrugineux, sablonneux, marécageux ; c'est-à-dire bon ou mauvais selon l'endroit précis ; vallées et vallons productifs ou apparamment stériles ; des savanes tout près où ne poussent que la plante des bluets et celle des atocas ; un grand désert, un peu dans le lointain, au nord, qui ne produisait, il y a quelques années à peine, que des arbres nains et des fruits sauvages,—désert où à certaines époques se rendaient tous les animaux de la forêt, entre autres le caribou. Climat froid.... l'hiver.

Est-ce l'effet du mirage ? N'est-ce pas bizarre ? J'ai cru

voir un instant au-dessus de l'horizon d'Ottawa le pays lointain d'Ungava.

Mais vous vous récriez contre le mot *Climat* et vous semblez dire ; " Assurément, il fait bien plus froid là-bas qu'ici ! "

Justement cela m'amène à la partie la plus importante de mon sujet : Le climat d'Ungava.

Le climat d'Ungava.—Je me hâte de dire, pour calmer votre premier effroi, que la côte élevée du Labrador proprement dit protège la plus grande partie de l'intérieur contre le vent de nord-est, cette brise humide et froide chargée de rhumatismes, laquelle ici comme dans Québec et les provinces maritimes pénètre jusqu'à la moëlle des os.

Comme la température dépend considérablement de la direction du vent, il est remarquable que pendant l'été, les vents du sud et du sud-ouest règnent presque constamment dans l'intérieur et sont accompagnés d'une température plus élevée, mais aussi assez souvent d'un ciel couvert et d'une pluie fine que sèche le soleil vers le haut du jour. Règle générale, l'hiver et l'été, les vents de l'est et du sud-est soufflent par un temps clair et agréable. Le vent du nord, l'été, rafraîchit l'atmosphère ; l'hiver, il est accompagné de neige qui tourbillonne en tempête ; mais ces blizzards sont d'ordinaire peu violents et peu persistants et sont suivis du vent de l'ouest qui chasse la neige et rend au ciel sa pureté ordinaire, alors que le vent tombe, chassé à son tour par un grand froid qui redouble d'intensité jusqu'à ce que tout craque dans la nature sous ses terribles efforts. Les mois les plus froids sont décembre, janvier et février, quand les observations thermométriques ont donné jusqu'à 56° Fahrenheit au-dessous de zéro, mais le cas est rare et quand cela arrive, cela fait époque dans le pays. Un beau froid assurément, un froid à pierre fendre, mais très supportable, parce que comme je viens de le dire, le temps est alors clair et sec, et le ciel serein.

Le thermomètre a aussi marqué 56° Fahrenheit au-dessous de zéro en décembre 1897 à Dawson City, et les gens vaquaient à leurs affaires au dehors comme à l'ordinaire. J'y étais. Ce froid intense est exhilarant. L'air que vous respirez, le fluide étonnant dont votre être s'imprègne

dans son entier rend votre corps souple et léger, et y active vos meilleures facultés. Votre âme ravie par des sentiments nouveaux s'élève, si on peut dire, et la joie profonde que vous ressentez semble vous rapprocher du Créateur.

Mais Dawson City, il faut le dire, est bien dix degrés plus au nord que l'endroit où ce froid de 56 degrés a été observé dans l'intérieur d'Ungava. Au fort Chimo, d'où la pleine mer n'est pas très éloignée, 45° au-dessous de zéro est la plus basse température enrégistrée. De plus, là comme ici, comme ailleurs, le temps est variable. Il y a des époques heureuses qui marquent un hiver doux durant toute la saison et un été charmant où le soleil n'a qu'à sécher la rosée tombée pendant la courte nuit de trois heures ; je devrais dire plutôt d'une heure et demie car la nuit close est précédée et suivie, comme vous le savez, d'une heure de crépuscule après le coucher et avant le lever du soleil. Ce soleil, presque toujours à l'horizon dans le voisinage de la zone arctique là où il brille à minuit comme à midi durant six mois,—s'il n'est pas aussi chaud qu'ici, fait cependant monter le mercure à 85 degrés Fahrenheit sur le haut du jour, et même à 90 degrés dans certains coins protégés.

Le Dr Bell, lors de son exploration de la côte orientale d'Ungava, en 1878, a trouvé l'été plus agréable en ces parages que sur les côtes du Lac Supérieur.

"A mon retour à la factorerie de l'Orignal, dit-il, (P. 260, Rapport de la Commission Géologique, 1878), je trouvai à ma grande surprise qu'il n'y avait pas eu de gelée de tout l'été et que les plantes potagères les plus délicates telles que les melons, les concombres, les fèves, le tabac, etc., cultivées en plein air, étaient encore vertes et en pleine floraison. Il est probable cependant que l'été dernier fut plus clément qu'à l'ordinaire. D'après ma propre expérience et les renseignements que j'ai recueillis un peu partout, ajoute-t-il, je puis dire que le climat de la côte orientale d'Ungava, surtout au-delà de la région forestière est par comparaison très sec régulièrement. Les pluies sont abondantes en automne et au printemps, mais il pleut rarement l'été et il tombe peu de neige l'hiver."

Le Dr. Low rapporte que le printemps 1896 a été remarquable par la petite quantité de glace qu'il y a eu dans la mer et dans le détroit d'Hudson. "Aux environs de la Grande Rivière de la Baleine, ajoute-t-il, la glace a disparu de la côte au commencement de l'année, et il ne s'en est pas formé de nouveau."

—Vous êtes un heureux voyageur, lui ont dit les gens de la Compagnie de la Baie d'Hudson ; il fait toujours

beau ici quand vous y venez, et vous semblez porter bonheur à nos petites récoltes qui sont toujours superbes quand vous passez par ici.

Cela me rappelle la remarque que firent en 1898 les Indiens du Yukon : «La Providence, dirent-ils, a été bonne pour les étrangers, car il n'a pas fait froid cet hiver dans le pays.»

Avec les Indiens du Yukon nous pouvons croire assurément en la protection divine, et quand la colonisation aura pénétré dans le pays d'Ungava, la Providence, première motrice et créatrice de l'univers, verra certainement à en rendre le séjour agréable, et il s'agira tout simplement pour les nouveaux « hivernants » de s'acclimater.

Somme toute, les données diffèrent avec les localités et il est donc difficile de fournir des renseignements généraux sur le climat d'Ungava l'hiver. Des bourrasques de neige ou un grand froid alternant avec une magnifique sérénité du ciel, et les modifications de la température y sont extrêmes. Cette grave inconstance toutefois peut fort bien être modifiée par un simple déplacement de la direction des courants chauds de l'équateur (Gulf Stream) qui aboutissent dans l'océan Glacial par le nord de l'Atlantique. C'est ici le rôle de la Providence.

Cela n'empêche néanmoins que vous vous récriez contre les longues nuits d'Ungava, avec un semblant de raison il faut l'avouer. Mais vous oubliez que les habitants de ces contrées ont vécu vite durant les jours d'un éternel soleil. Ne vous êtes-vous pas dit au moins une fois : « Que ce bonheur me soit donné et j'aurai vécu ma vie : je pourrai mourir avec satisfaction.» Or, le ciel les a tenus en joie six mois durant, et aussi bien, ce n'est pas la mort après la joie, ni même une grande tristesse, un grand abattement que laisse après lui le soleil là-bas. D'abord, le jour l'hiver, de même que la nuit l'été, durent bien,—je me place ici à la latitude extrême du pays, car à la latitude centrale, le soleil peut être vu de dix heures et demie à 1 heure ½,—dure bien, dis-je, une heure, soit plutôt trois heures avec l'aurore ou le crépuscule du matin et le crépuscule du soir ; mais quelle nuit ! quand le soleil s'est abaissé tout-à-fait on parait avoir descendu tout en bas au-dessous de l'horizon. Cette longue nuit qui vous effraie a bien ses charmes. Dehors, c'est le froid vif, sec,

pétillant qui fouette le sang et intensifie votre vigueur ; c'est la lune qui, agrandie dans ces latitudes élevées, semble chercher l'astre qu'elle refléchit même après sa disparition, en vous regardant, placide ; ce sont les étoiles qui, la lune couchée, se font plus grandes et créent votre ombre sur la neige ; ce sont les aurores boréales, ces météores étonnants qui illuminent tout le pays de longs jets incandescents et semblent refléter un sourire énigmatique du Père Eternel sur la nature endormie. C'est aussi la chose mystérieuse, le pourquoi de l'existence avec ses grandes misères et ses petites joies qui se présente à votre esprit avec plus d'intensité ; question troublante qui empoigne votre être, amène peut-être à votre gorge un sanglot, soit de remords ou de pardon, et vous fait rechercher avidement l'être aimé.

Dans l'intérieur, c'est la bonne chaleur de l'âtre ardent en contraste avec le froid extrême du plein air ; c'est le délassement aux courses pénibles, le repos complet après le travail ardu, la quiétude parfaite.

Les dangers qui accompagnent les jouissances de la grande civilisation nous écartent de la nature et chagrinent l'esprit ; or là, la grande nature d'Ungava vous donne toutes ses jouissances avec abandon complet, sans la crainte d'un réveil amer après les émotions fiévreuses.

A part cela, et toutes ces choses considérées, pourquoi nous, les descendants en ligne directe des Normands, ces vaillants hommes du Nord, craindrions-nous les rigueurs du climat d'Ungava ou la pauvreté de son sol ? Ne sommes-nous pas aguerris ? N'avons-nous pas prouvé ce que nous valons ?

D'ailleurs, c'est le colon qui fait le sol ; et, quant au climat, avec la Canadienne pour compagne, nous pourrons affronter, je crois bien, toutes les températures, et toutes les misères d'un cœur léger, dans la certitude des tendresses et des consolations qu'elle thésaurise pour l'homme aimé.

Population.—Quelques mots sur la population d'Ungava et je termine, mais je n'ai fait qu'effleurer mon sujet, d'autres plus habiles pourront le compléter.

Le recensement de 1901 donne au territoire d'Ungava une population de 5,113 âmes, tout simplement, sans entrer dans des détails considérés puérils. Cela comprend,

on le présume, les indigènes et l'ensemble des employés de toute race, des « allants et venants et des hivernants ; » mais le recensement ne le dit pas. Nous savons cependant qu'il y a là des Anglais, des Ecossais et des Français et que le métis Canadien-Français domine et que sa langue prévaut aussi.

Les Indiens, habitants des forêts et riverains des lacs, et quelques-uns d'entre eux, attachés aux différents postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de ceux de la maison française Révillon frères, appartiennent à la grande famille des Cris, et se subdivisent en Montagnais, frères de ceux qui habitent les bords du lac Saint-Jean, et en Nascaupis.

La plupart des indigènes s'habillent maintenant à la façon ordinaire, et, chose singulière, ce sont les " allants et venants " qui s'habillent comme les Indiens le faisaient avant la venue des étrangers, c'est-à-dire en vêtements complets de fourrures.

La solidarité qui existait chez les indigènes entre les membres d'un même clan, tend à disparaître complètement depuis le contact des blancs.

Les étrangers gagnent en force sous ce rude climat, et la santé des naturels est excellente. Le seul mal dont les Indiens se plaignent presque continuellement, est de ne pouvoir assouvir leur faim. On croirait à les voir à l'œuvre qu'ils peuvent manger toujours, et ils ne sont jamais malades quand ils ont déjà trop mangé, même après un somptueux repas.

Les Esquimaux d'Ungava habitent de préférence les rives et les îles de la baie et du détroit d'Hudson, et les rives de la baie d'Ungava. La limite sud de leur territoire dans l'intérieur est marquée par la rivière Koksoak et ses affluents : la rivière Larch et la rivière Tranquille, vers l'Ouest, jusqu'au faîte de partage ; de là, par le lac du Phoque, le lac à l'Eau-Claire et la rivière du Daim, jusqu'au golfe de Richmond, sur la baie d'Hudson. Cette ligne qui divise le territoire des Indiens de celui des Esquimaux est très respectée, et ces derniers ne traversent jamais la frontière ainsi définie, quand ils chassent dans l'intérieur. Sur le littoral du Labrador, la présence des Esquimaux ne s'étend pas au-delà du fjord d'Hamilton.

L'Encyclopédie fait une peinture peu attrayante des Esquimaux. J'en détache une courte page, mais il est

dit ailleurs qu'il y a parmi ces habitants de l'extrême nord de beaux hommes et de belles femmes ; « Petits, trapus, fortement charpentés, rapporte-t-on, ils ne dépassent pas en moyenne 5 pieds 4 pouces ; les femmes n'atteignent que 5 pieds. Leur peau est d'un jaune assez clair. Leurs cheveux gros, noirs et droits, leur barbe rare. leur face large avec des pommettes saillantes, un petit nez enfoui entre les joues, des yeux peu ouverts et légèrement obliques, font des Esquimaux des véritables Mongols, quoique leur crâne soit allongé et extraordinairement développé en hauteur. Les habitations varient selon la saison. En été, les Esquimaux vivent sous des tentes faites de peaux de phoques et de morses ; en hiver, ils habitent des maisons enfouies sous la neige ou sous terre. Des bancs garnis de peaux servent à la fois de sièges et de lits. Dans un grand récipient en schiste, brûle constamment de l'huile de poisson, pour chauffer la demeure et l'éclairer. Il s'en dégage une odeur épouvantable qui, jointe aux émanations que répandent les peaux, le poisson, la viande, etc., rend le séjour dans ces maisons à peu près impossible pour un étranger. Les hommes ne se lavent jamais.»

Cette peinture n'est pas flattée, et voilà pourquoi ces dires ainsi colportés par l'Encyclopédie laissent l'univers sous l'impression que les Esquimaux sont des créatures abjectes.

Il y a des gens qui se plaisent à ne voir que le mauvais côté des choses, à ne toujours juger que sous les aspects les plus laids. Ils prennent par exemple l'individu le plus repoussant pour type d'une race ; le rayon divin n'éclaire jamais leurs tableaux sombres.

J'ai connu dans Québec un vieil immigré allemand, qui jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans avait cru qu'un bain de pieds ne se prenait que dans des cas de maladies graves ; or, comme il n'avait jamais été malade, le vieux Wilhelm rendu à cet âge respectable n'avait pas encore baigné ses pieds. Pourrait-on conclure raisonnablement de ce fait extraordinaire que les Allemands ne se lavent jamais ?....

Dans le cas des Esquimaux, l'été, ils ont la mer, les lacs et les rivières pour s'y baigner, ce qui vaut bien l'eau de l'aqueduc, et l'hiver, ils se plongent nus dans un amas

de neige fait d'avance près de l'*iglo*, où, après ce bain idéal, ils rentrent en toute hâte pour une friction vigoureuse et pour se revêtir chaudement.

Chaque famille parmi les Esquimaux qui se distinguent, construit l'hiver deux cabanes ou huttes de blocs de neige : l'iglo-cuisine et l'iglo-chambre ou salon ; cette dernière est tenue dans une grande propreté et l'air qu'on y respire est salubre.

Grâce à l'Encyclopédie, on croit généralement que la taille des Esquimaux est beaucoup au-dessous de la moyenne de la taille des Européens. Il n'en est pas ainsi. Les hommes, règle générale, sont tout aussi grands que la moyenne des blancs, mais comme ils sont tous fortement charpentés et qu'ils portent des vêtements très amples, ils paraissent plus petits qu'ils ne le sont en réalité. Plusieurs d'entre eux rencontrés sur la baie d'Hudson, au fort Chimo, à la rivière George et au fjord d'Hamilton avaient six pieds et plus, et la taille moyenne de nos Esquimaux est d'environ 5 pieds 6 pouces. Ce pays où le séjour est un enchantement, pour l'admirateur des incomparables spectacles que Dieu prodigue aux créatures qui le comprennent et l'adorent dans ses magnificences, ne saurait produire de simples nains. Il y a là des femmes dont les yeux reflètent la pure lumière d'un soleil éternel, ou les éléments confondus des aurores boréales, ou encore l'indescriptible orgie coloriée de la nature en liesse ; des femmes tellement attrayantes, que quelques voyageurs, indifférents jusque-là aux charmes féminins, ont rêvé le bonheur après les avoir rencontrées.

Pour se préserver les yeux de la réverbération de la lumière sur la neige, les Esquimaux font usage de lunettes en bois, percées d'une simple fente transversale.

Les frères moraves, établis au Labrador depuis 1770 ont évangélisé les Esquimaux de ces rives, mais ceux qui habitent Ungava ne connaissent encore que la religion transmise par la légende, de génération en génération, et qui est interprétée quelquefois pour servir aux besoins du moment par leurs prêtres-sorciers, appelés angehoks. Entre autre choses surprenantes, ils croient que deux âmes habitent le corps : si l'une est perdue après l'avoir risquée dans le mal, il vous reste une chance suprême de sauver l'autre. Ils croient de plus, avec de Talley-

rand-Périgord, sans s'en douter, que la parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée, et comme le prince de Bénévent, ils pratiquent cette croyance.

Le cadre de cette conférence ne me permet pas de m'étendre sur ce sujet, mais s'il vous intéresse, je vous réfère à « l'Ethnologie du district d'Ungava » par Lucien M. Turner, et à « The Cruise of the Neptune,» où il est épuisé.

Un dernier mot cependant : les Esquimaux ont comme tous les autres peuples leurs gourmands célèbres, des gaillards qui sont de vrais gargantuas. Le professeur Alexandre McLeod, d'Halifax, rapporte de son voyage au Labrador, que pour empêcher ses guides esquimaux de manger avec excès à leur repas du matin, afin qu'ils pussent marcher allègrement, il leur mettait une ceinture que j'appellerai *de limitation*, si vous le voulez bien,— ceinture de limitation qu'il bouclait au cadenas, avec un soin extrême.

A. T. Genest.

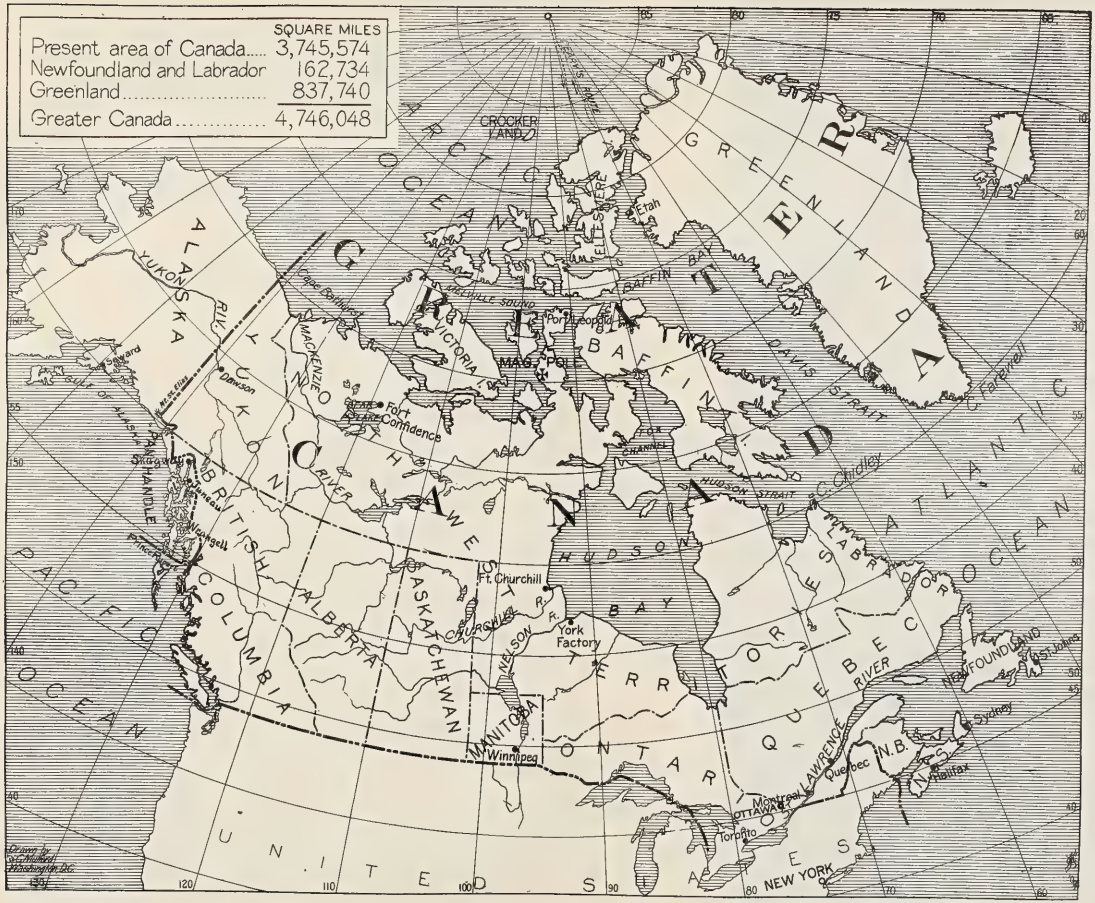
SQUARE MILES
Present area of Canada..... 3,745,574
Newfoundland and Labrador 162,734
Greenland..... 837,740
Greater Canada..... 4,746,048
ARCTIC OCEAN
GREENLAND
CROCKER LAND
ALASKA
YUKON
BRITISH COLUMBIA
ALBERTA
SASKATCHEWAN
MANITOBA
ONTARIO
QUEBEC
NEWFOUNDLAND
N.B.
N.S.
PACIFIC OCEAN
ATLANTIC OCEAN
UNITED STATES
BAFFIN BAY
DAVIS STRAIT
HUDSON BAY
HUDSON STRAIT
LABRADOR
VICTORIA ISLAND
MAG. POLE
Port Leopold
Fort Confidence
Fort Churchill
York Factory
Winnipeg
Toronto
Montreal
OTTAWA
Quebec
Halifax
Sydney
St. Johns
NEW YORK
Dawson
Skagway
Juneau
Prince Rupert
Cape Bathurst
Cape Farewell
Cape Chidley
MACKENZIE RIVER
NELSON R.
CHURCHILL R.
ST. LAWRENCE RIVER
Drawn by
U.S. Bureau
Washington D.C.

La ligne-frontière "Panhandle" de l'Alaska

FLAGRANTE ABSURDITÉ GÉOGRAPHIQUE

Echange Recommandé.

TELS sont les titres qui figurent en tête d'un article d'un M. Robert Stein, article qui, certes, a quelqu'importance.

Lorsque cet article, dit Mons. Stein, arrivera aux citoyens de la ville de Rupert tout jeune et ambitieuse qu'elle soit, ceux-ci ne le liront pas sans un sentiment d'amertume et d'indignation. Ils sont habitués à regarder le site de leur ville comme le futur centre du commerce entre l'Amérique du Nord et l'Asie, parcequ'il se trouve juste au point le plus étroit entre Winnipeg et Yokohama. Aussi ne seront-ils pas de bonne humeur quand, à la suite d'un examen attentif, ils s'apercevront que l'avantage n'est pas de leur côté, mais bien du côté d'une ville qui, comme Wrangel, située plus au nord, sur le territoire américain, n'est jamais entrée comme facteur dans leurs calculs.

Cependant, en y réfléchissant un peu, ils s'apercevront que la recommandation que nous faisons, mérite plutôt d'être acceptée que refusée.

Si, au moment où le "Panhandle" ou la ligne-frontière disparaissait, Prince Rupert se trouvait bien développé,

la place aurait peut-être à faire face à une période de déclin, beaucoup plus grave que l'accalmie, qui succéderait au développement de Wrangel, si celle-ci devenait ville canadienne cette année.

La Colombie Anglaise mesure 372,630 milles carrés ; la moitié, ou à peu près, disons 186,315 milles carrés, se trouve située en arrière de la frontière.

L'Allemagne, avec ses 208,794 milles carrés de territoire, n'est guère plus étendue.

Maintenant, supposons l'Allemagne isolée de la mer par un bornage hollandais de dix milles marins de largeur, depuis Emden jusqu'à Danzig. Ou bien, imaginons-nous une frontière canadienne le long de la côte de l'Atlantique, partant du Maine et allant jusqu'à Philadelphie, avec des bureaux de douane tout le long de la route.

La position ne serait certes pas tenable.

En d'autres termes, il est bien certain que la ligne frontière entre le bornage d'Alaska et l'intérieur, va disparaître, dès que le pays aura une certaine population. La seule raison d'être de la situation, est que le pays n'a pas encore acquis d'importance au point de vue utilitaire.

Cependant, c'est là un état de choses qui disparaît sensiblement.

Industrieux, à l'exemple du castor, leur symbole national, les Canadiens travaillent à construire leur chemin de fer Transcontinental, et, d'ici à deux ou trois ans, le pays en arrière de Prince Rupert va être rempli de milliers de colons. Une bonne proportion de cette population se répandra dans les terres en arrière de la frontière.

Parmi les tributaires du Transcontinental, on désigne déjà une ligne qui se rendrait à la vallée de la rivière Yukon ; et cette ligne serait construite dès que le Transcontinental sera terminé.

Quand des milliers de colons seront groupés derrière la frontière, pense-t-on qu'ils se contenteront de contempler l'océan Pacifique baignant les rivages à une simple portée de fusil, sans pouvoir y arriver, excepté qu'en passant par une série de bureaux de douane ?

D'autre part, croit-on que les habitants du pays américain, avec leurs havres magnifiques, verront avec satisfaction tout un commerce entravé par des règlements de douane, commerce qui, de sens commun, devrait avoir le plus libre essor ?

La prospérité des villes de la côte dépend beaucoup de l'étendue de territoire qu'elles peuvent avoir en arrière, des exportations et des importations qui en découlent.

—Où se trouve donc le port d'embarquement le plus proche ? Voilà ce que demandent continuellement les marchands.

Lorsque l'on saura dans l'intérieur, en arrière de la frontière, que des millions de minots de blé, des centaines de mille bestiaux, des dizaines de mille tonnes de minérai, sont là qui attendent des moyens de transport jusqu'à eau profonde, et représentent une immense valeur de fret dont la manutention coûte quelque chose, les habitants se demanderont tout naturellement :

—Pourquoi donc ne pas nous-mêmes transporter ce fret et cela à notre grand bénéfice, au lieu de lui laisser prendre la route lointaine de la baie d'Hudson ?

Bref, aux gens de la côte comme à ceux de l'intérieur, les quelques milles de frontière deviendront intolérables.

Du moment que l'intérieur sera colonisé et que les habitants auront besoin de ports, de tous les côtés et surtout de la côte, on demandera l'abolition de la frontière.

Si c'est là ce qui doit arriver, il est évident que tout retard est non seulement inutile, mais aussi nuisible ; il ne peut qu'entraver la colonisation des bourgs de la côte et de ceux de l'intérieur, imprimer des courants d'affaires dans des directions qui ne leur sont pas naturelles, et d'où on ne pourra les détourner qu'avec pertes ou désastres.

Le fait est que, comme nous l'avons fait remarquer au début de l'article, nous avons laissé passer le moment d'abolir une ligne frontière qui n'est pas naturelle.

Si, en 1907, Wrangel eut été une ville canadienne, on eut certes choisi l'endroit comme terminus du chemin de fer Transcontinental, et les millions de piastres placés dans la propriété foncière à Prince Rupert, l'eussent été à Wrangel.

Si cette année Wrangel change d'allégeance et affiche une concurrence pour le trafic du Pacifique, il est de toute évidence que la propriété foncière à Prince Rupert ne subira pas la hausse que l'on ambitionnait, mais, bien au contraire, souffrira d'une baisse.

Il est tout à fait raisonnable de supposer que, si les gens du côté de la frontière américaine étaient libres, par le

vote, de choisir entre les Etats-Unis et le Canada, leurs intérêts les feraient pencher du côté canadien. Comme condition, ils demanderaient probablement que le chemin de fer du Yukon fût construit dans le délai de cinq ans, avec des embranchements se reliant aux principaux centres de la côte. Des centaines de mille Américains sont déjà convaincus que cette terre du bon Dieu ne s'arrête pas au quarante-neuvième parallèle. Le fait est qu'il est probable que tout l'intérieur du pays sera bientôt peuplé d'Américains avec lesquels les gens de la côte et de la frontière fraterniseront.

Supposons maintenant que les gens du « Panhandle » ou de l'autre côté de la frontière exprimaient le désir d'être annexés au Canada, est-ce que l'affaire ne serait pas réglée d'emblée ?

Dans une république, la volonté du peuple est la loi suprême. Le gouvernement américain, en particulier, se dit être un gouvernement « du peuple, par le peuple et pour le peuple. » Manifestement, s'il valait mieux pour le peuple de la côte américaine d'appartenir au Canada, est-ce que leurs concitoyens des Etats-Unis, avec leur théorie de gouvernement, pourraient les empêcher de mettre leur opinion à exécution ?

A ce point d'interrogation, il n'y a qu'une réponse légitime à donner : Les habitants de la terre ferme ont aussi des intérêts à sauvegarder. La possession d'une lisière de territoire n'ajoute presque rien à la république ; son commerce ne contribue que pour une fraction à la richesse du continent, et plus particulièrement à celle du Puget Sound.

C'est absolument vrai ; cependant, au point de vue de l'Americain continental, la cession de ce territoire, même sans compensation, ne serait-elle pas sans avantages ? Si notre marine avait moins d'influence dans l'océan Pacifique, croit-on que nous ne pourrions pas éprouver certaine satisfaction en pensant que les îles de la côte (Panhandle) se trouveraient entre les mains d'une puissance amie, au cas d'une attaque.

Si nous nous séparons de ce territoire dès maintenant, nous n'aurons qu'à rendre Hawaï et les îles Aléoutiennes inexpugnables.

Si nous le gardons, il nous faudra, entre temps, couvrir les îles de fortifications et de garnisons, ou, comme alter-

native, nous équiper d'une flotte assez forte pour que notre suprématie dans le Pacifique soit indiscutable.

Il en coûterait quelques sous que nous pourrions économiser en cédant tout simplement la côte (le Panhandle) à notre allié naturel.

Evidemment, et c'est le point le plus important, cette cession de la frontière du « Panhandle » n'impliquerait certainement pas des concessions similaires entre le Canada et les Etats-Unis.

Il n'est pas d'Américain qui ne trépigne d'impatience en contemplant cette frontière arbitraire, résultat d'un accident historique, qui partage en deux camps inégaux une population homogène. Il n'est pas d'Américain qui ne soit convaincu que le jour arrivera infaillible-blement alors qu'il n'y aura qu'une seule grande nation depuis le golfe du Mexique jusqu'au Pôle. Si cette situation est absolument désirable, comment donc ne pourrions-nous pas en hâter le dénouement ? Ça n'est pas assurément par une insistance pointilleuse sur des droits géographiques, sur la phraséologie de documents qui paralysent tout mouvement, mais par des concessions avantageuses, par la reconnaissance généreuse de droits moraux, par des actes de courtoisie, en toutes occasions, envers les voisins. (*)

Quant aux relations commerciales entre Seattle et le « Panhandle, » c'est-à-dire la côte américaine, il est tout à fait possible que quelques années de commerce libre entre la côte canadienne du Pacifique et celle des Etats-Unis, seraient profitables à toute la côte, sans préjudice pour les états et les provinces de l'Est.

Ainsi donc si la question : « Doit-on céder le « Penhandle » ou la côte de l'Alaska sans compensation au Canada ? » était soumise à un plébiscite, des « visionnaires » comme l'auteur de cet écrit, voteraient indubitable-

---

(*) (Note.) Ainsi qu'il l'a déjà mentionné dans des publications antérieures, l'auteur est d'avis que l'union entre le Canada et les Etats-Unis ne serait désirable qu'au point de vue de la réunion Anglo-Saxonne qui compte un nombre grossissant de partisans aux Etats-Unis. Tant que la Grande Bretagne et les Etats-Unis ne seront pas réunis, c'est le devoir du Canada de se ranger du côté de la mère-patrie; quand la réunion se fera, naturellement le Canada s'y trouvera englobé. Ceci n'implique pas nécessairement le fait que le Canada ne sera pas plus autonome qu'il l'est. Sa place dans la républiqve anglo-saxonne restera exactement ce qu'elle est dans l'une ou l'autre des deux sections qui divisent cette république.

ment dans l'affirmative, avec la conviction qu'il en serait incomparablement mieux pour tout le monde.

Cependant, pareils problèmes ne peuvent être résolus par des visionnaires, mais bien par des gens de sens commun et pratique, qui, dans leur lucidité intellectuelle, ne comprennent que cet axiome immuable, « donnant donnant, » loi de nature contre laquelle viennent s'ébrécher toutes les considérations possibles de bonne entente, de conciliation, d'amitié et de fraternité.

En un mot, il est pratiquement certain que le « Panhandle » ne sera jamais cédé à moins d'un équivalent. Une indemnité en argent paraîtrait peu de chose aux yeux d'une nation forte et riche comme la nôtre.

Il n'est pas de nations qui n'aient pas le désir de grandir. Il en est peu qui aimeraient à subir une diminution possible de leur territoire, tout heureux que seraient les effets de cette diminution. « Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras, » voilà ce que diront ceux qui, tous les jours, jouent de fortes sommes d'argent sur des probabilités, parce qu'il est dans la nature des choses que l'on ne connaisse pas d'autres façons d'agir.

Le seul équivalent ayant chance d'être étudié est celui d'un échange de territoire.

Où allons-nous trouver cet équivalent ?

Il est étrange que parmi les millions de gens qui ont vu la carte de l'Alaska depuis quarante ans même, y compris jusqu'à il y a un mois, l'auteur de ces lignes, il n'est personne qui ait songé à un équivalent qui crevait les yeux.

La frontière entre les grandes lignes de l'Alaska et du Canada court à partir du Mont Saint-Elie du côté nord le long du 141e méridien jusqu'à la mer glaciale qui, à ce qu'il paraît aujourd'hui, n'est pas du tout en glace, du moins dans les environs. Si l'on tire la ligne le long du 140e méridien, on ajoute 20,000 milles carrés à l'Alaska ; et ce sera 40,000 milles carrés, si on la tire au 139e. La superficie du « Panhandle, » si l'auteur a bonne mémoire, varie entre 20,000 et 30,000 milles carrés.

Quant à savoir si cet équivalent consistera en superficie, en population, en ressources naturelles ou, l'un de ces trois chefs habilement et diplomatiquement présentés peu importe. Les visionaires américains, comme de raison, préfèreraient le 140e parallèle, parce que moins ça coû-

tera, plus les Canadiens seront enchantés ; voilà le point. Les Canadiens savent bien que nos portes leur sont grandement ouvertes tout le temps, et ils seront d'autant plus disposés à venir à nous, qu'ils nous trouveront gentilshommes de toutes façons.

Naturellement Juneau cesserait d'être la capitale de l'Alaska, mais ne tarderait pas à devenir la capitale de la province de Yukon qui, elle, aurait besoin d'un port sur mer.

Seward deviendrait la capitale de l'Alaska, remodelé, rectifié, et vraiment la capitale ne pourrait avoir meilleur nom.

Le capitaine Bernier, explorateur Canadien-Français, qui, au cours de deux voyages, a arboré le pavillon canadien sur toutes les îles de l'Archipel arctique, désire vulgariser chez ses compatriotes l'idée d'un « Canada plus grand » qui engloberait Terreneuve et le Groënland comme éléments indispensables, pour l'exploitation des ressources de toute l'Amérique du Nord.

Comme de raison, l'acquisition du « Panhandle » alaskien, n'agrandirait pas beaucoup le Canada en superficie, puisqu'il lui faudrait accorder à peu près une superficie équivalente de terrain ; mais cela aurait pour effet de doubler la valeur d'une superficie territoriale deux fois aussi étendue que l'Allemagne, dans le seul pays de la Colombie Anglaise, du Yukon et du bassin du Mackenzie.

Si les Canadiens nous faisaient des propositions, ils auraient peut-être l'air de mendier certaines faveurs, pour tâcher d'échapper à certaines conditions malheureuses.

Quant à nous, la situation ne comporte pas les mêmes désavantages ; et si nous faisons des offres, c'est simplement à titre de courtoisie et de bonne entente.

N. L.

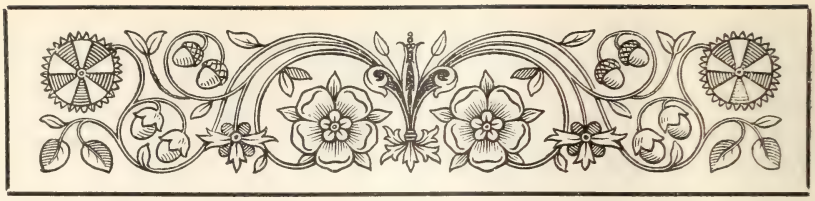

Les Parcs du Canada

ENTRAINÉ par l'exemple des Etats-Unis, le Canada a créé à son tour des parcs nationaux.

Ces parcs, installés dans l'Ouest canadien, sont aujourd'hui au nombre de six et comprennent le parc des Montagnes-Rocheuses, le parc de la Yoho et le parc de Glacier, sur la ligne mère du chemin de fer Canadien du Pacifique, le parc Jasper sur le chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, où il traverse les montagnes Rocheuses, le parc de l'Ile-aux-Elans, près d'Edmonton, et le parc aux Bisons, sur la rivière Bataille, près de Wainwright. Ces parcs comprennent une étendue totale de 15,000 milles en superficie, et le plus grand d'entre eux est le parc de Jasper, avec une superficie approximative de 5,450 milles.

Les parcs de montagnes renferment quelques-uns des plus splendides paysages de montagne des Rocheuses et des Selkirks. Nos gravures représentent quelques-uns de ces paysages, mais la photographie est encore loin de leur rendre la justice qui leur est due.

Nos parcs, soigneusement organisés et embellis aux frais du gouvernement canadien, pourvus en outre de collections botaniques, de musées zoologiques et de routes carossières qui en rendent l'accès facile, ces parcs constituent aujourd'hui une grande attraction pour les étrangers. On y vient de toutes parts, d'Europe, des Etats-Unis et des différentes parties du Canada. L'an dernier, 40,000 personnes au moins, ont visité ces parcs.

La petite ville de Banff, dans le parc des Montagnes

Montagnes Rocheuses.—Canyon des Pics jumeaux, vallée de Yoho.

Dans les Montagnes Rocheuses. — Grottes de Selkirk.

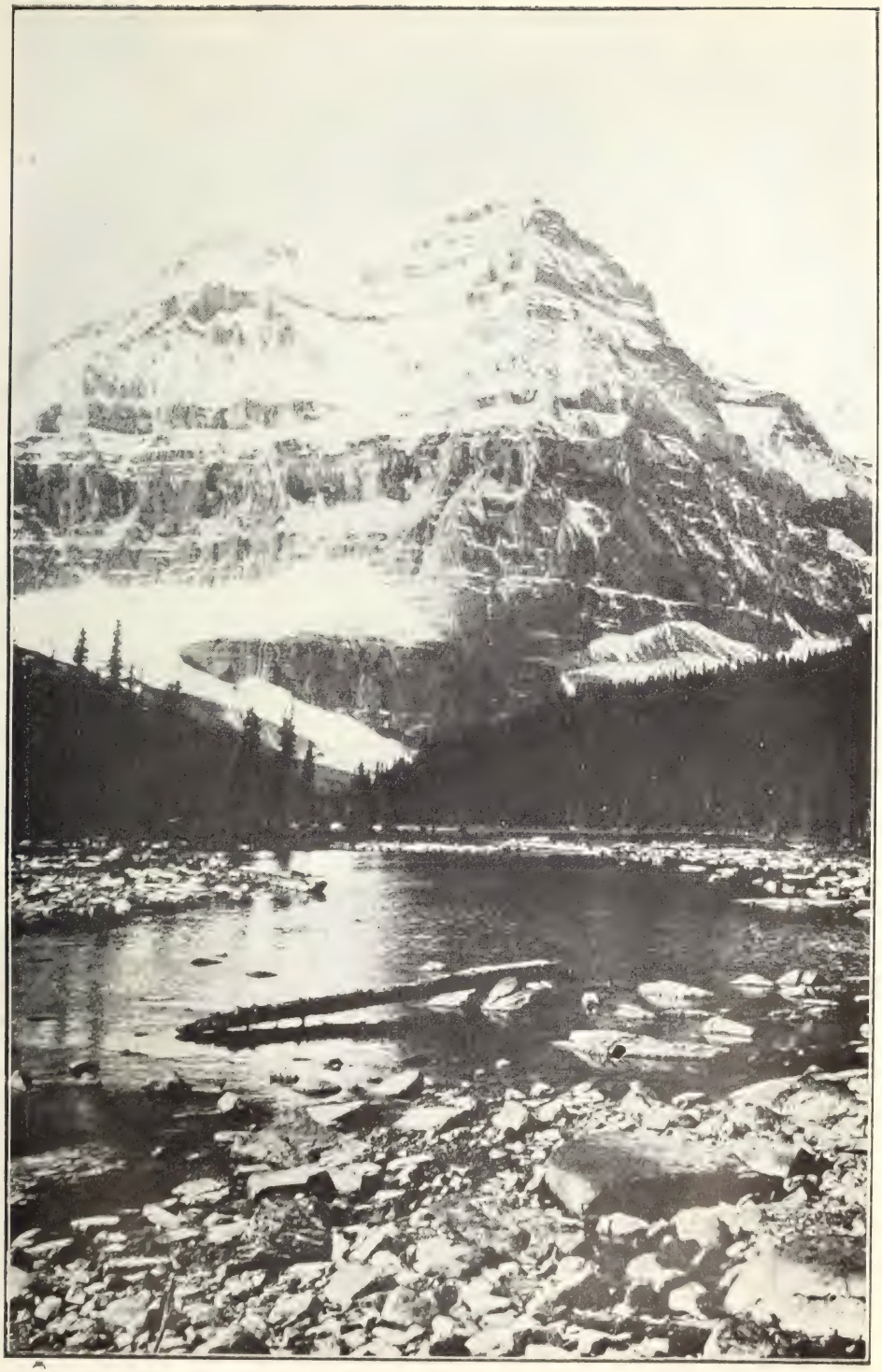

Mont Ball, près de Banff, dans les Montagnes Rocheuses.
(Altitude 10,900 pieds).

Dans les Montagnes Rocheuses.—Le Pont, Mont Vaux et Hoo doo Gulch.

Rocheuses, devenue le principal rendez-vous des touristes, compte une population de mille âmes, qui s'élève facilement à quinze cents durant la belle saison. On a tout fait pour rendre cette petite ville attrayante. Des routes carrossables ont été construites, on a bâti des églises, des écoles, on a créé des clubs athlétiques et sociaux, fondé un théâtre.

Quant aux hôtels, l'on y en compte huit, dont l'un est aménagé avec un grand luxe par la Compagnie du Pacifique Canadien.

Banff a toujours été considérée comme une station d'été, mais il n'y a pas de raison pour qu'on en fasse pas une station d'hiver aussi.

En parlant des parcs nationaux, nous sommes arrivés naturellement à parler du troupeau de bisons que le gouvernement canadien entretient dans l'un d'entre eux.

On sait que dans le principe, en 1906, notre gouvernement avait donné instruction d'acheter tout le troupeau de bisons de M. Michel Don Pablo, de Missoula, dans le Montana. C'était le seul qui restait sur le continent nord-américain, et on l'estimait alors à plus de 300 têtes.

Le propriétaire ne signa cependant son contrat que pour 250 bêtes, vu qu'il était impossible de les rassembler tous pour en faire une seule expédition.

La première livraison, effectuée en mai 1907, se borna donc à 199 têtes qui furent toutes embarquées saines et sauves dans le parc de la rivière Elk, sur la ligne du chemin de fer Canadian Northern.

En septembre 1907, un autre chargement de 204 bisons fut dirigé également sur le parc canadien.

Il fut constaté depuis que le troupeau de M. Pablo, nonobstant les nombreux achats faits, était loin d'être épuisé, et que celui-ci pouvait encore disposer près de trois mille bisons.

Le gouvernement canadien n'hésita point. Il passa un nouveau contrat avec M. Pablo et obtint de celui-ci, que tout ce qui lui restait de son troupeau de bisons serait expédié dans le parc des Montagnes Rocheuses.

Il ne faut pas croire cependant que ces expéditions se firent aisément ni sans frais. Tout cet immense troupeau se disperse au loin dans les montagnes du Montana et

c'est toute une immense affaire que de le grouper et de l'encercler de façon à pouvoir s'en rendre maître. Aussi, les envois ne peuvent-ils se faire que partiellement et de loin en loin.

Dans les derniers mois de l'année 1909, il y a eu deux envois, le premier comprenant 190 têtes et le second 120 bisons. On compte maintenant pouvoir s'approprier, dans le cours de l'année 1910, tout ce qui reste du troupeau de bisons de M. Pablo.

Nous croyons qu'il y a lieu de féliciter le Canada d'avoir ainsi acquis le dernier grand troupeau de bisons qui existe aujourd'hui dans le monde.

E. R.

Dans les Montagnes Rocheuses.— Les Hoodos, à trois milles de Leanchoil.

Calypso bulbosa.– C'est la plus belle de toutes les orchidées des Rocheuses.

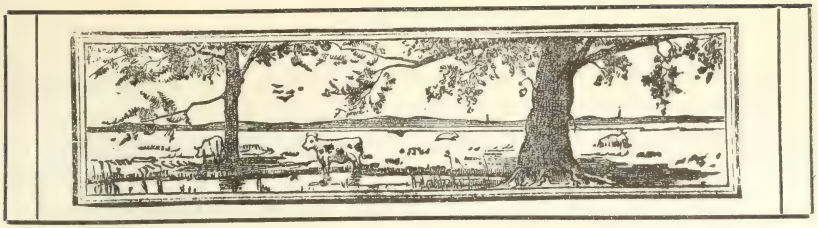

Dans le Golfe Saint-Laurent

Postes de pêche et de chasse--Villages--Cours d'eau.

Il y a une multitude de petits postes de pêche et de chasse éparpillés le long de la côte nord du Golfe Saint-Laurent, depuis Natashquan jusqu'à Blanc-Sablon. Ces postes, qui nous sont inconnus pour la plupart, n'en sont pas moins dignes d'intérêt- Quelques-uns d'entre eux sont même susceptibles de prendre, avec les années, un certain développement. Dans cette prévision et pour donner aux pêcheurs et aux chasseurs qui vivent sur la côte nord du golfe plus de sécurité, quant à la valeur de leurs titres de propriété, le gouvernement de Québec a chargé un arpenteur-géomètre de parcourir ces différents postes et de déterminer la position et l'étendue des terrains qui sont occupés par les pêcheurs, les marchands et les trappeurs.

Ce travail, commencé en 1906 et pouruivi depuis d'année en année, a été accompli par M. C. E. Lemoine.

Comme on pourra le constater, M. Lemoine ne s'est pas borné à l'arpentage des terrains en question. Il nous fournit encore sur chacun des postes qu'il a visités des descriptions topographiques, des renseignements statistiques qui ont, dans les circonstances, une valeur particulière.

C'est ce travail de M. Lemoine que nous analysons dans pages les suivantes :

Rivière Coacoachou. — Il se trouve un établissement à l'embouchure et du côté nord-ouest de cette rivière, c'est celui de M. Kennedy. On y fait le trafic des pelleteries avec les sauvages qui montent ou qui descendent la ririère. La pêche à la morue a peu d'importance ici. De plus, il est impossible aux vaisseaux dépassant cinq tonneaux d'approcher de cet endroit.

Harrington-Nord.—A 650 milles de Québec. Les gens des îles de Harrington viennent ici faire la chasse durant les saisons de l'automne et de l'hiver. La chasse rapporte à chacun une centaine de piastres par année. Harrington-Nord se trouve en face des îles du même nom.

Tête-à-la-Baleine.—A 640 milles de Québec. On donne ce nom à onze petites îles peu éloignées les unes des autres et constituant l'un des beaux havres de la Côte.

La population de ces îles est d'environ 200 âmes, et est formée d'acadiens et de canadiens-français.

Comme le bois de chauffage est une rareté, on n'y vient que pour la saison de pêche. On trouve en abondance, la morue, le hareng, le homard et le loup-marin. Les pêcheurs et chasseurs s'y font en moyenne un revenu de $400 à $600.

L'église est desservie par les Pères Eudistes. Il y a un bureau de télégraphe, mais pas de maison d'école ni de bureau de poste.

Ile aux Goëlands. — Elle est comprise dans le groupe des îles de la Tête-à-la-Baleine. Au milieu de cette île qui est déboisée se rencontre un lac de cinq acres de superficie et de trois pieds de profondeur. On s'y occupe de la pêche à la morue, au homard et de la capture du loup-marin.

Les légumes viennent bien sur cette île où l'on récolte en plus annuellement 20 à 25 barils d'un fruit appelé *Chicoutai*, et qui est une espèce de ronce.

Petite Mecatina. — Il y a une île de ce nom qui n'est abordable, dans la partie nord, qu'à marée haute. Quatre familles y résident.

Sur l'une des baies, il croît une espèce de foin dénommé *foin des îles.*

Rivière Mecatina. — A un mille de l'embouchure de cette rivière se rencontre une chute qui est divisée en deux parties par une île. En haut de cette rivière, la chute a une longueur de 200 pieds.

A marée basse, tout assèche à partir de l'île Mécatina, de sorte que l'on ne peut entrer dans la rivière qu'à marée haute.

Sholiaban. — Ce poste est situé à 8 milles au nord-est de la Tête-à-la-Baleine. M. Lemoine, A. G., soutient que les sauvages montagnais ne désignent pas ce poste sous le nom de *Sourilaban*, comme on le croyait jusqu'ici, mais sous celui de *Choniaban*, qui veut dire « mine d'argent. » Les sauvages qui trouvèrent autrefois ce métal — et l'on en trouve encore à partir de ce poste jusqu'à la baie des Moutons — le firent fondre et s'en firent des bagues.

Trois familles y passent l'hiver et font la chasse. Sholiaban offre un bon hâvre pour les vaisseaux de 50 à 60 tonneaux.

Baie plate. — Cet endroit est situé au nord des îles qui composent le village de la Tête-à-la-Baleine. Une dizaine de familles passent l'hiver ici pour faire la chasse. Cette baie n'est accessible qu'à marée haute.

Lac Salé. — Ce lac forme une extension de *Fishing Harbour.* Il mesure 2½ milles de longueur sur un demi mille de largeur, et est peu profond. Ses rives sont boisées de sapins, bouleaux et épinettes.

Les habitants de la Baie-des-Moutons viennent y chasser l'hiver.

Baie-des-Moutons. — Le village, qui est l'un des plus anciens de la côte, est placé sur le côté est de la baie. Le port n'est pas très grand, mais il est abrité par des montagnes de 400 à 500 pieds de hauteur. La moindre profondeur, à marée basse, est de cinq brasses.

Il y a ici 300 âmes, avec une église, et des bureaux de poste et de télégraphe. La population qui est anglaise appartient à la religion épiscopalienne.

L'occupation principale des habitants est la pêche à la morue pendant l'été et la chasse durant l'hiver.

Gros-Mecatina. — On rencontre ce poste à un mille à à l'est de la Baie-des-Moutons, et à 690 milles de Québec. Il n'est occupé que par deux familles qui y font la pêche à la morue et au loup-marin. Il y a ici un assez bon havre pour les vaisseaux de 100 à 150 tonneaux.

L'île du Gros-Mecatina qui a trois milles de long et trois quarts de mille de largeur, a été occupée en ces dernières années par la compagnie R. C. Brown, qui employait une cinquantaine d'hommes à la pêche à la morue. Cette compagnie est aujourd'hui en liquidation.

M. Samuel Gaumont avait ici autrefois un établissement de pêche, puis l'île fut louée à la compagnie *Halifax Fishing.* Les héritiers de M. Gaumont réclament aujourd'hui tout un côté de la baie.

Kecarpoué. — Les îles de ce nom sont occupées par une famille durant la saison de la pêche et dans la baie l'on ne compte que deux maisons habitées. L'on s'y occupe de la pêche au loup-marin et à la morue.

Baie-des-Sables.—Elle se trouve située dans la partie nord de la baie de la Tabatière. On y trouve du foin et de l'avoine sauvage.

Baie des Galluchons.—Située à l'embouchure de la baie des Ha ! Ha ! Le fond de cette baie est boisé de sapins, d'épinettes et de bouleaux. Trois familles viennent y passer l'hiver pour se livrer à la chasse au loup-marin.

Havre à l'Aigle.—Ce havre est l'un des meilleurs de la côte. Son entrée est peu large, mais facile. Sa profondeur varie de 8 à 36 pieds. Les baleiniers s'y rendaient autrefois pour y depécer et faire fondre leurs prises.

L'embouchure de la rivière Kécarpoué se trouve dans la partie nord de ce havre. Les premiers deux milles sont très profonds et de 8 à 10 chaines de large. La rivière est bordée de hautes montagnes variant de 100 à 500 pieds de hauteur.

Le havre de l'Aigle est tenu pour un excellent poste de pêche à la morue, au saumon, au homard et au loup-marin.

Ile aux Cormorans.—Cette île n'est qu'un rocher couvert de mousse et de petites broussailles. On y fait la pêche au loup-marin.

Ile Verte.—Située en face du Vieux-Fort. Cette île est un rocher complètement nu.

Rivière Reed.—On rencontre une série de cascades sur ce cours d'eau. La première a de 400 à 300 pieds de longueur et une hauteur de 10 pieds ; la seconde, de même hauteur, a une longueur de 300 pieds.

Cette rivière est excellente pour la pêche au saumon et à la truite. Ses rives sont boisées de sapins et d'épinettes de 4 à 5 pouces en moyenne.

Baie-Rouge et la Tabatière.—De la Baie Rouge à la Baie de la Tabatière, la distance, en suivant le rivage, est à peu près de deux milles. Sur ce parcours, il se rencontre trois postes : Baie-Rouge, Vieux-Fort et Tabatière.

Baie-Rouge compte quinze maisons, et les deux autres villages huit familles. On fait ici la pêche à la morue, au loup-marin et au homard.

Il s'y trouve une église catholique desservie par les Eudistes.

Village de Natashquan.—Ce village est situé du côté ouest de la rivière Natashquan, à 530 milles de Québec. On lui donne le nom de village Joncas.

Il se compose de onze familles résidentes qui toutes se livrent à la chasse et à la pêche.

Le village du côté-est de la rivière comprend vingt-sept familles qui, comme les premières, s'occupent de la pêche à la morue et au saumon, en été, et font la chasse l'hiver.

Les revenus de ces familles sont de cinq à sept cents piastres.

On trouve dans ce village un bureau de télégraphe, un bureau de poste, deux magasins, et une belle église qui est desservie par les PP. Eudistes.

Pigou.—Situé à 18 milles à l'est de la rivière Moisie.

Il y a ici un bureau de télégraphe. C'est un poste de pêche.

Village Marguerite.—Ce village est situé sur la rive ouest et à l'embouchure de la petite et de la grande rivière du même nom. Il se compose présentement de vingt familles de blancs avec en plus trois familles de sauvages. On y trouve une église, desservie par les PP. Eudistes, une école, un bureau de poste, de télégraphe et deux magasins.

Comme la terre est bonne et que les rivages fournissent une bonne quantité de foin et d'avoine sauvage, bon nombre de familles se livrent à la culture. Un certain nombre d'autres y ont pris des lots avec l'intention de s'y fixer.

La culture n'est pas la seule ressource des gens du village. En été, on fait la pêche au saumon et à la morue, et l'hiver on fait la chasse.

Il y a à peine quatre ans, M. Adolphe Thibault, le fondateur du village, était le seul habitant de l'endroit. L'installation de la nouvelle pulperie de Clarke City qui n'est qu'à une distance de quatre milles du village, a attiré depuis de nombreuses familles, et il est à croire que ce village placé dans le voisinage immédiat de Clarke City va prendre avant peu un essor rapide.

Ilets de Mai. — Il n'y a encore que trois familles qui résident ici. La place cependant a pris une certaine importance, depuis que M. R. H. Scougall y a construit un moulin et de grands entrepôts. Durant l'hiver de 1908, M. Scougall a coupé au-delà de 60,000 billes de bois et fabriqué du bois de pulpe.

La baie des îles de Mai qui a un mille de longueur et un demi-mille de profondeur est très plate, sauf la partie est qui a une profondeur de vingt brasses. C'est le seul havre depuis les Sept-Iles jusqu'à la Pointe-des-Monts.

Iles des Caouïs. — Ces îles se composent de trois rochers dénudés. C'est un endroit de pêche au homard. Il n'y a pas de havre en cet endroit, sauf à un mille du grand Caouïs.

L'Anse aux Homards. — Poste de pêche pour la morue. Deux familles y résident.

Pointe à Watie — Deux familles demeurent ici. Elles font l'été la pêche au homard, et l'hiver travaillent dans les chantiers.

Grand Ruisseau. — Situé à mi-chemin entre la rivière Pentecôte et la Pointe-aux-Anglais. Il y a ici une ferme de bon rapport, dont le propriétaire est un M. Fournier. C'est aussi un bon endroit pour la pêche au saumon.

Pointe-aux-Anglais. — Ce petit village contient un certain nombre d'habitants qui font un peu de culture et se livrent à la pêche à la morue. Il y a ici une chapelle, un bureau de poste et un bureau de téléphone qui permet de communiquer avec la rivière Pentecôte.

Iles aux Caribous.—Ces îles sont reliées à la terre ferme par des dunes de sables qui sont recouvertes à marée haute.

Le sol est impropre à la culture.

Quatorze familles vivent ici, s'occupant principalement de pêche au saumon et de pêche à la morue. La chasse est également abondante et l'on estime que chaque famille se fait un revenu annuel de mille à quinze cents piastres.

Il y a ici une église, mais pas de prêtre résident. On y trouve aussi une école, un bureau de poste et de télégraphe. Les bateaux à vapeur y font escale. Il y a un bon mouillage mais pas de havre pour les vaisseaux d'un fort tirant d'eau.

Petit Mai.—Ce village situé à quatre milles de l'île aux Caribous est un des plus jolis endroits de la côte. Quatre familles y résident, s'occupant de culture et de la pêche au saumon et à la morue.

Baie de la Trinité.—La partie est de la baie est occupée par une famille. Il y a un bureau de poste et de télégraphe.

Le centre de la baie est aussi occupé, mais par des américains qui ont affermé la rivière pour la pêche au saumon.

Dans la partie ouest, il n'y a qu'un seul résident qui se crée un joli revenu tant avec la pêche au saumon et à la morue qu'avec le produit de sa chasse.

Pointe-des-Monts.—Il n'y a ici que trois familles, en y comptant celle du gardien du phare M. N. Fafard. Le terrain est bon pour la culture, sauf trois à quatre lots qui sont des places de pêche.

Il y a, à la Pointe, un bureau de poste et de télégraphe, et une chapelle.

Village Godbout.—Vingt-cinq familles résident dans ce village et s'occupent de culture, de la pêche au saumon et de chasse.

Le village contient une église, deux magasins, deux bureaux de télégraphe et un bureau de poste.

Les MM. Holliday et Gagnon possèdent ici de grandes glacières qui servent à emmagasiner le poisson frais.

Tous les bateaux qui desservent la côte font escale au village Godbout.

Rivière Brochu. — Ce cours d'eau est situé à quatre milles de la rivière Marguerite. Son embouchure est très large et entourée de hautes dunes de sable et à un mille de son embouchure, elle se divise en deux branches dont les rives sont boisées de gros bois.

Les rivières de la Côte.—M. l'arpenteur Lemoine est d'opinion que toutes les rivières de la Côte-Nord contiennent des huîtres perlières. Il a même pu constater, dans ses plus récentes explorations, que les Américains exploitaient sur une grande échelle les huîtres perlières et en tiraient de larges profits.

Le même arpenteur a noté le fait que depuis le village Natashquan jusqu'à Blanc-Sablon, le bois était moins rare qu'on ne le croyait. Sans doute, les montagnes sont complètement dénudées, mais le long des rivières, l'on rencontre encore beaucoup de bois de petites dimensions ; épinette noire, bouleau et sapin. Ce bois est utilisé avec avantage par les habitants de la côte pour le chauffage.

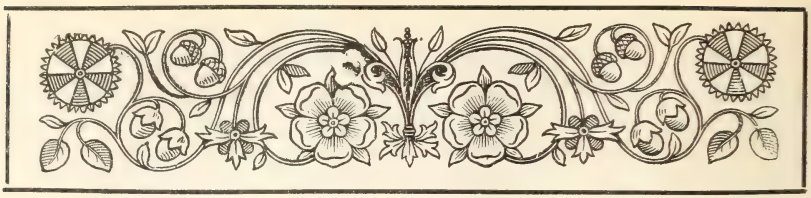

La Baie d'Hudson au XVIIe siècle

Sous le régime français et bien avant la cession du Canada à l'Angleterre, cette immense mer intérieure que fréquentent librement aujourd'hui les vaisseaux canadiens et américains fut visitée, à différentes dates, par trois expéditions portant le pavillon français.

La première, par ordre de date, est celle du P. Albanel, missionnaire de la compagnie de Jésus, qui nous a laissé de ce lointain voyage une relation des plus minutieuses et dont la scrupuleuse exactitude est encore un sujet d'étonnement pour les contemporains.

Cette expédition fut organisée par les soins de l'intendant Talon dont la curiosité était vivement piquée par les rapports qui lui étaient déjà parvenus et qui désirait savoir à quoi s'en tenir sur les peuplades qui vivaient dans le voisinage de cette mer.

Parti de Québec, en 1670 avec M. de Saint-Simon, le P. Charles Albanel gagna la baie d'Hudson par le lac Saint-Jean, le lac des Mistassins et la rivière Némiskau. Il rentra à Québec la même année, mais en 1671, il reprit de nouveau la route de la baie où finalement il fut fait prisonnier par les Anglais qui ne le rendirent à la liberté qu'en 1676.

Dix ans plus tard, une autre expédition était organisée, et cette fois nous y voyons figurer le P. Antoine Silvy qui arrivé à Québec en 1673 avait été délégué dans le Nord pour évangéliser les tribus du lac Saint-Jean et les Papinachois. Il pénétra deux fois jusqu'à la baie d'Hudson par la rivière Némiskau, avant d'y accompagner

en qualité d'aumônier, l'expédition des Canadiens conduits par de Troyes, au mois de mars 1686. 1°

D'après la Potherie, les conseils du P. Silvy, dans cette dernière expédition, furent d'autant plus utiles au chevalier de Troyes qu'il connaissait déjà ce pays où il avait fondé une mission sauvage.

Le P. C. de Rochemonteix attribue à ce missionnaire la *Relation de l'Amérique septentrionale* dont le manuscrit est passé de France à la bibliothèque royale de Berlin. Ce manuscrit a été copié et livré à la publicité en 1904. Cette *Relation* comprend 89 lettres. Nous devons noter ici le fait que l'Université-Laval possède une copie de cette *Relation*. Le manuscrit lui a été donné en 1902, par M. l'abbé Casgrain, qui le tenait de M. Pasquiros, archiviste à Foix.

Rédigée sous forme de lettres, cette relation renferme des tableaux assez piquants sur la situation de la colonie à la fin du dix-septième siècle et des études très fouillées sur le caractère, les mœurs et les coutumes des diverses peuplades sauvages habitant le Canada. Nous aurons probablement l'occasion, dans un avenir prochain, de reproduire quelques-unes de ces pages.

En 1694, eut lieu la dernière expédition navale à la baie d'Hudson. On voulait y déloger les Anglais qui avaient déjà pris possession de plusieurs postes et qui y faisaient le commerce de pelleteries avec les sauvages et les Esquimaux. Le P. Gabriel Marest, missionnaire Jésuite qui en fit partie, nous a laissé un récit très sommaire de cette campagne qui s'étendit du 10 avril 1694 au 24 avril 1695. Il raconte que l'expédition comprenait deux navires, trois cents matelots et autant de soldats. Les Anglais furent mis en déroute, mais une année plus tard, en 1696, ils prenaient leur revanche et faisaient prisonniers les Français et le P. Marest lui-même qu'ils conduisirent en France.

E. R.

1° Le chevalier de Troyes qui dirigeait cette expédition en a écrit une relation assez étendue. Les principaux officiers de ce détachement étaient les suivants : Commandant, le sieur de Troyes ; aumônier, le R. P. Sylvy ; lieutenant en second, le sieur d'Hyberville ; major, le sieur de Marécourt ; aide-major, le sieur de la Troïe ; commissaire des vivres, le sieur Lallement ; capitaine des guides, le sieur de Saint-Germain.

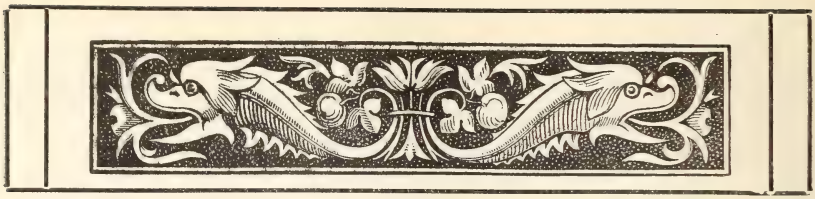

L'Amérique Française

On sait que la France posséda autrefois dans les deux Amériques un immense domaine colonial que l'incurie et la faiblesse de ses gouvernements lui firent perdre.

Ce qui reste de ce domaine se réduit à quelques îles d'une importance presque secondaire. Ce sont Saint-Pierre et Miquelon, les Antilles Françaises et puis la Guyane.

Voici en quels termes l'un de nos confrères, *l'Union Géographique* de Douai, parle de ces possessions, tout en observant que ces quelques colonies ne forment pas toute l'Amérique française :

L'Amérique fut la terre préférée de la vieille colonisation française ; par des efforts séculaires, nos aïeux y avaient formé un immense empire, qui fut abandonné presqu'entièrement et volontairement par le gouvernement de Louis XV et dont les débris ont achevé de s'émietter depuis. Du cap Charles au golfe du Mexique nous possédions, dans l'Amérique du Nord, le Canada, l'Acadie, le bassin de l'Ohio et celui du Mississipi, territoire continu dont la valeur n'a cessé de s'accroître.

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

De ce magnifique patrimoine il nous reste aujourd'hui un misérable groupe d'îles, Saint-Pierre et Miquelon, entouré de quelques îlots, l'île aux Chiens, les deux Colombiers, l'île Massacre etc. Tout cela couvre 235 kilomètres carrés—trois fois la superficie de Paris—et est peuplé d'environ 6,000 habitants. Encore cet archipel n'est-il qu'un amas de roches, où manque la terre végétale et où ne poussent que des génévriers et des mousses ; la culture n'est possible que sur des terres apportées ; en

un seul point, à Langlade, on récolte quelques céréales et l'on élève un peu de bétail.

Ces îles ne valent que par leur situation, comme centre des pêcheries françaises de l'Atlantique-Nord. Jadis, de mars à novembre, la population était plus que doublée par les pêcheurs de morues venus de Granville, de Saint-Malo, de Dieppe, de Fécamp. Mais depuis quelques années, la pêche est moins fructueuse, les armements sont moins nombreux et la colonie voit disparaître peu à peu sa seule ressource. Son commerce, qui dépassait 28 millions, il y a vingt ans, a diminué de plus de moitié et l'on ne peut prévoir, pour l'avenir que la continuation de cet appauvrissement Les importations furent de 5 millions en 1907 et les exportations de 7 millions.

ANTILLES FRANÇAISES

Les Antilles forment une des plus belles contrées de la terre ; elles sont parées de toutes les splendeurs des tropiques ; nous y avons malheureusement perdu le plus beau fleuron de notre couronne : Haïti, et nous n'avons gardé que des îles éparses : Saint-Martin, Saint-Barthélemy, la Guadeloupe, la Désirade, les Saintes, Marie Galante et la Martinique.

De Saint-Martin, peu de chose à dire ; l'île est partagée presque également entre la France et la Hollande ; nous en détenons 52 kilomètres carrés, peuplés de 3,600 individus : la capitale est Marigot.

Saint-Barthélémy est moindre encore ; elle n'a que 21 kilomètres carrés et 2,800 habitants, d'origine normande, qui parlent l'anglais. L'existence politique de ce lopin de terre a été agitée ; français de 1648 à 1784, il devint ensuite suédois et fut racheté par la France en 1877. Le chef-lieu, Gustavia ou Fort Gustav possède un bon port accessible aux navires qui ne calent pas plus de trois mètres.

La Guadeloupe se compose de deux îles, à l'ouest la Basse Terre (946 k. q.) à l'est la Grande Terre, la plus petite des deux (656 k. q.) ; elles sont séparées par un étroit bras de mer, large de 100 à 150 mètres, appelé la Rivière Salée. Les deux îles sont très différentes, de forme, d'aspect et de structure. La Basse Terre est de formation éruptive ; elle est dominée par le volcan de la

Soufrière (1484 m.) ; une chaîne de montagnes la traverse du nord au sud ; le versant occidental, assez escarpé, se termine souvent en falaises sur la mer ; l'île est arrosée par de nombreux torrents qui deviennent parfois redoutables au moment des pluies de l'hivernage.

La Grande Terre est formée par des dépôts calcaires d'origine corallienne et entourée de récifs de coraux ; son sol poreux n'a guère de cours d'eau.

La température de la Guadeloupe est élevée, surtout de juin à septembre ; de juillet à octobre dure la saison des pluies et des ouragans. Le climat est assez sain, sauf sur quelques points du littoral où, précisément, se trouvent les cultures. La population est d'environ 146,000 habitants, dont 15,000 blancs et 16,000 travailleurs hindous. La principale production de l'île est la canne à sucre ; viennent ensuite le café (800 tonnes), le cacao (400 tonnes) et le rocou, matière tinctoriale d'un beau rouge extraite des graines du rocouyer (150 tonnes). Les importations s'élevaient en 1905 à 13 millions, les exportations à 16 millions. Le chef-lieu de la Guadeloupe est Basse-Terre (8.000 habitants), mais sa capitale économique est Pointe-à-Pitre (18,000 habitants).

A la Guadeloupe est rattachée administrativement la Désirade avec ses 4 kilomètres carrés et ses 1,800 habitants, ilôt éruptif et stérile où ne pousse qu'un peu de coton.

Les Saintes, archipel aride, enferment une vaste rade, bien abritée et facile à défendre dont on avait songé à faire un point d'appui de la flotte en remplacement de Fort-de-France. Elle ne couvrent que 14 k. q. et sont habitées par 1,600 marins et pêcheurs.

Un peu moins minuscule est Marie-Galante, dont la superficie est de 15.000 hectares et la population de 15.000 âmes. Son sol fertile produit le café, la canne à sucre, le coton, le tabac et l'indigo et l'on exploite dans ses forêts le bois de campêche.

Enfin la Martinique, à 130 kilomètres de la Guadeloupe est une île montueuse de 988 k. q. Ses reliefs sont groupés autour des anciens foyers volcaniques auxquels elle doit son origine. La plus élevée de ces montagnes, appelées mornes, est la montagne Pelée (1.350 m.) de triste mémoire, dont l'éruption a détruit Saint-Pierre en 1902. Les pitons du Carbet, les mornes du Vauclin et

du Marin sont d'anciens volcans. Les côtes ouest et sud-ouest présentent de nombreuses échancrures et de bons hâvres, parmi lesquels la baie de Fort-de-France; celles du sud et de l'est sont fréquemment dévastées par des cyclones. Le climat, chaud et humide est analogue à celui de la Guadeloupe.

La population de l'île est de 190.000 habitants, noirs et gens de couleur, presque tous créoles et parfaitement acclimatés. La richesse de l'île est la canne à sucre, qui couvre 25.000 hectares, le cacao est cultivé sur 17.000 hectares, le café sur 300. Dans les forêts existent de nombreuses espèces de bois précieux qui alimentent l'exportation. Le commerce total de l'île s'est élevé en 1905 à 33 millions, dont 23 avec la France, 15 millions à l'importation et 18 à l'exportation. Le chef-lieu est Fort-de-France, dont la rade fortifiée est un point d'appui de la flotte.

Les Antilles sont, comme la Réunion, de vieilles colonies sucrières dont la prospérité subit un temps d'arrêt. La surproduction du sucre de betterave européen ayant déterminé un abaissement des prix, les planteurs et raffineurs de sucre de canne n'ont pu soutenir la concurrence ; ils en vendaient en 1880 pour 40 millions de francs, l'exportation est tombée, dans ces dernières années à 15 millions. De même le rhum et le café ont subi une dépréciation considérable, enfin la nature elle-même a frappé ces pays de cataclysmes épouvantables. Ces îles dont la richesse est proverbiale et la situation merveilleuse s'appauvrissent peu à peu pour avoir trop longtemps obéi aux traditions qui firent autrefois leur fortune. Pour retrouver les beaux jours d'autrefois, il faut qu'elles rompent résolument avec ce passé et que, secouant leur naturelle indolence, leurs habitants remplacent progressivement les plantations de cannes à sucre par des cultures meilleures.

Mais ils ont des préoccupations bien plus graves, à l'heure actuelle : tous leurs instants sont consacrés à la politique. « La Martinique et la Guadeloupe, peuplées en majorité de métis, sont respectivement représentés au Parlement français par un sénateur et deux députés. Ce privilège leur a valu l'importation de nos mœurs électorales et contribue à diviser le pays en deux classes hostiles qui dépensent à de vaines polémiques une énergie

qu'ils emploieraient plus utilement à d'autres fins [1]. Ainsi c'est partout le même fléau, en France, aux Antilles, aux Indes, en Océanie, on parle, on crie, on s'injurie et l'on ne travaille pas. La politique absorde et gaspille toutes les forces et personne ne se soucie de la prospérité du pays.

GUYANE

La Guyane est celle de nos colonies d'Amérique qui mérite le plus d'attention. Elle couvre 77,500 k. q., bien plus que la Belgique et la Hollande réunies, presque autant que le Portugal ; elle n'est pas peuplée de 30,000 habitants, dont 7,000 forçats et relégués.

Dès 1604 des Français s'y établirent et presque aussitôt sa richesse agricole se développa ; sa situation resta prospère jusqu'au milieu du siècle dernier. Tout fut bouleversé par la suppression de l'esclavage et par la découverte de l'or.

L'or, riche récolte qui promet des fortunes faciles, attira tout le monde ; tous les colons quittèrent leurs plantations, tous les ouvriers leurs ateliers pour courir aux placers. En 1840, 12,000 hectares étaient cultivés ; aujourd'hui il y en a 3,000. Or la Guyane est précisément privilégiée pour toutes les cultures : son climat humide et chaud, moins malsain qu'on ne le croit, lui donne une extrême fertilité : riz, maïs, manioc, cacao, café, canne à sucre, indigo, tabac, elle peut produire et produisait tout cela ; les forêts sont remplies de bois précieux ; l'élevage est facile et rénumérateur, mais l'or paraît à tous d'un rapport plus certain. En 1905 les exportations de la Guyanne se sont élevées à 10 millions, représentées pour $\frac{9}{10}$ par l'or ; l'importation fut de 13 millions. On se demande quel chiffre elles pourraient atteindre si le pays était mis en valeur d'une façon complète et rationnelle.

Actuellement du reste, tout est à faire, la Guyane n'a ni routes ni ports ; depuis qu'il n'y a plus d'esclaves, la main-d'œuvre manque ; cela parait paradoxal dans un pays où vivent plus de 6,000 individus " condamnés aux travaux les plus durs," mais cela est vrai pourtant et il y a longtemps que nul ne fonde plus aucun espoir sur la colonisation pénale ; il est seulement regrettable qu'aussitôt qu'on a établi un bagne dans un pays, on s'aper-

1.—G. Bordat, La France coloniale, in Revue pour les Français, novembre 1906.

çoive que c'est un Eldorado dont on vient de compromettre la réputation. Il en a été ainsi de l'Australie et de la Nouvelle Calédonie. Quoiqu'il en soit la Guyane paraît être un pays d'avenir ; une campagne énergique a été entreprise ces temps derniers pour la réhabiliter et l'on doit souhaiter qu'elle soit couronnée de succès.

434,000 habitants sur 82,000 kilomètres carrés, dispersés sur un continent de 39 millions de kilomètres carrés, peuplés de 147 millions d'hommes; il ne semble pas qu'une si petite part d'un si vaste ensemble doive nous donner de grands moyens d'action et une influence appréciable en Amérique ; pourtant ces possessions ne sont pas dénuées de toute importance. Outre qu'elles ont une certaine valeur intrinsèque, elles sont proches d'un futur grand chemin de la mer; elles sont parmi les sentinelles avancées qui garderont l'accès du canal de Panama et les rades sûres de Fort-de-France et des Saintes deviendront peut-être demain des points stratégiques de premier ordre.

D'autre part on ne doit point penser que ces colonies forment toute l'Amérique française ; en effet à côté de nos sujets immédiats il existe encore en Amérique beaucoup d'hommes qui ont dans les veines du sang français, pur ou mélangé et qui, parlant notre langue, propagent ou défendent notre influence; deux millions au Canada, un million en Haïti, un million aux États-Unis, quelques centaines de mille au Brésil et dans la république Argentine. Certes nous sommes bien déchus de notre situation d'autrefois, alors que nous étions les maîtres de toute l'Amérique du Nord, mais elle était impossible à conserver. Les deux Amériques étaient jadis colonies européennes ; de vive force elles se sont affranchies des dominations étrangères; pas plus que les Anglais nous n'aurions pu résister à l'effort d'un peuple vers la liberté. Nous devons encore nous féliciter d'avoir pu, dans l'écroulement de notre empire, en sauver quelques débris ; nous ne pouvons songer à agrandir nos territoires, tâchons seulement de les conserver et de leur rendre par de sages institutions toute la prospérité dont ils sont susceptibles et craignons cette dernière catastrophe et cette suprême humiliation ou qu'on nous les arrache ou que, dans nos dans nos mains, ils n'achèvent de perdre toute leur valeur.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Un nouveau Canton.—Le département des terres et forêts de Québec a créé un nouveau canton plein de promesses d'avenir dans le Témiscamingue. C'est le canton Latulippe, ainsi nommé en l'honneur du premier évêque du Témiscamingue.

Ce canton se trouve situé à l'ouest de Laverlochère, et la superficie de terrain arpenté jusqu'à ce jour est de 28, 660 acres. L'arpenteur-géomètre, T. Simard, qui a fait l'arpentage de ce canton, porte à 16,196 acres la quantité de terre arable, c'est-à-dire à soixante pour cent.

Ce canton est largement arrosé par la rivière des Quinze et par une foule de petits ruisseaux, les ruisseaux McFarlane et Gillies, la rivière Fraser et les lacs Rond et Moore.

Les meilleures terres se trouvent dans les deux premiers rangs; il n'y a là qu'un dixième de perte. On rencontre aussi d'excellents terrains dans les environs du lac Rond et dans la partie comprise entre la ligne centrale, le lac des Quinze et le canton Laverlochère.

Ce canton constitue en outre une fort belle région de chasse et de pêche. Les disciples de Saint-Hubert trouveront là une pièce de choix dans l'orignal, alors que dans le lac des Quinze, dans la rivière Fraser et dans les ruisseaux on peut pêcher indistinctement le brochet, le maskinongé, l'esturgeon, le doré, l'achigan et poisson blanc.

M. l'arpenteur Simard estime que ce canton offre des avantages sérieux à la colonisation. Déjà même, une quarantaine de colons s'y sont installés et ont commencé leurs défrichements.

Le canton Latulippe est en outre d'un accès facile. Un chemin carossable d'une vingtaine de milles met ce canton en communi-

cation avec Ville-Marie. Puis, il y a le chemin d'hiver du Transcontinental qui traverse le canton du sud-ouest au nord-ouest. Ajoutons que le nouveau Transcontinental va traverser ce canton, et que quatre milles de cette importante voie ferrée sont déjà terminés.

***

Acclimatation d'animaux.—A la terre de Feu, l'on a fait un peu comme au Canada ; des rennes ont été importés de la Laponie, mais cette transplantation n'a pas réussi. Question de climat, paraît-il.

Ici, au Labrador, notamment à Terreneuve, les rennes paraissent s'être multipliés en nombre assez considérable.

***

La République Argentine s'est livrée depuis un an ou deux à l'élevage des chiens groënlandais ou samoyèdes.

Ces chiens sont employés pour les transports de provisions dans les expéditions antarctiques.

L'Institut géographique argentin a aussi recommandé à son gouvernement d'introduire dans la République Argentine le castor du Canada. On considère qu'il serait relativement facile de l'acclimater.

***

Dans les territoires du Nord-Ouest canadien, un Russe a fait venir une quarantaine de chameaux que l'on espère pouvoir utiliser pour les transports et les travaux des champs.

L'avenir dira quels services l'on peut attendre de ces bêtes du désert.

***

Sociétés Géographiques.—La Société de géographie du Mexique est l'une des plus anciennes que l'on connaisse en Amérique. Sa fondation remonte à l'année 1839. Elle compte 1500 membres effectifs.

La Société géographique la plus puissante et la plus prospère de l'Amérique est celle de Washington. Le nombre de ses adhé-

rents, au 31 décembre 1909, et était de 53,333 et ses recettes, provenant de toutes sources, s'élèvaient à la jolie somme de $153,-939. La contribution annuelle des membres représentait à elle seule une somme de $89,782.

Cette société géographique publie mensuellement un bulletin presque luxueux, sous le titre de " *The National geographic Magazine.*

***

Les Mines d'Alaska.—Cet immense territoire qui relève des Etats-Unis contient une grande variété de minerais. Les plus importants sont l'or, le cuivre et le charbon. Faute de communications suffisantes, ces mines n'ont pu cependant être largement exploitées.

Le rendement de l'année 1908 a été de $19,929,800 pour tous les minérais et de $147,972,701 pour les vingt-huit dernières années. Dans ce grand total, l'extraction de l'or représente à elle seule une somme de $142,030,637, et le cuivre $4,265,136.

A vrai dire, l'exploitation sérieuse des mines n'a commencé dans l'Alaska que depuis 1892.

D'après un rapport de M. Brooks, du bureau géologique des Etats-Unis, les gisements carbonifères de l'Alaska recouvrent une étendue de 900 milles carrés, et le charbon anthracite que l'on en a extrait vaut celui de la Pensylvanie. Seulement, comme il n'existe pas encore de modes de transports pour expédier le charbon au marché, tous ces champs carbonifères ne sont que faiblement exploités.

***

La dénomination d'un lac.—Le dernier congrès de Géographie qui s'est tenu à Genève a décidé de conserver les deux noms de *lac de Genève* ou *Léman.* Depuis un certain nombre d'années le nom historique français du *lac de Genève* tendait à disparaître des cartes. D'autre part, le mot *Léman,* qui n'est que du latin francisé, était à peu près inusité au XVIIIe siècle.

***

Les Micmacs au Canada.---Le R. P. Pacifique, missionnaire à Ristigouche, dans le comté de Bonaventure, note dans la *Nouvelle-France* (livraison de mars 1910), qu'alors que toutes les races sauvages du Canada tendent à diminuer graduellement, celle des Micmacs est la seule qui se soit maintenue c'est-à-dire qui soit aussi nombreuse et aussi vivace que jadis.

Aussi loin qu'on peut remonter dans l'histoire, la tribu des Micmacs n'a guère dépassé le nombre de 4,000 individus. Le P. Pacifique estime qu'à l'heure actuelle, les Micmacs sont au nombre de 4227, en comptant ceux de Terreneuve et un tout petit nombre aux Etats-Unis.

Ces sauvages sont dissiminés un peu partout en petits groupes. Le plus considérable est celui de Ristigouche, sur la Baie des Chaleurs ; c'est la métropole des Micmacs. Mais le grand Chef de la tribu réside au Cap-Breton.

***

Les sources minérales.—Dans un livre qui vient de paraître, un savant qui fait autorité, M. le Dr G. Bardet, constate qu'en France on laisse sans utilisation une quantité considérable d'excellentes eaux minérales dont la nature a gratifié ce pays. Le Dr Bardet note, par la même occasion, que l'organisation des villes d'eaux allemandes est bien supérieure à celle de la France.

Nulle part ailleurs, cependant, la nature n'a été aussi prodigue de ses dons ; à part quelques rares exceptions, la France possède toutes les variétés d'eaux minérales et, parmi les bicarbonatées sodiques et les sulfurées sodiques aucun pays ne peut lui opposer des médicaments aussi puissants que les eaux des massifs des Pyrénées, de Vals et surtout de Vichy, qui, grâce aux ressources considérables d'une compagnie puissante, a pris la première place dans le monde entier. Mais beaucoup d'autres stations paraît-il, n'ont que des installations matérielles insuffisantes et il y a encore beaucoup à faire.

Cette indifférence n'est pas particulière à la France. Ici, au Canada, l'industrie des eaux minérales est à peu près inconnue. On admet cependant que nous avons un magnifique domaine hydrologique, mais nous n'avons pas su encore en tirer parti.

L'Empire Britannique.—Un récent livre bleu, porte à 387,991-000 habitants la population de l'Empire Britannique. Cette population est repartie sur une superficie de 11,823,000 milles carrés, soit 35 à 36 habitants par mille carré.

Le Royaume Uni, à lui seul, possède 44,104,000 habitants sur 121,391 milles carrés.

L'Inde a 294,317,900 habitants, 1,767,000 milles carrés et une densité de 166 à 167.

La ville la plus peuplée est Londres: 6,581,372 habitants.

Viennent ensuite Bombay, 977,822 h.; Calcutta, 847,796 h.; Glasgow, 847,584 h.; Liverpool, 746,144 h.; Manchester, 643,148 h.; Birmingham, 553,155 h.; Sydney, 544,700 h.; Madras, 542,000 h.; et Melbourne, 532,000 habitants.

***

La population de l'Irlande.—C'est le pays d'Europe où le taux de la natalité est le plus élevé, mais sa population diminue d'année en année par l'émigration. Du 1er mai 1851 au 1er janvier 1906, plus de 4 millons d'Irlandais sont partis, tenter la fortune en Amérique et en Australie.

On compte aux Etats-Unis 1,618,567 habitants nés en Irlande et 5 à 6 millions d'individus de descendance irlandaise.

***

Les Musulmans dans le monde.—D'après une récente statistique publiée par les journaux turcs, il y aurait dans l'empire ottoman environ 27 millions de musulmans dont 3 millions en Europe et 24 millions dans les provinces d'Asie.

L'empire russe renferme une proportion considérable de disciples de Mahomet: 14 millions dans ses provinces d'Europe; 10 millions en Asie.

Les Indes anglaises renferment 60 millions de musulmans, sur une population de 250 millions; la Chine en a 40 millions. La Perse, l'Afghanistan, l'Arabie et les autres pays indépendants de l'Asie en comptent 20 millions à peu près.

Les colonies hollandaises de l'Océanie: Java et les îles voisines sont presque toutes mahométanes, soit dans cette région 25 millions de sectateurs du Prophète.

Les Philippines, enlevées par les Etats-Unis à l'Espagne, ont près de 500,000 mahométans.

On estime d'autre part à 65 ou 70 millions le nombre des Africains qui professent l'islamisme.

Les musulmans de tous pays sont, à l'heure actuelle, près de 270 millions, et leur nombre, affirment les journaux turcs, augmente rapidement.

***

La colonisation française au Canada.—Ce sujet a été traité l'an dernier devant la société de géographie de Nantes par M. Louis Arnould, professeur de littérature française à l'Université de Poitiers, titulaire pendant deux ans de la même chaire à l'Université Laval de Montréal.

Le distingué professeur a insisté sur ce point que pour réussir, il est nécessaire au Français qui veut émigrer, de déployer une très grande énergie, à quelque milieu que l'on appartienne, et quelque soit l'importance de l'exploitation entreprise.

M. Arnould n'est pas très favorable à l'émigration dans l'Ouest. Celui-ci, dit-il, peut séduire tout d'abord à cause de ses prairies, mais le Français s'y trouve à peu près exilé au milieu des Américains et des Anglais.

Il lui préfère l'Est, parce que c'est la partie française du pays.

Le Bas-Canada, dit-il, est un peu la France! On y parle notre langue, on y pratique notre religion, nos traditions, notre gaieté ; on y a l'amour, la passion de la France. On y est par la distance deux fois plus près de notre pays que dans l'Ouest, cent fois plus par l'atmosphère qu'on y respire.

Les régions de colonisation que M. Arnould recommande le plus à ses compatriotes sont : le lac Saint-Jean, le Nominingue et le Témiscamingue. Pour être complet, M. Arnould aurait dû ajouter les régions de Témlscouata et de la Gaspésie qui ne sont ni moins attrayantes ni moins avantageuses que les premières.

***

Un sport d'hiver.—Chaque pays a son sport d'hiver. Ici, au Canada, c'est le patinage, ce sont les courses en tobaggan. En Suède et en Norvège, on a en plus de ces sports, le *Ski.*

Le ski est surtout un sport propre aux hautes veillées alpestres. Il est surtout populaire dans les pays scandinaves, mais on vient de l'acclimater en France et dans quelques autres pays.

Le ski est une longue planche d'un décimètre de largeur et dont la longueur a 2 mètres à 2 mètres 50. Il permet, en terrain plan, une vitesse constante de 10 à 11 kilomètres à l'heure. Dans la montée, suivant le capitaine Mercier qui a fait une conférence sur ce sujet devant la société de géographie de Nantes, le skieur va toujours aussi vite que l'homme à pied en l'absence de neige dans la descente, la vitesse ne dépend que de sa vigueur, de son adresse et de sa hardiesse.

Le ski donne également l'occasion d'un autre sport, le ski à voile dont les résultats sont absolument extraordinaires.

Ce sport a existé de tout temps en Suède et en Norvège. Dès 1200, le roi scandinave Swerre employait ses Skieurs à éclairer son armée et à lui fournir des renseignements sur l'ennemi ; de même Gustave-Adolphe-Charles XII leur fait, en outre, faire la guerre de guérillas. En 1808, on voit une poignée de skieurs surprendre un régiment de dragons et le décimer.

Depuis cette époque, ce genre de sport n'a fait que se populariser. On organise des concours, on fonde des sociétés, bref le ski est devenu le sport national de toute la Scandinavie. Le capitaine Mercier prétend que la gymnastique suédoise et le ski ont sauvé la race scandinave et en ont fait une des plus belles du monde.

Aujourd'hui, le ski est devenu également populaire en Russie, en Allemagne, en Autriche et en Italie.

***

Une rencontre funèbre.—Le Capt. Edwin Coffin, membre de l'expédition polaire Ziegles écrit dans le "National Magazine" que le 30 août dernier, il arrivait à l'île Rudolf, l'une des îles les plus septentrionales du groupe de François-Joseph, dans la mer polaire.

L'île n'est qu'une sorte d'immense glaçon avec d'énormes glaciers.

Le capitaine avait projeté d'y passer l'hiver.

Au cours d'une croisière dans les environs de l'île Northbrooke un jour, il aperçut du haut de la vigie un singulier paquet noir qui s'en allait à la dérive à la surface de l'eau.

En approchant, peu à peu, le capitaine se sentit pris d'un vif désir de savoir ce que pouvait être ce paquet noir. S'armant de sa lunette, il donne ordre de mettre le steamer à petite vitesse. Le steamer passa à tribord du paquet.

Quelle ne fut pas la surprise du capitaine de constater que c'était un cadavre, habillé d'un paletot de fourrure, avec un capuchon ordinaire, et portant une paire de mitaines. Il ne peut distinguer la figure ; mais il lui vient de suite à l'idée que ce pouvait être là la dépouille du malheureux aéronaute Suédois, Andrée. Peut-être était-ce aussi celle d'un des hommes disparus de l'équipage du duc des Abruzzes.

Il pensa de suite à faire arrêter le bateau et à recueillir le cadavre, lorsqu'il se mit aussitôt à refléchir que la présence d'un cadavre à bord aurait le plus désastreux effet sur l'équiqage ; car pour les matelots, avoir un cadavre à bord, c'en est fini du vaisseau.

Lui et le premier officier furent seuls à être témoins de l'incident, et tous deux s'entendirent pour n'en souffler mot, attendu les mauvais effets que cela aurait pu avoir sur les matelots. Tous deux cependant s'éloignèrent avec l'impression très vive que le cadavre était bien celui d'Andrée, et le capitaine dit qu'il a bien profondément regretté, de n'avoir pu l'inhumer convenablement.

***

L'Ungava.—Nous attirons l'attention de ceux qui s'intéressent au mouvement géographique sur la magnifique étude de notre collaborateur, M. A. T. Genest, président de l'Institut canadien-français d'Ottawa, sur cet immense territoire qui est à la veille d'être annexé à la province de Québec.

A l'aide de documents officiels, l'auteur de cette étude met en

pleine lumière les immenses ressources d'une région encore inconnue à la plupart de nos compatriotes.

***

Les pêcheries du Canada.—Le rapport du ministère de la marine et des pêcheries constate que durant l'année 1908, dans tout le Canada, 8,550 hommes ont fait la pêche à bord de navires et 62,520 ont pêché dans des chaloupes. Dans les fabriques de conserves et dans les poissonneries, sur le rivage, 13,753 personnes ont été employées à vider le poisson et à le préparer pour le marché, soit un grand total de 84,823.

Tout près de 14 millions de brasses—ou environ 16,000 milles—de filets ont été employés durant l'année. La valeur de ces filets ainsi que des lignes et des autres engins de pêche est portée à près de 3½ millions de dollars. Les navires et les chaloupes sont évaluées à audelà de 5 millions et quart de piastres.

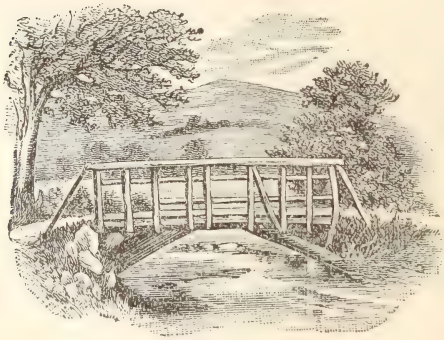

Vol. 4 — No 3. QUÉBEC, SEPTEMBRE 1910

Bulletin de la Société de Géographie de Québec

LIBRARY
OCT 4 1910
UNIVERSITY OF TORONTO

QUEBEC

1910

SOMMAIRE

L'Ouest canadien ..... E. R.
Province du Manitoba
" de Saskatchewan
" d'Alaerta
Les forces hydrauliques du Canada ..... N. LeVasseur
Les Algonquins du Canada ..... G. Lemoine, O. M. I.
Le Transcontinental National ..... J.-E.-M.
La Question de Terreneuve ..... N. LeVasseur
Nos noms de lieux ..... Emile Miller
Le renne et les Esquimaux ..... ***
L'empilage des billots ..... N. LeVasseur
Mgr J.-C.-K. Laflamme ..... ***
Chronique Géographique ..... ***
La pyrale d'épinette ..... G.-C. Piché

BUREAU POUR L'ANNÉE 1910

Président ..... L'honorable juge Routhier.
Vice-Présidents ..... M. l'abbé Amédée Gosselin. L'hon. sénateur Landry. M. J. G. Scott.
Sec.-correspondant ..... M. N. LeVasseur.
Assistant ..... M. F.-X. Fafard.
Sec.-archiviste et trésorier ..... M. Eugène Rouillard.
Bibliothécaire ..... M. H. Magnan.

Conseil de Direction :—M. F.-X. Berlinguet, l'hon. P. B. de la Bruère, M. le sénateur Landry, M. le sénateur Aug. Choquette M. J.-N. Gastonguay, M. Philéas Gagnon, M. Geo. Bellerive.

La contribution est comme à l'ordinaire, de $2.00 pour les membres actifs et de $1.00 pour les membres honoraires.

Ceux qui n'étant pas encore membres de la Société, désireraient néanmoins prendre connaissance de notre Bulletin, peuvent obtenir un numéro spécimen en s'adressant au Trésorier.

Vol. 4 — No 3. QUÉBEC, SEPTEMBRE 1910

Bulletin de la Société de Géographie de Québec

QUEBEC

—

1910

L'OUEST CANADIEN

—

A poussée formidable qui se produit depuis quelques années vers les provinces de l'Ouest canadien et qui, loin de se ralentir, semble vouloir grandir encore, nous engage à tracer une esquisse, au moins sommaire, des trois provinces canadiennes qui sont entrées effectivement dans une ère de développement dépassant toutes les prévisions.

Les journaux nous ont déjà appris dans quelles proportions l'Europe contribuait au peuplement de l'Ouest canadien. Il faut tenir compte maintenant de l'élément américain qui est lui-même à la veille de dépasser en nombre l'immigration anglaise, autrichienne, russe, etc. L'an dernier, quatre vingt dix mille américains ont passé la frontière pour se répandre dans les plaines fertiles de l'Alberta et de la Saskatchewan. Cette année, les Etats-Unis nous ont envoyé cent mille de leurs sujets, et il ne paraît point qu'il doive y avoir relâche dans les années qui vont suivre.

Les Canadiens-français ont été beaucoup plus lents que les peuples d'outre-mer à se rendre compte des immenses ressources de cette partie du pays qui est le leur. Il est vrai qu'en 1870 et jusqu'en 1880 des voix s'élévèrent de toutes parts pour leur représenter qu'il valait mieux pour eux de se confiner dans les provinces de Québec et d'Ontario et qu'ils se prépareraient peut-être à des désenchantements cruels en s'enfonçant dans l'Ouest. Nos com-

patriotes ne furent que trop dociles à ces voix malencontreuses, et, au lieu de conquérir l'Ouest qui était à leurs portes et où ils eussent trouvé l'aisance et la fortune, par un labeur relativement facile, ils allèrent se perdre dans les usines américaines, sans avantages appréciables pour eux et pour la race.

Depuis, bien que tardivement, il s'est produit un revirement d'opinion. On a fini par se pénétrer de l'avenir brillant réservé à la colonisation dans l'Ouest canadien et, avant que toutes les places ne fussent prises d'assaut par l'étranger, l'élément canadien-français s'est mis à se diriger de ce côté-là.

En retard de dix années et débordés qu'ils sont par l'avalanche grossissante des peuplades étrangères, les Canadiens-français ne songent plus à disputer une suprématie qui aurait pu leur appartenir, mais qui est à jamais disparue. Ils restent toutefois assez nombreux pour constituer des groupes imposants et se faire respecter. Dans la province de la Saskatchewan, ils sont déjà représentés par 30,000 des leurs, et les autres provinces de l'Ouest en contiennent un nombre à peu près égal.

Tout laisse croire en outre que ce courant particulier d'immigration s'accentuera encore dans l'avenir et que les Canadiens-français finiront par se tailler une place enviable dans les immenses territoires de l'Ouest.

Mais ne devançons pas les événements, et disons, sans autre préambule, ce que sont ces provinces qui passent pour être les plus grandes productrices de blé qui soient au monde.

E. R.

PROVINCE DU MANITOBA

La province du Manitoba est enclavée entre les provinces de la Saskatchewan, d'Ontario et le territoire de Keewatin. C'est la seule province du Canada dont les contours forment une figure régulière.

Elle contient environ du nord au sud, 262 milles et de l'est à l'ouest 280, couvrant une superficie de 64,327 milles carrés, ou environ 47,331,000 acres.

Les premiers défrichements remontent à l'année 1812, alors que Lord Selkirk arriva dans le pays par voie de la baie d'Hudson, et établit la colonie de la rivière Rouge.

La compagnie de la baie d'Hudson était à ce moment maîtresse de tous les territoires du Nord-Ouest. En juillet 1870, elle consentit à renoncer à ses droits moyennant une indemnité de trois cents livres, et le premier acte du gouvernement canadien, en prenant possession de ce nouveau pays, fut d'en détacher une partie--la plus colonisée--pour former une province séparée à laquelle il donna le nom de Manitoba. La nouvelle province fut dotée d'un gouvernement distinct, avec des pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires.

Bien qu'on l'ait appelée la province des prairies du Canada, le Manitoba possède de vastes forêts, de nombreuses rivières et de grands lacs. Il fait partie du bassin de la baie d'Hudson, et la majeure partie de la province est drainée par des cours d'eau qui se déversent dans cete baie par la voie du lac Winnipeg.

Les grands lacs de la province, dont la superficie est estimée à 10,000 milles carrés, forment les réservoirs de ces bassins. Les eaux de l'extrême sud-est s'écoulent dans la baie d'Hudson, principalement par la voie du lac des Bois et par la rivière Winnipeg qui se jette dans le lac du même nom.

Le lac Winnipeg, 250 milles, est la plus grande nappe d'eau du Manitoba. Il se déverse dans la baie d'Hudson par la rivière Nelson. Après lui, viennent le lac *Winnipegosis*, d'une longueur de plus de cent trente milles, le lac *Manitoba*, 100 milles, le lac du *Cygne*, le lac *Plat*, le lac de la *Poule d'Eau*, le lac de *l'Original*, etc.

Les principaux cours d'eau sont la rivière Rouge, la rivière Assiniboine, les rivières Winnipeg et Pembina, tous ayant de nombreux tributaires.

La majeure partie des cours d'eau et des lacs est bordée de bois propres à la combustion. Dans certaines steppes de la prairie, on trouve du bois pouvant également servir à la construction et au bois de chauffage. Dans l'extrémité est du Manitoba, la forêt est à peu près identique à celle du nouvel Ontario. Dans la partie ouest, se rencontrent aussi quelques étendues forestières.

Et puisque nous parlons des lacs du Manitoba, qui embrassent

une superficie totale de 10,000 milles carrés, n'allons pas oublier de noter leur richesse au point de vue des pêcheries.

Les principaux poissons marchands sont le poisson blanc, le doré jaune, l'esturgeon et le brochet. Le poisson blanc du Manitoba, surtout celui de Winnipeg, a une réputation spéciale sur le marché de ce continent.

La productivité des eaux de la province est démontrée par le fait que de 1890 à 1907 il a été expédié du Manitoba 84,000,000 de livres de poisson blanc et 5,329,000 livres d'esturgeon, y compris une grande quantité de caviar que l'on exporte principalement en Allemagne où il est vendu comme le meilleur caviar russe

L'industrie de la pêche au Manitoba donne de l'emploi à plus de 5,000 hommes.

Les conditions climatériques du Manitoba sont à peu près uniformes d'un bout à l'autre du pays. Les automnes sont généralement longs et plaisants; la période propice aux labours persistant même jusqu'à fin de novembre. Les hivers ne durent guère plus de trois ou quatre mois et l'atmosphère étant des plus sèches, la basse température se fait moins sentir que dans les pays plus humides.

La saison printanière est agréable. Les grandes gelées qui s'échappent du sol à cette époque assurent une humidité suffisante pour donner à la végétation assez de développement pour la mener jusqu'aux pluies de juin. Les pluies plus modérées du mois de juillet continuent et parachèvent le processus de la croissance et de la maturité sous un soleil très chaud, de sorte que la moisson peut être commencée partout en août. La température moyenne du pays est de 32°7' Fah. (0.4 Centigrade.) Celle de janvier est de 5°2' Fah. et celle de juillet de 66°1' Fah. (19° Centigrade.)

Les semailles commencent généralement pendant la première semaine d'avril, avant que la gelée ait complètement débarrassé le sol, et l'été est assez long pour amener la moisson à parfaite maturité.

La fertilité du sol est à peu près inépuisable. L'épaisseur de la couche d'humus, d'après le R. P. M. J. Blais, missionnaire colonisateur, varie de deux à quatre pieds, et sur les bords des rivières atteint jusqu'à six et huit pieds. Cet humus repose sur une glaise compacte qui laisse difficilement filtrer l'eau des pluies,

et qui permet à la surface de conserver la fraîcheur nécessaire pour la végétation.

La principale et la plus abondante récolte est celle du blé. Ce grain est de qualité supérieure, surtout celui que l'on désigne sous le nom de blé dur No. 1, et il atteint sur les marchés les plus hauts prix.

En 1870, lors de l'entrée du Manitoba dans la Confédération canadienne, sa production agricole était encore sans importance. En 1881, elle s'élève déjà à un million de boisseaux de blé et à 1,270,268 boisseaux d'avoine.

Durant l'année 1909, le Manitoba a produit 45,777,70$ boisseaux de blé sur 2,642,111 acres de terre, soit un rendement moyen de 17.33 boisseaux par acre; aussi 50,983,562 boisseaux d'avoine sur 1,373,583 acres de terre, et 16,416,631 boisseaux d'orge sur 601,008 acres, soit une moyenne de 27.31 boisseaux par acre.

C'est un record dont le Canada tout entier peut être fier. Et ce n'est là qu'un prélude, car il se trouve encore dans cette province des centaines de mille acres de terre toutes aussi fertiles et que la charrue n'a pas encore effleurées.

Les autres grains de la province sont le lin, le seigle, les pois, le maïs comme fourrage, la pomme de terre, les légumes, etc. En résumé, toutes les céréales poussent merveilleusement, la pomme de terre produisant en moyenne 150 minots à l'acre et les autres racines près de 200 minots par acre.

D'un autre côté, les prairies naturelles fournissent, sans qu'il soit nécessaire de les semer en mil ou en trèfle, le fourrage nécessaire pour hiverner les animaux. Le foin est très abondant, surtout dans certains districts. Il ne coûte au colon, pour ainsi dire, que le travail du coupage et du charroyage.

Par suite de la fertilité du sol et de la richesse des pâturages, l'industrie laitière a pris un développement rapide. On voit aujourd'hui des beurreries et des fromageries dans la plupart des paroisses. Les chiffres officiels nous montrent que le produit des laiteries a réalisé en 1906 une somme de $1,377,750.

On estime qu'il y a dans la province 25 millions d'acres (10,000,000 d'hectares) de terrains disponibles pour la culture, dont près de six millions d'acres étaient cultivés en 1906.

A certaines époques, les expéditions de blé sont tellement

importantes que les moyens de transport ne suffisent pas à l'écoulement. La plus forte partie de cette récolte est expédiée en Europe, soit en grains, soit sous forme de farine moulue dans les minoteries canadiennes. Aussi, chaque cité ou village d'une certaine importance possède de grandes minoteries, où le blé est moulu.

En 1906, la valeur totale des propriétés rurales du Manitoba était d'environ 95 millions de piastres, et la production totale de près de 25 millions de piastres.

A l'époque de sa formation en province, le Manitoba ne comptait qu'une population de 11,963 âmes. Le courant d'immigration s'étant porté de ce côté, la nouvelle province prit vite de l'extension. Le recensement officiel de 1901 lui prête déjà une population de 235,000 âmes, dont 35,672 catholiques, et voici qu'en 1909 le chiffre de la population est porté à 466,000 âmes.

Il est superflu de dire que la construction des chemins de fer a imprimé un essor puissant à cette province. Les voies ferrées couvrent aujourd'hui le pays d'un réseau si serré, qu'il n'y a qu'un petit nombre de fermes se trouvant à plus de huit ou dix milles de distance d'un chemin de fer, tandis que d'autres en ont plusieurs dans leur voisinage immédiat. La majeure partie de chemins de fer du Manitoba ont leur point central à Winnipeg et leur débouché vers 'Est, soit à travers la province d'Ontario, soit vers Port Arthur et Fort William, d'où les expéditions poursuivent leur route vers les grands lacs. La longueur des voies ferrées de la province est de 2,823 milles et les grands réseaux canadiens en exploitation sont le Pacifique canadien, le Nord canadien, le Grand Nord, et le Transcontinental; ce dernier à la veille d'être complété.

Comme exemple d'un développement rapide, presqu'extraordinaire, il faut citer en première ligne la ville de *Winnipeg*, capitale de la province, située au confluent de la rivière Assiniboine, venant de l'ouest, et de la Rivière Rouge.

Ses débuts avaient été pourtant bien modestes. En 1870, elle comptait à peine mille habitants. Vingt et un ans plus tard, nous y trouvons 42,340 habitants, et en 1910, elle se présente, par ordre d'importance, comme la troisième ville du Canada, avec une population de 125,000 habitants, et une propriété foncière d'une valeur de $116,101,350.

On a dit de Winnipeg qu'elle était en quelque sorte la porte de l'Ouest et l'on est allé jusqu'à l'appeler le "Chicago" du Canada.

Il semble en effet que tout concourt à assurer à cette ville naissante des destinées brillantes. Elle a d'abord l'avantage d'occuper une position géographique exceptionnelle, placée comme elle l'est, au centre même de la Confédération canadienne. De plus, ses grandes routes fluviales pénètrent le nord et le sud, et elle possède pas moins de vingt-quatre différentes voies ferrées rayonnant dans toutes les directions.

Si l'on ajoute à cela qu'elle est le grand centre de distribution de l'Ouest canadien, qu'elle est devenue le siège des opérations commerciales les plus importantes, que le mouvement financier de ses banques n'est dépassé que par Montréal et Toronto, que les constructions nouvelles représentent chaque année une dépense de douze à quinze millions de piastres, de suite l'on peut prévoir quel rôle prépondérant elle est appelée à jouer dans un avenir assez prochain. En prenant comme terme de comparaison la marche progressive des cinq dernières années, les économistes lui attribuent une population de 300,000 âmes pour 1911, de 450,000 pour 1921, et de 600,000 pour 1931. On a déjà vu se produire des progressions aussi rapides, aussi étonnantes dans l'Ouest américain, mais Winnipeg est la première ville du Canada qui ait évolué dans des proportions aussi fantastiques.

Parlerons-nous des distances? Winnipeg se trouve placée à 1,424 milles de Montréal, et l'on peut s'y rendre en 52 heures par la voie du Pacifique-canadien. De Winnipeg à Calgary, la distance est de 840 milles, et de Winnipeg à Edmonton, dans l'Alberta, de 1,031 milles.

Après Winnipeg, la ville la plus considérable est celle de *Brandon*, située au confluent de la petite Saskatchewan et de l'Assiniboine, à 132 milles à l'ouest de la capitale, sur la ligne principale du Pacifique Canadien.

Fondée vers l'année 1880, Brandon tire son nom des collines de Brandon qui constituent une région élevée à huit milles plus au sud. Elle renferme aujourd'hui une population de près de 12,000 habitants, possède plusieurs élévateurs à grains, minoteries, fabriques de machines, douze succursales de banques, la Ferme Expérimentale de la Province, et un asile provincial.

Portage la Prairie est une ville de 7,000 âmes et un centre industriel.

Saint-Boniface, la ville voisine de Winnipeg, est le siège d'un archevêché catholique et d'un collège important. Il s'y publie aussi un journal français, le *Manitoba*. Sa population est d'environ 5,000 habitants.

Carberry, à 105 milles de Winnipeg, est reliée par les chemins de fer du Pacifique et du Canadien Nord. Sa fondation remonte à 1880, et elle possède une population de 1400 âmes.

Gladstone, à 98 milles de Winnipeg, date de 1876 et renferme une population de mille habitants.

Rapid City, bâtie sur la petite rivière Saskatchewan, est devenue une petite ville de 850 habitants.

Neepawa, placée sur la route du Pacifique et du Canadien-Nord, à 120 milles de la capitale, n'était encore qu'un modeste village en 1882. Elle compte aujourd'hui une population de 2,000 habitants.

Virden, à 180 milles à l'ouest de Winnipeg, a été constituée en ville en 1900. Elle est placée au centre d'une région très productive en blé. Sa population est de 2,500 habitants.

Saint-Pierre-Jolys, dans les environs de Winnipeg, est une paroisse canadienne-française. Elle date de 1879 et son fondateur fut un prêtre breton, M. l'abé J. M. A. Jolys qui en est encore le curé. Les premiers colons sont originaires de Saint-Hyacinthe.

Cette paroisse agricole renferme une population de 1,350 habitants.

A côté de Saint-Pierre-Jolys se place *Saint-Malo*, petit village de 400 habitants.

Il serait facile de pousser plus loin cette nomenclature, mais elle est déjà suffisante pour démontrer les brillantes perspectives d'avenir de cette province.

Les centres en majorité canadiens-français ne manquent pas dans la province du Manitoba, mais combien plus nombreux et plus prospères seraient-ils, si nos compatriotes, depuis vingt ans, au lieu de se diriger en masse vers les usines américaines, s'étaient emparés des belles terres productives de cette province. Ils y auraient trouvé sûrement une aisance et une sécurité qui n'est que

le partage du petit nombre dans les fabriques des Etats-Unis, et leur situation politique se serait trouvée grandie d'autant. Tout n'est pas désespéré cependant, car plus éclairés qu'ils ne l'étaient, nos compatriotes se rendent compte aujourd'hui de l'erreur commise, et commencent à se diriger en plus grand nombre vers les fertiles plaines du Manitoba. Si ce mouvement se continuait dans des proportions sérieuses, nous pourrions aisément compter dans une dizaine d'années, sur quinze à vingt nouveaux centres absolument canadiens-français.

PROVINCE DE SASKATCHEWAN

Cette province qui fait partie de la Confédératon canadienne depuis 1905 est placée au centre du groupe des trois provinces orientales, c'est-à-dire entre l'Alberta, à l'ouest, à l'est, le Manitoba et les territoires non encore organisés du Nord-Ouest.

Sa superficie est de 250,650 milles carrés d'étendue d'eau. Dans sa plus grande longueur, elle mesure 760 milles, et sa largeur, dans la partie sud, atteint 393 milles.

On peut diviser cette province en trois zones distinctes. La première constitue la Saskatchewan méridionale et se trouve située entre la ligne formée par la Saskatchewan du sud et la rivière Qu'Appelle. L'espace situé au nord de cette ligne et jusqu'à la Saskatchewan du Nord forme la Saskatchewan centrale. Le reste de la province, au nord de la Saskatchewan du Nord, constitue la Saskatchewan septentrionale.

Jusqu'à l'année 1901, tout le pays était à peine habité. Les seules terres colonisées se bornaient à une lisière de terrain de quinze à vingt-cinq milles de largeur longeant la voie du Pacifique Canadien depuis la frontière ouest jusqu'à Moose Jaw ; puis une seconde lisière le long du Manitoba nord-ouest jusqu'à Yorkton. Quelques autres établissements étaient aussi disséminés entre Gainsborough et Alameda et entre Saskatchewan et Prince-Albert, et c'était tout.

La venue du chemin de fer a tout transformé cette région et mis en valeur des terrains dont on ne soupçonnait pas encore l'incroyable fertilité. L'immigration étrangère aidant—et l'on sait dans quelles proportions cette immigration s'est effectuée dans les dix dernières années—des villages ont surgi soudainement un peu partout. C'est à ce point qu'aujourd'hui la moitié de la Saskatchewan du Sud est presqu'entièrement concédée en homesteads à des colons, tandis que la Saskatchewan centrale, depuis le Manitoba jusqu'à la rivière Saskatchewan du Sud est elle-même envahie. Dans le même temps, des colonies considérables se sont implantées au sud de Battleford, ainsi qu'à l'ouest et au sud de Saskatoon.

L'on aura une idée du développement prodigieux de cete région si nous disons qu'en 1901, le recensement officiel ne donnait encore à cette province qu'une population de 91,279 âme.s En 1906, cette population est portée à 257,763, et en 1909, elle dépasse 350,000 personnes.

Sans doute, l'élément canadien des vieilles provinces a contribué dans une assez large mesure à l'augmentation de la population, mais le gros de ses colons lui vient surtout de l'étranger. La Grande-Bretagne lui a fourni jusqu'en 1906, 35,518 sujets, les Etats-Unis, un nombre à peu près égal, l'Autriche - Hongrie, 21,865 personnes, la Russie, 16,551 colons. Et puis, il faut mettre encore en ligne de compte, les populations scandinaves, les Allemands, les Français, les Belges, les Hollandais qui ont apporté un appoint assez considérable.

Il va de soi—nous l'avons déjà noté—que la construction d'importantes lignes de chemins de fer a été le principal facteur de la colonisation dans la Saskatchewan. Mentionnons tout d'abord le Pacifique canadien qui traverse la province de l'est à l'ouest, à une distance variant entre 75 et 100 milles de la frontière des Etats-Unis, et ses multiples embranchements, la ligne du Soo, les embranchements d'Arola, d'Estevan, de Stoughton, de Wolsely-Reston et de Kirkella.

Un autre embranchement du Pacifique canadien a son terminus méridional à Moose Jaw et se dirige vers le nord et le nord-ouest jusqu'au coude de la Saskatchewan, où il rejoint la ligne construite depuis Lacombe, dans l'Alberta, dans la division de l'est.

La ligne principale du Canadian Northern, de Winnipeg à Edmonton, pénètre dans la province par l'est, à 160 milles au nord de la frontière et traverse la province vers l'ouest en obliquant légèrement vers le nord.

L'embranchement Regina-Prince-Albert part de Regina, et se dirige vers le nord-ouest jusqu'à Prince-Albert, en passant par Saskatoon.

Le Transcontinental, présentement en cours de construction, pénètre dans la province par le Manitoba. Sa route suit la direction du nord-ouest jusqu'à Saskatoon, puis, toujours dans la même direction, court parallellement à celle du Canadian Northern, à une distance de 15 à 40 milles de ce dernier.

Tous ces réseaux ont un grand nombre d'embranchements en cours de construction.

La Saskatchewan, tout comme l'Alberta et le Manitoba, est une région merveilleuse pour la production du blé. C'est même sa principale richesse et la raison de son développement inouï dans ces dernières années.

Il y a peine dix ans, le nombre des fermes ne dépassait point 13,380 dans la Saskatchewan. En 1908, on y en compte 64,945. En 1901, l'étendue affectée à la récolte du grain était de 577,393 acres; en 1908, on consacre à cette culture 5,981,802 acres. D'autre part, le nombre des élévateurs et des entrepôts à grains se multiplie d'une façon prodigieuse. On en comptait, l'an dernier, 638, avec une capacité de 18,139,500 boisseaux.

Les rendements moyens de céréales de toute la province pour l'année 1906 ont été comme suit :

Blé.....	21.40	boisseaux	par acre
Avoine.....	37.45	"	"
Orge.....	24.57	"	"
Lin.....	9.35	"	"
Epéautre.....	25.36	"	"

Il importe de noter le fait que toute la région traversée par le Pacifique canadien, du Manitoba jusqu'à Moose Jaw, compte parmi les principaux districts de culture de blé.

La Saskatchewan septentrionale, qui est la moins connue, pos-

sède de nombreux lacs, de grandes rivières, et des forêts très riches. C'est l'habitat principal des animaux à fourrures, et l'Eldorado des chasseurs et pêcheurs.

Dans la Saskatchewan Centrale et Méridionale, où des milliers de colons s'adonnent à la culture des céréales, se rencontre encore une multitude de ranches où d'immenses troupeaux de chevaux et de bestiaux paissent l'herbe naturelle.

La Saskatchewan n'est pas uniquement un pays agricole. Chaque jour amène encore la découverte d'importants gisements de minéraux. Dans le cours de l'année 1908, on a recueilli de l'argent et du cuivre dans le voisinage du lac La Ronge ,à 200 milles au nord de Prince Albert. Des pépites d'or ont été également recueillies sur la rivière Saskatchewan Nord, et dans la partie sud on a trouvé du charbon combustible en abondance.

Tout ce pays est abondamment arrosé. Le principal cours d'eau est la Saskatchewan qui se partage en deux branches.

Elle prend sa source au pied des Montagnes Rocheuses, au sud-ouest d'Edmonton, féconde les plaines qu'elle arrose sur un parcours de 1200 milles et vient se déverser dans le lac Winnipeg et dans la chaîne des autres lacs dont la rivière Nelson porte les cours à la baie d'Hudson. L'altitude de la Saskatchewan, (branche sud), est de 1,892 pieds, au-dessus du niveau de la mer, alors que celle de la branche nord atteint 1,689 pieds.. Les principaux tributaires de la Saskatchewan se trouvent dans la province de l'Alberta.

Plus au nord, nous rencontrons la Churchill, puissante rivière d'une longueur de mille milles qui égoutte une superficie de 115,500 milles carrés et qui est elle-même alimentée par des lacs d'une dimension considérable.

Outre ces deux énormes cours d'eau que l'on pourrait assimiler à des fleuves, il en est plusieurs autres dignes de mention: la rivière Qu'Appelle, d'une longueur de 270 milles, et la rivière Souris qui fournit une course de 450 milles. Ces deux dernières rivières sont des tributaires de l'Assiniboine. La rivière Carrot prend sa source au sud du Prince-Albert et suit une course plus ou moins parallèle à celle de la Saskatchewan du Nord, dans laquelle elle finit par se jeter près du " Pas ", où se trouvent une mission et un comptoir de la compagnie de la baie dHudson.

La province de la Saskatchewan compte des lacs d'une grande étendue, surtout dans sa partie nord. Le plus important est le lac Athabaska, 2,842 milles, le lac Reindeer, 2,437 milles et le lac Wollaston, 906 milles.

Les lacs Qu'Appelle qui forment le centre de cette belle vallée qu'arrose la rivière du même nom, jouissent d'une grande réputation due à leur situation qui est absolument pittoresque et aux jouissances de toute espèce qu'ils offrent au monde sportique.

D'autres nappes d'eau ont leur importance et leurs attraits. Citons nommément : le lac Amisk, 111 milles, le lac Buffalo, 281 milles, le lac des Cris, 407 milles, le lac Doré, 242 milles, le lac la Plonge, 383 milles, le lac Montréal, 137 milles, le lac de la Dernière Montagne, 98 milles, etc.

Faut-il parler d u climat? C'est une question d'autant plus intéressante qu'à l'étranger, et surtout en Europe, l'on entretient des idées absolument erronées sur la rigueur de nos hivers. Un missionnaire français, l'abé Gaire, qui habite la Saskatchewan depuis une dizaine d'années, s'est mis en devoir de rétablir la vérité sur ce point.

" L'hiver du Nord-Ouest, écrit-il, est très beau, très ensoleillé. On y sort autant que l'on veut ; les rhumes, si communs dans les pays humides de l'Europe y sont à peu près inconnus... Notre hiver habituel commence dans la première quinzaine de novembre, pour finir dans la dernière de mars. La température s'abaisse par degrés depuis novembre jusque vers le commencement de février pour se relever insensiblement jusqu'à la période du dégel, vers la mi-mars... La moyenne de froid se tient entre moins 10° et moins 20°... Nous avons régulièrement de longues séries de jours parfaitement secs, calmes et magnifiquement ensoleillés ; les brumes et les brouillards sont très rares et les jours de tempête sont d'exception, à tel point que la couche des neiges accumulées depuis novembre jusqu'en mars n'atteint le plus souvent que 30 centimètres d'épaisseur."

On conçoit maintenant qu'un pays placé dans des conditions aussi favorables et relié en plus par un puissant réseau de voies ferrées, ait pu prendre, en peu de temps, l'expansion prodigieuse que nous avons notée au début de cette étude. Il n'entre pas dans nos desseins de dresser la nomenclature de toutes les colonies qui

ont surgi et qui surgissent encore chaque jour au centre de ces vastes prairies ; nous ne pouvons pas cependant pas laisser ignorer celles d'entre elles dont le développement accuse une progression marquée.

En premier lieu, il convient de citer *Régina*, la capitale de la nouvelle province. Cette ville, siège du Gouvernement, se trouve placée sur la ligne principale du Pacifique canadien, à 357 milles à l'ouest de Winnipeg. C'est aussi le terminus du *Canadian Northern*, de la ligne de Brandon-Regina et de la ligne Arcola.

La ville est située au centre d'un magnifique district agricole, pourvue de bons hôtels, de dix banques, de grandes maisons d'affaires, d'un collège, d'une école normale, etc. Sa population dépasse aujourd'hui 10,000 âmes.

Moose Jaw, placé également sur la voie principale du Pacifique canadien, à 41 milles à l'ouest de Regina, est un centre important de chemins de fer. C'est le terminus de la ligne du Soo et de la nouvelle ligne qui va de Moose Jaw à Lacombe. Le district agricole qui l'environne est l'un des plus étendus et des plus riches de la province. Il se trouve d'importants moulins à farine dans cette ville. Sa population est d'environ 9,000 habitants.

Saskatoon, le siège de l'Université de la Saskatchewan, est admirablement situé sur la branche sud de la rivière Saskatchewan. Elle est desservie par de nombreuses voies ferrées, possède sept banques et plusieurs grands hôtels. En 1901, Saskatoon ne comptait encore qu'une population de 113 habitants ; la voici rendue à posséder 6,500 âmes.

Prince-Albert, situé sur la branche nord de la rivière Saskatchewan renferme une population de 6,500 habitants. C'est le centre de l'industrie du bois dans cette partie du pays. Quatre immenses scieries y fonctionnent en permanence.

Indian Head doit son avancement au fait qu'elle se trouve placée dans le plus ancien et peut-être dans l'un des meilleurs districts agricoles de l'Ouest. Cete petite ville de 1,550 âmes possède plus d'élévateurs à grains qu'aucune autre ville de la province.

La ville de *Battleford* est située à la jonction des rivières Bataille et Saskatchewan sur un embranchement du chemin de fer Canadian Northern. Elle est éloignée de 180 milles de Regina.

Les premiers établissements datent de 1874 et de 1875. Elle fut la première capitale des territoires du Nord-Ouest et le principal théâtre de l'insurrection de 1885. Sa population, qui est un peu plus de 1,500 habitants, comprend des canadiens-français, des anglais et des américains.

La ville de *Qu'Appelle* est à 33 milles de Regina, et sur la ligne principale du Pacifique canadien. La colonisation débuta ici en 1882, mais la ville n'a été constituée civilement qu'en 1904. La population n'est encore que de mille âmes, dont vingt-cinq pour cent sont de descendance française et allemande. Il y a ici quatre églises, dont l'une catholique. La terre, dans tout ce district qui environne la ville de Qu'Appelle, est de première qualité et fort bien appropriée à la culture du blé et des autres céréales.

Saint-Hubert, est une petite ville de 600 habitants dont une moitié de Canadiens-français et de Français, et l'autre moitié de Hongrois, Finlandais et Suédois. Elle est placée à cent milles de Regina, sur la ligne du Pacifique canadien. Les premiers établissements datent de 1883.

Carlyle, se trouve à cent milles de Regina sur la voie du Pacifique, et près des lacs de la Montagne. Les premiers habitants vinrent s'y établir en 1900, et depuis 1906, cette petite colonie a si bien progressé qu'on l'a transformé en ville.

Weyburn, à 80 milles de Regina, ne renfermait encore, en 1902, qu'une population d'une centaine de personnes. Elle en compte 1,500 aujourd'hui. Ce sont en partie des fermiers de la province d'Ontario qui ont contribué au développement rapide de cette petite ville.

Rosthern, placé sur la ligne du Canadian Northern, à 200 milles de Regina, a été fondé en 1903 par un groupe de Mennonites. La ville possède six églises, deux grands hôtels, des écoles, et un élévateur à grains d'une capacité de 250,000 boisseaux. La population qui comprend 1,200 personnes, est composée pour moitié d'Allemands et d'Anglais.

Lloydminster est une nouvelle petite ville que l'on rencontre à 650 milles au nord-ouest de Winnipeg, dans la Saskatchewan centrale. Elle a été colonisée en grande partie par des colons anglais.

Wolseley, à 295 milles à l'ouest de Winnipeg, est placée sur le

parcours de la ligne principale du Pacifique canadien. C'est le centre d'un important district agricole. La population est à peu près de mille habitants.

Dans le district de Moose Jaw, des colons de langue française ont fondé depuis quelques années bon nombre d'établissements en pleine voie de développement. Citons en particulier les colonies de Gravelbourg, Laflèche, Notre-Dame d'Auvergne, Courval, le Pinto, les Cyprès, Vonda, Howell, le village de Delmas, en amont de Battleford, près de la rivière Bataille.

Le petit village de *Delmas* comprend actuellement 200 âmes, mais on y attend prochainement 50 nouvelles familles.

Le *Lac Pelletier* est occupé par 60 familles et 50 célibataires, tous canadiens-français. Le lac Pelletier, qui se trouve dans le sud de la Saskatchewan, est entouré lui-même de quatre paroisses canadiennes-françaises: *Ville-Roy*, 300 habitants, *Notre-Dame d'Auvergne, Willow-Bunch*, 1,000 âmes, et *Gravelbourg*. Toutes ces paroisses ont été favorisées en 1909 par une superbe récolte qui a donné une moyenne de 40 minots de blé à l'acre et de 30 minots d'avoine.

A signaler encore *Montmartre* dont la fondation remonte à une quinzaine d'années. Depuis deux ans, la voie ferrée C. N. R. (Winnipeg-Edmonton) y passe et le village prend un air de petite ville.

Howell, que nous avons mentionné plus haut, se présente avec 300 personnes de langue française, 150 Hongrois et 150 Ruthènes.

M. l'abbé L. I. Gravel, dans une lettre adressée à S. G. Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, a noté les progrès croissants de l'émigration canadienne-française dans la Saskatchewan.

Ce missionnaire estime à dix mille le nombre de canadiens-français établis dans le district de Moose Jaw, à cinq mille le nombre de nos nationaux qui ont pris des terres dans les districts de Regina, de Qu'Appelle, dans les environs de Wolseley, Montmartre, Forget, ainsi que dans les régions de Weyburn, d'Estevan, de Bourassa, de Bienfait—ce qui forme un groupe total de 15,000 canadiens-français pour la Saskatchewan du sud.

Ces chiffres sont d'autant plus étonnants qu'à vrai dire les canadiens-français n'ont pénétré dans le sud de la Saskatchewan que depuis trois ou quatre ans.

Et puis, il y a la Saskatchewan-nord, qui, d'après le même missionnaire, renferme une population canadienne-française égale à celle de la Saskatchewan du sud, ce qui donne pour la province entière 30,000 canadiens-français.

On a souvent répété que les canadiens-français se désintéressaient de l'Ouest canadien. Les chiffres que nous venons de citer semblent prouver le contraire, en ce qui regarde au moins la Saskatchewan. (1)

PROVINCE D'ALBERTA

C'est la plus occidentale des trois Provinces de la Confédération canadienne en deçà des Montagnes Rocheuses. Elle a été formée en 1905, de l'ancien district de l'Alberta, d'une partie de la Saskatchewan et de l'Assiniboia et de la moitié ouest d'Athabaska.

Le grand district de MacKenzie la borne au nord et sa limite sud est formée par la frontière qui sépare le Canada des Etats-Unis.

Du nord au sud, la longueur de la nouvelle Province est de 750 milles (1,200 kilomètres) ; sa plus grande largeur est d'environ 400 milles et sa superficie totale de 253,540 milles carrés, soit plus de 161,920,000 acres. L'Alberta est donc d'une superficie presque double de celle des Iles Britanniques et de beaucoup supérieure à celle de l'Allemagne ou de la France.

La magnifique chaîne des Montagnes Rocheuses forme plus de la moitié de la ligne de division entre l'Alberta et la Colombie Britannique.

---

1. M. A. Doison, juge de paix de la province du Manitoba, écrivait récemment dans *La Canadienne*, de Parls, que le plus riche fermier de la Saskatchewan était natif de France. C'est M. E. A. Guillemin, résidant à Forget depuis 1891. Arrivé ici avec peu de ressources, il cultive aujourd'hui 6,880 acres, possède 104 ohevaux, et à l'automne de 1909 a récolté 50,000 minots de blé, 30,000 minots d'avoine 7,000 minots d'orge.

Un autre français, M. Léon Dénis, arrivé à Vonda il y a cinq ans, avec un capital de $10,000, a récolté du blé pour 6,000 en 1909 et refusé $25,000 pour ses propriétés

Cette chaîne de montagnes offre des sites que les Alpes même ne peuvent surpasser, tandis que, des neiges éternelles couronnant ses cîmes élévées, coulent de grandes rivières qui arrosent ensuite les plaines.

Des glaciers situés dans ces forteresses montagneuses soufflent des brises rafraîchissantes, qui tempèrent la chaleur des étés, tandis que les vents *chinook* du Pacifique, produits par le courant du Japon, se glissant à travers les nombreux cols et passages, modèrent la rigueur des hivers par leurs tièdes effluves.

La province se partage en trois grands districts : l'Alberta du Sud, celui du Centre et celui du Nord.

L'Alberta du Sud est un pays ouvert, ondulé, peu boisé, propre à l'élevage. C'est le grand district des ranches, où d'immenses troupeaux paissent pendant toute l'année dans la prairie. Ces dernières années cependant, des fermiers ont commencé à se fixer dans ce district ; on y a fait d'importants travaux d'irrigation et d'autres sont en cours d'exécution.

L'Alberta du Centre comprend le bassin de la Saskatchewan du Nord jusqu'aux hauteurs qui la séparent de l'Alberta. Ici, le pays a les apparences d'un vaste parc, se composant de grandes étendues de prairies interrompues çà et là par des bouquets d'arbres et de longues bandes de forêts. Les essences de bois qu'on y trouve sont principalement le peuplier et le sapin.

Cette partie de l'Alberta est spécialement adaptée à la culture mixte. Les moissons les plus communes sont celles des blés d'automne et du printemps, de l'avoine, de l'orge, du seigle et du lin.

Le district du Nord comprend les bassins de la rivière Athabaska et de la rivière de la Paix. Toute cette contrée est parfaitement boisée, les bois les plus communs étant le peuplier et le sapin du Canada. De plus, d'après un rapport récent de l'arpenteur fédéral, J. B. Saint-Cyr, (1908), le sol y est de la meilleure qualité, et l'avoine et le blé y poussent en abondance. Le même arpenteur ajoutait que la région promettait de devenir l'une des plus prospères de l'ouest.

Par suite de l'absence de voies ferrées, cette région septentrionale n'est encore que superficiellement colonisée, mais on sait par les rapports des missionnaires et de quelques colons que cette

région récèle d'immenses ressources et qu'elle est aussi propre que les autres à une exploitation agricole rémunérative.

Le climat de l'Alberta est à peu près celui de la Saskatchewan. Les étés y sont assez chauds pour permettre à toutes les graines et céréales de se développer vigoureusement. Quant à l'hiver, il est froid, mais les tempêtes s'y font rares. De plus, la province se trouvant au loin dans les terres, elle échappe aux orages d'automne et d'hiver que l'on rencontre dans le nord de l'Atlantique et dans la baie d'Hudson.

La chute des neiges, quoique variable, est de moyenne importance. Dans le sud surtout, le vent Chinook, en soufflant, déblaie souvent toute la neige ; les ranches de ce district comptent même sur ce vent pour garder à découvert les pâturages naturels qui forment la substance de nourriture des immenses troupeaux de bétail et de chevaux qu'on laisse dehors tout l'hiver.

La grande ressource de l'Alberta consiste dans son sol qui est une riche terre noire forte et profonde produisant ces magnifiques récoltes de blé dont tout le monde a entendu parler.

En 1906, la récolte de blé dans cette province donna 3,250,000 boisseaux ; celle de l'avoine, plus de 13 millions de boisseaux et celle de l'orge, 1,250,000 boisseaux.

La culture du blé d'automne rapporta, pour la même année, dans la partie méridionale de la Province, un million de boisseaux.

Nous avons dit que la superficie de la Province dépassait 160 millions d'acres. En défalquant la moitié de ce chiffre pour les cours d'eau, les terres boisées et celles de qualité inférieure, il reste encore 80 millions d'acres (30 millions d'hectares) affectées à l'agriculture. Un expert officiel a même entrepris de prouver qu'on pouvait aisément créer dans l'Alberta 500,000 fermes de 160 acres chacune.

Les ranches de la Province ne sont pas non plus une quantité négligeable. La vente des chevaux provenant de ces ranches a rapporté à elle seule en 1906 plus d'un million de piastres et celle des bestiaux près de trois millions de piastres.

L'exportation totale des animaux d'Alberta sur les marchés américains et canadiens représente une valeur de près de sept millions.

Les géologues ont démontré d'un autre côté que la presque tota-

lité de la province semblait recouvrir une immense couche de houille d'excellente qualité. Il est de fait que chaque jour amène de nouvelles découvertes de gisements de houille. Les mines de charbon les plus étendues, actuellement en exploitation, sont celles de Leithbridge. On y emploie 700 hommes et le rendement est de 1,200 tonnes par jour.

N'allons pas oublier parmi les sources de richesse de la province le gaz naturel que l'on rencontre sur différents points et qui est utilisé à la fois comme combustible et comme luminaire.

A Medicine Hat, où quatre puits ont été pratiqués, le gaz naturel sort avec une telle abondance que l'on a pu éclairer et chauffer la ville au taux de 12½ cents par mille pieds cubes. Ce gaz est aussi utilisé comme pouvoir moteur.

Sur tout le territoire, on trouve du bois, richesse indispensable, très appréciée pour les constructions et le chauffage économique.

Quatre grandes rivières prenant leurs sources dans les Montagnes Rocheuses traversent la nouvelle Province. Ce sont la Saskatchewan du Sud, la Saskatchewan du Nord, l'Athabaska et la rivière de la Paix. Les principaux lacs—car il y en a de toutes les dimensions— sont le lac Athabaska (120 milles), le petit lac des Esclaves (160 milles). On estime que la superficie totale des lacs est de plus de 1,500,000 acres. Les principaux poissons de ces lacs sont le poisson blanc et le brochet ; on y pêche également de grandes quantités de truites et de dorés.

L'Alberta, tout comme sa voisine, la Saskatchewan, doit son prodigieux développement d'abord à la fertilité de son sol et puis à la multiplicité de ses voies de communication. En 1901, la population de la province n'était encore que de 73,022 habitants ; elle monte, en 1906, à la suite d'une immigration de colons venus des différentes parties du Canada, mais surtout des Etats-Unis, de l'Angleterre et un peu de France, à 185,412 habitants. Et ce n'est encore là qu'un prélude, car les rapports officiels démontrent que l'invasion des nouveaux colons se fait chaque année plus considérable, de sorte que l'on peut augurer pour le prochain recensement de 1911, une population de près de 500,000 habitants pour la nouvelle province.

Comme conséquence de ce grand mouvement colonisateur qui

semble ne pas vouloir subir d'arrêt, des villes et des villages surgissent soudainement partout où le chemin de fer s'avance.

Dans l'Alberta Nord, la principale ville est *Edmonton,* fièrement campée sur les bords escarpés de la Saskatchewan. Elle s'impose, écrivait naguère un touriste, par sa beauté de reine conquérante; partout l'ordre, la propreté, les lois d'hygiène sont respectées.

C'est aussi la capitale de la province. Le palais législatif qui vient d'y être construit a coûté $1,250,000, le palais de justice, $200,000. La cité d'Edmonton compte encore 11 écoles publiques, 15 banques et 22 hôtels, cinq élévateurs à grains, et plusieurs journaux, ce qui montre déjà qu'elle n'a rien à envier aux villes plus anciennes.

Edmonton est le terminus actuel de la ligne principale du Canadian Northern et est encore sur le point de devenir une importante station de bifurcation sur la ligne du Transcontinental canadien que l'on construit à travers le continent. Le Pacifique canadien s'est assuré de son côté les terrains nécessaires pour le prolongement de son embranchement qui s'arrête actuellement à Strathcona.

La population d'Edmonton n'était encore au dernier recensement que de 11,163 habitants. La voici rendue en 1910 à 24,000 habitants, avec toutes les ressources du confort moderne.

Autour d'Edmonton rayonnent une foule de petites paroisses en bonne partie françaises et catholiques: Saint-Pierre, village bien situé et où la culture se développe rapidement, Morinville, avec 155 familles canadiennes-françaiss, sur une population de 1,100 habitants : Notre-Dame de Lourdes, Sainte-Emérance, Beaumont, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Albert, à 9 milles d'Edmonton, siège d'un évêché et d'un grand couvent avec une population de 1273 âmes, dont 700 canadiens-français, Saint-Emile, pays minier d'une grande richesse, *Vegreville,* paroisse canadienne-française. Au nord-est d'Edmonton, Saint-Paul-des-Métis et le lac de l'Orignal. Saint-Paul est à 60 milles au nord de Vegreville, et avant peu un chemin de fer venant d'Edmonton, et un second partant de Vegreville traverseront cette riche région qui est bien boisée et où de riches prairies se prêtent à l'élevage des troupeaux.

Strathcona, ville de 3,000 habitants, est située sur la Saskatchewan du Nord, en face d'Edmonton.

Fort Saskatchewan est une petite ville commerçante, placée sur la route du Canadian Northern, à 18 milles d'Edmonton. C'était autrefois, vers 1877, le quartier-général de la Police montée du Nord-Ouest. Erigée en ville en 1904, sa population qui se compose en bonne partie de canadiens-français et anglais, s'élève aujourd'hui à 1,500 habitants.

Lacombe, qui doit son nom à l'intrépide missionnaire de ce nom qui a passé toute sa vie dans le nord-ouest canadien, est une ville de 1,800 habitants, à 80 milles d'Edmonton. La majorité de la population est anglaise.

Olds est située sur le chemin de fer de Calgary à Edmonton, à 140 milles au sud de cette dernière ville. Sa population qui est d'environ 900 âmes, comprend différentes nationalités, mais la majorité est américaine.

Il y a encore dans l'Alberta-Nord les petites villes naissantes de *Vegreville, Leduc, Wetaskiwin, Ponoka* et *Innisfail*, toutes en pleine voie de développement.

Innisfail porte déjà une population de 1,000 habitants, dont 40 familles françaises.

Red Deer passe pour le premier établissement qui fut formé entre Calgary et Edmonton. Sa fondation remonte à 1883, mais elle n'a eu droit au rang de ville qu'à partir de 1901. Sa population qui est un peu plus de deux mille se compose d'Anglais, de Canadiens et d'Américains.

Cette petite ville qui est placée à une centaines de milles de la capitale provinciale, possède depuis quelques années une école industrielle pour les sauvages.

Calgary, la ville principale du district du sud est coquettement située dans la vallée de la rivière de l'Arc, l'un des tributaires de la Saskatchewan du Sud, et traversée par la ligne principale du Pacifique canadien.

C'est une ville en plein développement. On y compte une douzaine d'églises, vingt-et-un hôtels, une douzaine de banques, plusieurs établissements industriels, etc. La population est plus de 25,000 habitants.

Il y a vingt-cinq ans à peine, Calgary et tout le district envi-

ronnant n'était qu'une région affectée à des ranches. Les ranches ont fait place aujourd'hui à des terres à blé.

Au reste, toute la terre de cette région, sous laquelle existe une couche argileuse d'une grande profondeur, est d'une richesse incroyable. Les collines ondulantes et les prairies à perte de vue sont dépourvues de rocs, de sauge ou de cactus et la terre est prête à recevoir la charrue sans dépense de défrichement.

D'autre part, la douceur des hivers de l'Alberta-Sud, dont Calgary est le centre, reste toujours un sujet d'étonnement et d'admiration pour les visiteurs et les étrangers. Cette saison est composée de jours clairs et sans nuages, avec de rares couches légères de neige, entrecoupées par des périodes prolongées de chaleur souvent annoncées par le vent *Chinook* ainsi nommé parce qu'il souffle sur la région précédemment habitée par les Indiens de la tribu des Chinook, sur le bord du fleuve Lower Columbia. Par suite de ce vent, la neige qui tombe ne dure ordinairement qu'un jour ou deux, et est suivie généralement de chaudes journées.

Parmi les autres villes d'une certaine importance de l'Alberta-Sud, il convient de citer Medicine Hat, McLeod, Lethbridge, Cardston, High-River.

Medicine Hat, que l'on rencontre sur la ligne du Pacifique canadien, date de 1883. Elle compte aujourd'hui une population de 5,000 habitants.

Nous avons déjà rappelé ailleurs les découvertes importantes de gaz naturel qu'on y a fait. Dans ces dernières années, on y a pratiqué un puits à une profondeur de mille pieds et l'on a recueilli de ce puits en plein roc, 1,125,000 pieds de gaz par 24 heures, soit un rendement dix fois plus considérable que celui de tous les autres puits de la ville. Il est inutile d'ajouter que ce gaz naturel, qui jaillit avec autant d'abondance du sein de la terre, est un appoint considérable pour l'industrie ; il constitue, en bien des cas, une source d'énergie qui remplace le charbon et l'électricité.

Lethbridge est placé au cœur de l'ancien pays des Pieds-Noirs. C'est une des cités des plus attrayantes de l'Ouest et pardessus tout un grand centre houiller. Cette ville renferme une population de 7,000 habitants.

Raymond, qui compte plus de 2,000 habitants a été peuplée en

partie par des mormons venus de l'Utah. La principale industrie de la ville est une fabrique de sucre de betteraves. Son installation a coûté $500,000, et le rendement de l'année 1905 s'est élevé à 4,600,000 livres de sucre.

Pincher Creek. C'est une des anciennes provinces de l'Alberta. On y trouve tous les produits. Comme le pays est situé au pied des Montagnes Rocheuses on se ressent du climat doux de la Colombie Britannique. Le charbon y abonde et à différents endroits on a percé des puits pour le pétrole et le gaz. Depuis quelques semaines, une ligne de chemin de fer américain passe près de Pincher Creek. La population de l'endroit est de 1,100 habitants, dont 100 familles canadiennes-françaises.

High River, sur la ligne de Calgary, commande une région d'élevage plus encore que de culture. Les plateaux donnent de bons pâturages et les coteaux fournissent d'excellent foin pour l'hiver. La population dépasse 1,500 habitants.

Toutes ces villes et bien d'autres ont l'absolu contrôle de leurs affaires municipales. Dans les districts ruraux des municipalités sont également organisées et voient à l'entretien des routes et des autres travaux publics.

Les forces hydrauliques du Canada

—

DANS un bulletin précédent, Mons. Eug. Rouillard, Secrétaire-trésorier de notre Société de géographie, publiait un article important sur la houille blanche, article qui, du reste, est encore fort prisé.

Nous reprenons aujourd'hui le sujet.

Il est incontestable que, sol à-part, les eaux courantes du Canada constituent l'une de ses plus grandes sources de richesses. Sur des superficies considérables du pays, ces cours d'eau, bien traités, peuvent fournir à des nombreux groupes de population, la lumière, le chauffage et la force hydraulique, faire fonctionner des chemins de fer et des tramways, en un mot remplacer toutes les vieilles méthodes dispendieuses de mécanique et de locomotion en usage.

Bien amenagés, les cours d'eau du Canada ne peuvent jamais être épuisés, bien au contraire, ils peuvent développer leur puissance à l'infini.

Le temps est venu, disait il y a quelque temps un ancien ministre, de bien définir les droits et privilèges de la nation, relativement aux cours d'eau. On a déjà bien accordé quelques privilèges; mais il importe qu'une législation logique intervienne et que le Canada suive l'exemple de la Californie où l'on a résolu le problème d'une façon pratique.

Cependant, disons en faveur des nouvelles provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan que, par statut fédéral, la Couronne a pris sous sa responsabilité, moyennant permis, tout un système d'irrigation des terres de ces provinces; que dans la province d'Ontario une commission hydro-électrique travaille à faire

bénéficier les habitants de toutes les ressources que peuvent leur offrir les cours d'eau de la province. L'hon. M. Sifton, ancien ministre, est d'avis que le régime général des eaux devrait être sous le contrôle du gouvernement, avec émission de permis, et, d'un autre côté, avec aussi une part de bénéfices pour l'échiquier. Mons. Sifton trouve que les Canadiens sont encore bien apathiques en ce qui concerne leurs cours d'eau. Il cite le fait d'une seule compagnie industrielle, dans le Colorado, qui a réussi à mettre la main sur un ensemble de forces hydrauliques couvrant 50,000 milles carrés de territoires :—tout un royaume.

D'après les témoignages donnés à une enquête préliminaire de la commission des eaux du Canada, voici approximativement les forces hydrauliques dont le Canada dispose :

	chevaux vapeur possibles	chevaux vapeur développés
Yukon	470,000	3,000
Colombie Anglaise	2,065,000	73,100
Alberta	1,144,000	1,333
Saskatchewan	500,000	.....
Manitoba	504,000	18,000
Territoires Nord-Ouest	600,000	.....
Ontario	4,308,479	531,157
Québec (à part la Côte Nord et le Labrador)	6,900,000	75,000
Nouveau-Brunswick	150,000	.....
Nouvelle-Ecosse	54,300	13,300
Totaux	16,696,279	514,890

En mettant à 22 tonnes de charbon, l'an, par cheval-vapeur, la consommation du charbon, cette estimation du cheval-vapeur équivaut à une consommation annuelle de 367,318,118 tonnes.

Le cheval-vapeur, tel que présentement développé, c'est-à-dire 514,890, s'il était pleinement utilisé, représenterait une consommation de 11,000,000 de tonnes de charbon.

La force hydraulique, au point où on l'utilise au Canada (1910), si on la supputait en termes de houille, équivaudrait à

presque toute la quantité de charbon importée chaque année dans la seule province d'Ontario, c'est-à-dire plus de huit millions de tonnes.

Quand on compare les chiffres, on trouve :

Québec	6,900,000
Ontario	4,308,479
En plus pour Québec.....	2,591,521

Mais quant à l'utilisation des forces hydrauliques, c'est le revers qui arrive.

En voici le résultat :

Ontario	531,157	chevaux-vapeur.
Québec	75,000	" "
En plus pour Ontario.....	456,157	" "

Il ne faudrait pas inférer de là que la province de Québec, néglige ses forces hydrauliques. Le territoire inoccupé qui lui appartient est immense et dépourvu des plus simples voies de communication. Elle se meut lentement, parce que le Nord-Ouest est l'objet des prédilections de tous les gouvernements canadiens.

Quand le Nord-Ouest aura dit son dernier mot, peut-être se tournera-t-on du côté des provinces de l'Est. Ce sera probablement un envahissement formidable. Mais l'on constatera que la province de Québec, avec la grande variété de ses ressources, offrira aussi les plus vastes, les plus puissants pouvoirs hydrauliques du continent, au moins du Canada, depuis le Cap Breton jusqu'à Vancouver.

Elle a pour elle la houille blanche, et c'est l'un de ses plus précieux trésors.

N. LEVASSEUR.

Les Algonquins du Canada

—

La publication qe j'ai entreprise d'un *Dictionnaire-Français-Algonquin* me porte à offrir au public la petite esquisse que voici sur une tribu appartenant à une des plus grandes familles de la race Indienne: c'est la tribu Algonquine, qui fait partie de la famille Lennape. Le nom de cette famille exprime bien ce que sont les membres qui la composent. Car Lennape, en bon sauvage *inin napé,* veut dire *le véritable homme,* l'homme par excellence: ce sont les habitants des bois, les enfants de la nature, ces êtres qui n'ont pas encore échangé leur rusticité primitive pour les raffinements de la civilisation. Voilà pour le nom Lennape. Quant à Algonquin, il vient de *wanigan* ou *waligan aking,* et veut dire *au pays des fosses;* en effet, on trouve des fosses parsemées ici et là le long des rivières Ottawa, Gatineau, Désert, Gens-des-Terres et autres que descendent et remontent les Algonquins. Outre l'Algonquin, cette famille comprend le Micmac, c'est-à-dire le *mik ameck,* le *poisson rouge, la truite,* sur la côte orientale et les îles adjacentes; l'Abénaquis, c'est-à-dire le *waban aki,* l'homme *du pays de l'orient,* dans les environs de Québec; le Montagnais, sur les côtes et dans les terres montagneuses du Labrador; l'Odjibwe, c'est-à-dire l'homme *qui hume son bouillon,* dans le Michigan et le district Huron; le Sauteux, dans le Manitoba; le Cris, à la Baie d'Hudson; le Sawanou, ou mieux le *Shawanon,* l'homme *du sud,* dans l'Indiana; l'Illinois, c'est-à-dire *l'homme,* dans l'Etat du même nom; l'Ottogami, c'est-à-dire l'homme *du lac qui bout,* et le Saki, c'est-à-dire l'homme *de la décharge du lac,* sur le parcours

du Mississipi ou *de la grande rivière*; enfin le Lennape de l'Arkansas, c'est-à-dire de *warikanisis,* du pays *des petites fosses.*

Ce n'est pas mon intention de décrire les mœurs des Algonquins. Depuis longtemps on en a parlé; on en a même trop dit. On est allé chez les peuplades sauvages avec l'idée bien arrêtée d'y voir et d'en raconter quelque chose d'étrange. Alors on s'est évertué à tout trouver mystérieux chez un être dont l'existence est pourtant bien simple et même banal. Sans doute, la manie superstitieuse chez l'Algonquin mène au mystérieux désigné sous le nom de *jonglerie, conjuring,* etc., dont on a tant parlé. Mais il n'en est pas ainsi de beaucoup d'autres points de vue qu'on a pris du sauvage. Par exemple, on paraît émerveillé devant la prétendue *musique indigène* de cet enfant des bois. Eh bien! coment se fait-il que le missionnaire ne puisse, après un séjour de vingt et quelques années, dans son *wigwam,* y retrouver aucune trace de cet art, et que le premier-venu d'Angleterre, des Etats-Unis, et d'ailleurs en fasse infailliblement la découverte et parvienne même à en donner un compte-rendu détaillé au bout de quelques semaines de voyage? C'est peut-être que le Missionnaire n'étudie pas le sauvage au même point de vue que le *reporter* qui doit, avant tout, raconter quelque chose d'intéressant de gens qu'il n'a pu comprendre et qu'il a à peine eu le temps de voir. C'est peut-être que le rechercheur de curiosités Indiennes a pris pour de la musique indigène des lambeaux de cantiques religieux anciennement transmis aux sauvages par ceux qui les ont évangélisés et maintenant devenus méconnaissables par leur subséquente transmission de père en fils.

Je m'abstiens de poursuivre l'énumération des bévues commises par certains auteurs qui ont écrit sur les Indiens de l'Amérique Septentrionale au point de vue ethnographique; et je vous entends me demander aussitôt: "Qui a-t-il donc d'intéressant à dire au sujet de l'Algonquin, après en avoir élagué ce que les explorateurs et consorts ont diffusément décrit et ont prisé comme le plus digne de leur attention?" Justement ce qu'ils ne purent traiter; ce qui dépasse leurs connaissances; ce qui demande une intime accointance avec le représentant de la race humaine dans les forêts de l'Amérique Septentrionale; je veux dire la langue Algonquine

La plupart des *poseurs* en matières indianalogues ne voient qu'un jargon dans l'Algonquin; les plus futés et bienveillants le prennent-ils tout au plus pour une langue monosyllabique. Ils sont quelquefois induits en erreur par certains documents on ne peut plus incomplets et inexacts provenant de prétendus savants qui voudraient donner à d'autres des connaissances qu'ils ne possèdent pas eux-mêmes; et qui, ne comprenant pas assez les langues dont ils parlent pour savoir où commence et où finit le mot qu'ils ont à écrire, ont adopté une méthode assez singulière pour se tirer d'affaire, celle d'en séparer toutes les syllabes sans exception, comme un étranger qui écrivait *Wa shing ton, Na po léon* pour ne pas savoir combien ces syllabes forment de mots. Cette opinion sur le monosyllabisme de l'Algonquin peut aussi provenir de la coutume des sauvages de séparer toutes les syllabes d'un mot lorsqu'ils écrivent, habitude qu'ils contractent par suite de leur manque d'instruction et de la plus grande facilité qu'ils s'imaginent trouver à se lire. Quant à l'autre opinion, les quelques lignes qui suivent vont en faire justice en montrant si l'Algonquin n'est qu'un jargon.

Il y a en Algonquin neuf Parties du Discours: le substantif, l'Adjectif, le Pronom, le Verbe, la Particule Verbale, la Préposition, l'Adverbe, la Conjonction et l'Interjection. La plupart d'entre elles ont peu de termes correspondants ; mais quelle richesse dans le Substantif et le Verbe!

Le Substantif n'est pas toujours employé lorsqu'il s'agit de désigner une personne ou une chose. Comparé à celui de nos langues et au Verbe de cette langue le Substantif comporte peu de termes propres. Ajoutons que c'est par exception qu'il désigne une chose abstraite. Ainsi, les Missionnaires ont dû, de temps à autre, lui donner ce rôle pour rendre des notions religieuses; mais les Algonquins entre eux s'en tiennent à des expressions plus en rapport avec leur tournure d'esprit. Par exemple, au lieu de dire, comme nous, *blancheur, laideur*, ces gens des bois diront *lorsque c'est blanc, lorsque c'est laid*. Pour tout cela, les Substantifs Algonquins sont nombreux eu égard au petit nombre d'objets mis par le Créateur à la disposition des sauvages. Prenons, par exemple, le mot *perche*. Dans le sens de *gaule* il se traduira de telle manière, puis différemment dans le sens de *bâton*, différem-

ment encore dans le sens *d'instrument pour pousser le canot,* différemment enfin dans le sens de *support de cabane;* et, dans ce dernier sens, il exigera autant de termes différents qu'il y a de sortes de ces *supports* dans la construction du logis en question. Il en est ainsi de tous les substantifs désignant les choses dont les sauvages font une spécialité, de choses qui sont à proprement parler de leur rapport.

Le Substantif se divise en deux grandes classes: ceux du *genre animé* et ceux du *genre inanimé.* A la première se rattache tout ce qui a vie animale ou qui a un prix spécial aux yeux des sauvages. Ainsi, non seulement un *homme,* un *cerf,* seront du *genre animé,* mais aussi les arbres, certains fruits, les croix, les chapelets, le tonnerre, la glace, la neige, les astres, les peaux, les pipes, tc. La seconde classe comprend tout ce qui est dépourvu de vie animale ou de valeur particulière dans l'estimation des sauvages.—D'après cette règle, un navire et un canon devront se contenter de cette seconde classe, tandis qu'un aviron et un arc auront les honneurs de la première.

De plus, le Substantif a trois Nombres: le Singulier, le Pluriel *exclusif* et le Pluriel inclusif. Par ces mots, Pluriel *exclusif* et Pluriel *inclusif,* il faut entendre le Pluriel suivant que le Substantif a rapport à la première et à la troisième Personnes seulement à l'exclusion de la deuxième, ou bien qu'il se rapporte aussi à la deuxième exclusivement. Par exemple, *notre cabane,* à vous et à nous: voilà un Pluriel *inclusif*; *notre cabane,* à lui et à moi: voilà un Pluriel *exclusif.*

Si nous en avions le loisir, nous parlerions des Cas du Substantif Algonquin, lequel en comporte jusqu'à treize. Bornons-nous à dire qu'il peut passer par toutes les manières d'être que nous exprimons par ces mots: Nominatif, Vocatif, Obviatif, Surobviatif, Possessif, Locatif, Diminutif, Détérioratif, Ultra-Détérioratif, Investigatif, Dubitatif, Passé prochain et Passé éloigné. Prenez, par exemple, le Substantif *pine,* perdrix. Il restera le même au Nominatif et au Vocatif; mais deviendra *pinen, pinewan* à l'Obviatif; *pineni* au Surobviatif; *pinem* au Possessif, *pinenang, pineng* au Locatif; *pinens* au Diminutif; *pinec* au Détérioratif; *pinecic* à l'Ultra-Détérioratif; *pinenen* à l'Investigatif;

pinctoc au Dubitatif ; *pinchan* au Passé prochain, et *Pincgoban* au Passé éloigné.

Si l'Algonquin est, comparé à nos langues, pauvre en Substantifs, par contre il est excessivement riche en Verbes puisqu'il en possède incomparablement le plus grand nombre. Non seulement on ne peut faire une phrase sans Verbe, mais on peut en faire au moyen du Verbe, sans l'aide d'aucune autre partie du Discours, le Verbe Algonquin pouvant remplacer avantageusement le Substantif, l'Adverbe ou autres parties du Discours que demanderaient nos langues. Ainsi, cette phrase *il travaille merveilleusement* se rend par *mamakatenindagosi cnanokite, il est merveilleux de ce qu'il travaille ainsi* : cette autre, *le vent cause la pluie,* devient *kimiwan inoting, il pleut* de *ce qu'il vente.* D'où l'on voit que c'est bien en Algonquin que le Verbe est *le mot* par excellence ; ce qui va encore mieux ressortir des quelques observations suivantes sur la Conjugaison, les Espèces et les Accidents des verbes Algonquins.

1. La Conjugaison du Verbe se fait au moyen de trois Personnels, neuf Modes et sept Temps.

Les Personnels sont : *ni,* je nous ; *ki,* tu, vous, nous *inclusifs; o, ot* devant une voyelle, il, elle, ils, elles. Ces Pronoms s'emploient toujours avant le Verbe aux Modes Indicatif et Dubitatif pour en indiquer la Personne ; excepté celui de la troisième Personne, qui ne figure qu'avec un Verbe *à régime.* Ils ne s'emploient aucunement au Subjonctif et aux modes qui en dépendent. Ainsi, on dira avec le Personnel : *ni nesc,* je respire ; *kit akosimitok,* tu est peut-être malade ; *o pakitewan,* il le frappe. Mais on dira sans Personnel : *nesc,* il respire ; *akositok,* il est peut-être malade ; *pakitewak,* que je le frappe ; *saiakihagobanen,* s'il l'avait aimé.

Les Modes Algonquins sont : l'Indicatif, le Conditionnel, l'Impératif, le Subjonctif, le Participe, le Dubitatif, l'Investigatif, l'Eventuel et le Gérondif. Les quatre premiers ont leur définition dans nos grammaires.

Le Dubitatif est un Mode qui sert à exprimer le *doute.* Il a la forme de l'Indicatif avec ses terminaisons propres. Ainsi, si l'on dit à l'Indicatif *ni sakidjike* j'aime, *sakidjike* il aime, l'on dira au Dubitatif *ni sakidjikemitok,* j'aime peut-être, *sakidjiketok,* il aime peut-être.

L'Investigatif est une sorte de Dubitatif quant au sens, et de Subjonctif quant à la forme; on peut le traduire par *si jamais, est-ce que par hasard* etc., avec le Verbe. Ainsi, si l'on change le Subjonctif *sakihak,* que je l'aime, en *saiakihawaken,* on aura l'Investigatif et on traduira par *si jamais je l'aime, moi qui l'aime peut-être* etc.

Le Participe est encore une forme particulière du Subjonctif que l'on traduit par *moi, qui, celui qui, celui que, ceux que, celui par qui* etc., avec le Verbe. Par exemple, du Subjonctif *sakihak,* que je l'aime, on formera le Participe *saiakihak,* celui ou celle que j'aime; de *sakihitc,* qu'il m'aime, on aura *saiakihitc* celui qui m'aime etc.

L'Eventuel est une troisième forme du Subjonctif, que l'on peut rendre par *lorsque, toutes les fois que* etc., avec le Verbe. Ainsi, du Subjonctif déjà cité on formera *saiakihakin,* lorsque je l'aime.

Le Gérondif est un Mode Impersonnel qui peut se rendre par *en, comme quelqu'un qui* etc., avec le Verbe. Par exemple, si je veux dire *en aimant, comme quelqu'un qui aime,* j'emploierai le Gérondif de *sakidjike* il aime, et dirai *saiakidjikengin.*

Les temps du Verbe Algonquin sont: le Présent, l'Imparfait, le Passé Eloigné, le Passé Indéfini, le Plus-que-parfait, le Futur simple et le Futur Passé. Le Passé Eloigné est le seul qui soit étranger à nos grammaires; mais il n'est que ce que son nom comporte, l'indication d'un acte ou d'un état qui *était autrefois* et qui *n'est plus.* Ainsi, pour traduire *il aimait* on dira *sakidjikeban* en employant l'Imparfait; mais pour rendre le Passé Eloigné contenu dans cette autre phrase *il aimait autrefois,* il faudra dire *sakidjikegoban.*

L'Indicatif et le Subjonctif ont tous les Temps ci-dessus mentionnés. Le Participe est le plus riche après eux, il ne lui manque guère qu'un ou deux Temps secondaires, l'Impératif et le Dubitatif n'ont que le Présent et le Futur Simple. Le Conditionnel, l'Investigatif et l'Eventuel n'ont que le Présent et l'Imparfait. Enfin, le Gérondif n'a que le Présent.

Il n'y a pas d'Auxiliaires en Algonquin, c'est à l'aide de certaines Particules que se forment les Temps Composés ou Secondaires. Ces Particules se placent devant le Verbe et en sont les

Caractéristiques, car elles en désignent le Mode et le Temps.

II. Quant aux Espèces de Verbes le nombre en est réellement prodigieux. Disons d'abord que les Verbes Algonquins se divisent en deux grandes classes : Verbes sans régime direct, comme *dormir, être beau, entendre,* c'est-à-dire *avoir l'ouïe*; et Verbes avec régime direct, comme *aimer, entendre* une personne ou une chose. Ces deux classes de Verbes donnent lieu à un grand nombre de Conjugaisons, que voici en résumé :—

La première classe comprend trois Conjugaisons spécifiquement distinguées entre elles par la terminaison de la troisième Personne du Singulier du Présent de l'Indicatif, suivant que cette terminaison est une voyelle, ou *m* ou bien *n*. Ainsi, *nese,* il respire, appartient à la première Conjugaison; *pizindam* il écoute, à la deuxième; *tagocin,* il arrive, à la troisième.

Quant à la seconde classe de Verbes, voici comment on peut en indiquer les Conjugaisons :

Les Verbes avec régime direct du *genre inanimé* ont deux Conjugaisons aussi spécifiquement distinguées l'une de l'autre par la terminaison de la troisième Personne du Singulier du Présent de l'Indicatif, cette terminaison pouvant être *on* ou *an*. D'après cela, *o sakiton* il aime (cela) appartient à la première Conjugaison; *o pizindan* il écoute (cela) est de la seconde. Deux autres Conjugaisons s'ajoutent à celles-ci si le régime direct est au Pluriel, et les deux formes précédentes deviendront *o sakitonan* il les aime (ces choses), *o pizindanan* il les écoute (ces choses).

Les Verbes avec régime direct du *genre animé* tirent leurs Conjugaisons de la terminaison de la deuxième Personne du Singulier de leur Impératif Présent. Or, cette terminaison peut-être *ah, eh, ih, ci, j, m, n,* ou *v*. De là autant de Conjugaisons plus ou moins diverses pour cete sorte de Verbes. Ainsi, les Impératifs *sakih,* aime-le, *aci* place-le, *nagaj* abandonne-le, *tibenim* gouverne-le, *webin* rejette-le et *pakitev* frappe-le indiqueront autant de Conjugaisons de Verbs à régime direct du *genre animé*. Ces Conjugaisons sont quadruplées pour répondre aux cas où le régime direct est au Pluriel, où ce régime est le Personnel *te*, où le Verbe est à la forme *réflexive*, où enfin ce Verbe est à la forme *réciproque*. Par exemple, ces phrases, *ni tibenimak* je les gouverne, *ki tibenimin* je te gouverne, *ni tibenindis* je me gouverne et

tibenindiwak ils se gouvernent mutuellement, sont autant de spécimens de Conjugaisons à ajouter aux précédentes.

Les Verbes à la Voix Passive tirent aussi leurs Conjugaisons des Racines ci-dessus mentionnées, et elles sont également quadruplées pour les cas où le régime est au Pluriel, où ce régime est du *genre inanimé,* où il est exprimé par le Pronom Indéfini *On,* où il est rendu par les Personnels *Tu, Vous.* Ainsi, de la racine *sakih,* aime-le, on aura les formes passives *ni sakihik* il m'aime, *ni sakihigok,* ils m'aiment, *ni sakihigon,* elle (cette chose) a de l'affection pour moi, *ni sakihigo,* on m'aime, et *ki sakih,* tu m'aimes.

Enfin, disons que tous les Verbes, à quelque classe qu'ils appartiennent, sont susceptibles de revêtir, lorsque leur sujet est du *genre inanimé,* la même forme que ceux qui n'ont jamais de forme Personnelle. Ces Verbes Impersonnels constituent trois autres Conjugaisons, suivant qu'ils se terminent par une voyelle, ou *n,* ou bien *t.* Ainsi, *pikocka,* c'est brisé, est de la 1ère Conjugaison ; *kimiwan,* il pleut, de la 2ème ; *kiwemagat,* ça retourne, de la 3ème.

A part les grandes divisions déjà énoncées il y a un nombre considérable d'espèces particulières de Verbes. Les uns sont *causatifs,* c'est-à-dire expriment l'action que le sujet *fait subir* au régime ; comme *faire dormir, faire aller* etc.

Il y a encore les Verbes dérivés d'un Substantif ; et d'abord ceux qui expriment l'*attitude,* lesquels sont toujours doublés, suivant que celle-ci provient de la *configuration physique* ou bien de la *volonté* de l'agent. Ainsi, aux Verbes dérivés *avoir la bouche de travers* etc., correspondra une autre sorte de Verbes pour rendre *se mettre la bouche de travers* etc.

Ensuite, viennent les Verbes d'*existence,* comme *être homme, être chef* etc. Puis les Verbes de *possession,* comme *avoir un chapeau,* avoir de l'argent etc, ; les Verbes de *construction,* comme *faire une cabane,* faire une flèche etc, ; les Verbes d'*abondance,* comme *il y a beaucoup de castor etc,* ; les Verbes de *langage,* comme *parler le français etc,* ; les Verbes de *transformation,* comme *faire devenir corps, en faire un aviron* etc, ; enfin les Verbes de *simulation* qui viennent d'un Substantif, d'un Adjectif

ou d'un Verbe, comme *feindre d'être chef, faire le dévot, faire semblant de partir* etc.

Sans doute, il n'entre pas dans mon plan d'exposer les règles relatives à la formation de ces diverses espèces de Verbes, que j'ai énumérées ici simplement pour donner une idée de la richesse de l'Algonquin en fait de Verbes. Mais je ne puis m'empêcher d'ajouter encore un mot à ce sujet. Outre les Verbes formés d'un Substantif ou d'autres Parties du Discours, il y a aussi les Verbes *à effet*, exprimant, à l'aide de certaines désinences bien remarquables, *par quelle cause* se produit *tel effet*. Voici ces terminaisons à la première et à la troisième Personne du Singulier du Présent de l'Indicatif, et leurs indications respectives :—

ok-oko, être....par les vagues ; comme *kinahok-oko*, être empêché par les vagues ; *kiwackwciahoc-oko*, être étourdi par les vagues.

Abawe, être....par l'eau ; comme *cabwabawe*, être transpercé par l'eau.

bi, être....par la boisson.

ac-aci, asin (avec un sujet inanimé), être....par le vent.

atc-atci, atin (avec s. in.), être....par le froid.

awas-awazo, (avec s. in.), être....par la chaleur.

as-aso, ate (avec s. in.), être.... par le soleil.

abas-abaso, abate (avec s. in.), être....par la fumée.

akis-akizo, akite (avec s. in.), être....par le feu.

akone, être....par la neige.

nos-nozo, être....par l'odeur.

kos-kozo, être....par le choc ou le poids d'un objet.

cin, sin (avec s. in.), être....par suite d'une chûte.

ne, être....par la maladie.

tam, être....par le bruit.

ngwac-ngwaci, être....par le sommeil.

Les Verbes *à effet* ont encore d'autres terminaisons pour indiquer *par quelle cause* s'opère l'action dont on parle, ce sont celles de l'Impératif de la Voix Active avec régime du *genre animé*. Les voici avec leurs significations respectives :—

in dénote une action de la *main* ; par exemple, *ni tangina*, je le touche de la main ;

ckaw indique le jeu du *pied;* comme dans *ni tanckáwa,* je le touche du pied;

am, fait entendre que l'action se fait avec la *bouche,* les *dents; ni tangama,* je le touche avec les dents; *taw* dénote une sensation de l'*ouïe; ni cingitawa,* je n'aime pas à l'entendre;

abam, une sensation de la *vue; ni cingabama,* je n'aime pas à le voir;

mam, celle de l'*odorat; ni cingamama,* je n'aime pas à le sentir;

pv, enfin indiquer une sensation du *goût;* comme dans *ni cincipawa,* je n'en aime pas le goût.

Comme dans les Substantifs il y a, dans les Verbes Algonquins, certains Accidents qui en changent la forme au sein de la même Conjugaison. Ce sont: l'Obviatif, le Surobviatif, le Possessif, le Négatif, le Diminutif, le Détérioratif, le Vitupératif, le Fréquentatif, l'Habituel, le Sociatif et le Locatif.

L'Obviatif dans les Verbes, est la rencontre de *deux* troisièmes Personnes, dont l'une dépend de l'autre,, qu'une seule Personne ou que toutes deux soient sujets d'un Verbe, peu importe. Dans ce cas, le Verbe qui exprime cette *dépendance* prend la marque de l'Obviatif. Soient les phrases: le fils de Pierre chante, Pierre veut que son fils parle. Ici les deux sujets *chante* et *parle,* exprimant la *dépendance* d'une des troisièmes Personnes à l'égard de l'autre, seront affectées du signe de l'Obviatif.

Le Surobviatif, dont il est maintenant question, est le concours de *trois* troisièmes Personnes, tel qu'expliqué plus haut à propos du Substantif. Alors, non seulement le Substantif exprimant la *troisième* troisième Personne, mais aussi le Verbe s'y rapportant, prend la marque de cet Accident. Ainsi, pour rendre *Pierre aime la fille du sauvage,* il faudra mettre au Surobviatif non-seulement *fille,* mais *aime*; car ces deux mots se rapportent à une *troisième,* troisième Persone.

Le Possessif, dont il s'agit ici, est le cas où un Verbe à la première ou deuxième Personne exprime une action se portant sur un régime qui se trouve être la *propriété* d'une tierce personne. Alors un *m* entre le Radical et la terminaison indique cet Accident. Ainsi, pour exprimer *il aime son* (propre) *fils,* on dira *o sakihan okwisisan*; mais si l'on veut dire *j'aime son fils,* il faudra dire, *ni sakihiman okwisisan.*

Le Négatif est employé lorsque le Verbe comporte une négation. Sa marque est *si*, qu'on ajoute à ce Verbe d'après certaines règles plus ou moins compliquées, avec ou sans la Particule Négative, suivant les cas visés par ces règles.

Le Diminutif est employé à la troisième Personne de l'Indicatif et du Subjonctif de certains Verbes pour en *amoindrir* le sens. Ainsi, *pimipato* il court, *awan* il y a du brouillard, on formera *pimipatonsiwi*, il court à petits pas, *awanonsiwan*, il y a un petit brouillard.

Le Détérioratif, dans les Verbes, a la même forme que dans les Substantifs; cependant il n'exprime pas simplement, dans ceux-là, la même idée que dans ceux-ci; mais surtout un sentiment de *sympathie*, de *pitié*. Ainsi, de *wisini*, il mange, on formera *wisinici*, il mange ce convalescent à la santé duquel on s'intéresse.

Le Vitupératif donne l'idée de *blâme* que mérite l'action exprimée par le Verbe. Sa caractéristique est *ck-cki* ou *ckic-ckici* ajouté à la troisième Personne du Singulier du Présent de l'Indicatif du Verbe primitif. Ainsi, de *aiamic*, il prie, de *anoki*, il fait la chasse, on formera *amieckicici*, pour mal, *anokick-cki* aimer trop la chasse.

Le Modificatif est un certain changement qui s'opère dans la terminaison du Subjonctif d'unVerbe sans régime à la première ou deuxième Personne lorsqu'il est *subordonné* à un autre à la troisième Personne. Par exemple, pour dire, *si je n'en mange pas*, on traduit par *eka midjian;* mais pour rendre cette phrase, *elle me blâmera si je n'en mange pas*, on emploiera le Modificatif du Verbe *manger* et on dira *eka mfidjiwak*.

Le Fréquentatif est un Accident qui indique la *répétition* de l'action du Verbe au moyen de la réduplication de la syllabe initiale. Ainsi, le Fréquentatif de *odjim*, baisse-le, sera *oiodjim*, baise-le plusieurs fois.

Le Sociatif s'emploie pour exprimer l'idée d'*association avec*, ce que l'on rend en faisant précéder le Verbe de *witc* ou *wit*, et le faisant suivre de *m*. Ainsi, de *tajike*, il demeure, on aura le Sociatif *witc tajikem*, demeure avec lui.

Le Locatif est un Accident du Verbe Impersonnel pour indiquer l'*endroit* d'une action ou d'un état. Sa caractéristique est *ong* ou *ng* qu'on ajoute à l'Indicatif Présent. Par exemple *manatat*

c'est mauvais, *manatatong*, là ou c'est mal, dans le mal; *mitikoka*, il y a du bois, *mitikokang, dans le bois.*

Alliées aux Accidents du Verbe sont les Particules Verbales. C'est une espèce particulière de mots qui, se plaçant devant le Verbe, en remplissant eux-mêmes l'office. Les voici avec un mot d'explication;—*wi* indique qu'on *veut* faire l'action du Verbe; ainsi, de *ni wisin*, je mange, on aura *ni wi wisin*, je veux manger;

awi dénote qu'on *s'en va* faire cette action; exemple, *nind awi wisin*, je vais manger;

pi, qu'on *vient* la faire;

nita marque l'*habileté* à telle chose;

pwa, l'*impuissance* en cette matière;

madji donne l'idée de *commencement;*

ani, celle de *continuation*;

kodj, kakwedj, d'*effort*, de *tentative*;

gwinawi, d'*embarras*, de *perplexité*;

pon, de *cessation*, d'*interruption*;

ickwa, de *clôture, fin*;

nici, de *méchanceté, mauvaise renommée;*

nanda indique qu'on *cherche* à faire l'action du Verbe;

mamanda, qu'on *excelle* à faire cette action;

pwatawi, qu'on *tarde* à la faire;

manadj, qu'on *se garde* de la faire;

pata, qu'on *a tort* de la faire;

wani, qu'on *commet une erreur* en la faisant;

matwe, qu'on *entend* se faire telle action;

pitci enfin dénote qu'elle se fait *par méprise.*

Ce court exposé du Verbe Algonquin est suffisant pour nous faire comprendre pourquoi j'ai dit que c'est réellement la partie du Discours par excellence. Ni le Français, ni le Latin, ni le Grec ne possèdent la richesse d'expression que comporte le Verbe Algonquin à lui seul.

Après cela, on a quelque idée de ce que doit être un livre ayant pour but de faire connaître la langue Algonquine. Le *Dictionnaire Français-Algonquin*, qui est maintenant sous presse, constituera un in-8, d'environ 450 pages de 64 lignes doubles; il consacre à certains mots, tels que *bois, eau, aller, entendre* etc., des colonnes entières pour les étudier en eux-mêmes et dans leurs rap-

ports avec d'autres mots; il rend chaque Adjectif Numéral, comme aussi chaque Adjectif de *dimension,* par une idée de termes qui varient selon que le sujet est un *végétal,* un *métal* ou *minéral,* ou bien qu'il est une chose *flexible,* de forme *allongée* ou *sphérique*; il indique la Conjugaison de chaque Verbe aux principales formes qu'il peut assumer suivant la nature du sujet et du régime, et....après tout cela, il se croit obligé d'implorer la clémence du rechercheur Algonquiniste pour avoir laissé de côté tant de choses que l'espace n'a pas permis d'y insérer.

G. Lemoine, ptre, O. M. I.

La première pelletée de terre sur le tracé du Transcontinental dans la division sud

Coupe de roc sur les bords du Lac Long

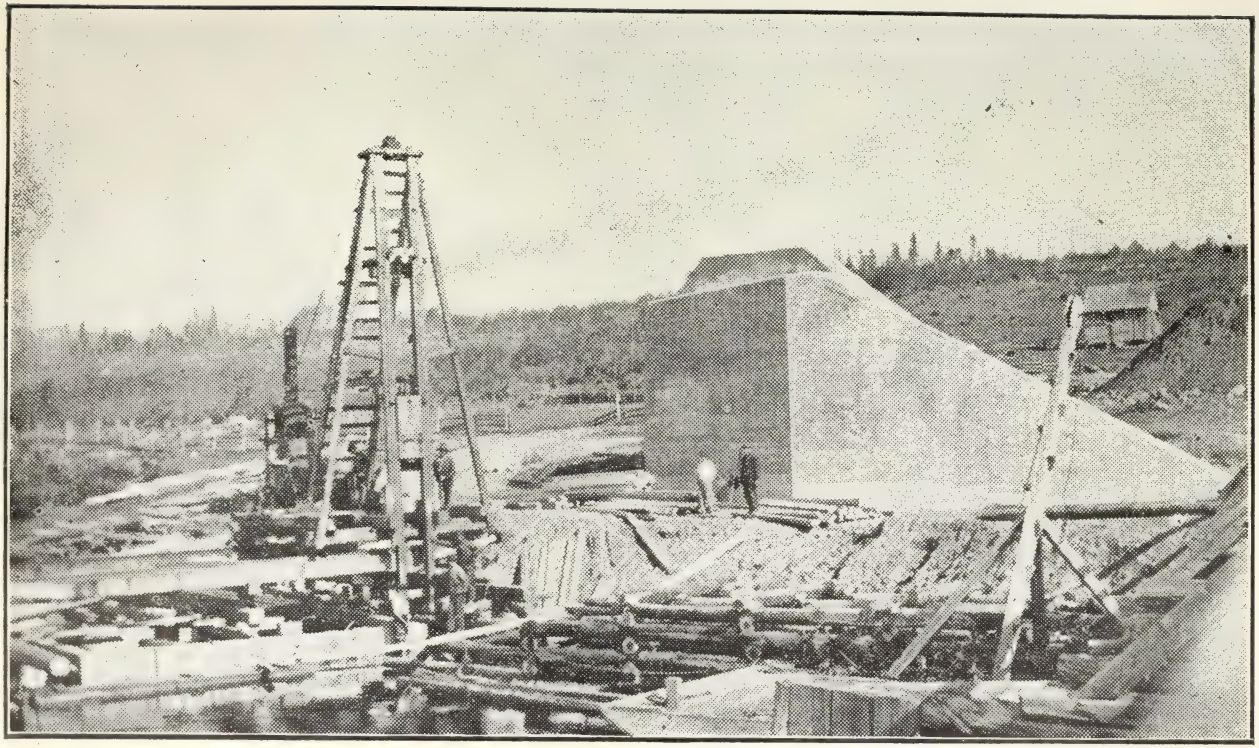

Culée du pont de la rivière Saint-François, vue du profil

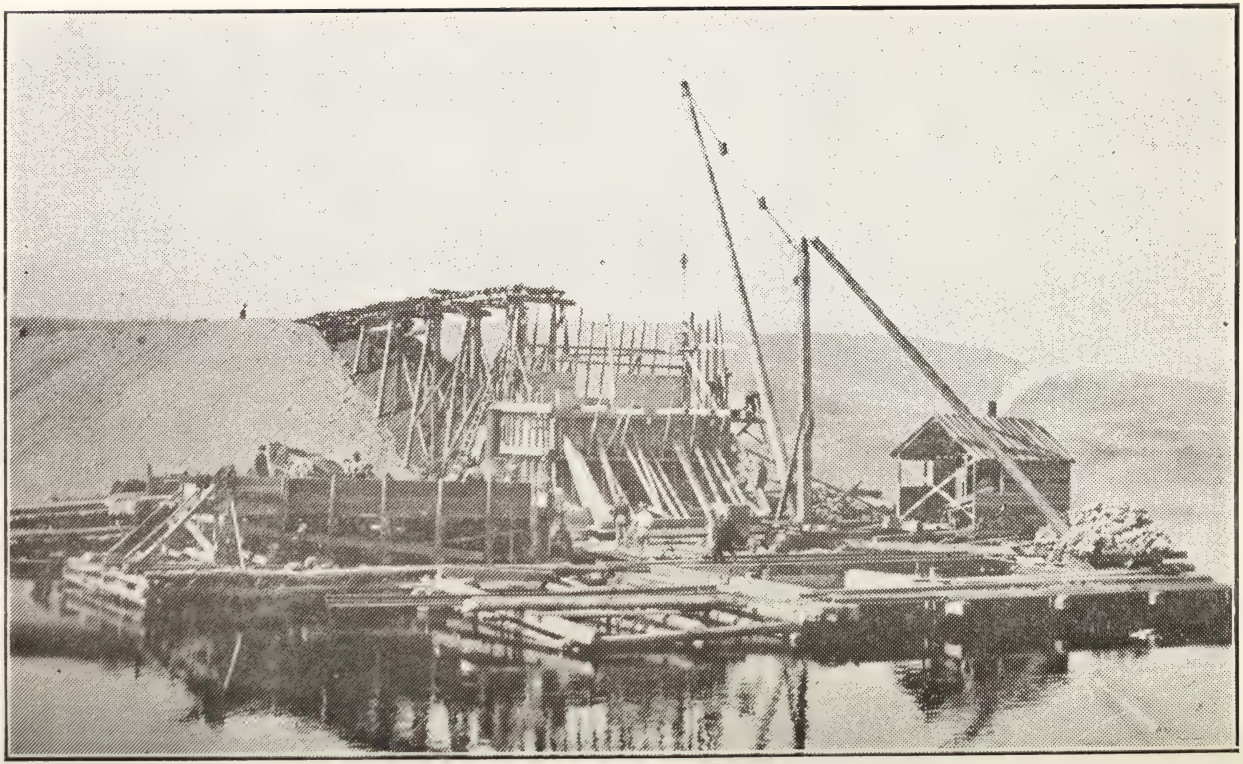

Partie du tréteau de remblai joignant le pont de la rivière Saint-François à la tête du lac Pohenegamook — longueur du pont 200 pieds — hauteur 35 pieds au-dessus du niveau de l'eau

Culée du pont de la rivière Saint-François, vue en arrière, coté est

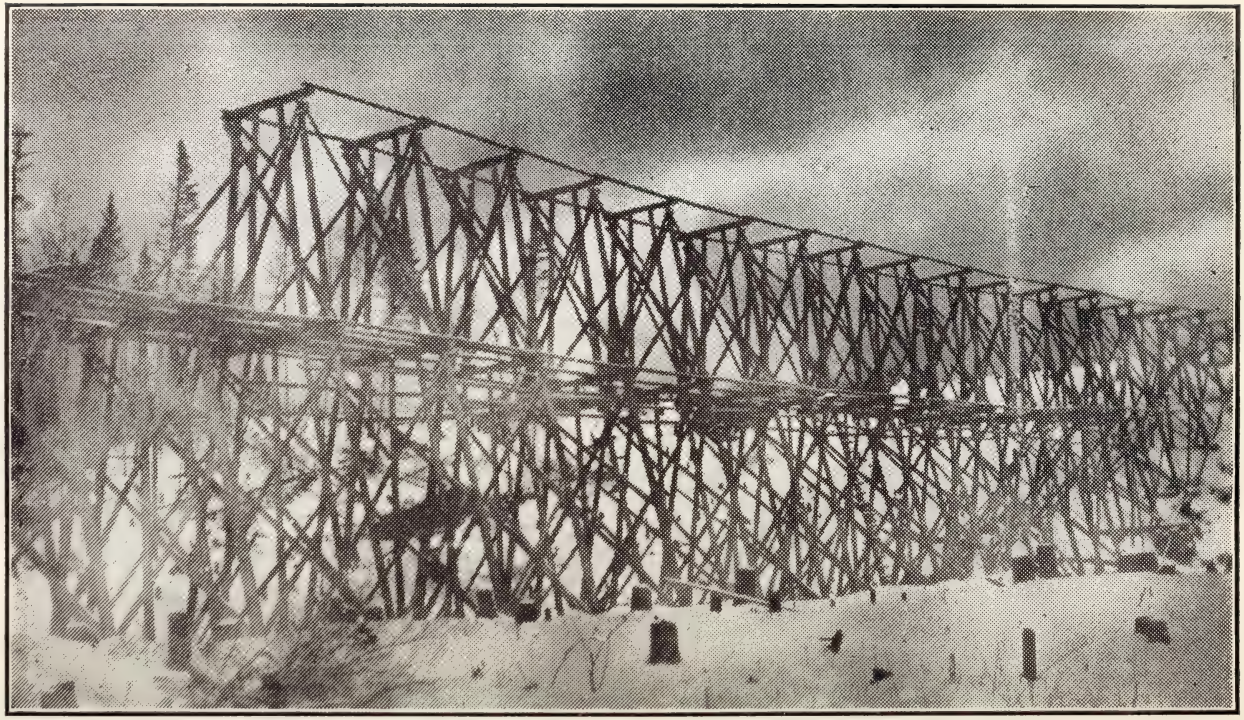

Treteau de remblais venant joindre le pont de la rivière Blanche. Longueur du tréteau — 1025 pieds. Hauteur moyenne, 50 pieds. Largeur du remblais à sa base, 186 pieds.

Coupe de roc sur les bords du lac Long.

Tréteau temporaire et ouverture ménagée pour ponceau de 14 pieds d'arche en béton solide.

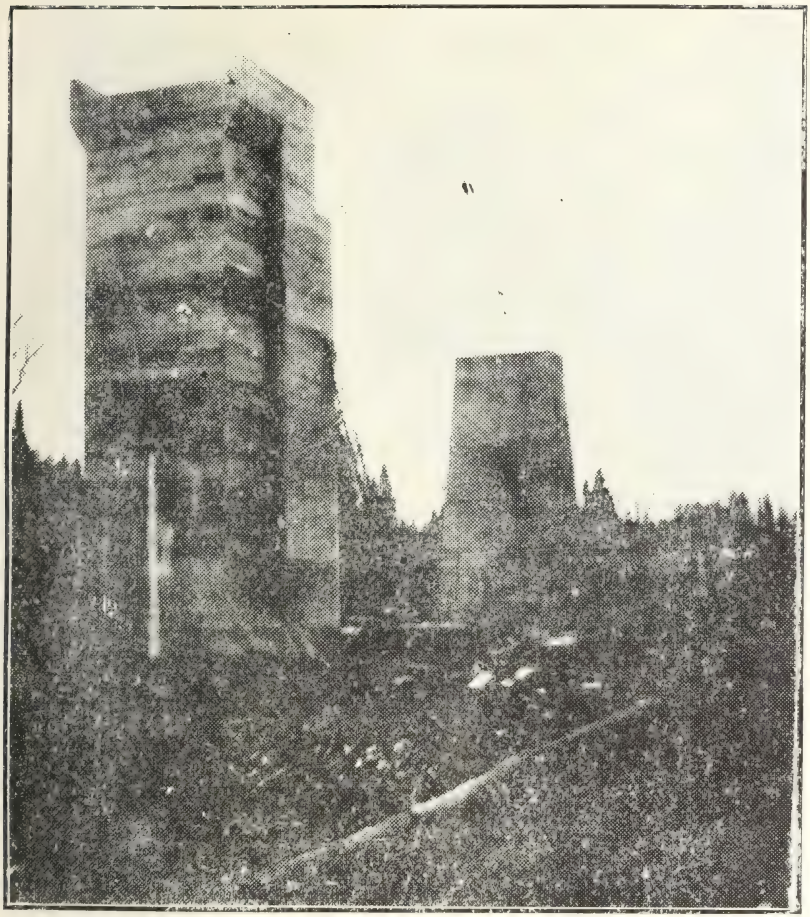

Hauteur des culées	55 pieds	En béton solide
" " piliers	44 "	
Piliers de rive	25 "	

Travée de la rivière, 150 pieds
Longueur totale du pont 476 pieds
Hauteur au dessus du niveau de la rivière 70 pieds.

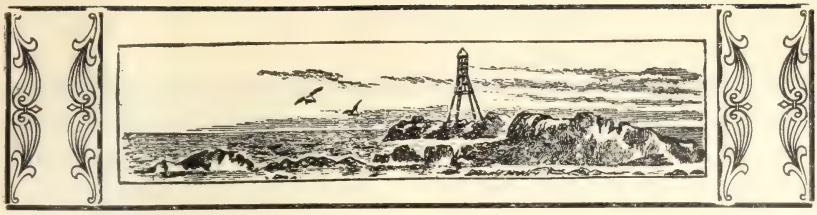

Le Transcontinental National

Travaux gigantesques sur la première division de la Province de Québec, rive sud, qui aboutit à la ligne frontière du Nouveau Brunswick.

—

Le grand chemin de fer le Transcontinental National depuis plusieurs mois, a été le sujet de commentaires injustes. Si l'on tient compte que cette gigantesque entreprise est unique dans son genre au monde, au point de vue de la manière parfaite et permanente avec laquelle les travaux sont accomplis, ces commentaires n'ont pas leur raison d'être.

Lorsque le Pacifique Canadien fut construit il y a une trentaine d'années, le terrassement des autres travaux sur toute la ligne ont été faits d'une manière sommaire; le but principal était de relier les deux océans le plus tôt possible, afin de profiter de l'aubaine que procurerait à ses promoteurs le développement de l'Ouest canadien, et ce n'est qu'à force d'améliorations et de réparations de toutes sorts exécutées d'année en année que l'on est parvenu à en faire une ligne plus ou moins parfaite aujourd'hui.

Il n'en est pas de même du Transcontinental National dont la construction pour laquelle rien n'est épargné afin d'en faire un chemin de fer qui, au point de vue de la stabilité, de la perfection et de la solidité, n'aura pas d'égal au monde entier.

Afin de donner au public une idée de l'importance de cette construction gigantesque, nous avons recueilli sur les lieux même, de la division partant de la frontière du Nouveau-Bruns-

wick, traversant les extrémités méridionales des comtés de Témiscouata et Kamouraska, des renseignements dont l'exactitude ne peut être contesté, appuyés qu'ils sont sur des données, qui, une fois pour toutes, ouvriront les yeux de ceux qui cherchent en vain à déprécier cette œuvre nationale qui sera le plus grand honneur du gouvernement qui l'a entreprise. Nous accompagnons ce travail de gravures des principaux points de vue des travaux sur cette division qui est de 43 milles en montant vers Québec.

Cette division est, sans contredit, la plus importante de la rive sud par rapport aux difficultés physiques que l'on y a rencontrées.

Le territoire y est fort accidenté; tantôt il longe le versant des montagnes, tantôt il traverse des ravins immenses que l'on a été obligé de combler au moyen de remblais et de ponts. La constitution géologique du terrain se compose de calcaires ardoisés; ce qui a nécessité jusqu'ici un travail des plus ardus pour arriver à en percer les coupes qui, elles, variaient de quinze à trente cinq pieds de hauteur. Plusieurs de ces coupes sont en roc dur; ce qui a permis d'édifier des fondations solides pour les remblais de marécages et la jetée qui traverse le lac Long sur une distance de 600 pieds. Ce roc dur et autres formations existent, dans la proportion de 60 pour cent, sur tout le parcours, dans les différentes coupes à pratiquer.

Vu la nature accidentée du terrain sur cette division, on est obligé de construire de 15 à 16 milles de tréteaux ou squelettes de remblais, afin de remplir les ravins. Ces tréteaux varient en hauteur de six à soixante pieds, et à l'heure qu'il est treize milles de ces remblais sont terminés. Le terrassement sur tout le parcours est au trois-quarts fini et l'on a quinze mille de rails en place. Il y a cinq ponts sur cette division, savoir: celui de la rivière Boucanée, ayant 1100 pieds de longueur, qui est terminé et qui attend la surstructure en acier; le pont de la rivière Saint-François à la tête du Lac Pohenegamook qui mesure 200 pieds de longueur, et dont les piliers sont prêts à recevoir le tablier en acier; celui de la rivière Bleue qui a à peu près 500 pieds de longueur et dont les culées et piliers sont finis; puis, enfin, deux ponts de 75 et 60 pieds aux Etroits, traverse du lac Baker et à la Kitchen Brook, qui se trouve sur la frontière du Nouveau-Brunswick et dont les travaux en béton sont terminés.

Ces immenses travaux ont été commencés en juillet 1908 et, grace à l'énergie indomptable des MM. Davis, les entrepreneurs, les travaux de cette division, seront terminés à bonne heure en 1911.

Outre les travaux déjà faits et à poursuivre, il y a sur la division à peu près 120 ponceaux (culverts), dont près de la moitié sont en béton solide, de même que les culées, piliers et piédestaux des ponts. Ces ponceaux varient en grandeur de 4½ à 14 pieds d'arches et sont terminés. Il y aura au-delà d'un million de verges cubes de remblais à exécuter, et à l'heure qu'il est les trois quarts de ce travail sont terminés.

Le ballast est posé sur au moins un tiers du parcours, de même que la pose permanente est faite sur la même distance.

M. A. E. Doucet, l'énergique ingénieur du district, et ses aides suivent avec un soin méticuleux les travaux qui progressent rapidement. Ces travaux sont dirigés de main de maître, au double point de vue de la perfection et de l'économie.

La Commission du Transcontinental, sous l'habile direction de l'hon. S. N. Parent, mérite des éloges non équivoques pour la manière pratique avec laquelle elle contrôle cette gigantesque entreprise.

Développement

Cette division compte sur son parcours au moins 60 pour cent de terrains cultivables. Aussi, depuis le commencement des travaux, plus de 150 familles se sont échelonnées sur le parcours de la ligne. Quatre nouvelles scieries ont été construites. Les nouveaux colons, tout en faisant des défrichements, ont pu tailler des dormants, des piquets de clôture et des poteaux de télégraphes. En sus, un bon nombre ont été employés aux travaux et aux transports des matériaux et provisions.

Le nombre des nouveaux colons doublera au printemps, si nous en jugeons par le nombre de demandes de lots qui ont été faites au ministère de la colonisation à Québec.

A la rivière Bleue où il n'y avait que trois familles en 1908, on a demandé au secrétaire de la province d'ériger la colonie en

municipalité. Déjà on est à construire une maison d'école. En attendant qu'elle soit terminée, on fait la classe à une trentaine d'enfants dans une chambre d'un des pionniers de la localité. Au printemps, l'on doit y bâtir une chapelle où les colons du lac Long et de la rivière Bleue pourront entendre la messe au moins tous les quinze jours.

La colonie de Providence, située à Nigger Brook, qui se trouve sur la ligne, près de la tête du lac Pohenegamook, prend une extension extraordinaire. Une scierie des plus modernes et très vaste est terminée et, au printemps, il y aura des maisons d'habitation pour une centaine de familles qui doivent s'y rendre.

Grâce à l'essor rapide que prend le pays, le ministère de colonisation de la province a fait ouvrir des chemins parallèles au chemin de fer sur un parcours de 12 milles : aujourd'hui, on peut parcourir la distance de Saint-Eleuthère au lac Long—17 milles —en moins de trois heures. Au printemps, il y aura dix scieries en fonctionnement sur le parcours de la division ; la plupart seront mues à la vapeur, et pourront préparer toutes espèces de bois de construction, bardeaux, etc. Quoique les feux de forêt aient causé de grands dommages, la plupart des lots sont encore bien garnis de bois d'épinette, de sapin, mérisier, érable, cèdre, bouleau, etc.

La plupart des colons établis ont pu faire leurs semailles, et, à la saison nouvelle, les rendements seront au moins quadruples.

La rivière Saint-François qui marque la ligne-frontière entre la province de Québec et le Maine, à partir de la tête du lac Pohenegamook, a sur son parcours, du côté canadien, des plateaux de terre très fertiles qui s'étendent jusqu'au lac Beau. Des deux côtés du lac Long il y a aussi de superbes lots aboutissant à des petits lacs poissonneux.

Comme le bois d'épinette existe en bone quantité, il n'y a aucun doute que l'industrie de la pulpe s'exercera sur une assez grande échelle dans ce pays-là. Enfin, c'est une région qui, d'inconnue qu'elle était il y a quelques années, est aujourd'hui activement recherchée et verra surgir des villages prospères qui alimenteront nos villes de ses produits agricoles et autres.

LA PÊCHE ET LA CHASSE

Cette région, malgré que les travaux aient éloigné le gibier et que les règlements de pèche aient été affreusement transgressés, représente un champ superbe pour les chasseurs et les pêcheurs. Dans la plupart des lacs et rivières on trouve de la truite grise, mouchetée et saumonée de moyenne taille. Les touladis et les pointus sont en assez bonne quantité, malheureusement l'usage clandestin des rêts a causé une diminution assez sérieuse, surtout des grosses espèces. Les autorités étant en éveil, cet abus sera restreint et, d'ici à une couple d'années, nemrods et pêcheurs y trouveront de quoi satisfaire leurs goûts de sport. Le chevreuil et l'orignal abondent dans la région, sans compter le gibier de petite taille. Les perdrix et les lièvres y sont à foison. Le gibier à fourrure est assez rare ; cependant, on prend de temps à autre des renards jaunes, des loups-cerviers et quelques martes. Enfin, ce territoire deviendra d'un importance plus qu'ordinaire au point de vue agricole, industriel, etc.

J. E. M.

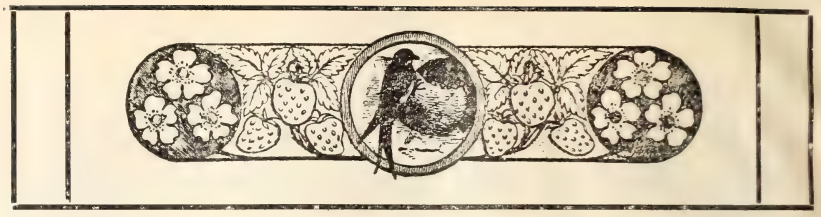

La question de Terreneuve

Franco-Anglaise

—

La France et l'Angleterre ont dans les deux mondes des points de contact qui peuvent les rendre ennemies l'une de l'autre.

Heureusement, grâce à l'esprit de paix universelle qui dominait l'esprit de feu le roi Edouard VII, bien des collisions ont été évitées.

Il est inutile de discuter les droits de la France à Terreneuve. La France s'y trouve par traité.

En 1713, le traité d'Utrecht cédait Terreneuve à l'Angleterre, mais il y eut une stipulation : c'est que les Français auraient le droit d'y débarquer, faire sécher et abriter le poisson qu'ils auraient pris à marée basse et en haute mer.

Cependant, aujourd'hui, vous allez voir, les Anglais prétendent que les Français n'ont pas le droit de pêche dans les eaux de Terreneuve, que le mot "poisson" s'applique exclusivement à la morue, et que les hangars ne doivent pas être autre chose que ce que le mot signifie, non des usines, mais des hangars.

En 1763, confirmation du traité de 1713 par le traité de Paris.

En 1783, le traité de Versailles étendit les privilèges du traité d'Utrecht du Cap Ray (ou Raz) au cap Saint-Jean, soit une étendue de côtés de sept cents milles anglais, et le roi George III, déclara qu'il prendrait "les mesures les plus positives pour que les pêcheurs anglais n'intervinssent pas, pour faire concurrence aux

"pêcheurs français", et qu'il autoriserait les pêcheurs français à couper les bois nécessaires dans l'île, tant pour les besoins de la navigation que pour les autres."

En 1814 et en 1815, nouvelle confirmation de ces traités.

Naturellement, comme cela est arrivé dans tous les pays du monde où il s'est trouvé un Anglais, on a voulu, en faveur de l'Angleterre, interpréter spécieusement la loi de façon à rendre pour ainsi dire impossible aux pêcheurs français la pêche sur les bancs de Terreneuve, non seulement la pêche de la morue, mais aussi celle du homard.

Or, le homard est très abondant sur la rive française dite le "French Shore", et les Anglais y ont, malgré les privilèges établis, érigé de grandes homarderies. Les insulaires y capturent de mai à août, de neuf à dix mille de ces crustacés et encombrent les eaux de nasses et de casiers, au grand détriment des pêcheurs français.

Les Anglais ont même signifié à ces derniers qu'ils n'avaient pas le droit de pêcher le homard, parce que c'est un crustacé et non un poisson, qui n'est aucunement désigné dans le traité d'Utrecht.

La chose est claire, les Terreneuviens veulent absolument chasser les Français de leurs parages. L'Angleterre nie à la France les droits que celle-ci a exercés pendant plus de deux siècles. Cependant, d'autre part, elle offre tout de même, en compensation de la cession des droits de la France à Terreneuve, l'abandon de ses droits à Madagascar.

Il y a donc droits et droits, ici et là-bas.

Mais ceux des Français à Terreneuve sont établis de façon péremptoire, tandis qu'à Madagascar les Anglais n'ont que des privilèges de commerce.

La question de compensation pour Terreneuve et la France, entre le "French Shore" et le Madagascar ne peut offrir des lignes parallèles.

Inutile d'en parler.

Nous comprenons que les Terreneuviens trouvent que leur voisin français les gène.

Si le voisin les gène, que pouvons-nous y faire ; le voisin a

des droits acquis que tous les subterfuges de l'Angleterre ne pourront détruire.

Au nom de l'humanité, vivons donc en paix!

N. LeVasseur.

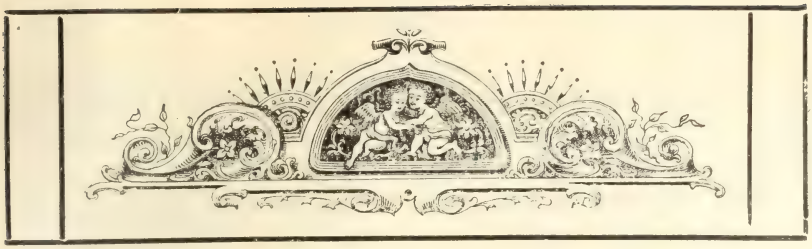

Nos noms de lieux

—

Que d'intéressantes choses n'y a-t-il pas à dire sur ce vaste sujet des noms géographiques ! Chacun d'eux a un sens, une physionomie, une âme, sa signification, voire même son énigme. Nous touchons ici à l'une des bornes communes à l'Histoire et à la Géographie.

Voyons combien le versant atlantique de notre continent est riche en appellations données d'après les Saints !

Cette nomenclature continue de manifester la grande foi, les hautes aspirations des découvreurs et des colonisateurs : portugais, espagnols et français. Suivons ces derniers :

Cartier donne aux accidents de notre pays des noms qu'il puise au calendrier de l'Eglise. Champlain, toutefois, qui n'était pas moins catholique, honora plutôt ses protecteurs, la cour. Immédiatement après lui, les missionnaires créent une mode si intensément suivie pendant trois siècles, que nous en sommes venus à croire à l'obligation de donner à nos paroisses des noms de Saints.

Le seigneur, en imposant le nom de son fief, et le coureur de bois, en peignant les lieux d'un mot, d'une expression imagée, ont néanmoins agrémenté, dès l'aube historique, le beau catalogue des noms québecquois.

Il est probablement pas de pays aussi fertile en noms de la catégorie des Saints. D'après le recensement de 1901, des 960 municipalités que compte notre province, tout près de 500 portent le nom d'un canonisé. Les comtés de Dorchester, de Montcalm et de Bellechasse ne souffrent pas l'exception d'un nom profane,

et six autres comtés ne comptent pour chacun d'eux qu'une seule paroisse dont le nom échappe à la mode ; ce sont Deux-Montagnes, Joliette, Laprairie, L'Islet, Napierville et Richelieu.

Cette véritable pléthore a de plus le démérite d'offrir un bon nombre de noms identiques ou à peu près. N'y a-t-il pas neuf S.-Jean, douze Sainte-Anne, quatre S.-Joseph, trois S.-Benoit, trois S.-Placide. (1) Et quant aux doubles, ils sont légion.

Que d'ennuis à l'école primaire pour l'étude d'une science si utile !

Pourtant ce genre de noms ne manque pas de poésie, d'harmonie non plus, et l'hommage fait aux chrétiens est un hommage à toutes les vertus que puisse rêver un citoyen. Je suis chagrin de ce que la métropole du Canada ne se nomme plus Ville-Marie ! et je bénis la mémoire du grand malouin qui nommait notre fleuve après avoir consulté le calendrier. Savait-il que ce beau nom de

---

1. Il y a même 15 paroisses portant le vocable de la grande Thaumaturge : Ste-Anne-de-Beaupré ; Ste-Anne-de-Bellevue ; Ste-Anne-de-la-Pérade ; Ste-Anne-des-Monts ; Ste-Anne-des-Plaines ; Ste-Anne-de-la-Pocatière ; Ste-Anne-de-Sorel ; Ste-Anne-de-la.Pointe-aux-Pères ; Ste-Anne-de-Ristigouche ; Ste-Anne-du-Sault ; Ste-Anne-du-Bout-de-l'Isle ; Ste-Anne-de-Sabrevoix ; Ste-Anne-de-Danville ; Ste-Anne-de-Stuckley ; Ste-Anne-d'Ottawa.

Saint-Joseph est également honoré. Nous avons : St-Joseph, de Lévis ; St-Joseph de Lepage, Rimouski ; St-Joseph de Chicoutimi ; St-Joseph-de Mékimac, Champlain ; St-Joseph, de St-Hyacinthe ; St-Joseph-du-Nord ; St-Joseph-du-Lac, Deux-Montagnes ; St-Joseph, Ely ; St-Joseph, Ham-sud.

L'archange Saint-Michel est en vénération dans presque tous les diocèses. Nous avons : St-Michel-de-Bellechasse ; St-Michel-de-Napierreville ; St-Michel-de-Rougemont, Rouville ; St-Michel-des-Saints, Berthier ; St-Michel de Westworth, Argenteuil.

Saint-Pierre et Saint-Paul se disputent presque tous les diocèses de la province : St-Pierre-Baptiste, Mégantic ; St-Pierre, Montmagny ; St-Pierre de Wakefield, Wright ; St-Pierre de l'île d'Orléans ; St-Pierre-les-Becquets ; St-Pierre de Malbaie, Gaspé ; St-Paul de Chester, Drummond et Arthabaska ; St-Paul-de-la-Croix, Témiscouata ; St-Paul d'Industrie, Joliette ; St-Paul-du-Buton, Montmagny ; St-Paul l'Ermite, L'Assomption ; St-Paul-de-l'île-aux-Noix ; St-Paul d'Abbotsford, Rouville.

Il se rencontre six paroisses portant le nom de saint-Charles : St-Charles, de Bonaventure ; St-Charles, de Maskinongé ; St-Charles-de-Lévrard, Nicolet ; St-Charles du comté de Montcalm ; St-Charles-de-Bellechasse ; St-Charles, St-Hyacinthe.

La patronne des musiciens est en honneur dans cinq paroisses : Ste-Cécile-du-Bic Rimouski ; Ste-Cécile-de-Lévrard, Nicolet ; Ste-Cécile de Masham, Wright ; Ste-Cécile-de-Milton, Shefford ; Ste-Cécile-de-Whitton, Compton.

Saint-Laurent passerait au golfe, à des villages, à la chaîne de montagnes — intéressantes pour les géologues — qui clôt l'incomparable vallée qui a aussi ce vocable, et qui est le berceau de toute une race?

Et quant à ces noms de villages, de hameaux, n'allons pas croire qu'ils furent donnés par une fantaisie d'imagination. A St-Janvier Monseigneur l'Evêque faillit se geler les jambes pendant qu'il confessait dans l'église à demi construite. Et pour chacune des paroisses des Deux-Montagnes, l'ancienneté, le démembrement ont guidé le choix de leur appellation: par exemple, S.-Placide est tiré de S.-Benoit, parce que S.-Placide fut disciple du saint moine Benoit.

Nos n'avions donc pas eu tort, chaque fois que le vocable n'était pas une répétition.

Le ridicule et les inconvénients de cet ordre de choses ne demandent qu'à être signalés pour que nous portions remède. Et que dorénavant, l'histoire, nos grands morts, souvent, et l'observation scientifique, parfois, nous guident plus fréquemment dans le choix de nos noms de paroisse.

Et n'allons pas oublier Dollard.

EMILE MILLER.

---

1. Il ne faudrait pas conclure de cette étude intéressante de M. Miller que toutes les paroisses ou villages de la province ne sont uniquement connues ou désignées dans le public que par leur vocable religieux. Bien au contraire. Une foule considérable de nos villages, surtout ceux qui sont situés sur les bords du fleuve Saint-Laurent, sont plus généralement connus sous leur nom profane. A l'appui de cette prétention, nous pouvons citer les villages suivants, pris un peu au hassard, dans le district de Québec:

Chateau-Richer, l'Ange-Gardien, Charlesbourg, Beauport, Sillery, Cap-Rouge, Laval, Les Ecureuils, Cap-Santé, Pointe-aux-Trembles, Deschambault, Batiscan, Beaumont, Berthier, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Cacouna, Le Bic, Rimouski, Trois-Pistoles, Malbaie, Eboulements, Métis, Chicoutimi, Tadoussac Percé, Gaspé, Port-Daniel, Pabos, Paspébiac, Cap-Rosier, Cape-de-Chate, etc. Et l'on pourrait prolonger presqu'indéfiniment cette nomenclature. E. R.

———o :— :o———

Le renne et les Esquimaux

—

Port Clarence, près du Cap du Prince-de-Galles, dans l'Alaska, est l'un des endroits situés le plus au nord où le gouvernement américain ait des officiers.

On pourrait faire exception pour la Pointe-Barrow qui a été affectée à d'autres services.

Port Clarence gît directement par le travers du détroit de Behring à partir du Cap de l'Est, extrémité nord-est du continent asiatique.

Il est à 816 milles à vol d'oiseau d'Ounalaska, le principal port des îles Aléoutiennes, et à plus de 2,000 milles, par mer, de Sitka, capitale de l'Alaska.

Le gouvernement américain se proposait d'y établir une ferme d'élevage du renne. Mais, pour cela, il fallait prendre en considération la proximité de la côte asiatique, le caractère du port, le milieu où l'on se trouvait par rapport à la distribution future du renne, la nature et l'étendue des pâturages et des lieux d'abreuvage.

On réalisa le fait que toutes ces conditions réunies se retrouvaient à une station de pêche à la baleine, à l'angle nord-est extrême de la baie de Port Clarence.

Port Clarence était connu des Russes sous le nom de la baie Kaviayak.

La baie fut explorée au mois d'août 1827 par le capitaine Beechy, de la marine anglaise, qui lui donna le nom de duc de Clarence, plus tard le roi Guillaume IV. Au nord et à l'est, les

rives de la baie s'élèvent jusqu'aux montagnes environnantes à partir du littoral. Entre ces montagnes et la rive on rencontre quantité de petits lacs, sur les bords desquels le gibier s'ébat à foison. De l'est à l'ouest, la baie mesure douze milles, et du nord au sud, quatorze milles.

Les rives de la baie où se trouve la ferme des rennes, sont formées de galets schisteux; c'est la même formation géologique qui prédomine un peu partout au nord de la mer de Behring et de l'océan arctique.

Sur les rives de Port Clarence, on marche sur des bordures de bois en dérive présumées venir de la rivière Yukon.

Le port est l'un des meilleurs qui existent du côté américain de la mer de Behring, au nord des îles Aléoutiennes; c'est un endroit propice de mouillage pour les baleiniers au moment d'entreprendre leurs courses arctiques.

Au dernier angle nord-est de Port Clarence, et sur le parcours d'un cours d'eau qui descend des montagnes, se trouvent les quartiers généraux du renne.

On y compte près de quatre cents rennes. Il y en a dans plusieurs autres endroits; ils y sont en comparativement petit nombre; on en a mis des troupeaux en liberté dans les îles Aléoutiennes.

Au début, les indigènes de la Sibérie persistaient à dire que l'on ne pouvait acheter un renne vivant, que les habitudes du renne étaient telles qu'on n'en pouvait transporter un seul; que les environnements de l'Alaska avaient un caractère tel, que les rennes n'y pouvaient s'acclimater et que de plus ils auraient à se défendre contre les chiens de l'Alaska.

Rien de cela n'est arrivé. Pour faire réussir les fermes de rennes, il ne faut qu'un peu de temps et de l'argent. "Peupler un pays come l'Alaska, dit le Dr Jackson, avec des troupeaux de rennes, par le fait même racheter des arpents de terre couverts de lichens et de mousses, y introduire l'industrie d'un élevage profitable où il n'y en avait pas le moindre vestige, soutenir, en ce faisant, une population qui se meurt de faim et la faire escalader les degrés de la civilisation, voilà qui s'appelle une œuvre nationale."

La station des rennes de l'Alaska n'est qu'à un degré du cercle

arctique, et à quelques heures seulement de voile de la côte de la Sibérie d'où l'exportation des rennes se fait. Elle est de tous côtés facile d'accès.

Quant à l'alimentation des rennes, elle s'y trouve en abondance, en quantités pour ainsi dire inépuisables. Les pâturages sont infiniment plus abondants que du côté de la Sibérie, et le paysage est bien supérieur à tous égards. Dans l'Alaska, il y a place pour des milliers et des milliers de rennes.

Au temps où cette ferme d'élevage du renne fut créée, il y a environ quinze ans, le surintendant du poste, Bruce, dit qu'il n'avait que trois voisins : deux maîtres d'école avec leurs femmes, domiciliées à soixante milles à l'ouest, et un blanc qui grugeait son pain à cent-cinquante milles au sud.

Bruce allait les visiter avec un attelage de rennes, deux bêtes qu'il appelait Thomas et Jérémie. Bruce avait coutume de dire qu'un homme avait beaucoup à apprendre auparavant de se trouver en arrière d'un attelage de rennes.

" J'ai toujours eu une faiblesse, celle de rouler derrière un attelage fringant ; l'expérience que j'ai pu faire de bronchos, de ponies indiens et de bœufs sauvages à travers la prairie plate et sans fin, a été de nature à satisfaire tous mes caprices sous ce rapport ; mais, c'est de la saint-jean, en comparaison du tintoin que des rennes fougueux ont pu me donner.

" Quand on monte un broncho ou un poney Indien, tout ce que l'on a à faire, c'est de bien se tenir ; si l'on est jeté à terre, on a qu'à en prendre philosophiquement son parti. Si l'on conduit un attelage de bœufs sauvages, on peut bien être tué, ce qui n'est pas long, ou bien encore on peut sauter en dehors de la charrette, quitte à se casser un membre.

"Mais dans le cas du renne, c'est toute autre affaire.

" Avec les guides enroulés autour des poignets, un homme est prisonnier, et les rennes filent. Inutile de penser à les arrêter.

" Le plus sûr procédé à suivre est d'abord d'attirer le traineau à droite du renne de droite, de tenir la tête de l'animal, puis, au moment de lâcher, d'essayer de mettre le pied dans le traineau, car la bête est déjà partie.

" J'ai pu réussir dans mes premières expériences, ajoute-t-il, mais, à certains moments, je ne savais pas si je me trouvais ou

non dans le traineau, bousculé comme je l'étais, au milieu de tourbillons de neige, de glaçons, et de monticules de neige durcie,

" Ca marchait, oui, je ne vous dis que ça, ça marchait, jusqu'au moment où les bêtes épuisées s'arrêtaient d'elles-mêmes.

" Ah ! parlez-moi des rennes comme attelage !" . . . . . .

On appréciera de plus en plus l'élevage du renne dans le pays, quand on se rendra compte de la pauvreté des approvisionnements des Esquimaux. Le renne fournit la viande, le lait, la peau et les cornes, qui tous trouvent leur place dans la consommation domestique ; c'est aussi une bête de trait.

En hiver, les Esquimaux se nourrissent de loup-marin, de viande de baleine et de poisson séché. En été, ils font la chasse au loup-marin, et prennent du poisson pour leurs provisions d'hiver ; alors ils n'ont plus de renne ou bœuf musqué ou d'autres viandes fraîches à manger, quand, naguère encore, ces animaux se présentaient à eux en grandes quantités.

Parfois, un Esquimau tue une perdrix, un ptarmigan, un hibou, mais ces oiseaux sont rares, du moins du côté de l'Alaska ; et la seule viande fraîche sur laquelle il peut compter, est celle du lièvre.

Vers le milieu de l'hiver, l'approvisionnement de viande salée et d'huile est épuisé, alors les hommes partent pour faire la chasse au loup-marin ; leurs excursions durent plusieurs journées et plusieurs nuits, et, pendant ce temps-là, ils vivent de poisson séché ou gelé. Souvent, ils reviennent à la hutte les mains vides.

Pour apaiser la faim, les femmes et les enfants se tiennent au bord des crevasses, faisant la pêche ; la glace a souvent de trois à quatre pieds ou de neuf à douze mètres d'épaisseur ; il arrive ceci que la pêche n'allant pas, c'est à peine si les gens prennent assez de poisson dans une journée pour deux ou trois personnes.

Le loup-marin, les baleines, le morse et le poisson, tous articles d'étape pour la nourriture des Esquimaux, diminuent notablement.

Les saumonneries du sud de l'Alaska ont grandement contribué à la disparition du saumon dans ces parages ; le loup-marin qui s'en nourrissait disparaît à son tour.

De même pour la baleine. La chasse que leur ont faite les baleiniers américains, les a fait se reporter plus au nord. Les indigènes du Cap du Prince de Galles disent qu'autrefois la ba-

leine était leur principal article de nourriture et qu'aujourd'hui ils n'en trouvent plus. Il y a à peine vingt ans, les pêcheurs américains y avaient détruit le morse.

Il y a une quinzaine d'années, la pêche de l'été n'était même pas digne de mention. Les neuf-dixièmes de la population furent forcés d'émigrer à 150 et 200 milles au nord pour pouvoir y prendre du poisson en quantité suffisante pour la saison d'été, et pour le commencement de l'hiver suivant.

Le gibier n'y existe pas en nombre suffisant pour l'alimentation du pays. On y a pas vu un seul ours arctique depuis des années, et quant aux canards, ça n'est qu'une bagatelle : On comprendra un peu la détresse des habitants du pays, lorsque l'on saura qu'ils ont déjà du manger tout cru, des mouettes, des plongeons, le sang et les entrailles de loup-marins, de morses et autres amphibies.

Ainsi donc l'établissement de fermes de rennes sur les rives glacées de l'Alaska signifie l'ouverture d'une nouvelle Laponie dans le royaume arctique. Le renne est tout ; bête de somme et de boucherie, en même temps que vache à lait.

Du côté du Nord et de l'Est, les Esquimaux ne sont pas aussi destitués que ceux du côté de l'Alaska. Le gouvernement canadien y est d'ailleurs en mesure de réglementer sérieusement la chasse et la pêche dans ces régions, à partir de la baie de Baffin, jusqu'aux frontières de l'Alaska.

Voilà donc pour le renne dans l'Alaska ; mais voici ce qui arrive du côté du Labrador.

L'introduction du renne de la Laponie au Labrador a réussi merveilleusement. Le docteur Wilfrid Grenfell, qui connait son pays du Labrador jusque sur la main, introduisait l'année dernière huit cents rennes dans le pays avec leurs guides.

Durant l'hiver dernier, 1909-1910, ce troupeau s'est accru énormément. C'est au point que l'on demande au gouvernement fédéral de vouloir bien lui prêter aide. Avec ces ruminants, les gens du Labrador, du nord de Terreneuve, n'auront plus peur de la famine, maintenant que le loup-marin disparaît. Ce sont les chiens Esquimaux qui sont les pires ennemis du renne, cependant, quoique ce soit difficile, il y a peut-être moyen de les amener à bonne composition sur certains points. Mais il s'agit de diviser leurs groupes respectifs, parce qu'en groupes les chiens, surtout, deviennent féroces.

L'empilage des billots

—

Il y a des héros et des lâches partout.

C'est peut-être là une façon de dire à la manière de Monsieur de la Palisse; mais ne parlons que des héros, des vrais, dont les noms ne paraissent ni dans les annonces, ni dans l'histoire de ce pays du Canada.

Connaissez-vous un peu nos homes de chantiers? Vous avez certainement entendu parler de ces matamores, inépuisables compositeurs de chansons et de rimes plus ou moins orthodoxes, imperturbables sacreurs devant le Seigneur, au simple nom duquel il se découvrent.

Eh bien! je viens vous en causer un tantinet, car il est bon de savoir ce qui se passe dans ce monde là à partir de la " campe ", jusqu'à la rivière tranquille, en passant par la coupe du bois, le flottage, la descente à travers les rapides, les cascades et les chûtes d'un cours d''eau, tout ça au bénéfice du bourgeois, le marchand de bois.

Le bois est abattu et transporté en grume sur la rivière ou ses vres. Il y a peut-être eu accidents. Un arbre est tombé et une de ses branches est peut-être venue frapper un bûcheron et lui a fracassé le crâne ou lui a rompu un membre; mais on n'a appris la chose que plus tard, et personne ne s'en occupe, excepté quelques personnes de sa famille.

C'est dans l'hiver. La saison est dure; le corps arrive longtemps après; il y a service funèbre, et vas-y comme j'te pousse.

Ce fut un accident.

Il y en a tant d'accidents.

Cependant, le pauvre garçon était un père, un fils aîné, le seul

soutien d'une famille, ou d'une mère veuve et parfois infirme.

La fonte des neiges survient. Voici le moment arrivé de faire la "drave", ou le flottage des billots, à buches perdues ou en trains.

La rivière est cascadeuse; le torrent est rapide et violent, surtout à la fonte des neiges. Il faut diriger les billots.

Nous sommes ici sur l'un des cours d'eau du Maine, du Michigan ou du Canada.

Et voilà mon homme de chantiers, chaussé de grandes bottes à pointes et armé d'une gaffe, s'aventurant sur un, deux ou trois billots qui roulent, emportés par le courant.

Dieu sait par quels miracles d'équilibre ces gens-là parviennent à se maintenir sur ces bois flottants. Aussi, combien d'entre eux ne glissent-ils pas entre deux, pour ne plus jamais reparaître.

Soudain, les billots ralentissent leur course, s'arrêtent, se pressent, s'accumulent les uns au dos des autres; il est survenu un empilage à la tête même d'un rapide.

Le flottage est suspendu.

De cinq à dix mille billots se sont là groupés, entassés sur peut-être trente verges de longueur et une profondeur de six à huit billots.

Il y a un embarras quelque part, mais où est-il?

Le bourgeois ou chef de chantier envoie ou prend avec lui trois ou quatre de ses meilleurs hommes et un canot. L'homme au canot se tient à la tête de l'empilage, tandis que ses compagnons se rendent à l'extrémité où l'embarras s'est produit et travaillent à dégager les billots au moyen de leurs gaffes ou crocs. Ils cherchent surtout le billot, cause de l'obstruction.

Lorsqu'ils l'ont trouvé, et qu'ils l'ont remis à flot, la débacle se produit, débâcle épouvantable, culbutis indescriptible. C'est alors qu'ils regagnent, sur les billots le canot de sauvetage qui les attend; le moindre faux pas, c'est pour eux la mort, soit à l'eau, soit sur des roches, soit entre les billots.

Ceux-ci peuvent se séparer les uns des autres et empêcher l'individu de regagner le canot au rivage. Parfois lui faut-il se cramponner à un seul billot et c'est là où son habileté de "draveur" se montre. Il est tout de même en grand péril; les gens sur le rivage ont autant de chances à parier qu'il abordera sain et sauf ou qu'il se noiera.

Il y a quelques années, sur la crique du Canada-Ouest (West Canada Creek), dans les Adirondacks, un patron de flotteurs qui n'aurait certes jamais voulu envoyer un seul de ses hommes faire une besogne qu'il n'aurait pas pu faire lui-même, partit avec deux bons travailleurs pour désobstruer un empilage de billots dans un rapide très mouvementé. Après un travail bien laborieux, ils réussissent à faire reprendre aux billots le fil de l'eau. Mais l'empilage se défit beaucoup plus brusquement qu'ils ne s'y attendaient ; les hommes ne purent regagner le canot qui les attendait. Alors, ils firent de leur mieux pour se tenir sur leurs billots et atteindre la rive. Le patron ou bourgeois ou contre-maître qui était très habile réussit à garder son billot en équilibre, mais l'un de ses compagnons avait toutes les misères du monde à en faire autant.

A environ quinze ou vingt brasses du rivage, le patron donna un violent coup de gaffe au billot de son compagnon pour le pousser du côté du rivage. Ce mouvement fit que le billot du patron s'en alla dans la direction du courant. Il avait l'intention de reprendre la route perdue, mais son billot alla donner sur un roc à fleur d'eau ; le choc fut si violent qu'il fut lancé dans l'espace, et en retombant, alla donner contre le roc.

On retrouva son cadavre quelques jours plus tard à environ un mille de l'endroit.

Quelle que soit l'habileté du " draveur ", il est bien certain qu'il lui est extrêmement difficile de sauter une chûte ou de franchir un fort rapide, quand un empilage se forme à la tête d'une chûte ou d'un rapide de ce genre ; pour dégager la masse, il lui faut absolument se sauver soit du côté du rivage, soit du côté du canot de sauvetage.

Avez-vous entendu parler de Gene McBeth ? Non, n'est-ce pas ? Cependant McBeth était l'un des plus intrépides équilibristes sur billots que l'on n'a jamais connus. Il eut une fin tragique sur la crique Mill. Un empilage " latéral " de billots s'était produit du rivage jusque dans le courant et restait suspendu sur un rapide infranchissable à toute embarcation.

En compagnie de deux hommes McBeth s'aventura sur les billots en les écartant ici et là et en cherchant la clef de l'empilage.

Après une heure de travail, tout-à-coup l'embarcation disparut et les billots détalèrent. Les hommes repartirent pour reprendre le chemin de terre, avec McBeth comme chef de file.

Quand ils arrivèrent au seul endroit où ils pouvaient passer, McBeth fit marcher ses compagnons en avant de lui. Ce fut sa faute ; les hommes passèrent ayant de l'eau jusqu'à la ceinture. Lorsque ce fut son tour, il était trop tard. Il avait bien sauvé ses compagnons ; mais, maintenant, c'était son tour à se frayer une route au travers d'une masse de billots entremélés et se culbutant les uns les autres.

Quand il comprit sa position, il prit sa gaffe et se mit à faire l'examen des environs.

C'est alors que l'on fut témoin de la rive des plus extraordinaires exploits d'acrobatie qui se puissent accomplir dans pareille situation. De temps à autre, il sautait d'un billot à un autre, avec de l'eau jusqu'à la ceinture, pour se rapprocher de terre, ou pour éviter un billot qui lui arrivait dessus. Du billot qu'il venait de prendre, il sautait sur un autre ; de cet autre il enjambait par dessus un autre, qui lui passait dessous, et empoignait un troisième qui était emporté. D'ici et là, il tombait à plat ventre sur un billot, puis se retrouvait aussitôt sur les pieds sur un autre qui passait.

Le fait est que les spectateurs ne virent rien d'émouvant comme ce spectacle.

Finalement, épuisé, il se noya.

Et l'on viendra nous dire qu'il n'y a que les notaires qui sont en danger de mort !

N. LeVasseur.

Mgr J.-C. K.-LAFLAMME

La mort de Mgr Laflamme arrivée dans les premiers jours de juillet dernier a été un coup pénible pour la Société de Géographie de Québec.

Ce savant distingué était non-seulement l'un des plus solides soutiens de la Société, mais encore l'un des ouvriers de la première heure et l'un de ceux qui manifestèrent le plus de contentement, lorsque la Société de Géographie, au sortir d'un assoupissement quelque peu prolongé, se réorganisa.

A ceux d'entre nous qui s'employèrent à cette réorganisation, l'illustre défunt ne cessa jamais de prodiguer ses encouragements, appuyant surtout avec insistance sur la nécessité de faire paraître un bulletin. Des craintes ayant été exprimées sur la difficulté que l'on éprouverait à trouver un nombre suffisant de collaborateurs pour s'atteler à un pareil travail, le regretté Mgr Laflamme répondit en offrant généreusement ses services et sa collaboration.

Il est superflu de dire combien fut précieuse pour nous une semblable collaboration. Elle nous valut des études de haute portée scientifique ; elle nous attira d'importantes recrues dans tous les rangs. de la société et contribua à former une belle clientèle à notre revue. Mgr Laflamme nous destinait un travail élaboré sur les tremblements de terre, lorsque la maladie l'obligea à déposer la plume.

A ce collaborateur aussi dévoué qu'érudit, à ce bienfaiteur de notre œuvre, la Société de Géographie de Québec gardera un éternel souvenir de reconnaissance.

Société de Géographie de Québec

Nouveaux membres

—

Nous avons le plaisir de noter que dans le courant de l'année 1910, les personnes dont les noms suivent ont transmis leur adhésion à la Société de Géographie de Québec:

M. de Bray, directeur de l'Ecole des Hautes études commerciales, Montréal.

M. G. F. Bisaillon, avocat et bâtonnier du Barreau de Montréal.

Frère André, Professeur au Mont de la Salle, Maisonneuve.

Son Honneur le Maire N. Drouin, de Québec.

M. l'abbé Ivanhoe Caron, Missionnaire colonisateur pour le Témiscamingue.

M. C.-E. Dionne, avocat, conseil du Roi, et président de la Cie d'Assurance contre le feu, à Rimouski.

L'hon. L. J. Forget, sénateur.

M. Geo. D. Davie, constructeur de navires, Lévis.

Le Supérieur du Collège de Lévis.

Le Supérieur du collège de Sainte-Thérèse de Blainville, Terrebonne.

Rév. G. A. Dion, supérieur du collège de Notre-Dame-des Neiges et provincial de la congrégation de Sainte-Croix, Montréal.

M. William C. De Lery, avocat, Beauceville.

M. Phileas Laberge, notaire et gérant de la Banque Provinciale, Cedar Hall, Matane.

M. J. C. Lamothe, avocat et conseil du Roi, Montréal.

M. F. D. Monk, député de Jacques-Cartier aux Communes, Montréal.

M. Camille de Montigny, avocat et "Chef Ranger" de l'ordre des Forestiers catholiques, Saint-Jérôme, Terrebonne.

M. P. J. Paradis, secrétaire de la commission des chemins à barrières, Québec.

L'honorable J. D. Rolland, Industriel et membre du Conseil législatif.

M. Geo. W. Stephens, président de la commission du havre de Montréal.

Révérends Peres Trappistes d'Oka, comté des Deux-Montagnes.

M. A. S. Garneau, avocat, C. R., Percé, Gaspé.

M. Perrault, président de la Chambre de Commerce, Montréal.

M. Desjardins, industriel, St-André, Kamouraska.

M. Perrault, directeur de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal.

M. Villeneuve, bibliothécaire, bibliothèque civique, Montréal.

Chronique géographique

—

Découverte d'une mine.—L'un de nos concitoyens, M. C. E. Lemoine, A. G., a découvert sur la côte nord du fleuve Saint-Laurent à un mille et demi de la Baie des Moutons, à l'embouchure de la riivère Reid, une mine de plomb argentifère d'une grande richesse.

L'exploitation est commencée.

*
* *

Vers Chibougamau.—Le gouvernement de Québec a organisé une expédition à Chibougamau, dans le district d'Abbitibi.

Ce qui a motivé cete expédition, composée de minéralogistes et de géologues, c'est que l'on a rapporté, depuis plusieurs années déjà, qu'il se trouvait des minérais importants dans le voisinage du lac Chibougamau.

Cette expédition sera de retour à Québec au mois d'octobre prochain, et si les rapports sont satisfaisants, le gouvernement fera construire immédiatement un chemin de fer du lac Saint-Jean au lac Chibougamau, soit environ une distance de 175 milles.

*
* *

Une propriété dans les terres arctiques.— Notre compatriote, le capitaine J. E. Bernier, commandant de l'*Arctic* est devenu possesseur de 960 acres de terre à Pond Inlet, sur la côte nord de la baie de Baffin.

Ce terrain appartenait ci-devant à un Ecossais qui le revendit au capitaine Bernier, moyennant la somme de cent louis, mais le capitaine jugea plus prudent de faire ratifier son titre par le gouvernement.

La nouvelle propriété porte le nom de *Berniera* et est occupée présentement par une soixantaine de familles d'Esquimaux.

Avec sa nouvelle acquisition, le capitaine Bernier se trouve possesseur de la propriété située la plus au nord de l'Amérique.

*
* *

Les fourrures au Canada.—On sait que deux puissantes compagnies font le commerce de fourrures au Canada. La plus récente est la maison Révillon, de Paris.

La revue *La Canadienne* faisait remarquer l'autre jour combien l'organisation des postes de cette maison est complète. Un poste-base réunit dans l'est du Canada tous les vivres et tout le ravitaillement nécessaires pour la campagne d'hiver. De grands steamers comme l'*Aventure*, l'*Ombobika* transportent ensuite ces marchandises aux îles Strutton, qui servent d'entrepôt général, et les steamers *Minerva* et *Violet* les répartissent dans les différents postes principaux. Une flottille de barges à voiles, des kayaks et des traineaux va ensuite ravitailler les petits postes des trappeurs et rapporte les fourrures qu'ils ont pu réunir.

*
* *

Au petit lac des Esclaves.—En 1908, des arpentages ont été exécutés dans les environs de l'extrémité ouest du petit lac des Esclaves, district d'Arthabaska. Ce district qui se trouve si loin au nord, est généralement considéré comme sujet à des gelées d'été. L'arpenteur fédéral, M. Selby, rapporte toutefois que la gelée n'y a causé que très peu de dommages en 1908. Le grand empêchement à la colonisation de cette contrée est le manque de moyens de transport par chemin de fer.

*
* *

Une source de pétrole.—L'arpenteur fédéral, W. F. O'Hara, qui a travaillé en 1908 dans le district de Pincher Creek, Alberta, signale l'existence d'une source considérable de pétrole qui n'en est encore qu'à sa première période d'exploitation, quoique les compagnies qui la possèdent en aient obtenu des résultats très encourageants. D'après les expériences qui ont été faites, on dit que le pétrole est de première qualité.

*
* *

A l'île d'Anticosti.—On sait que cette grande île du golfe Saint-Laurent est la propriété d'un riche industriel français, M. Henri Menier.

Le dernier rapport du ministre de l'Agriculture pour l'année 1909 constate que les exploitations agricoles de l'endroit sont tout à fait dignes de mention.

M. Menier possède sur l'île trois fermes appelées ferme St-Georges, ferme de la baie Ste-Claire et ferme de Rentilly, et l'étendue de terre actuellement cultivée ou occupée par les diverses constructions, les chemins, est d'envron 645 arpents.

L'établissement de la baie Ste-Claire constitue un village très coquet dont les constructions sont disposées symétriquement autour d'un coin dont la Baie forme l'un des côtés, du milieu duquel s'étend un quai de 3,500 pieds donnant accès aux vaisseaux de mer qui font le service du poste. Cet établissement renferme les logements de toute la hiérarchie administrative depuis la villa affectée au sous-gouverneur jusqu'à la maison du dernier commis.

La principale construction de l'endroit est le château Menier, villa princière que le roi du chocolat a érigé pour son usage personnel au nord-ouest de la baie Ellis, dans un site réellement enchanteur.

Les systèmes de culture mis en voie d'exécution dans l'île consistent dans la culture du foin comme récolte dominante, de l'avoine, de l'orge, des patates, etc.

En attendant la création d'une grande pulperie, M. Menier a fait construire un moulin pour débiter le bois de construction et le bois de pulpe dont l'exploitation est en pleine activité.

D'autre part, M. Menier a fait lâcher dans son île un grand nombre d'animaux sauvages de diverses espèces pour les laisser s'y multiplier librement.

On s'accorde à reconnaître que le grand industriel français fait les choses largement et qu'il n'a pas hésité à engager des sommes considérables pour améliorer et embellir son île.

* * *

La Tuque.—C'était encore hier un coin ignoré, une solitude à peu près absolue.

On savait bien qu'il se trouvait sur le Saint-Maurice, à 127 milles de la ville de Québec, un endroit quelconque désigné sous le nom assez caractéristique de *la Tuque*, nom emprunté à une montagne

voisine de forme ronde et ayant l'aspect de ces bonnets de laine que nos paysans portaient jadis. Mais, c'était tout, et personne n'aurait été assez osé pour prédire que la Tuque était en train de prendre les proportions d'une ville.

On admirait bien également une puissante cascade formée au même endroit par la rivière Saint-Maurice et que les experts représentaient comme susceptible de produire une énergie égale à plus de 25,000 forces de chevaux-vapeur. Seulement, il n'était pas encore venu à l'idée de nos gens d'utiliser cette force motrice.

Aujourd'hui, heureusement, le réveil s'est produit, et l'on s'est rendu compte de tout ce que l'on pouvait tirer de la situation exceptionnelle de la Tuque placée sur la route du Grand-Tronc Pacifique et de son admirable pouvoir hydraulique.

Des capitalistes américains, M. M. Brown, de Berlin, dans le New-Hampshire, se sont rendus possesseurs des belles chûtes de la Tuque et ont de suite érigé une des plus grandes fabriques de pulpe, de sulphite d'Amérique, et voici qu'ils se proposent de construire une pulperie.

C'est déjà dire que la Tuque est en voie de devenir une ville industrielle de première importance, tout comme Grand'Mère et Shawinigan.

En même temps que la nouvelle industrie était inaugurée, un courant d'émigration se portait de ce côté-là. La petite ville était en travail d'enfantement. A l'heure actuelle, la voici pourvue de deux églises, d'une école, d'une banque, de plusieurs magasins et d'une population de 2,000 âmes.

Ajoutons que la Tuque est un point divisionnaire du Grand-Tronc Pacifique, et qu'il est entendu que l'on y placera les usines nécessaires pour cette section. C'est aussi le terminus de l'embranchement de la Tuque de la section du Canadien-Nord, qui fait partie du chemin de fer Lac-St-Jean et qui est à la tête de la navigation sur la rivière St-Maurice, navigable pour les steamers jusqu'à soixante milles de la Tuque aux Grandes Piles.

***

Les trésors de l'Armada.—On espère toujours retrouver les trésors de la fameuse flotte espagnole *Armada.*

Cette flotte qui se composait de 135 vaisseaux et qui avait été envoyée par Philipe II d'Espagne, en 1588 pour détrôner Elizabeth, reine d'Angleterre, et rétablir la religion catholique, fut dispersée par la tempête et anéantie en partie.

Un syndicat dont les prinipaux membres sont le duc d'Argyle et le colonel MacKenzie a fait commencer les travaux des recherches. On a engagé à cet effet des plongeurs de Ceylan et du golfe Persique.

***

A la baie d'Hudson.—Le gouvernement canadien a envoyé quatre ingénieurs à la baie d'Hudson afin d'étudier la possibilité de faire de Port Churchill et de Port Nelson, des ports navigables, et de se rendre compte des facilités de navigation dans la baie d'Hudson.

Cete expédition est en quelque sorte le complément du projet de construction du chemin de fer de la baie d'Hudson.

***

Les peuples du Nouveau-Monde. — L'Amérique a une étendue quatre fois plus grande que celle de l'Europe dont la superficie est de dix millions de kilomètres carrés.

Par contre, la population des deux Amériques n'est que de 150 millions d'habitants, alors que celle de l'Europe est de 400 millions.

L'Amérique du Nord représente, à elle seule, un peu plus de la moitié du continent américain tout entier.

Au point de vue des races, voici comment elles se partagent dans les deux Amériques. Dans le Nord de l'Amérique, c'est-à-dire aux Etats-Unis et au Canada, ce sont les races anglaise et française, les races du Nord de l'Europe qui prédominent. Dans l'Amérique du Sud, ce sont au contraire les nations méditerranéennes qui en ont fait les peuples et le peuplement ; ce sont les Portuguais et les Espagnols qui ont formé les nations du Brésil, de la République Argentine, du Chili et du Pérou, d'ailleurs anciennes colonies portugaises ou espagnoles.

Avec leurs 80 millions d'habitants, les Etats-Unis représentent la moitié de la population de l'Amérique du Nord, composée en majorité de blancs, bien qu'avec des apports assez considérables de noirs.

Le Mexique vient ensuite avec une population de 15 millions et le Canada avec sept millions.

***

Un correspondant Mexicain. — La Société de Géographie de Québec vient d'apprendre avec grand plaisir que l'un de ses correspondants au Mexique, Senor Don Prospero Paramo, a été nommé gouverneur de l'état de Puebla et juge de première instance.

La lettre de faire part est datée de Chiguahuapan, district de

Alatriste, état de Pueblo, et demande à la Société de Québec, de lui envoyer tous les renseignements astronomiques et géographiques possibles sur le grand pays du Nord.

La Société de Géographie de Québec offre à son correspondant du Mexique ses sincères félicitations et ses souhaits les meilleurs.

***

La production du blé au Canada.—Le Canada occupe la cinquième place sur la liste des pays producteurs de blé. Il vient après la Russie, les Etats-Unis, la France et les Indes Britanniques. Sa production de 1909 est estimée à 166,752,540 boisseaux contre 111,067, 853 en 1908.

***

L'envahissement du Canada.—Il est peu de pays au monde où la poussée de l'immigration ait été aussi forte qu'au Canada depuis dix ans.

Dans cet intervalle, nous avons reçu un million et demi d'immigrants, dont 600,000 de la Grande-Bretagne et plus de 500,000 des Etats-Unis.

Dans la seule année 1909, le Canada a donné asile à 103,798 Américains, à 41,144 citoyens de l'Angleterre et du pays de Galles, à 14,706 Ecossais, à 3,940 Irlandais, et à 45,206 autres nationalités différentes.

***

Une paroisse dans le Nord.—Il s'agit ici du nord de la province Québec où le mouvement colonisateur s'est porté comme un peu partout ailleurs.

La paroisse nouvelle qui attire pour le moment notre attention est connue sous le nom de *Ferme-Neuve*. Elle se trouve placée sur la rivière du Lièvre, à douze milles au nord-ouest du Rapide de l'Orignal, comprend les cantons Gravel, Moreau, Major et une partie des cantons Pope et Wurtele, et forme une superficie totale de 138 milles.

Sa fondation se monte qu'à une huitaine d'années, mais elle a fait dans cet intervalle des progrès remarquables puisque la population y est déjà de 1,200 âmes; qu'elle possède depuis 1905 une belle église, des écoles, six magasins, trois fromageries, quatre scieries, 2 moulins à farine, etc.

Les pionniers de cette nouvelle colonie en plein progrès sont MM. L. J. Matte, N. Morin, Cyr. Lafontaine, J.-B. Bohémier, Athanase Brunet, Ferdinand Charron.

Les pouvoirs hydrauliques que l'on rencontre dans le voisinage du village, comme les rapides des Bèches, des Bois Francs, des Pins, du Cheval Noir et du Portage et qui ne sauraient tarder à être utilisés, lui assurent un brillant avenir.

Pour le moment on s'occupe d'ovrir un peu partout des chemins, en même temps qu'il est question de l'établissement d'une ligne de navigation entre Ferme-Neuve et le Rapide-de-l'Orignal.

Les explorateurs nous représentent cette colonie et ses environs comme possédant un sol argileux. De plus, le terrain est plat, facile à égoutter et à cultiver et d'une fertilité abondante.

Vitesse d'un transatlantique.—Sous ce titre, nous nous empressons de reproduire la communication suivante, publiée il y a déjà quelque temps par M. F.-X. Dion, secrétaire-trésorier de la Corporation des Pilotes à Québec.

" Je lis," dit-il, " presque quotidiennement dans tous les journaux anglais comme français qu'un vapeur transatlantique a fait, dans sa traversée, tant de nœuds à l'heure, au lieu de tant de milles qu'il faudrait dire.

" Car, un nœud marin ne représente qu'une longueur de cinquante pieds, ou la cent-vingtième partie du mille marin qui est de six milles pieds.

" Ainsi, on cite que le " Lusitania" a fait 619 nœuds pendant une journée ; ceci représente 25 $^{19}/_{24}$ milles à l'heure et non 25$^{19}/_{24}$ nœuds, ou près de vingt-six milles.

" Et comme soixante milles marins équivalent à soixante-et-neuf milles et demi terrestres ,619 milles marins équivalent donc à 717 milles terrestres pour vingt-quatre heures, ou tout près de trente milles terrestres à l'heure, pendant vingt-quatre heures.

" Cela donne un aperçu de la vitesse des vapeurs comme le " Lusitania ", les " Empress ", les steamers de la malle de la ligne Allan, etc., comparée avec celle du cheval."

LA PYRALE D'EPINETTE

Nos forêts d'épinette et de sapin sont depuis le commencement de l'année la proie d'un insecte qui menace de leur faire de très grands dommages.

Cet insecte est un papillon de nuit, la Pyrale de l'épinette. Il ressemble un peu aux papillons appelés Mites, sauf que sa taille est à

peu près double de la leur. Il est de couleur grisâtre, mais parfois ses ailes sont teintées de jaune-orange. Comme tous les insectes, il subit diverses métamorphoses émergeant d'abord de l'œuf, sous la forme de larve ou chenille, puis se filant un cocon, d'où après avoir séjourné quelque temps à l'état de chrysalide ou nymphe, il sort insecte parfait ou papillon.

Les œufs sont déposés par l'insecte femelle vers le commencement de juillet. Leur couleur est vert pâle. Ils sont un peu plus longs que larges.

Les larves ou chenilles éclosent vers la fin de juillet. En naissant, elles sont aussi de couleur vert pâle mais teintées de jaune, la tête est noir brun. La chenille a une longueur totale d'un pouce, son corps est couvert de longs poils ; elle est des plus actives, mangeant la base des feuilles, les détachant de la branche et filant en même temps un fil soyeux qui retient ensemble les feuilles ou aiguilles, ainsi que les écailles des bourgeons, car elle se nourrit aussi de la moelle des bourgeons. Les aiguilles et écailles sont enroulées ensemble et c'est dans cet espèce de cylindre que la chenille se blottit pour se transformer en papillon. A cette époque, la larve ou chenille est devenue trapue, son corps est de couleur ambrée, avec des taches jaunes, etc. Sa longueur est d'environ 1½ pouces.

On ne connait pas très bien encore la manière dont cet insecte passe l'hiver.

L'attaque de la Pyrale de l'épinette se reconnaît par le fait que le feuillage qui garnit les extrémités des branches d'épinette ou de sapin est dépouillé complètement ou bien le plus souvent prend une couleur de rouille, si bien que l'arbre. en tout ou en partie, semble avoir été endommagé par un incendie.

Actuellement, les rapports reçus indiquent que les ravages de cet insecte s'étendent depuis la rivière Gatineau jusqu'au lac St-Jean. Il a été aussi rapporté à plusieurs endroits de la rive sud, notamment près de Mégantic.

On sait ce que vaut notre forêt d'épinette pour notre commerce et pour l'industrie. S'il fallait que cette essence fut annihilée, comme l'a été le tamarac il y a 30 ans, cela signifierait la fermeture de nombreuses scieries, pulperies, papeteries, etc. Cinquante mille hommes seraient jetés sur le pavé, sans travail. L'échiquier de la province perdrait des centaines de milliers de dollars de revenus. Ce serait une véritable calamité nationale.

Désirant remédier à cette grave situation, l'Honorable M. Allard, ministre des Terres et Forêts, a donné des instructions au Service Forestier de son département pour mettre tout en œuvre afin d'arrêter les dommages de cette peste.

GUSTAVE C. PICHE,

Chef du service forestier.

Vol. 4 — No 4. QUÉBEC, OCTOBRE 1910

Bulletin de la Société de Géographie de Québec

QUEBEC

1910

Rapides de la Rivière Larch, Labrador.

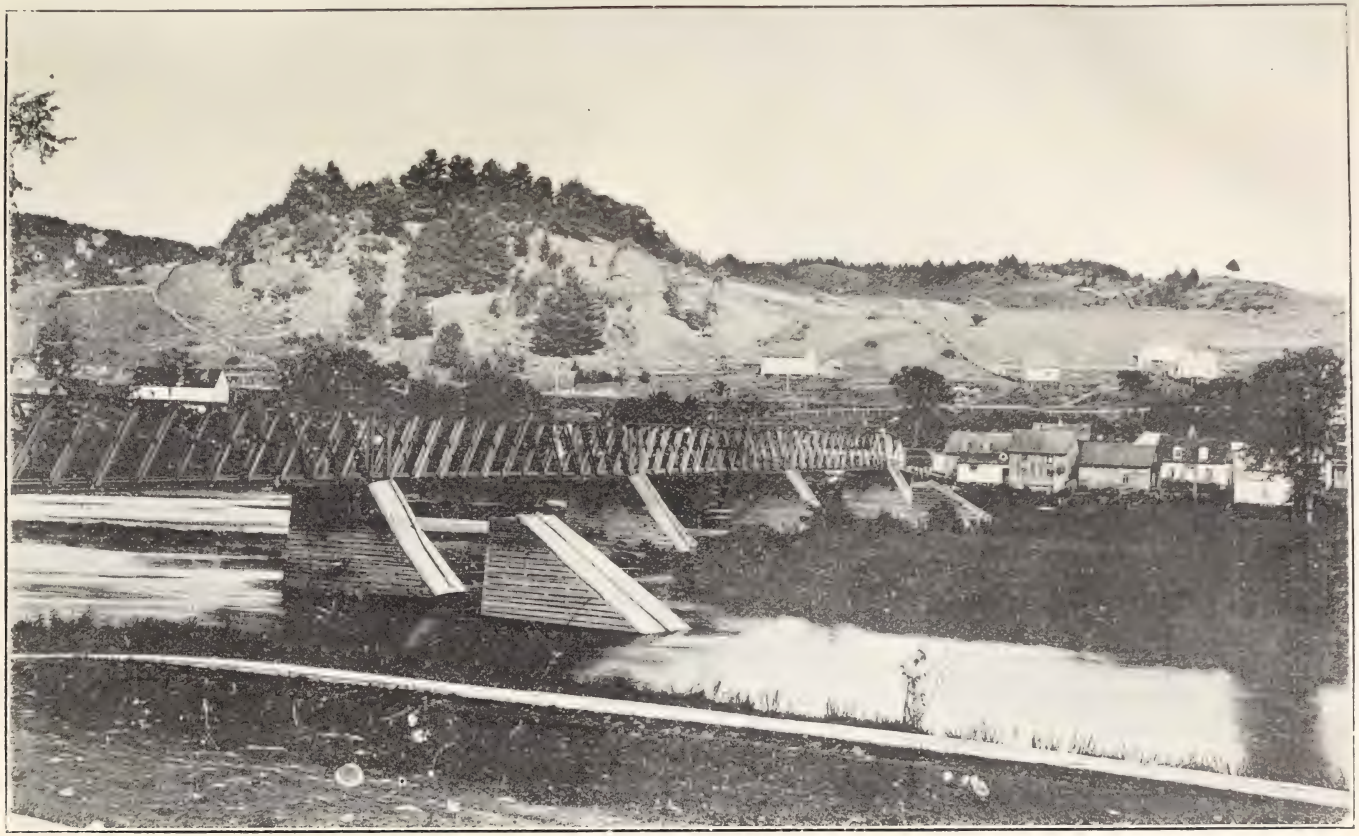

St-François, Beauce, Qué

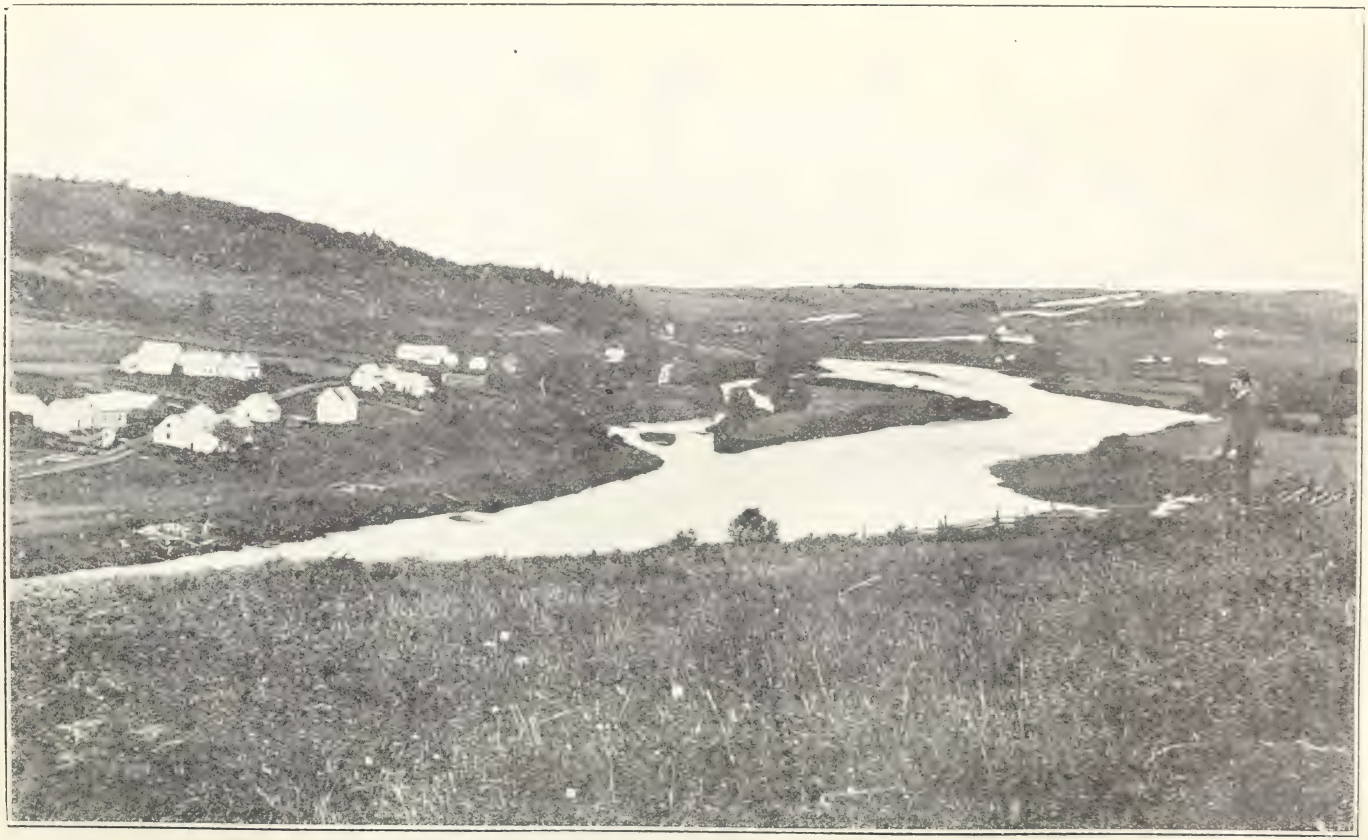

Vallée de la Chaudière, Qué.

Port Burwell, entrée orientale du détroit d'Hudson.

LE CANADA GEOLOGIQUE

Aperçu Général

Le Canada embrasse la moitié de l'Amérique du Nord, en y comprenant les îles voisines qu'on rencontre dans l'Océan Arctique, entre le 14ième méridien et le Groënland.

Il en faut retrancher cependant l'Alaska à l'extrême nord-ouest et l'Ile de Terre-Neuve qui constitue toujours une colonie anglaise s'administrant pour son propre compte et les petites îles de Saint-Pierre et Miquelon appartenant à la France. La superficie totale du Canada est d'environ 3,729,665 milles carrés, soit un peu plus grande que celle des Etats-Unis y compris l'Alaska et à peine moindre que celle de l'Europe entière.

La forme du continent nord-américain peut se représenter par un triangle isocèle : un sommet se dirigeant vers le Sud constitue le Mexique, une large ceinture médiane figure les Etats-Unis : la base la plus allongée forme la Puissance du Canada. La limite nord des terres continentales se trouve à peu près au niveau du 77ième parallèle, mais à l'Est, les terres se continuent par les grandes îles de l'archipel Arctique. Au sud de ces îles, les terres continentales disparaissent et font place à une grande mer peu profonde mesurant 800 milles du nord au sud et 600 milles de large environ : c'est la baie d'Hudson.

Autour de cette baie s'étend le Plateau Laurentien ou Bouclier Canadien ; c'est une région formée de roches anciennes pour la plupart ignées, présentant un certain relief mais ne s'élevant que rarement à 2,000 pieds au dessus du niveau de la mer excepté dans l'extrême nord-est. Ce plateau montagneux qui s'étale dans la péninsule de l'Ungava, contourne en se rétrécissant l'extrémité sud de la Baie d'Hudson pour s'étendre à nouveau vers le nord-ouest jusqu'à l'océan Arctique. Le long de sa frontière méridionale, coule la grande voie fluviale du St-Laurent, qui pénétrant jusqu'au cœur du continent se développe en une série de nappes intérieures, véritables mers d'eau douce connues sous le nom de Grands Lacs.

Sur un autre bord du plateau, vers l'ouest, le système des lacs de Winnipeg, le lac Athabaska, le grand lac des Esclaves, et le grand lac à l'Ours se présentent dans des conditions identiques.

Parallèlement à chacune des lisières sud-est et sud-ouest du plateau Laurentien s'allongent les deux grands systèmes de montagnes du continent Nord Américain : les Appalaches à l'est les Cordillières à l'ouest. Ces deux chaînes convergent vers le sud et enferment entre elles au sud des Grands Lacs la plaine centrale du Continent qui plus au nord et à l'ouest du plateau Laurentien s'étend à travers le Canada jusqu'à l'Océan Arctique. Mais à l'est dans le Canada, les Appalaches suivent de très près la bordure du Bouclier canadien dont elles ne sont séparées que par la vallée du St-Laurent. Quoique ces deux systèmes de montagnes soient disposées sur le continent d'une façon symétrique, leur importance et leur caractère sont nettement différents. La chaîne des Cordillères embrasse à l'ouest un territoire montagneux qni sur de grandes étendues se maintient à plus de 5000 pieds au-dessus du niveau de la mer, et qui présente des sommets de plus de 10,000 pieds. D'un autre côté, les montagnes ou collines du système appalachien s'élèvent rarement au Canada au-dessus de 2,000 pieds, et pour la plus grande partie des provinces de l'Est. Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince Edouard, le pays se tient au-dessous du niveau de 1,000 pieds.

Une grande partie du Canada est essentiellement une région

de lacs et de rivières ; géographiquement ou historiqnement, il n'y a rien de plus caractéristique que ce système fluvial si grandiose par sa longueur, et par le volume des eaux qu'il roule, si important par les voies de communication qu'il envoie en tous sens dans toutes les parties du pays. Dans le Canada de l'Est, c'est-à-dire dans les Provinces Maritimes, les cours d'eau quoique fort importants au point de vue local,—la rivière St-Jean a cependant près de 400 milles de long—sont relativement peu remarquables ; mais ailleurs les rivières et les lacs forment un système hydrographique incomparable. La rivière St-Laurent avec ses afluents parmi lesquels on peut citer l'Ottawa, long de près de 700 milles, arrose un bassin presque entièrement canadien dont on estime la superficie à 530.000 milles carrés. Le fleuve St-Laurent, qui débouche du système des grands lacs pour se diriger à l'est, forme en amont de Montréal, avec l'aide des canaux de Ste-Marie et du Niagara, une route navigable de près de 3,000 milles de longueur, jusqu'au cœur du continent. Plus à l'est, encore, de Montréal au détroit de Belle-Ile, l'estuaire du fleuve et les eaux du golfe St-Laurent forment une route maritime praticable aux plus grands vaisseaux.

Dans la baie d'Hudson, et le détroit d'Hudson, se jettent de nombreuses rivières qui drainent une région d'une superficie évaluée à 1,486,000 milles carrés. La ligne de partage des eaux qui limite le bassin de la baie d'Hudson, traverse du nord-est au sud-ouest la péninsule de l'Ungava s'infléchit vers l'ouest en traversant les provinces de Québec et d'Ontario, atteint le sommet du lac Supérieur, fait une courbe au sud dans les Etats-Unis, puis pénétrant à nouveau dans le Canada se dirige à peu près dans la direction de l'ouest jusqu'aux Montagnes Rocheuses. Elle laisse alors dans le sud de l'Alberta et de la Saskatchewan une bande étroite de terrains dont les eaux se dirigent vers le golfe du Mexiqne, puis prenant sa route enfin vers le nord passe au nord d'Edmonton, et aboutit à la côte nord de la baie d'Hudson. C'est à ce bassin qu'appartient la rivière Saskatchewan qui prend sa source à l'ouest dans les montagnes Rocheuses et débouche à l'est dans le système des Lacs de Winnipeg ; ces lacs se déversent eux-mêmes dans la rivière Nelson dont l'embouchure se trouve dans l'angle sud-ouest de la baie d'Hudson ; la

longueur totale de ce système fluvial atteint 1660 milles. Au nord de la rivière Saskatchewan, c'est la rivière Churchill, qui avec ses affluents forme une voie fluviale de 1,300 milles de longueur. En dehors de ces deux grauds fleuves, il existe de nombreux et souvent fort larges cours d'eau drainant les lacs innombrables et de toutes dimensions, qui se jettent de tous les les côtés dans la baie d'Hudson.

Dans l'ouest du Canada, au nord-ouest du bassin de la baie d'Hudson, existe un grand pays d'environ 1,290,000 carrés dont les eaux se jettent dans l'océan glacial arctique. La plus grande partie en est arrosée par la rivière Mackenzie et ses affluents qui forment dans l'ensemble un système fluvial d'une longueur d'à peu près 2500 milles. A l'ouest de la ligne de faîte qui traverse le continent, dans la région des Cordillères se trouve le bassin du Pacifique dont les 387,300 milles carrés de superficie sont arrosés par de uombreuses rivières qui se sont frayées de l'ouest à l'est, un passage à travers une chaîne de montagnes dirigées du nord au sud. Au sud, la rivière Fraser, avec ses 695 milles de développement et la rivière Colombia, dont une partie seulement est au Canada, sont les deux principales rivières. Au nord, le Yukon, long de 1760 milles, arrose un bassin canadien d'environ 145,000 milles carrés et traverse l'Alaska pour aller se jeter dans la mer de Behring.

C'est ainsi qu'à l'exception d'un territoire relativement insignifiant de 13,000 milles carrés, le Canada s'étend entièrement sur la pente septentrionale du continent et envoie ses eaux soit dans l'océan Atlantique septentrional, soit dans l'océan glacial Arctique, soit dans le Pacifique.

Le Canada n'est pas seulement remarquable par la grandeur et le volume de ses grands cours d'eau, il l'est aussi pour les lacs presque innombrables et souvent très grands que l'on rencontre plus particulièrement dans le plateau Laurentien ou en bordure de ce plateau. Le long de la frontière entre le Canada et les Etats-Unis ce sont d'abord les énormes étendues d'eau douce connues sous le nom de Grands Lacs et qui présentent une superficie totale de plus de 95,000 milles carrés ; le lac Supérieur, le plus grand offrant une surface de 31,800 milles carrés ou à peu près ; le lac Ontario, le plus petit, une surface de 7,260 milles carrés.

A l'ouest dans le Manitoba ce sont les lacs Winnipeg et Winnipegosis avec des superficies de 9,460 et 2,086 milles carrés ; plus loin vers le nord ouest, le lac Athabaska, avec 2842 milles carrés, le grand lac des Esclaves avec 10,719 milles carrés, le grand Lac à l'Ours avec 11,820 milles caerés. Bien d'autres lacs existent encore dont la dimension est considérable.

Un autre point intéressant à signaler est l'altitude de quelques-uns des lacs les plus importants. Cette altitude correspond au niveau le plus bas des vastes territoires qui les entourent. Les Grands Lacs ont chacun des niveaux différents ; en réalité ils ne forment que deux échelons marqués par les chutes du Niagara. En dessous de cette cataracte, c'est le lac Ontario avec une altitude de 246 pieds au-dessus du niveau de la mer ; au-dessus ce sont les lacs : Erié, 572 pieds ; Huron et Michigan, 581 pieds ; et le lac Supérieur, 802 pieds. Plus loin vers l'ouest, le Lake of the Woods a 1057 pieds d'altitude, le lac Winnipeg 710, les lacs Manitoba et Winnipegosis 810 et 840, le lac Athabaska, 620, le grand Lac des Esclaves 520, le grand lac à l'Ours, 390 environ.

Le grand plateau central Laurentien avec ses deux millions de milles carrés distribués en forme d'U, autour de la baie d'Hudson constitue pour le Canada un trait physiologique et géologique tout à fait dominant. Constitué surtout de roches extrêmement anciennes et pour la plupart de la famille des granites, ce plateau date des premières périodes géologiques ; il représente une partie seulement d'un territoire précambrien qui s'étendait autrefois certainement beaucoup plus au nord, à l'ouest et au sud et qui formait peut-être une masse continentale d'une étendue analogue à celle qui existe actuellement. Aux périodes ultérieures, les mers s'avancèrent et se retirèrent alternativement de ces territoires ; elles y déposèrent des grès, des schistes, des calcaires, etc., qui entourent maintenant presque complètement les hautes terres Laurentiennes ou qu'on retrouve parfois au milieu même de ces terres.

A l'est ou à l'ouest sur les bords de ce continent des phénomènes orogéniques et volcaniques enrent lieu à diverses périodes, accompagnés d'ascensions de magmas éruptifs profonds ; ils alternèrent avec des phénomènes de sédimentation. Mais tou-

jours le Bouclier central Canadien—en y comprenant son prolongement occidental recouvert maintenant par les assises plus récentes des plaines de l'Ouest—resta comparativement stable, et jamais les phénomènes orogéniques ou les invasions éruptives ne l'affectèrent. Il est probable qu'une très grande partie des hautes terres Laurentiennes ne fut jamais recouverte par les diverses invasions marines ; c'est au contraire dans les mers environnantes que se déposèrent ces volumes énormes de sédiments qui en partie au moins provenaient de l'érosion du plateau central.

Excepté en quelques points et pour des périodes relativement courtes, l'est du Canada semble après la fin de la deuxième grande ère géologique—l'ère paléozoïque—être toujours resté au-dessus du niveau de la mer ; s'il fut soumis à l'érosion il ne fut du moins jamais troublé par des phénomènes orogéniques. Au contraire, à l'ouest du Bouclier canadien, les périodes mésozoiques et post-mésozoiques furent le témoin de phénomènes sédimentaires orogéniques et volcaniques qui se continuèrent jusqu'à une époque récente. C'est ainsi que le Canada peut se diviser en deux parties : la partie est d'un relief peu élevé et formée essentiellement d'assises paléozoïques ou même plus anciennes ; la partie ouest qui fut le théâtre d'une sédimentation continue pendant les ères mésozoiques et cénozoïques et qui fut soumis tout à fait à l'ouest à des phénomènes éruptifs et orogéniques puissants.

J. A. Young [1].

---

1. Membre de la Commission Géologique du Canada, 1910.

Le Détroit, lac Timiscaming

Mine d'amiante Bell, à Thetford, Qué. Vue du grand ciel ouvert.

Mine d'amiante Bell, à Thetford, Qué. Vue dans une tranchée montrant de grosses veines d'amiante

Mine Larose, Cobalt, Ont.

Veine dans la mine Larose, Cobalt, Ont.

Hautes Chutes de la rivière du Lièvre aux eaux basses, Qué.

Le Canada et ses ressources minérales

—

Si l'industrie minière n'est qu'à ses débuts, la raison doit en être cherchée dans la richesse du Canada en terres agricoles. Les premiers colons, obligés de subvenir à leur nourriture, furent forcément des agriculteurs. La population augmentant, les terres fertiles étant en abondance, la charrue ouvrait sans cesse des terres nouvelles ; le Canada devint naturellement un pays agricole et ce furent les pays de culture qu'on rechercha surtout et que les compagnies de chemin de fer développèrent. Le manque de transport dans les régions minéralisées contribua à cet état de choses aussi bien que la trop grande étendue du pays par rapport à sa population.

En 1886, la production minière du Canada n'atteignait pas $10,250,0000 soit seulement $2.23 par tête. En 1908, elle dépassait $87,000,000, soit $12.57 par tête, et en 1909, $90,415,763.

Quoique les mines soient encore dans l'enfance, elles forment cependant une des grandes industries du pays ; leur production est maintenant plus grande que la production combinée des forêts et de la pêche maritime, et se range immédiatement après la production agricole.

La valeur totale des minerais extraits durant les dernières 23 années se monte à $926,516,579. L'or y figure pour $267,700,000.

Quoique nouveau venu, le Canada fait déjà bonne figure parmi les contrées minières. D'après les statistiques de la production mondiale en 1907, le Canada se tient au premier rang pour l'ami-

ante et le nickel, troisième pour le minerai de chrome, quatrième pour l'argent, septième pour le cuivre, huitième pour l'or, et dixième pour le charbon.

DISTRIBUTION DES MINÉRAUX PRINCIPAUX

Le charbon est exploité snr une large échelle dans les provinces de l'Est et dans les provinces de l'Ouest. Les mines les plus importantes se trouvent en Nouvelle-Ecosse, dans la Colombie Anglaise et dans l'Alberta. Le Nouveau-Brunswick produit un peu de charbon consommé sur place ; et la Saskatchewan, quelques lignites. Il n'y a pas de charbon dans la province de Québec et d'Ontario, mais les abondantes chutes d'eau qui peuvent alimenter des usines électriques en même temps que le pétrole et le gaz naturel de l'Ontario compensent dans une grande mesure ce manque de combustible.

On trouve du minerai de fer presque partout au Canada, mais il n'y a qu'en Nouvelle-Ecosse, dans l'Ontario et dans Québec, qu'il offre actuellement une importance industrielle. On ne l'exploite encore que dans des proportions restreintes. Son industrie fait cependant des progrès et va se développer sans aucun doute grandement.

L'or est exploité en Colombie Anglaise, dans le Yukon, l'Ontario, la Nouvelle-Ecosse et Québec, et aussi dans certaines rivières de l'Alberta. En Colombie Anglaise les mines filoniennes fournissent maintenant la plus grande partie de la production, mais les placers offrent cependant une certaine importance ; l'Ontario et la Nouvelle-Ecosse n'ont que des mines filoniennes. Partout ailleurs l'or est alluvionnaire.

L'argent provient à la fois des riches gisements argentifères du Nord-Ontario et des mines de plomb argentifères de la Colombie Anglaise. Le développement extraordinaire du district de Cobalt et de la rivière Montréal ont mis le Nord-Ontario tout à fait en vedette parmi les champs producteurs d'argent du monde. Les minérais cuprifères et aurifères de la Colombie Anglaise contribuent d'une façon notable à la production de l'argent, ainsi que, dans une certaine mesure, les pyrites cuprifères de la province de Québec.

Les provinces productrices du cuivre sont dans l'ordre d'importance : la Colombie Anglaise, l'Ontario et Québec. La production de la première augmente rapidement.

Le plomb provient presque entièrement des mines de la Colombie Anglaise, mais on le rencontre également dans d'autres provinces.

Le zinc est très répandu mais la production en est faible jusqu'à présent ; elle vient presque uniquement des mines de plomb de la Colombie Anglaise.

Le nickel est un des métaux les plus importants au Canada, mais on ne le trouve guère que dans les mines du district du Sudbury, dans l'Ontario. On en produit un peu dans le district du Cobalt, et les recherches qui sont faites plus au nord indiquent des conditions analogues à celles de Sudbury.

Le maganèse sous forme d'oxydes est exploité d'nne façon intermittente en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick. La Colombie Anglaise a fourni du mercure en petite quantité.

Le platine se trouve dans quelques gites alluvionnaires d'or de la Colombie Anglaise et dans les minerais cupronickelifères de Sudbury.

L'étain et le tungstène ont été rencontrés récemment dans des filons aurifères de la Nouvelle-Ecosse. Le tungstène accompagne l'or dans les filons de la Colombie Anglaise.

On a trouvé des minéraux stannifères dans certaines pegmatites de l'Ontario, de l'Est et de Québec.

On retire de l'arsenic de certains minerais d'or de l'est de l'Ontario et des minerais d'argent de Cobalt.

On produit une certaine quantité d'antimoine en Nouvelle-Ecosse et on fait pour ce métal des travaux de recherche au Nouveau-Brunswick et dans quelques points de la Colombie Anglaise.

Le fer chromé est exploité dans Québec.

L'amiante est le principal produit minier de Québec et les dépôts de cette province sont les plus considérables du monde.

Le graphite se rencontre en gisements importants dans l'est de l'Ontario et dans Québec, mais son industrie n'a pas encore atteint son plein développement

Le gypse est exploité sur une grande échelle en Nouvelle-

Ecosse et en Nouveau-Brunswick et en petite quantité dans l'Ontario. Il existe dans d'autres provinces, surtout en Colombie Anglaise, des gisements de gypse qui commencent à attirer l'attention.

Le mica est un produit important de l'Ontario et de Québec où on le rencontre en ségrégations dans des veines de pegmatite. Quelques gisements sont très étendus.

On produit toujours uu peu de phosphate de chaux ou apatite ; c'est généralement un sous-produit des mines de mica.

Le corindon est extrait en grande quantité dans l'est de l'Ontario où se trouvent des gisements uniques pour leur pureté et leur étendue.

Le feldspath se rencontre avec une merveilleuse pureté dans l'est de l'Ontario et dans Québec ; il est d'une grande importance industrielle.

On exploite avec activité des pyrites de fer dans l'Ontario ; dans Québec il existe également une certaine industrie de ces pyrites.

Le pétrole et le gaz naturel se rencontrent dans l'Ontario. L'Alberta produit aussi une grande quantité de gaz et va probablement développer ses champs de pétrole.

Il existe dans l'Ontario du sel d'excellente qualité, et dans des conditions telles que c'est le marché seul qui règle la production. Le Nouveau-Brunswick et le Manitoba en fournissent aussi uue certaine quantité.

La giobertite (magnésite) a été trouvée dans Québec et l'hydromagnésite en Colombie Anglaise. Bien peu de travaux de développement ont été faits pour ces substances, mais tout fait prévoir qu'elles seront utilisées avant peu.

Les matériaux de construction et les produits argileux existent dans tout le pays et leur industrie croît rapidenent.

On peut ajouter à cette simple liste de produits minéraux un grand nombre d'autres non dénués de valeur et qui existent au Canada Ils prendront de l'importance à mesure que l'industrie minérale se développera plus largement.

AVENIR DE L'INDUSTRIE MINIÈRE.

L'avenir de l'industrie minière apparaît bien plus intéressant encore que son passé ou que son développement présent.

Nous avons dit que la plus grande partie du Canada n'était pas prospectée, que bien des régions n'avaient même pas été explorées, mais ce que nous connaissons de sa structure géologique nous permet de prévoir ce que peut devenir sa richesse minérale. On verra dans les pages qui vont suivre que le pays se divise naturellement en un certain nombre de provinces géologiques différentiées par un certain ensemble de caractères minéralogiques, pétrographiques et lithologiques.

Les caractères généraux de ces provinces sont connus ; or les travaux d'exploitation ou de développement qui ont été faits dans le sud de ces provinces, tant au Canada qu'aux États-Unis, permettent de prévoir pour elles un grand avenir minier et conduisent à penser que vers le Nord on retrouvera, dans des conditions analogues, les mêmes gisements qui existent dans le Sud. Tous les doutes à ce sujet doivent disparaître si on compare l'état actuel des camps miniers frontières, les résultats qu'ils donnent déjà avec l'état correspondant des anciens districts miniers du Canada et des Etats-Unis situés dans ces mêmes provinces alors qu'ils étaient à leurs débuts.

Chaque colonisation d'une nouvelle portion de territoire a été suivie de découvertes, et tous les géologues explorateurs nous signalent au nord des gîtes minéraux dans les mêmes conditions que celles qui caractérisent au sud la province géologique.

Un bref résumé des caractères de ces grandes divisions naturelles fera prévoir d'ailleurs quel développement de l'industrie minière on doit attendre du pays.

RÉGION DES APPALACHES

La partie sud-est de Québec et les Provinces Maritimes forment le prolongement nord-est d'un grand système de montagnes, celui des Appalaches. La région des Appalaches est caractérisée par des formations bouleversées et plissées allant du Précambrien au Carbonifère.

Au Canada le prolongement appalachien renferme une grande partie des minéraux qui ont placé quelques-uns des états de l'Est au premier rang des districts miniers et industriels du monde. On exploite des dépôts importants de charbon, de fer et d'or en Nouvelle-Ecosse. L'industrie du gypse et des matériaux de construction, quoique considérable, ne vient qu'en seconde ligne. On exploite un peu de manganèse, d'antimoine, de tripoli, de baryte ; l'attention s'est également portée sur le cuivre.

La Pensylvanie, qui est probablement aujourd'hui l'état le plus développé de la région appalachienne, a maintenant une production minérale qu'on peut estimer à $9,340 par mille carré ou $67 par habitant.

La Nouvelle-Ecosse arrive avec une production annuelle de $1,000 par mille carré ou $46 par habitant environ.

Si l'on tient compte qu'une production intensive est la conséquence d'une population dense, la comparaison peut se faire sans crainte et la Nouvelle-Ecosse semble devoir renfermer proportionnellement autant de ressources minérales que les états les plus favorisés de la région des Appalaches. Ses réserves houillères ont été estimées par l'honorable R. Drummond à 6,000,000,000 de tonnes.

Le développement minier du Nouveau-Brunswick est lent ; on doit attribuer cet état de choses en partie à la végétation forestière qui recouvre le sol et rend les découvertes difficiles. Aussi il n'y a qu'une petite partie de la province qui ait été prospectée.

Les produits principaux sont actuellement le gypse, la chaux, le charbon, les matériaux de construction, les pierres à meules, les argiles, les eaux minérales. Le fer, le manganèse et l'albertite ont eu une certaine importance et le fer semble devoir jouer de nouveau un certain rôle. On exploite un peu d'antimoine ; on a trouvé du cuivre, du plomb, de l'argent, du nickel, de l'or et d'autres minérais. Des schistes riches en huiles et en sels ammoniacaux existent en grande quantité et donneront probablement naissance à une importante industrie.

La partie sud-est de Québec qui appartient aussi à ce district peut compter comme une grande région productrice de minerais. On y trouve les plus grandes mines d'amiante du monde. D'im-

portantes industries s'y sont établies comme celles du fer chromé, du cuivre, des pyrites. Il y a quelques gîtes de fer et d'or.

BASSES TERRES DE LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT

Au point de vue géologique, le Sud de l'Ontario et la vallée du St-Laurent sont tout à fait semblables à l'état de New-York. Ils sont formés principalement d'assises horizontales paléozoïques. Les produits minéraux sont les mêmes : argile, ciment et autres matériaux de construction, pétrole, gaz naturel, sel, gypse et autres substances non métalliques. Toutes ces substances, quoique moins recherchées que les métaux, n'en ont pas moins beaucoup de valeur.

LE PLATEAU LAURENTIEN

Au nord de la vallée du St.Laurent, depuis Terreneuve jusqu'au delà du Lake of the Woods, et entourant la baie d'Hudson comme un immense V s'étend une vaste région formée de roches précambriennes. On en estime la superficie à plus de 2,000,000 de milles carrés, soit plus de la moitié du Canada. La plus grande partie n'a été relevée que par des travaux de reconnaissance ; la zone sud seule peut passer pour être connue quoique à vrai dire il n'y en ait qu'une frange qui ait été réellement prospectée. Ces roches précambriennes sont remarquables par la variété des minéraux utiles qu'elles renferment. Le fer, le cuivre, le nickel, le cobalt, l'argent. l'or, le platine, le plomb, le zinc, l'arsenic, les pyrites, le mica, l'apatite, le graphite, le quartz, le fedspath, le corindon, le talc, l'actinote, les terres rares, les pierres d'ornement les gemmes, les matériaux de construction, se trouvent dans ses roches et ont été exploités avec succès. Beaucoup d'autres substances, rares ou communes, employées dans les arts, ont été signalées. Le diamant n'a pas été trouvé en place mais on en a rencontré dans des boues glaciaires. Il est permis de penser que de véritables gisements en place existent quelque part.

Deux prolongements de ces roches précambriennes se retrouvent, le premier dans l'état de New-York, avec des gisements

qui ont donné naissance à de nombreuses industries minérales, le deuxième dans le Michigan, le Wisconsin et le Minnesota avec les mines de cuivre du Michigan et les grands dépôts de fer du lac Supérieur.

Du côté canadien, le long de la lisière sud de ce plateau précambrien, on connait de nombreux gisements : ce sont les formations aurifères du Lake of the Woods, les gites argentifères de la Thunder Bay, toute une série de minerais de fer, s'étendant sur plusieurs centaines de milles du Minnesota jusque à la province de Québec, les gîtes cuprifères des mines Michipicoten et Bruce, les dépôts de cuivre et nickel de Sudbury, les districts argentifères de la rivière Montréal et de Cobalt, les corindons de l'est de l'Ontario, les magnétites de l'est de l'Ontario et de Québec, et dans ces mêmes régions, les grands dépôts de mica et d'apatite, etc. Il faut dire, pour être juste, qu'on a trouvé bien peu de gisements exploitables dans nos grandes formations de minerai de fer ; mais dans les formations du Mesabi, les plus riches du monde, il n'y a que deux pour cent de la masse qui soit un véritable minerai de fer, de sorte qu'il est difficile d'espérer des découvertes immédiates dans les formations canadiennes à peine prospectées.

Pour comprendre à quel point le pays est encore peu connu, il suffira de se rappeler que les plus grands dépôts d'amiante du monde furent révélés par des coups de mine lors du percement du chemin de fer du Québec Central, que la grande ceinture de gîtes de corindon, connue actuellement sur cent milles de long, a été découverte, il y a seulement 11 ans, par un géologue de la Commission, dans un pays entièrement colonisé ; que c'est à la construction d'un chemin de fer qu'on doit d'avoir trouvé les gisements de nickel de Sudbury ; et que c'est encore un chemin de fer qui, il y a moins de 6 ans à Cobalt, actuellement le premier camp du monde pour sa production d'argent, recoupa une riche veine de ce métal, et cela à quelques milles d'un gisement de plomb argentifère connu depuis 150 ans.

On peut essayer de se faire une idée des ressources minérales de cette vaste région qui couvre 2,000,000 de milles carrés par les quelques faits suivants. Les rapports des explorateurs de la Commission géologique montrent que dans cette région les di-

verses formations qui composent le Précambrien sont disséminées par lambeaux ; que presque tous les minéraux rencontrés dans sa partie sud, la seule prospectée et travaillée, ont été rencontrés également dans la partie nord ; que la lisière méridionale de cette région, à peine entièrement connue, renferme les plus grandes mines de fer du monde, mines ayant déjà produit à peu près 4,500,000 tonnes de minerai et capables de produire encore d'après les calculs 1,500,000,000 tonnes ; un énorme district cuprifère ayant donné 1,500,000 livres de cuivre et dont la production s'accroît sans cesse ; les plus grandes mines de nickel existantes ; et enfin, ce qui sera bientôt probablement une des plus grandes régions argentifères connues.

En fait, dans les districts connus du Canada, le Précambrien ne le cède en rien au point de vue des richesses minérales, au précambrien des districts les plus anciennement développés des Etats-Unis. De sorte, que l'on peut affirmer avec une grande vraisemblance que les espaces du Grand Nord que le pic du prospecteur n'a pas encore attaqués, renferment des réserves énormes de minerais qui deviendront exploitables au fur et à mesure que le pays s'ouvrira à la colonisation.

LA PLAINE INTÉRIEURE.

La plus grande partie du Manitoba et de la Saskatchewan qui se trouve en dehors du plateau Précambrien, ainsi que la province d'Alberta, sont des régions foncièrement agricoles. Elles produisent cependant une grande quantité de substances non métalliques et l'on doit remarquer qu'elles deviendront un marché important pour les produits miniers.

La plaine intérieure est formée presque entièrement de roches sédimentaires, la plupart d'âge crétacé, renfermant du charbon, des pierres de construction, des argiles et des matériaux pour l'industrie du ciment. Sur de larges étendues on a montré la présence de gaz naturel à haute pression ; de bonnes indications existent, au moins dans le nord de l'Alberta, d'un grand champ pétrolifère ; un peu de pétrole a même été rencontré dans le sud-ouest. Les grès de base du crétacé affleurent le long de la rivière Athabaska et sur plusieurs milles sont saturés de bitume :

ils en renferment probablement une moyenne de 12%. M. R. G. McConnell estime que les sables bitumineux qu'il a rencontrés s'étendent sur 1,000 milles carrés, ce qui avec une épaisseur de 150 pieds donnerait 28,40 milles cubes de sable bitumineux en vue, soit 6.5 milles cubes de bitume ou en poids 4,700,000,000 tonnes de bitume. Les lignites des plaines de l'est peuvent être employées pour les besoins locaux; elles deviennent de plus en plus bitumineuses à mesure qu'on s'approche des montagnes.

M. D. B. Dowling estime comme suit le charbon exploitable que renferment les bassins connus dans les provinces du Nord-Ouest.

Province.	Superficie des bassins houillers.	Anthracite.	Charbon bitumineux.	Lignite.
	Milles	*Millions de tonnes*	*Millions de tonnes*	*Millions de tonnes*
Manitoba.....	48	.....	.....	330
Saskatchewan.	7,500	.....	.....	20,000
Alberta	19,582	400	44,530	60,002
District Mackenzie	200	.....	.....	500

Un certain nombre de rivières venant des montagnes renferment de l'or. Des minerais de fer argileux susceptibles d'être exploités plus tard se rencontrent en divers endroits du Nord-Ouest. Du sel et du gypse ont été signalés également.

LA CHAINE DES CORDILLÈRES.

La chaîne des Cordillères renferme dans l'Amérique du Sud, au Mexique et dans les Etats-Unis de l'Ouest, les plus grands districts miniers du monde, districts célèbres par leur richesse en or, en argent, en cuivre et en plomb. Ces Cordillères apparaissent vraiment uniques dans le monde aussi bien par leur continuité que par l'extrême variété des richesses minérales

qu'elles renferment. Quoique pour leur plus grande partie, encore inexplorées, elles maintiennent leur réputation au Canada et en Alaska.

Au Canada, la chaîne s'étend sur 1300 milles de long et 400 de large et constitue une grande région minière ; toutes les formations des plus anciennes aux plus récentes y sont représentées ; des phénomènes volcaniques et orogéniques s'y sont succédé avec une intensité considérable.

Mettant à part la partie sud qui est voisine de la frontière américaine et quelques grandes vallées qui ont été plus ou moins prospectées par l'or alluvionnaire, la plus grande partie de la chaîne est vierge de recherches. On ne peut pas dire vraiment que plus d'un cinquième ait été prospecté ; un vingtième à peine a été prospecté en détail et il n'y a pas un district, si petit qu'il soit, dont on puisse affirmer qu'il est entièrement connu.

On peut dire que l'exploitation filonienne a commencé en Colombie Anglaise, il y a 25 ans à peu près ; toute l'industrie minérale était auparavant restreinte à l'exploitation de l'or alluvionnaire, ou du charbon. En 1893 la production minérale annuelle de la Colombie Anglaise s'élevait à $3,500,000 ; elle atteint maintenant 25,000,000 à peu près.

La production de cette même province depuis l'origine jusqu'à la fin de 1907 s'évalue à $300,000,000.

Le Yukon se présente de son côté avec un total de $125,000,000 provenant presque entièrement de ses places aurifères.

La chaîne des Cordillères canadiennes n'est pas seulement riche en or, argent, cuivre, plomb et zinc ; elle renferme des réserves énormes de charbons d'excellente qualité et très heureusement distribués, ces charbons varient des lignites aux anthracites. On ne connaît actuellement que les bassins du sud de la province et quelques petits bassins sur les rivières Telkwa et au Yukon, mais même en se bornant à ces régions connues le tonnage que l'on calcule par estimation est énorme ainsi que le montre le tableau suivant préparé par M. D. B. Dowling.

Province	Bassins houillers.	Anthracite.	Charbon bitumineux	Lignite.
	En milles carrés	*En millions de tonnes*	*En millions de tonnes*	*En millions de tonnes*
Colombie Anglaise.....	1,123	20	38,642	314
Yukon	400	32	32	850

Il faut ajouter à cela l'appoint que fourniront les grandes régions non prospectées mais que l'on sait contenir par endroits des formations carbonifères. La production houillère n'est pas énorme si on la compare à ces réserves; mais elle croîtra bien vite; ces combustibles constituent les meilleures houilles à coke et les meilleures houilles à chaudière de tout l'Ouest, et dès qu'il y aura des moyens de transport, elles alimenteront les réseaux de chemins de fer transcontinentaux et les grands smelters des Etats-Unis et du Nord-Ouest.

Du Mexique à l'Alaska, la longue chaîne des Cordillères forme une province géologique ayant une certaine unité: les minerais et leurs gisements se présentent dans des conditions analogues. Les exploitations minières au Mexique et dans les états de l'Ouest ont ramené au jour des richesses considérables; à l'autre bout de la chaîne, un pays dont seulement la cinquième partie à peu près a été exploré, où manquent les moyens de transports, où les travaux sont rendus fort difficiles par un climat rigoureux, le territoire de l'Alaska n'est pas resté en retard et sa large production minérale montre que les Cordillères conservent partout leur caractère foncièrement minier.

Nulle part probablement cette chaîne n'a atteint son maximum de production. La production des minéraux non métalliques comme le charbon, l'huile, croît sans cesse et aussi rapidement que celle des métaux fondamentaux comme le cuivre et le fer. La plupart des substances employées dans le commerce ou dans les arts sont exploitées avec succès.

Aussi on ne peut considérer comme énormes les ressources probables de la chaîne des Cordillères Canadiennes. A l'heure actuelle cette région à peine prospectée renferme les plus grands

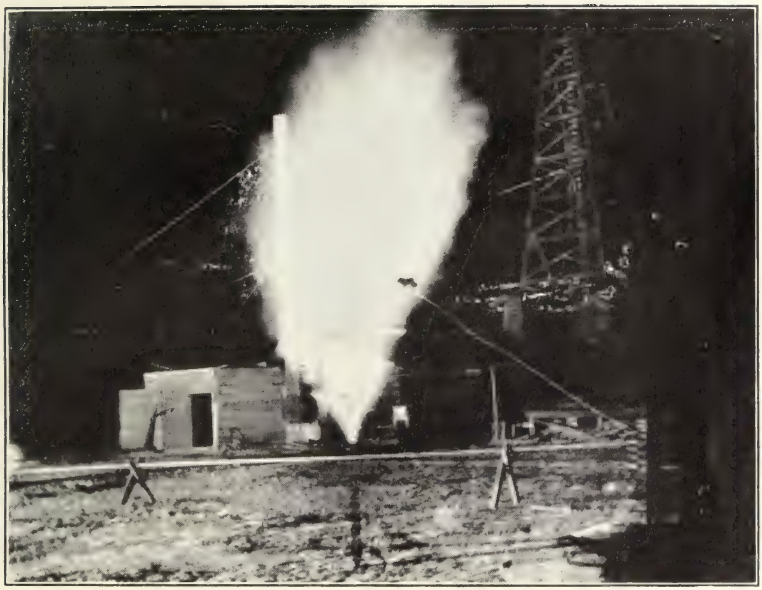

Puits de gaz naturel, Alta.

bassins houillers, une des plus grandes mines de cuivre, une des plus grandes mines de plomb argentifère et deux des plus grands camps de placers de l'Amérique de l'Ouest qui est cependant connue pour son extraordinaire richesse minérale.

De ce que l'on connaît déjà des gîtes minéraux du Canada par les explorations, les travaux de recherche ou d'exploitation, on peut certainement prédire un grand avenir à l'industrie minérale. Le développement de cette industrie rend nécessaire une étude sérieuse de la géologie du pays ; le champ des études géologiques du Canada est aussi riche et aussi tentant que l'exploitation de ses mines ; la moitié peut-être de l'histoire géologique du globe est écrite dans les roches précambriennes restées encore en grande partie une énigme pour nous. Et comme le Canada renferme le massif le plus considérable de ces roches, c'est aux géologues canadiens qu'incombe le plus grand labeur ; c'est à eux d'offrir à la science et à l'industrie minière la solution des problèmes qui les préoccupent.

R. W. Brock [1].

---

1. Directeur de la Commission de Géologie du Canada.

MISSISQUOI

—

ORIGINE ET SIGNIFICATION DE CE NOM

On désigne sous cette dénomination un comté de la province de Québec, une baie du lac Champlain et une petite rivière qui coule dans le nord de l'Etat du Vermont.

Cette dénomination qui est incontestablement empruntée à un dialecte sauvage a eu le privilége, en ces dernières années, de provoquer de longues et savantes dissertations.

Certains philologues en ont fait un mot d'origine algonquine ; d'autres ont cru y trouver les traces de la langue iroquoise ou abénaquise.

D'après des documents remontant aux années 1724, 1733 et 1783, la baie de *Missisquoi* se serait appelée tour à tour *Missiskouy*, *Missisquié*, *Missisco*, *Missiskuoy*, *Missiskouy*.

Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'avant 1660, les archives et les cartes anciennes ne faisaient aucune mention de la baie de Missisquoi.

Le plus ancien document où il en soit question, d'après M. Désiré Girouard, juge de la Cour Supérieure, est la concession faite le 6 avril 1733 au sieur de Lusignan d'une seigneurie à la baie de *Missiskouy*.

Un autre document officiel écrit en langue anglaise en 1783 et reproduit dans une étude de M. John P. Noyes, fait mention de *Missis-quie Bay* [1]. En 1815, l'arpenteur Bouchette l'orthographie sur sa carte *Missisqui Bay*.

---

1. *Early Settlers in the District of Bedford*, par John P. Noyes.

Ce n'est en vérité qu'en 1853, lors de la division du Bas-Canada en districts, que l'orthographe du mot est changée, et que la législature adopte définitivement *Missïsquoi* pour désigner le comté de ce nom.

On s'est occupé, par la même occasion, de déterminer la signification propre du mot *Missisquoi.*

Un chercheur de grand mérite, l'honorable D. Girouard, a consulté sur ce point plusieurs antiquaires et notamment M. John P. Noyes, de Cowansville, M. Ernest Racicot, de Swetsburg, ainsi que des missionnaires familiers avec les langues algonquine et iroquoise.

Deux traductions ont d'abord été présentées. *Missisquoi* pourrait, a-t-on dit, signifier 1° *Beaucoup d'oiseaux aquatiques ;* 2° *Vieille femme.*

M. M. Noyes et Racicot penchaient toutefois pour la première traduction et ils s'en expliquaient tous deux en disant que la baie de Missisquoi a toujours été fameuse par l'abondance et la variété de ses oiseaux aquatiques [1].

Un ancien chef des Abénaquis de Saint-François, Joseph Laurent, consulté à son tour sur le point en litige, a prétendu que dans la langue moderne des Abénaquis *Missisquoi* était plutôt connu sous l'appellation de *Massipskoik*, et que ce dernier mot signifiait « là où il y a de la pierre à fusil ». Le même chef sauvage inclinait en même temps à croire que ce mot de *Missisquoi* qui n'a que des allures bien lointaines avec l'idiome de ses pères, avait du être francisé.

Il y a encore la traduction donnée par le R. P. Gonzague, missionnaire des Abénaquis à Saint-Thomas de Pierreville. Ce missionnaire fait dériver *Missisquoi* de *Masipskoik* qu'il traduit par « pointe de cailloux. »

Le R. P. Lemoine, un de nos linguistes les plus distingués, trouve cette dernière traduction un peu forcée. D'après lui, *Missisquoi* pourrait se rendre en Cris et en Montagnais par *Mesapiskak*, « là où il n'y a pas de roches ; » Mais, ajoute-t-il, dans une communication qui nous fut personnellement adressée,

---

1. M. Ernest Racicot, C. R., fait venir Missiquoi de *Mis* ou *Missis* qui signifie *eau* et de *koy* ou *kow* ressemblant à la syllabe *quoi* du mot *iroquois.*

en supposant qu'il se trouve en cet endroit une grosse pointe de cailloux, le terme *misiskueu*, qu'on traduit par « grosse ou vieille femme » pourrait assez vraisemblablement avoir été donné pour désigner cette localité.

Cette opinion du R. P. Lemoine cadre assez bien avec la traduction donnée tour à tour par le R. P. Lacombe et Mgr Laflèche, anciens missionnaires des Cris. D'après eux, en effet, *Missisquoi*, en langue crise, équivaudrait à *Misiskuen*, et ce mot qui se décompose ainsi, *misi*, grand, et *iskuen*, femme, voudrait dire tout simplement « grande femme ».

Toutes ces interprétations, assez distantes les unes des autres, de même que tout cet étalage encombrant de science, n'ont fait, comme l'on devait s'y attendre, qu'intriguer le public sans satisfaire sa curiosité, ou plutôt son besoin de savoir.

Ce n'est qu'en ces derniers temps qu'un philologue de grande valeur, M. George McAleer, M. D., de Worcester, état du Massachusetts, a pu réussir, à la suite de longues et laborieuses recherches, à pénétrer le secret de tout ce mystère et à établir les véritables origines d'un mot depuis si longtemps discuté [1].

Tout d'abord, le docteur McAleer démontre que le nom de *Missisquoi* était, dans le principe, celui de la rivière qui passe dans le nord de l'état du Vermont et dont l'une des branches se perd dans le comté de Brome.

De plus, cette appellation paraît avoir été donnée à raison de certaines particularités que présentait ce cours d'eau ou même à cause de certains traits caractéristiques qui distinguaient les gens établis sur ses rives.

Ce n'est que bien longtemps après que le nom de *Missisquoi* passa à la baie et au comté et c'est le sentiment du savant philologue américain que les Cris auxquels on a voulu attribuer la paternité de cette appellation étaient trop éloignés du lac Champlain pour lui imposer un nom relevant de leur idiome.

Tout laisse croire au contraire que *Missisquoi* est de provenance abénaquise. Ce qui tend à le prouver, c'est que les Abénaquis possédaient dans la première partie du dix-huitième

---

1. George McAleer, M. D. « A study in the etymology of the Indian place name Missisquoi, 1906, » avec un *addenda* en 1910.

siècle et même avant, un poste considérable sur les bords de la rivière Missisquoi, aux environs des chutes Swanton, et que leur colonie s'est maintenue là durant un demi siècle, jusqu'après la révolution américaine.

Quant à la traduction de *Missisquoi* par « pointe de cailloux », le docteur McAleer la trouve pour le moins hasardée. « Si, dit-il, les cailloux abondent sur les rives de la baie de Missisquoi, ils ne sont pas apparents du moins le long de la rivière, et il n'en existe pas dans la baie. »

Missisquoi ne peut pas signifier davantage *Water fowl* ou « oiseaux aquatiques » pour cette raison que les sauvages n'ont pas dans leur vocabulaire d'expression pour désigner la réunion de différentes variétés de la même espèce, et qu'ils ne disposent que d'un mot spécial pour chaque oiseau ou animal.

On a prétendu en dernier lieu que *Missisquoi* équivalait au mot *Massipskoik*. Or, ce dernier mot n'a rien de commun avec *Missisquoi*, et de plus il ne se rencontre pas de « pierre à fusil » près de la rivière ni dans les environs.

Bref, M. McAleer conclut que le mot *Missisquoi* est bien d'origine abénaquise, qu'il a été donné à la rivière selon la coutume des sauvages, et que ce mot ne comporte d'autre signification que celle-ci : a *great grassy place* (endroit abondant en gazon), « *a sticky place* » ou encore « a *great marshy place* », (endroit savanneux).

EUG. ROUILLARD.

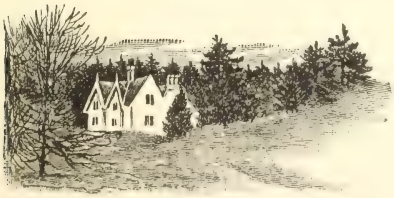

L'industrie houillère aux Etats-Unis

—

Il fut un temps où l'Angleterre produisait autant de charbon qne tous les autres pays réunis. Elle est dépassée de nos jours par les Etats-Uuis de l'Amérique du Nord qui accusent pour l'annnée 1908 une production de 122,955,554 tonnes de plus que celle de la grande-Bretagne.

C'est depuis vingt-cinq ans surtout que l'industrie houillère a pris aux Etat-Unis les proportions que l'on sait. Pour la seule année 1908 sa production a été de 415,-842,698 tonnes légères (short tons) représentant sur le terrain une valeur de $532,314,117. [1]

Un fait intéressant à noter c'est que la présence de gisements houillers sur le territoire américain fut annoncée pour la première fois dans le journal du Père Hennepin, missionnaire Jésuite français. La mine de charbon signalée en 1679 par ce missionnaire se trouvait sur la rivière Illinois, près de la cité d'Ottawa, dans l'Illinois. Toutefois la première mine de charbon ne fut ouverte que soixante-dix ans après la découverte du Père Hennepin, dans le bassin de Richmond, état de Virginie. Et ce n'est qu'à partir de 1822 qu'on parût avoir tenu compte de la quantité de charbon extraite des mines. Cette année-là, les mines de la Virginie produisirent 54,000 tonnes.

On découvrit aussi du charbon dans l'Ohio vers 1755, mais l'extraction n'en commença qu'en 1838.

Il y a au moins trente Etats dans la grande république américaine qui sont pourvus de dépôts houillers, mais les plus pro-

---

1. L'unité de mesure appelée *Short ton* représente 2,000 livres alors que la *Long ton* équivant à 2,240 livres.

ductifs, sont ceux de l'Etat de Pensylvanie. C'est la région par excellence de l'anthracite et du charbon bitumineux.

Les premières extractions du minerai noir datent de 1790, mais jusqu'à 1820, d'après un renseignement fourni par M. Edward W. Parker, du bureau géologique des Etats-Unis, la production ne dépassa point 3,000 tonnes.

C'était bien peu, lorsque l'on songe à ce qui a été retiré depuis de cet Etat.

M. Parker estime en effet que de 1814 à 1908, la Pensylvanie a fourni en anthracite 2,014,779,074 tonnes légères et 5,266,161,-190 tonnes de charbon bitumineux.

Pour la seule anuée de 1908, la production de l'anthracite de Pensylvanie a donné 83,347,102 tonnes, représentant sur le terrain une valeur de $158,178,849, alors que la production du charbon bitumineux s'est élevée à 332,573,944 tonnes, d'une valeur de 374,135,268.

Après la région pensylvanienne, c'est l'Etat de l'Idaho qui a donné le plus fort rendement en 1908 : 47,659,690 tonnes, puis la Virginie occidentale, 41,897,843 tonnes et l'Ohio, 26,270,639 tonnes.

Il est à propos de noter que les terrains carbonifères aux Etats-Unis forment deux grandes divisions : l'anthracite et le charbon bitumineux.

Les champs dans lesquels est recueilli l'anthracite sont confinés presqu'exclusivement à la partie est de la Pensylvanie. Cette région carbonifère comprend les comtés de Susquehannah, Lac Kawanna, Luzerne, Carbon, Schuylkill, Columbia, Northumberland, Dauphin et Sullivan et embrasse une étendue de 480 milles carrés. Il convient d'ajouter à ceux-ci deux autres petites régions d'anthracite situées dans les Montagnes Rocheuses, Seulement, on ne retire encore de ces dernières que 100,000 tonnes par an.

Les terrains carbonifères bitumineux sont répandus plus généralement sur la surface du territoire américain. On estime qu'il occupent une aire de 496,000 milles carrés.

L'industrie houillère américaine, avec le développement qu'elle a reçu, fait vivre nécessairement de nombreuses familles. En 1908, elle a donné de l'emploi à 690,438 personnes.

En Pensylvanie, 174,000 hommes travaillent à l'extraction de l'authracite et 516,000 hommes à celle du charbon bitumineux.

Pratiquement, tout ce charbon est consommé aux Etat-Unis. De fait l'exportation de charbon n'a point dépassé en 1908, 11,-853,178 tonnes, et encore est-ce le Canada qui en a acheté la plus forte partie.

E. R.

Les Sauvages du Canada

—

Si le Sauvage a pu être autrefois un épouvantail, il faut reconnaître qu'il n'a plus rien aujourd'hui d'agressif.

Au contact de la civilisation, ses mœurs se sont adoucies, et sauf un penchant prononcé pour la chasse dans les grands bois, son ardeur belliqueuse des premiers jours est à peu près complètement émoussée.

Il y a cependant des Européens qui s'effrayent encore à l'idée que nous réchauffons dans notre sein 111,903 sauvages. On trouve cela presque colossal !

Si l'on voulait se rendre compte que ces sauvages sont éparpillés sur une surface grande comme l'Europe, qu'il sont parqués dans des réserves, qu'ils sont sous la tutelle de nos gouvernements qui exercent la surveillance nécessaire, l'espèce de terreur qui hante encore l'âme de quelques naifs d'outremer se fondrait vite.

* * *

L'existence des sauvages du Canada n'est pas non plus ce qu'elle était jadis. Ils s'enfoncent bien sous bois, pratiquent toujours avec une certaine passion la chasse et la pêche, mais l'agriculture qui leur a été enseignée en retient un grand nombre au logis.

Certaines tribus, — celles de l'Ouest — ont fini par comprendre que la culture du sol est moins aléatoire qu'une course aventureuse dans les bois ou sur les bords des rivières. Et ces tribus

assagies par l'expérience possèdent aujourd'hui des champs qui leur fournissent d'abondantes récoltes.

La statistique officielle porte à trente-sept pour cent la proportion des sauvages s'adonnant à l'agriculture. Cette proportion est susceptible d'être augmentée dans les années qui vont suivre, à mesure que l'instruction pénètrera dans ces masses ignorantes et pétries de préjugés.

Les gouvernements ont compris que c'était par l'école qu'ils arriveraient à triompher des préjugés séculaires des Peaux-Rouges et ils ne se sont pas fait faute de les multiplier.

A l'heure présente, les sauvages du Canada ont à leur disposition 308 écoles, dont 231 ordinaires, 57 pensionnats et écoles industrielles. Et ces écoles ont été suivies par 10,479 élèves.

* * *

Nous avons dit que la population totale des Sauvages du Canada s'élevait à 111,903 âmes.

Dans ce grand total, la province de Québec n'est représentée que par 11,523 Peaux-Rouges. dont 717 Algonquins, 165 Amalécites, 4,071 Iroquois, 601 Micmacs, 3,534 Montagnais et Nascapis, 203 Têtes-de-Boule, et 484 Hurons.

Les Iroquois sont cantonnés dans les réserves de Caughnawaga, de Saint-Régis et du lac des Deux-Montagnes.

Les Micmacs habitent Maria et Ristigouche, dans le comté de Bonaventure.

Les Algonquins occupent des postes sur la rivière Désert, à Témiscamingue et aux Deux-Montagnes.

Les Montagnais ont leurs principaux groupes au lac Saint-Jean et sur la côte nord du fleuve Saint-Laurent.

Les Nascapis se rencontrent dans l'intérieur du Labrador, et les Têtes-de-Boule qui relèvent de la famille algonquine, sont fixés à Weymontachingue et à Kikendatch, dans la région du Saint-Maurice.

* * *

La population sauvage augmente-t-elle au Canada!

Si l'on prend comme terme de comparaison les chiffres des

dix dernières années, on peut assurer que l'augmentation est à peu près nulle. A peine quelques centaines par année.

Les rapports officiels établissent nettement que sauf les bandes qui habitent la Colombie Anglaise, la plupart des autres manquent de forces vitales. De plus, tous les ans, la tuberculose fait de nombreuses victimes, surtout parmi les enfants.

Dans les vieilles provinces, la population indigène est à peu près en décroissance. Le recensement mentionne bien 484 Hurons à Lorette, près de Québec, mais il y a déjà longtemps que le type de cette ancienne race qui fut si longtemps la fidèle alliée des français, dans les premiers jours de la colonie, est disparue.

Les Montagnais qui représentent encore un joli groupe ont commencé eux-mêmes depuis de longues années à se fusionner avec les blancs.

Il en est de même des autres groupes. Le type primitif tend partout à disparaître.

Il n'y a vraiment d'exception à faire que pour les Micmacs. Eux seuls paraissent garder leurs positions. Leur nombre est demeuré à peu près ce qu'il était aux premiers jours de la colonie, soit environ 4,000 sujets pour tout le Canada.

E. R.

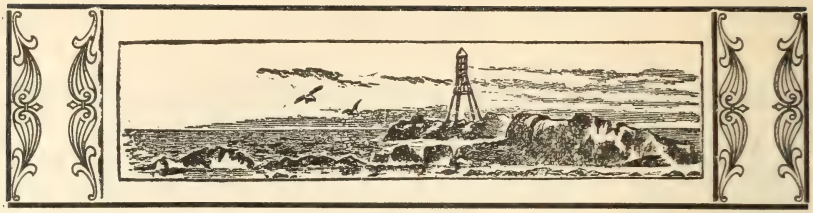

Au pays arctique.—L'île Southampton

—

L'ILE Southampton, sise dans le cercle arctique, dans le voisinage de la terre de Melville, mesure environ 175 milles du nord au sud, et à peu près la même chose de l'est à l'ouest.

En quelques endroits à l'ouest et au sud, on ne peut s'en approcher sûrement qu'à cinq milles de distance ; au sud du cap Kendall, un navire doit se tenir à dix milles de distance ; la côte y est dangereuse.

Il existe un récif de trois milles de longueur, à environ quinze milles au nord du cap Kendall, par 64° 17' de latitude. Il est d'autant plus dangereux qu'on ne peut le voir qu'à marée basse. Malgré cela, on y trouve l'eau profonde de chaque côté jusqu'à deux et trois milles de distance. Il y a au cap Kendall un courant de six milles à l'heure, que donne par le travers du récif au nord de Whale Point, puis aussi du côté du cap Fullerton.

A la tête de South Bay, il y a un bon port qui a été baptisé du nom de Coral Harbour, à cause de la couleur de corail des rochers environnants.

Durant l'été, l'île est entièrement dépouillée de ses neiges, à l'exception de quelques endroits sur le flanc des montagnes. Depuis la mi-juillet jusqu'à la mi-août, l'atmosphère est empestée de maringouins, qui sont la terreur des voyageurs, mais non des indigènes.

Durant la saison tempérée, l'ours et le caribou se refugient dans les endroits plus froids des montagnes.

Dans les terres basses, l'herbe pousse longue et bonne ; mais sur les plateaux plus élevés, la végétation est pauvre.

Depuis Native Point au nord, jusqu'aux contreforts des montagnes, sur une distance de quinze à vingt milles, le sol est très bas, et les baies n'offrent que peu d'eau. Naturellement, sur les bords, les poules d'eau, les canards, et autres oiseaux aquatiques abondent, et les Esquimaux s'en régalent. Il y a aussi beaucoup d'étangs ou fontaines où la truite saumonnée abonde. Elle y reste jusqu'à la crue des eaux en juillet, puis elle émigre du côté de la mer d'où, après s'être nourrie de crevettes, moules, etc., elle revient six ou huit semaines après, grasse et dodue. La saison du frai arrive tard en septembre.

Le caribou de l'île Southampton diffère de taille d'avec celui de la terre ferme.

Le loup ne s'y rencontre que fort peu, de même que le renard. La rareté de celui-ci s'explique par le fait que, se groupant, comme il le fait, non loin des habitations, pour se nourrir des déchets de cuisine, et n'en trouvant que fort peu, alors il émigre ailleurs.

Le capitaine George Comer. après une expérience de trente-cinq ans comme baleinier dans le golfe de Cumberland et la baie d'Hudson, et un séjour de dix hivers à l'île Southampton, cite un fait curieux à propos de linguistique. Les Esquimaux qui l'accompagnaient et qui venaient de Repulse Bay, c'est-à-dire à pas plus de cent milles de là, éprouvaient beaucoup de difficulté à se faire comprendre de ceux de l'île de Southampton. Le dialecte était bien le même, mais l'intonation était absolument différente. Cependant, les femmes comprenaient leurs frères Esquimaux beaucoup plus facilement que les hommes.

Un jeune homme nous montra, dit le capitaine Comer, son habitation, avec un certain orgueil, et dit aux gens du capt. Comer qu'elle lui appartenait, parceque son père était mort.

On se rendra mieux compte de son opinion, étant donné le fait que toute personne qui est condamnée à mourir, est immédiatement transportée au dehors, et qu'on la laisse à son sort. Règle générale, chez eux, l'avènement d'une mortalité dans un iglo, justifie l'abandon complet du moribond.

Le jeune homme croyait qu'il n'avait accompli qu'un acte des plus recommandables.

Il existe plusieurs traditions pour expliquer comment autrefois, l'île de Southampton en arriva à avoir des habitants.

La plus plausible semblerait être la suivante.

Il y a bien longtemps, deux jeunes Esquimaux partirent ensemble pour la chasse du loup-marin. Comme l'un d'eux ne revint jamais, on crut qu'il avait été tué par son compagnon qui avait l'intention d'épouser sa veuve. Celle-ci, à son tour, poussée par les conseils de ses amis, tua l'assassin de son mari, et, craignant ensuite la vengeance des parents de celui-ci, attela une nuit ses chiens et partit sur la glace avec son monde.

Lorsque le jour se leva, elle et ses gens s'aperçurent qu'on les poursuivait. Comme elle avait une grande puissance de conjuration, comme *Anticôke*, elle ordonna à la glace de s'entrouvrir ; ce qui arriva, et elle établit ainsi une grande distance entre elle et ses ennemis, et se trouva en lieu sûr ; mais elle et les siens continuèrent de filer, et, finalement, atteignirent l'île de Southampton où tous se fixèrent.

Un incident tout récent viendrait à l'appui de cette tradition. Au printemps de 1904, un parti d'Esquimaux chassait le loup-marin sur la glace de la baie Repulse, lorsque la glace se rompit, et tous les chasseurs furent emportés à la dérive jusqu'à l'île Southampton. Un an après, le capitaine Comer en mettant pied à terre à la baie du duc de York, apprit que les indigènes désiraient réintégrer leur pays natal. Il les y ramena.

Il est tout probable que les premiers habitants de l'île vinrent de la baie Gore et de l'anse Lyon, par delà les « Frozen Straits », malgré que leur costume indiquât qu'ils étaient plutôt originaires de l'Innuit oriental.

Les anciens de la tribu des Aiviliks racontent que, il y a bien longtemps, vivait au sud de l'anse Wager, une tribu d'Esquimaux, connue sous le nom de Nouvoukmiout.

Cette tribu fut exterminée plus tard par les Aiviliks, sous le commandement d'un fameux guerrier du nom de Oud-Lin-Ouke.

Durant un hiver, alors que la glace était fermement prise entre l'île et la terre ferme, un parti de cinq indigènes de Southampton se rendit à pied à la colonie des Nouvouks, où ils se rencontrèrent avec cinq hommes de cette tribu, armés chacun d'un harpon. De suite, ils engagèrent amicalement une lutte au cours de laquelle un Esquimau de Southampton fut blessé. Celui-ci alla trouver son père pour se plaindre, mais le père le

rassura en lui disant, que cette rencontre était le présage de rapports d'amitié entre les deux tribus.

Les Aiviliks racontent de plus que, au cours de cette visite, l'un des Saglernmiout aperçut un « Sicksicks », écureuil terrien, qui, assis sur un rocher, se mit à bavarder dès qu'il se vit approcher, puis s'enfuit et se cacha. Comme il n'avait jamais vu d'animal de cette espèce, le Saglern en conclut que ce devait être là l'un des esprits gardiens des Nouvouk, jusqu'au moment où on lui fit comprendre que cet écureuil était un animal bien commun dans le pays.

Le Saglern retourna plus tard dans son île, et, en autant qu'on puisse le savoir, ce fut là le premier contact que les insulaires eurent avec les Innuits de la terre ferme.

Les indigènes de Southampton ont rapporté aux Esquimaux du Capt. Comer que, autrefois, ils voyageaient du côté nord-est entre Bell Island et le King's Cape ; les habitants de ces parages s'appelaient les *Secocilyermiout*, nom qui signifie endroit où la glace s'en va ou bien là où les rivages où les courants tiennent la glace en mouvement. Il paraît que le dernier Esquimau qui traversa au cap King n'a jamais reparu ; on pense qu'il fut tué.

Le peu de connaissance que nous ayons de l'île Southampton, proviendrait du fait que, jusqu'à la découverte du havre au Corail (Coral Harbor), on n'y connaissait pas d'endroit sûr de mouillage. Sur la rive sud et sur la rive ouest de l'île, un bateau qui arrive à marée haute est obligé d'attendre la marée haute suivante pour repartir. L'un des meilleurs endroits de mouillage se trouve juste au sud de *Coral Harbor* à *Native point* ; on y a aussi dans cette partie de l'île une exellente place de campement. Le vaisseau peut mouiller d'un côté ou l'autre de la pointe, mais le côté sud est préférable.

Ces Esquimaux étaient et sont des gens très aventureux et très braves. La preuve en est dans leur mode de chasse de la baleine, à bord de leurs frêles kayacks ou embarcations. En été, les indigènes vont courant sur la glace, harponnant la baleine sans kayacks.

L'un des indigènes que le capitaine Comer connut fort bien, s'appelait Cumercowaïer ce qui veut dire « l'homme qui peut voir la baleine du fond de l'eau ». Lorsqu'il décéda, il demanda que

sa dépouille fut mise sur la glace, pour qne, plus tard, elle glissât et allât au fond. En même temps, il recommanda à ses gens, dans leurs courses sur la glace ou en kayacks après la baleine, de jeter un morceau de viande à l'eau et d'appeler son esprit à leur aide. Il leur promit qu'il entendrait leur prière et qu'il viendrait à leur secours. Ami comme il l'était de Cumercowaïer, le capitaine Comer eut à se conformer à ses derniers désirs.

Pour chasser le caribou, les Esquimaux s'en vont rampant derrière un rempart de roches et attendent, la tête recouverte du plumage d'un oiseau, le moment opportun.

La tribu des Slagern était presqu'éteinte en 1908, alors qu'il n'y avait plus que soixante-dix Aiviliks sur l'île Southampton en un certain endroit situé au nord du cap Kendall. On n'y comptait que deux survivants des Slagernmiouts, qui étaient trop jeunes pour se rappeler les traditions et les coutumes de leur tribu.

On fait dans ces parages un véritable massacre de la baleine ; c'est au point que les navigateurs américains et européens recommandent fortement à leurs gouvernements respectifs que des mesures moins prohibitives que restrictives soient prises pour empêcher la destruction complète de ce cétacé.

Les huitres canadiennes

—

Il paraît de plus en plus manifeste que nos bancs d'huîtres de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard tendent chaque année à s'épuiser, et personne ne songe à jeter le cri d'alarme.

Ce précieux mollusque qui fait les délices de tous les gourmets et qui était accessible, il y a une dizaine d'années, à toutes les bourses, menace maintenant de ne paraître que sur la table des favorisés de la fortune. Le peu de protection qu'on lui a accordé, le défaut de surveillance ont abouti à ce résultat qu'il se fait de plus en plus rare et que l'on en est réduit à payer neuf et dix piastres un baril d'huîtres, alors que le consommateur ne payait que trois ou quatre piastres. Et il n'y a pas de raison pour que cette hausse soudaine, si manifestement désastreuse, ne se maintienne.

En examinant de près les statistiques recueillies par le ministère des pêcheries d'Ottawa on se rend vite compte de la diminution progressive de ce produit alimentaire.

Pour la seule année de 1908, la Nouvelle-Ecosse n'a donné 1,337 barils d'huîtres, le Nouveau-Brunswick, 15,435 barils et l'Ile du Prince-Edouard, 9,627 barils.

Dans l'Ile du Prince-Edouard, l'pecteur des pêcheries constate une diminution de cinquante pour cent.

Dans le Nouveau-Brunswick, des bancs entiers, notamment celui de Caraquette, sont à peu près ruinés.

On dit, il est vrai, que la consommation des huîtres reste encore assez considérable dans les provinces de Québec et d'Ontario. Sans doute, mais il ne faut pas oublier d'autre part que ce n'est

plus l'huître canadienne qui encombre nos marchés. Les Etats-Unis sont devenus depuis quelques années nos principaux fournisseurs, en attendant qu'ils soient l'unique marché où nous serons tenus de nous approvisionner.

On se demande maintenant quelles sont les causes qui ont jeté nos bancs d'huîtres — ceux de Malpèque de Cocagne, de Bouctouche et de Caraquette — dans l'état de pauvreté et d'extinction que nous voyons aujourd'hui. Et les experts de nous répondre : c'est l'excès de pêche.

Ce n'est pas d'hier au reste que le mal est connu et dénoncé. Il y a vingt-cinq ans les inspecteurs signalaient déjà ces pêches excessives qui se pratiquaient sur les bancs de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick et laissaient entrevoir la ruine, à brève échéance, si l'on n'intervenait immédiatement.

D'après ce que nous savons, l'Etat a tenté de remédier à cette situation presque désespérée, mais jusqu'ici ses efforts ne paraissent pas avoir été couronnés d'un succès bien appréciable. Il lui resterait alors à changer de méthodes et à réglementer plus sévèrement que jamais une industrie aussi intéressante que celle qui nous occupe. L'État pourrait tout au moins favoriser les établissements ostréicoles, les multiplier partout où la chose est praticable, et ne pas marchander les subventions à ceux qui se préoccupent de faire refleurir cette industrie agonisante.

Dans la province de Québec, où l'industrie ostréicole était absolument ignorée, l'initiative privée, il y a dix ou quinze ans, a tenté quelques essais, notamment à Gaspé, aux Sept-Iles, au Bic et à Carleton. Il semblait à tous que nous avions là des champs propices à la reproduction du précieux mollusque.

Malheureusement, aucune de ces tentatives ne put aboutir. Ceux qui avaient risqué quelques capitaux dans ces entreprises restèrent sous l'impression que leur insuccès était principalement dû à la mauvaise qualité des fonds. Les observations et les recherches qui furent faites peu après par un expert en ostréiculture établirent au contraire que c'était uniquement la température de l'eau qui était cause de notre manque de réussite [1].

---

1. M. Whiteheaves, secrétaire de la Société d'Histoire naturelle de Montréal.

Les bancs d'huîtres, d'après cet expert, pour se développer en toute sécurité, devraient être placés à l'abri des tempêtes de la mer et même des eaux que les glaces de l'océan tiennent à une basse température.

Quoiqu'il en soit, nos premières tentatives d'ostréiculture dans la province de Québec ont échoué, et depuis dix ans personne n'a songé à les reprendre.

Le gouvernement ne peut pourtant pas se désintéresser de cette industrie. S'il n'y a rien à faire pour la province de Québec ce que je tiens encore pour douteux, — car deux ou trois expériences faites par des particuliers peu au courant de cette industrie et ne disposant que de faibles ressources, ne constituent pas une preuve décisive — il reste encore à notre ministère canadien à empêcher daus les autres provinces cette pêche excessive qui conduira à l'épuisement total des bancs d'huîtres.

E. R.

A propos de Pêcheries

—

DÉCISION DU TRIBUNAL DE LA HAYE.

Le tribunal d'arbitrage de la Haye a rendu, il y a près d'un mois, son jugement dans une affaire d'une grande importance pour le Canada, les Etats-Unis et Terreneuve.

Il s'agissait de déterminer la propriété des droits de pêche dans les eaux de l'Amérique Britannique.

Cette question était pendante depuis près d'un siècle et n'avait jamais pu recevoir de solution définitive.

C'est le traité de 1818 qui a servi de base à la discussion devant le tribunal.

Le premier point que l'on aborda fut celui-ci : « Les législateurs anglais ont-ils le droit de réglementer les actes des sujets américains faisant la pêche dans les eaux britanniques ? »

Le tribunal de la Haye s'est prononcé dans l'affirmative.

La seconde question était ainsi formulée : « Les pêcheurs américains ont-ils le droit d'employer des étrangers pour faire la pêche dans les eaux britanniques ? »

Ce droit leur a été reconnu, mais d'autre part, la décision des membres de la Cour comporte que les Terreneuviens et les Canadiens ont également le droit d'empêcher les Américains de tendre la ligne dans leurs eaux.

Le tribunal a aussi donné raison aux Américains qui émettaient la prétention qu'ils ne pouvaient être tenus de payer des droits pour l'entretien des lumières et qu'ils devaient être dispensés de faire enrégistrer leurs bateaux à la Douane.

La cinquième question portait sur une définition : Qu'est-ce qu'une baie ?

Le tribunal de la Haye a décrété que les grandes baies devaient être considérées comme des mers intérieures.

Cette dernière décision donne au Canada la pleine et exclusive possession de la baie d'Hudson.

Il ressort du jugement du tribunal de la Haye que les Américains n'ont pas le droit de pêcher dans les baies, dans les ports ou les criques.

Quant aux trois milles marins dont il est fait mention dans le traité de 1818 et dont se prévalaient les Américains, ils doivent être calculés à partir d'une ligne imaginaire reliant les deux points les plus avancés de chaque côté d'un golfe ou d'une baie.

Toutefois, la définition du mot *baie* est laissée aux soins des gouvernements intéressés.

Cette question des pêcheries est la première qui ait été soumise au tribunal d'arbitrage international de la Haye établi par la convention de la paix tenue à la Haye en 1907, avec l'approbation des puissances. Elle a été traitée au long dans le Bulletin de janvier 1908 par notre collaborateur, M. J.-E. Roy, ancien président de la Société Royale du Canada.

Tous les pays intéressés semblent accepter comme définitive la décision qui vient d'être rendue.

La ville de Bathurst

—

BATHURST, chef-lieu du comté de Gloucester, dans la province du Nouveau-Brunswick, est située sur la rive sud de la Baie des Chaleurs, par 47° 39' de latitude nord, 65° 33' de longitude-Ouest.

Son site est pittoresque et présente beaucoup d'avantages.

Son fondateur est Sir Howard Douglas, ancien lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick. Sa fondation remonte à 1828. On lui donna le nom de Bathurst, en l'honneur de lord Bathurst, alors ministre des colonies.

La ville est bâtie sur un promontoire uni et régulier, au confluent de trois rivières : la grande Nipisiguit à l'est, la rivière du Centre et la Petite rivière à l'ouest, qui toutes se jettent dans un magnifique bassin de trois milles et demi de longueur et d'un demi-mille de largeur, qui constitue le port Bathurst. Cette nappe d'eau n'est navigable que par les chenaux creusés par les rivières.

La population de Bathurst qui fut autrefois de 1100 âmes, est est aujourd'hui réduite à 800 âmes.

On y voit une église épiscopalienne et une chapelle Wesleyenne, un palais de justice, une prison, un édifice franc-maçonnique, deux hôtels, plusieurs magasins et nombre de résidences privées très élégantes.

Le poste qui est bien enclavé dans la côte, présente une barre, et n'est pas assez profond pour des vaisseaux d'un certain tonnage. Les vaisseaux tirant 10 ou douze pieds d'eau, sont forcés de décharger et prendre leurs cargaisons en dehors de la barre ; inconvénient qui nuit beaucoup à la prospérité commerciale du port.

Il y a bien des années, l'honorable Joseph Cunard avait un grand chantier de navires à Bathurst. De ce chantier furent lancés nombre de navires de fort tonnage.

Bathurst fit autrefois un grand commerce d'exportation de bois, celui-ci a finalement disparu, et, depuis vingt ans le principal article d'exportation du port est le bois des scieries.

Bathurst porta originairement un nom indien, celui de Nipisignit. Les français appelèrent ensuite l'endroit Saint-Pierre. Ce fut en 1829 que, par un acte de la législature, ce nom fut changé en celui de Bathurst. Le village au nord du bassin a cependant conservé le nom de Saint-Pierre.

La ville et le village sont unis par un pont en bois d'un demi-mille de longueur, jeté sur la Nipisiguit. Il paraît que le mot Nipisiguit est une corruption du mot Ouinkapequoic qui, dans la langue des Micmacs signifierait « eaux agitées, tumultueuses, troublées. »

La rivière, qui prend sa source dans des lacs à environ quatre-vingt-dix milles de distance, n'est pas navigable au delà de son embouchure, excepté en canot. Elle est fort cascadeuse. Ses grandes chûtes, situées à environ vingt milles de son embouchure, sont dignes d'une visite. Le volume d'eau de la rivière dans l'endroit qui est encaissée dans un étroit passage mesurant de trente à quarante pieds de largeur, et taillée dans le roc vif, s'y précipite avec fracas, exécute un saut de près de cent pieds, et vient tomber dans un canal naturel, dont les flancs à pic empêchent l'arrivée des rayons du soleil.

Du côté du village Saint-Pierre, il y a plusieurs magasins, la grande route qui conduit à Ristigouche, une scierie à vapeur, des quais, un chantier de navires, une église presbytérienne, une église catholique, un couvent, etc.

L'ERABLE

—

L'ÉRABLE, au Canada, se classe parmi les bois francs, c'est-à-dire qu'il a le grain dur et fin, les feuilles multiples, tantôt larges, tantôt petites, mais c'est un arbre généralement droit et de port élégant.

On l'emploie beaucoup comme bois de chauffage, avec le merisier. Aujourd'hui, il se vend bien $7.00 la corde sur le marché. La corde mesure de 8 pieds sur 4 de hauteur et de 2½ pieds, petite largeur, et de 3 pieds, grande largeur, mesure anglaise.

On l'utilise beaucoup aussi en ébénisterie. Elle présente, à nu, les tons les plus variés et les plus chatoyants. Elle pourrait être exportée pour cette fin en longueurs et largeurs déterminées, suivant les besoins des pays. Pour l'ébénisterie, l'érable est presqu'aussi recherchée que le noyer noir, le noyer tendre, et l'acajou, quoiqu'elle ne vienne qu'après tous ces bois précieux.

Dans le chauffage, ses cendres rapportent 9% de potasse et 2% d'acide phosphorique.

Les cendres d'autres bois tels que : le bouleau, le hêtre, le tilleul, l'épinette rouge et la blanche, etc., produisent environ de 4% à 5% de potasse et 1.45% d'acide phosphorique. Ces cendres valent environ de $8.00 à $9.00 la tonne. Elles constituent d'excellents fertilisants.

Tous les ans, à l'occasion de la fête nationale des Canadiens-français, le 24 juin, on fait de notables saignées à nos érablières pour l'ornementation des rues. Peut-on considérer comme une perte sèche, cet abattis de milliers de jeunes érables qui se fanent bien avant la fin de la journée du 24 juin ? Si tel était le cas, ne vaudrait-il pas infiniment mieux au point de vue natio-

nal, agir en sens inverse, et, au lieu de couper les érables, en planter ?

Comme combustible, on en sacrifie déjà des quantités énormes. Pourquoi donc, de gaîté de cœur, se livrer à cet holocauste arboricole, sans utilité ni profit pour personne ?

Si encore, dans cette immolation, on mettait de la mesure et du discernement, ce serait demi-mal ; mais à qui fera-t-on croire que les pauvres diables qui viennent à la ville vendre un, deux ou trois voyages d'érables, ont pris tous les soins nécessaires pour en faire la coupe ? Il faudrait ne pas connaître l'ignorance, l'incurie, l'imprévoyance de ces paysans, marchands d'un jour.

Nos ressources de bois d'érable ne sont pas inépuisables, et la zône qu'occupe cette essence forestière dans notre province a des bornes limitées. Il peut fort bien se produire pour l'érable ce qui commence à être le cas pour le pin blanc et ce qui est arrivé autrefois pour le noyer noir qui foisonnait dans la province d'Ontario. On en fit un gaspillage insensé ; on le laissa souvent pourrir en grosses billes sur les rives du lac Ontario, sans plus s'en soucier que des copeaux d'un chantier.

Pourtant, c'était là toute une mine d'incalculable richesse. Aujourd'hui on en obtiendrait au bas mot, plus d'un dollar le pied cube.

Il importerait d'empêcher que l'érable subisse le même sort. Les autorités devraient même en règlementer la coupe pour fins de chauffage.

Au point de vue de sa production sucrière, elles devraient aussi entourer l'érable de toute la protection possible.

Bon an mal an, la Beauce en retire trois millions de livres de sucre qui constituent un joli revenu à l'époque où l'hiver se meurt et où le printemps se montre bien lentement, sorte d'entre-saison qui condamne tout le monde à une oisiveté relative.

N. LeVasseur.

Les femmes japonaises et les coutumes de l'Occident

—

Un soir, à Québec, à la citadelle, alors que Lord Stanley de Preston était gouverneur général du Canada, il y avait grand bal. Les membres de la Société anglaise pour l'avancement des sciences, de passage dans la ville, y avaient été invités. Parmi eux se trouvait un japonais qui me fut présenté et me remit la carte libellée comme suit. « Prof. Dairoku Kikuchi, University of Tokio » Le professeur pouvait parler français mais préféra parler anglais. Nous causâmes, mais ce ne fut pas long, car le professeur eut à laisser le bal en compagnie de quelques amis.

Ce même professeur devint par suite baron et président de l'Université Impériale de Tokio.

Se trouvant de nouveau en Amérique quelques années après, et notamment à New-York, le baron Dairoku Kikuchi, eut à donner une conférence dans la salle de bal du Puaza, sur la condition de la femme dans son pays, comparée à celle de la femme de race blanche en Amérique.

« Vos femmes, dit-il, ne sont pas plus heureuses chez vous que dans le pays des chrysantèmes.

« La femme japonaise est hautement honorée par son mari et ses fils, et trouve satisfaction complète dans sa vie d'abnégation et la pratique de toutes les vertus qui en dérivent, auxquelles nous donnons le premier rang dans notre manière de vivre.

« Il est bien vrai que l'homme a la préséance sur la femme en plusieurs circonstances. Par exemple, à table, on commence par servir les hommes, et, en entrant dans une chambre, la femme suit l'homme ; mais ce sont là des détails de peu d'importance.

« D'après la loi antique ou féodale, la femme avait à apprendre trois grandes leçons d'obéissance ; soumission à son père alors qu'elle était fille ; soumission à son mari, une fois mariée, et, enfin soumission à ses fils, lorsqu'elle devenait veuve. Ses principaux devoirs consistaient dans le soin de la maison, l'éducation des enfants, et les soins à donner aux parents de son mari, avec lesquels elle se trouvait à vivre.

Ces devoirs n'étaient pas aussi difficiles à remplir qu'on se l'imagine à première vue, car les hommes mêmes, au Japon, sont tenus de faire acte de soumission au chef de la maison.

La maison, et non l'individu, représente l'unité sociale au Japon ; mais il y a là toute une organisation assez compliquée. Il n'y a pas de synonymie entre elle et notre famille, puisque les membres de la même maison ne sont pas nécessairement liés les uns aux autres par les liens du sang. La théorie japonaise est que tout vieillard doit être supporté, et l'on considère comme outrageant pour les ancêtres le fait de mourir sans descendants.

Un homme qui n'a pas de fils, généralement en adopte un qui prend le nom de famille et, à son tour, est promu chef de la maison. Si le père adoptit a une fille, c'est l'usage qu'elle devienne la femme du nouveau membre de la famille.

« Mon père était fils adoptif dit le baron, et j'ai plusieurs frères qui, comme ses descendants, sont membres de la maison à laquelle, légalement, j'appartiens.

« Quand je devins grand, tous les membres par le sang de la famille des Kikuchi, avaient déjà disparu. De sorte que je fus reconnu comme chef de la maison.

« Quand un homme se marie, sa femme fait partie inhérente de la maison, mais, dans certains cas, ce rôle écheoit aussi à l'homme. Il n'est pas de mariage qui soit considéré comme légal au Japon, si les noms des parties contractantes n'ont pas d'abord été enregistrés dans l'une et l'autre maison, celle de l'homme et celle de la femme.

Alors que, théoriquement, le chef de la maison est le plus ancien cependant il arrive fréquemment que le père ou le plus ancien laisse sa charge et résigne en faveur de l'un de ses fils. Il est alors obligé d'obéir à ce fils dans tout ce qni concerne le bien-être de la maison.

Il arrive des circonstances alors que c'est une femme qui est reconnue et acceptée comme chef de la maison ; alors tout le monde de cette maison lui fait acte d'obéissance.

« Le mariage d'un membre de la maison ne peut se faire que du consentement du chef, et ce consentement prime même celui des parents.

« Cependant le nouveau code civil a largement écourté ce pouvoir du chef de la maison.

« Aujourd'hui, hommes et femmes ont droit de posséder individuellement, sur un pied de parfaite égalité.

« Si le mari est décédé, sa femme peut se prévaloir de ses droits de parenté pour exercer l'autorité.

« Les femmes mariées peuvent négocier des contrats d'affaires avec le consentement de leurs maris ; elles sont alors considérées comme des personnes indépendantes. A moins d'exceptions, elles ont droit aux propriétés qu'elles possèdaient personnellement au moment de leur mariage.

« Suivant l'ancienne loi, un homme pouvait divorcer à volonté, alors qu'il fallait le consentement du mari pour que la femme en fît autant.

« D'après le code moderne, il y a deux sortes de divorce : l'un de consentement mutuel, l'autre de justice ; le premier n'exige que le consentement des deux parties, l'autre peut être obtenu sur une preuve d'infidélité, de félonie, de traitements barbares ou d'abandon.

Ce qui est à peine connu, a dit M. Dairoku Kikuchi, c'est que presque tous nos classiques japonais ont été écrits par des femmes de la maison impériale. Je ne parle pas de poësie, malgré que l'un de nos six grands poètes ait été une femme.

Quelques femmes ont aussi pris une part active et notable à l'administration des affaires du gouvernement, mais je vous avouerai que, règle générale, nous n'aimons pas ce type de femmes.

La femme la plus admirée au Japon, est celle d'un de nos princes qui, en traversant une baie en compagnie de son mari, au cours d'un violent orage, se jeta à l'eau comme acte de propitiation pour le dieu des tempêtes, afin que son mari pût atteindre sûrement l'autre rive.

N. LeVasseur

Histoire d'un diocèse aux Etats-Unis

—

On connaît le développement prodigieux qu'a pris le diocèse de Saint-Paul, dans l'Etat du Minnesota. Ce que l'on sait un peu moins c'est que l'histoire de ce diocèse est toute française.

Le 29 février 1680 Cavalier de la Salle envoyait de Fort-Crèvecœur, près de l'actuelle Peoria, un bon religieux de Saint-François, le P. Hennepin, explorer avec deux hommes les vagues régions du Nord. Le hardi missionnaire remontait le Mississipi, négociant comme il pouvait, vivant de chasse et de pêche, exposé à mille périls. Longtemps prisonnier des Indiens, il finit par regagner Montréal, puis la France, où il publia, en 1683, sa fameuse *Description de la Louisiane*. Au point de vue religieux, ses efforts avaient été à peu près stériles.

Jusqu'à la perte du Canada, le Minnesota et les régions voisines virent de temps à autre quelques Français, soldats, prêtres ou négociants.. Une chapelle, bâtie en 1727, à Fort-Beauharnais, disparut, comme presque toute trace de catholicisme, avec la domination française. Enfin, entre 1820 et 1830, des colons canadiens, suisses et écossais, attirés par la richesse du sol, s'établirent peu à peu autour du Fort-Snelling. En 1840, Mgr Loras, évêque de Dubuque, leur envoyait un prêtre français, le P. Galtier, qu'on peut regarder comme le fondateur de Saint-Paul. Il fit choix de l'emplacement actuel, et, en 1841, il inaugurait une cathédrale en troncs d'arbres, qui avait coûté 375 francs. Il la dédiait à saint Paul. Près de l'église, une ferme, un magasin d'épicerie s'établirent ; le bateau du Mississipi fit escale ; les

habitants vinrent, en 1854, ils étaient trois mille. Deux religieux, Français encore, les PP. Ravoux et Bellecourt, vinrent bientôt seconder les efforts du P. Galtier. A peine eurent-ils mille fidèles que l'église romaine. par nn coup de hardiesse, merveilleusement clairvoyante, érigeait Saint-Paul en siège épiscopal. C'était en 1850. Quatre jours plus tard, un missionnaire, Joseph Cretin, ancien curé de Ferney, qui avait quitté le village de Voltaire pour aller évangeliser les indiens de l'Iowa, était nommé titulaire du siège. Il amena de France cinq prêtres du diocèse de Belley, et fut reçu solennellement dans sa cathédrale de soixante-quinze dollars. Il n'avait sous sa juridiction que deux paroisses, mais un territoire qui s'étendait jusqu'au Canada. A sa mort, six années plus tard, le diocèse comptait 29 églises régulières. 35 stations à service intermittent, deux couvents, un hôpital, des écoles et une population de 50,000 catholiques. Et quand, en 1901, le diocèse célébra ses noces d'or, il put se glorifier d'être devenu siège métropolitain avec cinq suffragants, et de compter 600 prêtres pour 400,000 catholiques.

L.

Les Patagons

—

Depuis l'an 1520, alors qu'un blanc se trouva en présence d'un Patagon, le bruit se répandit que les habitants de la Patagonie étaient des géants, d'une taille fabuleuse. C'est ainsi, du reste, que les décrivit Don Pigfetta, le plus grand menteur de l'expédition de Magellan.

Depuis lors, les blancs voulurent voir ce qui en était.

Entre les voyageurs anciens et modernes il existe d'amusantes différences d'appréciations.

Ainsi, Sir Françis Drake, en 1578, déclare que les Patagons n'étaient pas plus grands que bien des Anglais.

Schouten, l'explorateur allemand, assure que les Patagons étaient des squelettes ambulants, mesurant de onze à douze pieds de haut.

D'Orbigny, savant français, écrivit en 1829, qu'il n'avait jamais rencontré de Patagon dont la taille dépassât cinq pieds et onze pouces.

Fetzroy et Darwin ont calculé que la hauteur moyenne des Patagons était de six pieds.

Cunningham, qui en fit une étude particulière, il y a quelques années, dit qu'un jour il rencontra un chef dont la taille était de 6 pieds et onze pouces, et que plusieurs autres membres de cette peuplade avaient moins de cinq pieds et dix pouces de haut.

Le capitaine Mayne Reid, l'auteur populaire d'un livre intitulé *Odd People*, écrivit ce qui suit au sujet des habitants de la Patagonie :

« On les a mesurés. Les géants de douze pieds ne sont plus trouvables parmi eux ; ils n'ont même jamais existé, excepté dans l'imagination fertile des navigateurs, dont cependant il est difficile d'écarter entièrement le témoignage. D'autres témoins plus recommandables ont démoli cette histoire de Titans, mais, cependant, nous ne pouvons nous décider à ramener la taille des Patagons à celle des hommes ordinaires. Si ce ne sont pas des géants, ils sont tout de même de très haute taille ; bon nombre d'entre eux mesurent sept pieds dans leurs chaussures de cuir de guanaco ; bien peu donnent six pieds, et quelques-uns ont jusqu'à huit pieds. Ces mesures sont bien déterminées ; conséquemment, s'ils ne sont pas des géants, on peut sûrement regarder les Patagons comme les plus grands êtres humains qui aient jamais existé sur la croûte terrestre ».

Au cours d'une conférence donnée par un missionnaire un dimanche après-midi, celui-ci dit avec une certaine émotion :

« Ces pauvres géants de Patagons, malgré leur stature qui est deux fois plus élevée que celle d'aucun des auditeurs présents dans cette église ou encore d'aucun habitant dans le pays, — mettons-la de neuf à douze pieds, — n'ont ni intelligence, ni sentiment en proportion de leur corps. Ce sont les gens les plus féroces et les plus dégradés qu'il y ait sur terre ; ils sont des cannibales ; ils dévorent les cadavres de leurs ennemis, ceux des gens qui ont le malheur de tomber entre leurs mains. Autrement ils se nourrissent de poisson cru.

« Mais lorsque les rivières sont gelées, comme elles le sont durant la plus grande partie de l'année, et qu'il n'y a plus moyen pour eux de se procurer du poisson, ils mangent les vieilles femmes de la tribu, puis leurs chevaux, si c'est nécessaire, et, en dernier lieu, pour s'empêcher de crever de faim, ils sacrifient leurs chiens, leurs bêtes de prédilection.

« Les habitants de la Terre de Feu sont encore plus horribles à voir. Ce sont des nains de pas plus de quatre pieds de hauteur, avec des ventres démésurément gros, de grosses têtes, et des membres courts, grêles et croches. Ils se liment les dents, les rendent aussi pointues que celles d'un chien, et mangent tout cru. Quoique vivant dans un climat tellement froid que l'eau gêle toutes les nuits de l'année, cependant ils ne se construisent pas de maisons, et ne portent pas le moindre vêtement. »

Voilà une description qui doit être assurément exagérée et le révérend, sans vouloir rabaisser le niveau intellectuel, moral et

social de ces Indiens, avait certainement puisé ses renseignements dans quelqu'encyclopédie, et fait écho aux opinions généralement en cours, en Europe et en Amérique sur le compte des Patagons et des gens de la Terre de Feu. Mais, au point de vue argent, la conférence eut du succès, et l'assistance vida ses économies dans l'escarcelle du pasteur.

Mais voici des détails plus probants :

En été, les Indiens Patagons se rendent en grand nombre, chaque jour à Punta Arenas, pour troquer leur guanaco, leurs fourrures et leurs plumes d'autruches, contre des provisions et des articles de bimbeloterie dont ils raffolent. Les géants parmi eux semblent avoir disparu. La décadence de la race est fort avancée. C'est toujours la lamentable histoire du fait que, dès que l'Indien se met en bons termes avec le blanc, le whiskey et les maladies le déciment. Le robuste Patagon d'autrefois, comme son cousin de l'Amérique du Nord, prend au blanc tous ses vices et non ses vertus. Sa plus grande ambition est d'avoir de quoi manger, boire et fumer, sans le moindre travail. Il flâne autour des fermes pour ramasser ce qu'on lui jette, à lui et aux chiens comme nourriture, et compte sur la mendicité et le vol pour se procurer du whiskey et du tabac.

Il est bien à noter qu'il existe plusieurs tribus distinctes de Patagons, sans compter les Araucaniens du nord et les Fuégiens du sud, et que chacune de ces tribus présente des traits *suî generis.*

Les Indiens qui viennent, pour ainsi dire en rampant jusqu'à Punta Arenas et le pays qui s'étend jusqu'à Santa Cruz sont les Tehueleches du sud. C'est parmi eux que l'on a dû rencontrer des géants, si toutefois il y en a jamais eu ; ils sont, en effet, plus grands et plus minces que leurs voisins. Ils diffèrent aussi de couleur. Ils ont la peau cuivrée rouge des Indiens de l'Amérique du Nord, et non le pigment brun mat des Indiens de l'Amérique du Sud. Ils sont tout ce qu'il y a de plus malpropre, paresseux, traîtres, aimant beaucoup à porter des armements fabriqués avec des os, des coquillages, des perles ; quand à l'or et l'argent, chose étrange, ils en font fi.

Ils sont prêts en tout temps à troquer tout ce qu'ils peuvent

posséder, femmes, chevaux, et les quelques vêtements qui couvrent leur nudité, pour un peu d'eau de feu.

Les Patagons Pampas, ainsi appelés, parcequ'ils habitent les vastes pampas ou plaines du nord, se subdivisent en trois tribus respectivement nommées : les *Puelches* ou les gens de l'Est, — le mot *Puel* signifie Est et le mot *che*, peuple, — ; les *Picunches*, ou gens des pins — *pechten* signifiant pin ; et les *Ranqueles*, ou ceux qui vivent parmi les chardons, de *ranquel*, chardon. Malgré qu'ils ne soient pas aussi dégradés que leurs frères du sud, parceque, peut-être ils sont plus éloignés de la civilisation, cependant ils sont au plus haut degré traîtres, lâches et querelleurs. D'autre part, ils ne mendient pas, ils vivent de chasse et de pillage, et cèdent au blanc peu scrupuleux tout ce qu'ils peuvent pour du rum et des colifichets.

Viennent maintenant les Patagons Chenna. Ils habitent des plateaux plus élevés. Ils diffèrent de langage et d'aspect physique des autres tribus, et sont moins paresseux et nomades. On les appelle parfois *Manzeneros*, parce que leurs quartiers généraux se trouvent en un endroit nommé *Las manzanas* (en espagnol, les pommes), où les Jésuites tenaient autrefois une mission et avaient planté un grand nombre de pommiers. Ces Indiens sont propriétaires de moutons, bêtes à cornes et chevaux qui circulent à l'abri, dans les vallées des Cordillières, et font un excellent cidre avec les fruits des pommiers plantés par les missionnaires. Ils préparent aussi une boisson enivrante avec les baies de l'*algaroba*, caroubes, fruits du caroubier, boisson qui est fort en demande dans le pays.

Le mot Patagon est entièrement inconnu chez les Indiens. Leur véritable nom, collectivement et individuellement, est Tsonecas, et c'est celui que les tribus se donnent entre elles. Le mot Patagon qui signifie « gens aux pieds de canard, » a trait surtout à leur chaussure. Ils ont les pieds enfermés dans des bottes sans semelles ou de longues guêtres, faites avec de la peau de guanaco, avec la fourrure tournée au dehors. Le guanaco est un alpaga qui ressemble beaucoup au lama du Chili et du Pérou. Il y a aussi la vigogne qui en est une variété. C'est un ruminant au cou monté comme celui du wapiti ou cerf de la Virginie. Cette chaussure couvre toute la jambe jusqu'au des-

sous du genou ; la fourrure retombe sur le pied et le talon, et laisse les orteils libres. Ce dernier détail explique le nom de Patagon donné par les blancs aux habitants de ce vaste territoire. La guêtre retombant mollement sur le haut du pied, et paraissant exagérément élargie par suite de la longueur des poils, fait que l'Indien semble avoir une patte de canard (*patas*). Quand les gens de Magellan virent ces Indiens ainsi chaussés, ils ne purent se rendre compte d'abord de la curieuse apparence de leurs pieds et les appelèrent Patagons.

Les Tsonecas du sud se vêtent de la plus grossière façon. Ils s'attachent sous les bras et autour du corps deux peaux de guanaco cousues ensemble, le poil en dehors, qui leur descendent au genou. Ils se passent ensuite la tête dans une ouverture ménagée entre deux autres peaux cousues de même manière, pour se couvrir les épaules. Tout primitifs qu'ils puissent paraître, cependant il se rachètent par plusieurs qualités. Ils croient en l'immortalité de l'âme.

Chez les Tehuleches, la divinité ne consiste pas en une araignée qui tisse constamment sa toile pour y prendre les âmes des hommes comme des mouches, ni en un être vindicatif cherchant à tourmenter ses créatures. Son nom est Coche ; il est rempli de bienveillance, d'amour et de tendresse. Il attend ses enfants pour les conduire dans les grands territoires de chasse par delà les cîmes des hautes montagnes.

Le Gaulois et le Saxon ou Anglo-Saxon

—

Le Gaulois et l'Anglo-Saxon sont gens de facture absolument différente ; il n'y a qu'à observer leurs manières d'agir dans les actions ordinaires de la vie. Ils occupent dans l'humanité la position et le rôle de certains membres dans l'organisme humain, tels que le bras et la jambe droites, le bras et la jambe gauche.

Chacun d'eux a ses mouvements, ses attributs et son rôle souverain ; on ne peut les déplacer sans détruire l'harmonie du corps et de ses fonctions. Il importe donc que chaque membre reste à sa place et conserve la plénitude de sa liberté d'action.

Or si, entre ces deux éléments ethnologiques, le Gaulois et l'Anglo-saxon, il existe autant de différences physiques, la pensée, les impressions, la façon et les moyens de les reproduire, doivent assurément subir les mêmes différences ; c'est d'impérieuse logique.

Les mains des deux bras peuvent bien se joindre, les deux bras se croiser pour une action commune, mais, quand ils se quittent, c'est pour reprendre leur place naturelle, de chaque côté du corps, l'un à gauche, l'autre à droite, mais, pour l'harmonie générale. L'Anglo-Saxon est d'un côté, le Gaulois de l'autre, mais tous deux, placés providentiellement, surtout sur cette terre d'Amérique, de chaque côté dn corps social, au bénéfice de la patrie entière.

Les deux bras doivent avoir chance de développer également leur musculature respective indépendamment l'un de l'autre, dans l'intérêt du corps commun qui, lui, a ses organes spéciaux dont on doit tenir compte, étant donné le fait de leurs fonctions

diverses. L'organisme doit agir au bénéfice des membres inférieurs, instruments de locomotion dont on ne se sert pas indifféremment, vu qu'ils possèdent chacun des attributs. Par exemple, le pas du pied gauche est le point d'appui de la marche.

Impossible de compter pour cela sur le pied droit. Pourquoi cela? Interrogez les anatomistes et les physiologistes! Ils ne vous en diront peut-être rien du tout.

Donc si, en ethnologie, il y a des différences aussi marquées, pourquoi donc ne pas en tenir compte, et laisser les facultés des uns et des autres s'épandre se développer, en toute liberté pour le plus grand bien général de la civilisation?

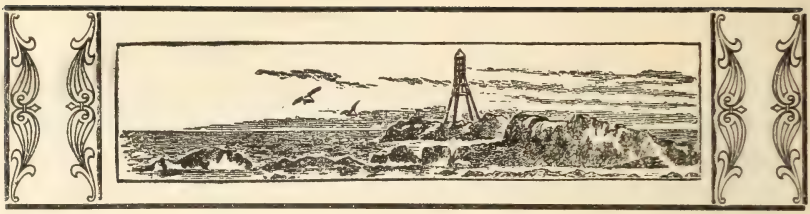

La respiration de la terre

—

POINT n'est besoin d'être licencié pour savoir que la Terre tourne sur elle-même en vingt-quatre heures, et qu'en même temps nous décrivons autour du soleil une grande piste quasi circulaire de 936 millions de kilomètres à raison de 29,670 mètres par seconde. Mais là ne se bornent pas les mouvements de notre globe, dont Saint-Augustin disait dans son livre « De la cité de Dieu ; » « La terre se balance dans l'espace. » A ces deux mouvements il faut en ajouter d'autres, et tous les jours, la science en découvre de nouveaux.

D'abord, nous ne restons jamais dans la même région du ciel, le soleil nous emporte dans la direction du Véga, ce beau soleil bleu qui dans la lyre, brille tous les soirs au-dessus de nos têtes. Cherchez-le en ce moment, dès la nuit tombée. Voilà, vous direz-vous en le voyant, où nous allons. Tous les jours nous nous approchons de lui, oh ! de bien peu ! Pensez ; 16 kilomètres par seconde, cela ne fait que 960 kilomètres à la minute, 14,400 lieues à l'heure, un peu moins d'un million et demi de kilomètres par jour, et Véga se trouve à 257 trillions de kilomètres. Nous n'y sommes pas.

Et puis, le mouvement peut changer d'ici là. Mais ne nous lançons pas sur ce sujet ; nous l'étudierons à fond plus tard dans « Où allons-nous » ? Voilà donc trois mouvements bien constatés. Depuis longtemps, les savants en avaient reconnu un autre, déjà étudié par les anciens.

Vous savez que la terre roule penchée sur son axe, comme une toupie qui ne tournerait pas tout à fait verticalement. Eh bien ! cet axe, qui sans cesse comme un index immense nous montre

le pôle du ciel, se balance lui aussi comme l'axe de la toupie décrivant un cône au moment où son mouvement va cesser.

Notre pôle d'aujourd'hui n'est pas celui d'hier, ni celui de demain, et pour revenir à la même position, notre toupie terrestre met près de 26000 ans. Ce balancement n'est pas d'ailleurs régulier, car la Lune, qui tourne autour de la Terre, l'exagère parfois, tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre.

J'ai dit que la Lune « tournait autour » de la Terre : prise à la lettre, cette expression est fausse, car si la Terre attire la Lune, celle-ci le lui rend bien. autant du moins qu'il est en son pouvoir, et, tout compte fait, la Lune et la Terre tournent autour d'un point qui n'est pas du tout le centre du globe. L'ellipse décrite par la Terre autour du Soleil est donc tout à fait irrégulière : et notez que cette irrégularité s'accentue encore du fait que les mêmes raisons subsistent pour la Terre, le Soleil, et toutes les planètes réunies.

Lorsque, en effet, des globes aussi gros que Jupiter ou Saturne sont du même côté que nous dans le ciel, ils attirent un tant soit peu la Terre et déplacent même un peu notre énorme Soleil.

Oh ! cela n'est pas visible à l'œil nu, mais les astronomes s'en aperçoivent si bien que c'est par ce procédé que Leverrier découvrit Neptune perdu cependant aux confins du système, à plus de 5 milliards de kilomètres du Soleil.

Nous tournons sur un plan comme une bille sur un billard ; eh bien ! ce plan n'est pas tout à fait fixe ; une main invisible élève et abaisse la table du billard, et l'ellipse décrite autour du Soleil s'enfle ou s'aplatit régulièrement ; son grand axe lui-même se promène aux quatre vents du ciel, dont il fait le tour entier en 21000 ans.

Si vous ne vous trouvez pas assez bercés par ces onze mouvements différents, les savants en ont encore à votre disposition.

Imaginez une orange dont l'intérieur ne serait pas solidaire de l'écorce. Maintenant assujettissez dans l'espace l'intérieur de l'orange qui représentera la terre avec ses pôles et son axe. En supposant l'écorce terrestre absolument fixe et collée à l'intérieur de l'orange, les deux pôles de la terre pourront être déterminés à sa surface. De ce point, par lequel passent tous nos méridiens, chaque endroit sera distant d'un certain intervalle lié

à ce que les géographes appellent la latitude du lieu. Or, les astronomes se sont aperçus que la latitude de leurs observations changeait à chaque instant ; c'est comme si la croûte terrestre était décollée de l'intérieur et remuait par rapport à la masse centrale.

Ce pôle se déplace donc à la surface de la Terre ; la courbe qu'il dessine revient d'ailleurs à la même place de temps en temps, mais n'empêche que l'oscillation existe.

Cette oscillation aurait un rapport avec les périodes de tremblement de terre, et j'ai montré, il y a quelques années, que ce rapport et le phénomène lui-même sont dus à une action calorifique du Soleil. Un instant d'atteution, et vous allez saisir le mécanisme. Si nous pouvions transporter au Groënland, par exemple, une montagne comme l'Himalaya, vous avoueriez que nous aurions changé le centre de gravité de la Terre et détruit son équilibre. Immédiatement, un mouvement de bascule se produirait et nous assisterions à un faible déplacement du pôle. Pour obtenir une déviation de l'axe de la Terre, il suffirait donc de déplacer un corps pesant à sa surface.

On peut calculer exactement le travail à effectuer. J'ai fait ce calcul, et il est facile de montrer qu'en disposant d'une machine, d'une puissance de dix mille milliards de trillions de chevaux, » l'axe terrestre, le pôle Nord par conséquent serait dévié de deux kilomètres environ.

Evidemment, nous ne pouvons compter effectuer un pareil travail, mais ce qui n'est pas possible pour nous, devient très facile pour le Soleil. Tous les ans, la chaleur solaire déplace l'eau des océans et la répartit régulièrement autour des pôles sous forme de pluies ou de neiges.

Les forces mises en jeu sont considérables, et des déviations relativement faibles, il est vrai, en sont les conséquences.

Tel est le douzième mouvement dûment constaté. Mais suivant le proverbe. du treizième à la douzaine, il fallait ne pas rester en si bon chemin.

Eh bien, le treizième vient d'être découvert il y a fort peu de temps.

On pourrait l'intituler la "respiration de la Terre." Nous connaissions déjà le phénomène des marées, dont la cause est

due à la Lune; or, ce treizième mouvement est en tout point semblable à celui qui anime l'océan.

Sous les influences combinées du Soleil et de la Lune, l'écorce terrestre se gonfle comme les parois d'un ballon de caoutchouc.

Cette écorce terrestre, qui parait si rigide, sur laquelle nous marchons en toute sécurité, qui aurait pu croire qu'elle fut si élastique? Lorsqu'il y a une huitaine d'années, j'essayais de montrer que les dilatations de l'écorce terrestre et ses contractions pouvaient amener des tremblements de terre, ma théorie fut accueillie tout d'abord avec un sourire d'incrédulité: on ne dilate pas, disait-on, une croûte immense d'une épaisseur de 70 à 80 kilomètres! il faudrait des forces énormes, et d'ailleurs l'élasticité du globe s'y oppose. Eh bien, les dernières mesures ont montré que chaque jour la Terre « respire » pour ainsi dire, et qu'elle nous soulève à l'équateur d'au moins 40 centimètres. En France, l'amplitude est moindre, mais vous doutiez-vous que vos maisons, vos champs, vos rivières, vos voies ferrées, vos villes, avec leurs monuments, vous-même enfin, vous montiez et descendiez comme si vous et tous les objets qui nous entourent eussiez été placés sur le dessus d'un gazomètre. Saint Augustin avait raison de dire que la terre se balance dans l'espace. Elle est plus légère qu'une bulle de savon que l'enfant lance au gré du vent. Elle danse et tournoie dans les rayons du Soleil qui l'emporte, elle et l'humanité, dans des régions inconnues suivant des lois fixées à l'origine des temps par « Celui seul qui est éternellement. »

Abbé Th. Moreux.

Chronique Géographique

—

Terreneuve et les Antilles Anglaises. — Terreneuve exporte, bon an mal an, de 70,000 à 100,000 quintaux de morue sèche et salée, aux Antilles anglaises, et en importe un million de gallons de mélasse, et cinq millle gallons de rhum, à part le sucre, les cigares, etc.

Il est à noter que pendant que la melasse est admise en franchise à Terreneuve, les Antilles anglaises taxent lourdement le poisson de Terreneuve.

On est à travailler sérieusement à faire disparaître cette taxe, et Terreneuve se joint au Canada pour amener une solution aussi désirable dans les relations commerciales de part et d'autre.

On espère beaucoup pouvoir en arriver bientôt à une entente parfaite à ce chapître.

* * *

Une opinion sur Québec. — On a demandé à S. G. Mgr Touchet, évêque d'Orléans et l'une des plus grandes figures de l'épiscopat français, de passage au millieu de nous, son opinion sur notre pays et sur notre admirable voie fluviale.

L'illustre évêque a répondu :

—« Oh ! vous habitez un pays merveilleux. J'ai été littéralement ébloui par la majesté de votre St-Laurent. J'admirais déjà ce fleuve incomparable qui permet aux océaniques de venir jusqu'à Montréal.

Quel ne fut pas mon étonnement quand l'honorable M. Brodeur m'apprit que ces 800 milles de voie fluviale, route des transatlantiques depuis l'océan jusqu'à cette métropole, n'était qu'une moitié du cours navigable du Saint-Laurent ! Quoi, vous avez encore 800 milles de cette imcomparable avenue qui pénètre dans l'intérieur de votre pays ! Et la moyenne de profondeur du chenal de ses 800 autres

milles de navigation intérieure est de 14 pieds ! Nous avons chez nous des fleuves comme la Seine, avec ses 9 pieds de profondeur moyenne. Mais ces fleuves sont de petits ruisseaux à côté du vôtre, le plus majestueux du monde entier.

« Et quelle richesse pour le Canada que cette voie fluviale ! Elle serait suffisante, à elle seule, pour enrichir votre pays.

« Les rives du Saint-Laurent me rappellent beaucoup la campagne normande, avec ses pommiers en moins. La qualité du sol me semble cependant varier beaucoup de Rimouski à Montréal. En somme, vos pâturages sont moins gras que ceux de la Normandie, mais combien plus vastes ! »

—« Et Québec, Montréal, comment les trouvez-vous, Monseigneur ? »

— « Oh ! Québec ! répond Sa Grandeur en s'animant, c'est un des plus beaux sites que j'ai jamais vus. Votre vieille cité avec sa citadelle me rappelle Saint-Malo, tandis que son magnifique port de mer évoque en moi le souvenir de Christiania. J'ai vu Constantinople, j'ai vu Naples et mille autres endroits fameux. Pour moi, Québec les surpasse tous, et comme vue de mer, et comme vue de terre.

» Mais c'est Saint-Malo qui ressemble le plus à Québec. Comme Québec, Saint-Malo est une ville à trois étages, avec ses murailles en granit et sa forteresse. »

***

Une carte internationale. — Aux termes des vœux émis par les cinq Congrès internationaux de géographie qui se sont succédé depuis 1892 à Berne, Londres, Berlin, Washington et en dernier lieu à Genève, en 1908, l'établissement d'une carte internationale à l'échelle de 1/1,000,000 a été réclamé par les savants qui prirent part à ces divers Congrès.

De plus, à Genève, le Congrès a proposé la formation d'un comité international pour étudier la question.

***

La Commission de géologie du Canada. — L'étude géologique du Canada a commencé à vrai dire, en 1843 avec l'organisation de la Commission géologique du Canada sous Sir William Logan. Les travaux classiques de Logan et de son petit cercle de collaborateurs, Murray, Hunt, Billings, etc., ont été rassemblés dans la Géologie du Canada, publiée en 1863, qui traite de la partie sud des provinces

d'Ontario et de Québec. Depuis, la Commission géologique a élargi graduellement son champ d'action qui s'étend à présent sur la moitié septentrionale du continent Nord Américain.

* * *

Congrès de Géographie. — Le dixième Congrès géographique international se tiendra à Rome au mois d'octobre 1911. Toutes les sociétés de géographie sont invitées à s'y faire représenter.

* * *

L'étendue du Canada. — Un vaste empire pourrait être édifié sur la partie du globe que couvre notre pays.

Le Canada comprend en effet la moitié septentrionale de tout le continent de l'Amérique du Nord. Son étendue est de 3,745,574 milles carrés : c'est presque la superficie de tout le continent européen.

Dans cet immense territoire pourrait loger quatorze Autriche-Hongrie. Il a dix-huit fois la superficie de l'Allemagne ; dix-huit fois celle de la France ; quarante-quatre fois celle de l'Italie et 234 fois celle de la Suisse. Le Canada est aussi grand que les Etats-Unis avec les dépendances américaines de Hawaï et les iles Philippines.

De l'est à l'ouest, le Canada mesure trois mille milles ; du sud au nord, quinze cents milles. Il s'étend à partir de la latitude de la Méditerranée au sud, jusqu'à l'océan arctique.

* * *

Les chemins de fer au Canada. — Nous avons, à l'heure actuelle, 30,000 milles de chemin de fer en activité.

Cela nous place au septième rang, mais avant une dizaine d'années, notre réseau de chemins de fer aura reçu assez de développement pour nous faire monter au deuxième rang, c'est-à-dire immédiatement après les Etats-Unis.

Les chemins de fer canadiens ont coûté au gouvernement fédéral 135 millions, aux provinces 37 millions et aux municipalités 17 millions. Ils emploient plus de 125,000 hommes.

* * *

La population de Montréal. — D'après les compilateurs de l'Almanach des adresses, la population de la ville de Montréal est en 1910 de 456,000, et de 507,000 pour la ville et la banlieue réunies.

* * *

A la Baie d'Hudson. — Le gouverneur-général du Canada, lord Grey, qui vient d'effectuer un voyage à la baie d'Hudson, a fait connaître ses impressions aux journaux. Il compare l'immense baie à la Méditerranée et déclare qu'au mois d'août la navigation dans la baie était aussi agréable que sur la célèbre mer européenne. Le gouverneur dit encore que jamais il ne se serait cru dans une des mers polaires. La baie d'Hudson était libre de glaces et c'est à peine s'il a rencontré quelques banquises de glace à la date du 26 août dernier. Depuis trois cents ans que l'on navigue sur la baie, c'est la première fois qu'on y fait passer un steamer de 2,500 tonnes, du genre de *Earl Grey*. Le gouverneur est d'opinion qu'une fois la route bien connue, la navigation dans la baie d'Hudson sera facile, au moins pendant quatre mois de l'année, de juillet à novembre.

Lord Grey est le premier gouverneur qui visite le pays dans toutes ses parties, y compris la région nord. Il est aussi le seul qui ait fait le voyage d'Ottawa à Québec en passant par la baie d'Hudson et le Labrador.

Ajoutons, comme dernier renseignement sur cette partie du pays, que l'inauguration des travaux de construction du chemin de fer de la baie d'Hudson a été faite en septembre dernier, sur le rivage nord de la rivière Saskatchewan.

* * *

Le recensement chilien. — Sous le titre de *Synopsis Estadistica geographica de Chili*, en 1909, publié à Santiago en 1909, le gouvernement du Chili vient de publier un recensement de ce pays.

Le Chili compte 23 provinces et le territoire de Magellan, ce qui représente nne superficie de 758,206 kilomètres carrés, avec une population de 3,254,451 âmes, ce qui donne une densité de 4.2 par kilomètre carré.

Les provinces les plus peuplées sont celle de Santiago, 517,648 habitants ; celle de Valparaiso 281,872 habitants ; celle de Concepcion, 217,393 habitants ; celle de Coquimbo, 175,149 habitants ; celle de Nuble, 166,340 habitants ; celle de Colchagua, 159,119 habitants ; celle de Cantin, 140,159 habitants ; celle d'Aconagua, 128,644 habitants ; celle de Valdivia 118,842 habitants.

Les étrangers y comptent 134,524 âmes, dont 72,378 européens, comprenant 18,755 Espagnols, 13,023 Italiens, 10,724 Allemands, 9,845 Anglais et 9,800 Français, et de plus, 58,118 Américains, y compris 27,140 du Pérou, 21,968 de la Bolivie, 6,956 de l'Argentine, et 1,055 des Etats-Unis.

On y compte 1920 Chinois et 101,118 Araucaniens.

* * *

La République Argentine. — Cette république de l'Amérique du Sud qui fait une assez rude concurrence au Canada en attirant chez elle les émigrés européens, est cinq fois plus grande que la France.

C'est en outre, une contrée variée, car, à côté de plaines immenses, se trouve une région fort pittoresque.

Les Andes présentent des sites merveilleux et le lever du soleil sur ces cîmes de 15 à 16 mille pieds de hauteur, où plane le condor, est un spectacle admirable. Les chutes de l'Iguanou sont même, paraît-il, plus belles que celles du Niagara.

Les richesses naturelles de cette république sont incalculables. Sa population qui, au total, s'élève à 6,200,000 habitants est formée des éléments les plus disparates. Les étrangers sont en nombre considérable ; on compte :

1,500,000 Italiens,
600,000 Espagnols,
185,000 Français,
40,000 Anglais,
38,000 Allemands,
20,000 Belges,

Buenos-Ayres, la capitale, n'avait, en 1869, que 170,000 habitants : actuellement elle en a 1,200,000.

L'immigration et la progression de la natalité augmentent constamment ces chiffres.

Le gouvernement de ce pays est une république fédérative, comme les Etats-Unis d'Amérique. Il y a dix territoires formant autant d'Etats jouissant d'une certaine autonomie.

* * *

Les cartes géographiques. — Dans une conférence faite assez récemment devant la Société royale de Géographie d'Anvers, M. Paul Reclus a critiqué la manière de dresser les cartes. Pas un atlas, dit-il,

n'est établi d'après une seule échelle. On pourrait faire un atlas avec une simple échelle au cinq millionième, c'est par l'étude du globe qu'on peut se rendre compte de la situation de deux points, l'un par rapport à l'autre ; par la carte on ne peut l'apprendre. Malheureusement, les globes sont encombrants, les cartes murales sont beaucoup plus pratiques pour être exhibées dans les classes. Ce qui vaut mieux, d'après le conférencier, ce sont les disques globulaires ou calottes sphériques qui représentent le sol sans erreur. Ces disques établis au dix millionème, constituent des instruments géographiques utiles et pratiques, car ils peuvent s'emboîter l'un dans l'autre et ainsi occuper moins de place.

Enfin, on ne peut bien enseigner la géographie aux enfants sans *reliefs*. La carte plane est insuffisante pour leur expliquer ce que c'est qu'une montagne ou une vallée.

* * *

La colonisation dans le Nord-Ouest canadien. — Parlant du mouvement colonisateur de l'Ouest Canadien, formé de nationalités si différentes, Anglais, Américains, Allemands, Galiciens, Russes et Canadiens, la revue *France-Amérique* observe que cette population si hétérogène suscite au Canada un problème des plus sérieux.

« Si l'utilitarisme, dit-elle, impose, à ces nouveaux Canadiens, comme langue commune l'anglais ; leur éloignement, leur isolement même, par delà les régions rocheuses et stériles qui bordent au nord le lac Huron et le lac Supérieur, compromet à jamais leur assimilation à l'élément canadien, patriotique et loyaliste, des vieilles provinces de Québec et d'Ontario. Celles-ci seront vraisemblablement débordées par les provinces du Nord-Ouest. »

* * *

Une grande ferme. — S. B. Hartman, inventeur du fameux *Peruna*, préparation médicale, si prodigieusement annoncée, s'est enrichi avec sa préparation.

C'est à tel point, qu'il a pu se payer le luxe d'une ferme qui lui a bien coûté deux millions de piastres. C'est une des plus belles qui existe en Amérique. Elle est située à Columbus, dans l'Etat de l'Ohio.

Elle mesure 3,600 acres. Elle est traversée d'un bout à l'autre par un large chemin macadamisé qui est coupé à angles droits par

des avenues également macadamisées. Toutes ces routes vont aboutir à tous les bâtiments de la ferme, qui sont au nombre de quinze. La ferme est pourvue d'un système d'aqueduc pour l'alimentation du bétail, celle des occupants, et aussi pour l'arrosage. L'éclairage n'y manque pas : c'est l'électricité qui le fournit : lampes à arc, lampes incandescentes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Le nombre des employés mariés se chiffre dans les deux cents, et tous ont leurs quartiers proprets et équipés de bains et de toutes les améliorations modernes.

Les employés célibataires logent dans un vaste hôtel qui est tenu sur le même pied que les grands hôtels dans les grandes villes.

Hartman possède un troupeau de 600 chevaux de race, et entend aussi s'occuper de l'élevage des oiseaux de basse-cour.

Ecuries et étables sont des constructions de luxe.

Toute la ferme, au lieu d'être encerclée de pieux et de fil de laiton, est entourée d'une palissade de bois peinturée de blanc ; ce qui est d'un joli effet.

* * *

Le Caoutchouc. — Le cacutchouc est l'une des principales production du Brésil. En mai dernier, le marché au caoutchouc y était très ferme.

Durant la première semaine de mai, le caoutchouc dur de Para était coté à 10 $500 (reis), le kilo ou $1.23 la livre, contre 5 $800 ou 67cts lo livre pour la période correspondante en 1909, et deux steamers l'*Antony* et le *Cearanse* emportaient de Para pour l'Europe et les Etats-Unis 1,316,310 kilos, représentant une valeur de 20,000 contos de reis ou environ cinq millions de dollars.

L'activité dans la production et le commerce du caoutchouc brésilien est devenue tellement grande, que l'on manque d'ouvriers. Les gages ont maintenant notablement augmenté, c'est à tel point que les journàliers partent en grand nombre pour l'intérieur pour travailler au caoutchouc, et que les compagnies de transport, bateaux, tramways et chemins de fer ont peine à suffire à cet exode.

Puisque nous en sommes sur le caoutchouc, nous mentionnerons le fait que dans l'Etat de l'Ohio, la moitié de la population de la ville d'Akron qui compte 60,000 âmes, dépend entièrement de l'industrie du caoutchouc pour vivre. Les quatorze compagnies qui exploitent cette industrie emploient 12,750 ouvriers, et vont être forcées de

porter ce nombre à quatorze mille avant la fin de 1910. Ces quatorze compagnies ont un capital collectif de $30,650,000.

Elles confectionnent des jantes d'automobiles, des tubes, du paquetage, des boyaux d'incendie, des articles de chirurgie, des balles, des plumes-fontaine et des centaines d'autres objets qui sont emportés dans toutes les parties du monde.

On estime à soixante millions de dollars la valeur de leur production annuelle.

* * *

Le Mont Everest. — Le service d'exploration géologique de l'Inde a démontré le fait que le Mont Everest est encore plus haut que l'altitude de 29,002, pieds qu'on lui a donnée en 1849 et en 1850. Cette montagne dépasse de 139 pieds l'altitude qu'on lui a déjà attribuée, On a depuis peu ridiculisé cette estimation de 29,002 pieds.

Le fait est que cette altitude de 29,002 pieds n'a pas été déterminée par un seul poste d'observation, mais bien par des calculs trigonométriques d'autant de stations situées au loin au sud de la montagne. On en a pris la moyenne.

Les calculs n'ont pu être faits qu'à une distance de quatre vingts milles au millieu de grandes difficultés, par suite des objections suscitées par certaines autorités.

Tout de même, on est parvenu à vérifier le fait que le Mont Everest est beaucoup plus élevé qu'on ne le disait.

Entre 1881 et 1902, espace de vingt-et-un ans, on a pu faire six observations du Mont Everest, du côté nord et du côté sud.

La commission géologique de l'Inde a pu réaliser le fait que le mont mesure de 132 à 140 pieds de plus que la hauteur qu'on lui attribuait, c'est-à-dire que la moyenne de ces six calculs est de 29,141 pieds.

Cependant, ce résultat n'est pas encore obsolument exact, vu les variations dans les phénomènes de la gravité.

En sorte que, jusqu'à nouvel ordre, le monde scientifique s'en tiendra à l'altitude de 29,002 pieds pour le Mont Everest.

* * *

La région de Chibougamau. — L'attention publique est concentrée depuis quelques mois sur cette région distante de 210 milles du lac St-Jean, et qui passe pour être riche en minéraux de toute espèce.

Le gouvernement y a envoyé déjà plusieurs experts et l'on attend leurs rapports avec une impatience bien facile à expliquer.

Un explorateur qui en revieut décrit cette région comme étant très montagneuse, mais avec un climat assez agréable. Les jours sont modérement chauds et les nuits fraîches ; le bois qui est petit comprend le bouleau, l'épinette, le cyprès et le tremble.

Le trajet du lac St-Jean à Chibougamau demande dix-huit à dix-neuf jours. Il se fait par les lacs et les rivières qui abondent dans cette région.

* * *

La république d'Haïti. — Elle comprend la partie occidentale de l'ile d'Haïti ou saint-Dominique.

L'île entière a une superficie d'environ 85,000 kilomètres.

La république haïtienne en occupe environ un tiers et a une étendue presqu'égale à celle de la Belgique. Elle correspond à l'ancienne colonie française de Saint-Dominique.

Située au nord de la mer des Antilles, entre les îles de Cuba et de Porto-Rico, l'île d'Haïti se trouve sur le chemin direct de l'Europe ou des grands ports de la côte orientale des Etats-Unis.

C'est lors de son premier voyage, en 1492, que Christophe Colomb aborda en Haïti. Avant la découverte, l'île portait le nom de *Quisqueya* (grande terre ou Haïti (terre montagneuse) et comptait un million d'habitants.

Toute l'histoire d'Haïti n'est qu'une longue suite de massacres, de guerres désastreuses, de conquêtes héroïques, mais cruelles.

Les blancs réduisirent d'abord les indigènes en esclavage et se livrèrent aux pires excès. Tout le pays fut livré au pillage, les compagnons de Colomb enlevant l'or et les richesses partout où ils en trouvaient.

Au bout de 15 ans, il ne restait plus que 60,000 indigènes et en 1533 leur nombre etait réduit à 4000. En 40 ans, les Espagnols avaient anéanti toute une race.

C'est alors que l'on,organisa la traite des noirs qui se mirent à cultiver la canne à sucre et l'indigo. L'île devint très prospère.

L'indépendance d'Haïti fut proclamée en 1804, mais cette pauvre république ne vécut pour ainsi dire, qu'en état d'insurrection latente durant les 70 dernières années.

La république d'Haïti compte environ 2 millions d'habitants, et bien que des régions montagneuses très étendues soient presque

complêtement désertes, la densité de la population est relativement très grande.

Les prodnctions végétales du pays sont très abondantes et variées. On y trouve tous les produits des pays tropicaux, bananes, manioc, maïs, ananas, noix de coco, coton, fibres textile, cacao, etc. La canne à sucre y est très abondante, et on en fabrique un rhum excellent. Le tabac y est de qualité supérieure.

Les forêts des mornes sont très riches en bois de construction de toute espèce, acajou, Cayahonde, caîac et autres bois précieux. Haïti est ausi le princincipal producteur de bois de campêche du monde.

***

Pression atmosphérique. — Les personnes qui n'ont jamais pensé à s'en rendre compte, seront peut-être étonnées d'apprendre, que, continuellement elles portent un poids d'environ quatorze tonnes sur leurs corps, soit, à 2240 lbs par tonne, en tout, 31,360 lbs. Ce poids varie perpétuellement, en diminuant ou en augmentant de quatre ou cinq cents livres dans l'espace de quelques heures.

Peut-être prendraient-elles l'individu qui leur démontrerait le fait, pour un halluciné.

Mais ce poids prodigieux représente simplement la pesanteur de l'air sur toute personne de taille moyenne, repartie sur toute la surface de son corps sans qu'elle s'en trouve incommodée.

Cependant, dans certaines conditions de l'atmosphère, lorsque le baromêtre est haut, ce qui indique une augmentation de pression sur la tête des humains, et fait dire à chacun que l'air est léger, tout le monde alors se sent bien dispos.

On peut se faire une idée de l'atmosphère en bouchant bien de la main le récepteur d'une pompe à air et en chassant l'air. Une grande main mesurant huit pouces carrés, se trouverait avoir, si l'air est complètement chassé, un poids de 112 lbs, ou un quintal, à sa surface. Il faudrait un Samson ou un Hercule pour lever le poids et enlever la main de l'orifice du récepteur.

Malgré que notre atmosphère soit transparente, diaphane, cependant on calcule que sa pesanteur totale est de cinq mille cinq cents millions de tonnes.

Et quand cet élément se trouve violemment mis en action, comme dans le cas d'un ouragan, on peut mieux se rendre compte de sa pesanteur et de sa densité.

Quand l'ouragan acquiert une vélocité de 75, 80 et 100 milles à

l'heure, il n'est pas étonnant alors si les habitants culbutent, les grands arbres sont déracinés, les fortes toitures emportées, et si même les gens sont terrassés, ou enlevés comme des plumes dans les airs.

Il n'y a que les maisons les plus solidement construites qui puissent résister au cyclone.

Et encore que de cheminées dégringolent !

Il y a quelques années, un cyclone emportait une partie de la structure métallique du grand pont jeté sur les Missouri. Il s'agissait de plusieurs tonneaux de fer et d'acier. Dans le temps le *Scientific Américrin* fit une étude de cet accident.

Il y a quelques années aussi, sur la terrasse Frontenac à Québec, située à près de deux cents pieds au-dessus du niveau du fleuve, l'ouragan emporta toute la toiture d'un des kiosques et la transporta à plus de cent pieds de là sur la pente d'un glacis. Cette toiture pesait au moins huit tonnes. Elle dut être lancée de cette façon à une hauteur de vingt-cinq à trente pieds, avant de retomber.

Au Canada, et notamment dans la province et surtout dans le district de Québec, depuis au moins vingt-cinq ans, les pressions barométriques ont en moyenne varié entre 30.0 et 30.4 pouces de la colonne mercurielle ! d'un autre côté, en a constaté des écarts entre 29.2 pouces et audelà de 31 pouces.

Telle est l'échelle, avec la moyenne que nous venons de citer. Les plus hautes pressions se manifestent quelquefois en janvier, le plus souvent en février et d'autres fois en mars.

Le 1er juillet 1886, le baromètre dans la régions de Québec indiquait plus de 31 pouces ; c'était la première fois depuis nombre d'années.

* * *

Hutte de souches. — Les magnifiques pins de la côte canadienne de l'océan Pacifique ont des tailles tellement colossales, qu'une fois l'arbre coupé, que la souche en est utilisée pour des familles entières qui les habitent : ou bien on les transforme en plateformes pour des pique-nique et la danse.

Pour en faire une habitation, on commence par en vider l'intérieur, en n'y laissant que juste l'épaisseur nécessaire pour les murs. On érige sur le sommet de la souche une toiture de planches ou de lattes.

On pratique dans ce tronc d'arbre des ouvertures pour les portes

et les fenêtres, et souvent une famille de cinq personnes trouve moyen de s'y loger.

Parfois les colons s'accommodent de ce genre d'abri, en attendant de pouvoir se construire des maisons beaucoup plus grandes et confortables.

Quand une famille quitte sa maison-souche, elle s'en sert comme étable pour les chevaux ou enclos pour les porcs et les volailles.

* * *

En Mandchaurie. — Les collines et montagnes de la Mandchourie sont très riches en minéraux. On y rencontre la houille en bien des endroits ; il y a en ce moment quarante-trois mines de charbon qui sont exploitées dans la province de Feng-Tien.

On ne peut vraiment pas estimer, même approximativement, la valeur de ces mines. L'exploitation qu'en font les indigènes est tout-à-fait primitive ; ils n'enlèvent que le dessus de veines profondes.

C'est, au point de vue minier, un pays merveilleux.

On y trouve de l'argent, du plomb, de l'or, du platine, de l'amiante et du fer, et cela en grandes quantités. Ces trésors n'attendent que l'industriel d'expérience pour donner des rendements extraordinaires.

On croit que, dans un avenir prochain, la Chine retirera assez d'or de la Mandchourie pour lui permettre de raffermir son marché monétaire et racheter une circulation d'argent plus ou moins fructueuse.

La Mandchourie possède aussi de magnifiques richesses foreslières, des forêts vierges de frêne, de noyers et de pin

Cependant toutes ces ressources minières et forestières tombent dans l'insignifiance devant l'immense, l'inépuisable richesse du sol ; voilà la grande fortune de la Mandchourie.

D'autre part, et c'est l'avis de tous ceux qui connaissent les ressources minières de la Chine, l'exploitation actuelle des dépôts très riches de minerai de fer qui alimentent le marché, démontre que ce pays deviendra bientôt un producteur de fer très important ; on va jusqu'à prédire même que, dans un demi-siècle d'ici, le monde entier se tournera du côté de la Chine pour avoir du fer.

Seulement pour le moment, le progrès de cette industrie minière se trouve un peu retardé par lois chinoises qui interdisent toute entreprise minière indépendante.

Les Chinois, de ce chef, n'ont peut-être pas tout-à-fait tort. Il y a tant d'Anglais et d'Américains aux aguets.

* * *

La production de la fibre au Brésil. — Il est assez étrange que jusqu'ici le Brésil n'a pas encore songé à utiliser la fibre, ni à faire le moindre effort pour exploiter cette grande source de richesse chez lui. Les plantes fibreuses abondent dans ce vaste pays-là.

Pourtant le chanvre a joué un rôle bien remarquable dans l'histoire du monde, et depuis les temps les plus anciens on a fabriqué du fil, de la ficelle et de la corde.

Le Brésil peut produire des cardages d'une qualité infiniment supérieure aux produits similaires originaires d'Orient ou des pays du Levant. Partout croissent les « Malvacées, sorte de plante du genre mauve, qui produit une fibre sans rivale pour la confection des cordages ; cependant on en trouve qu'une petite fabrique dans la province de Sâo Paulo, et cette fabrique est loin d'avoir un outillage moderne.

Fait curieux, c'est que la Malvacée tient le milieu entre le chanvre et le jute, et les fibres qui atteignent jusqu'à neuf et dix pieds de hauteur sout fort prisées dans la fabrication du papier.

A l'état de culture, la fibre se développe en longueur et qualité ; la plus belle est employée à la fabrique de Sâo Paulo.

Une autre plante, le « canhamo » se distingue par la force élastique de ses fibres ; comparée au chanvre, après expérience, la fibre de cette plante a au moins un quart de plus de force que celle du chanvre.

* * *

Chanson batelière. — Le docteur T. Sterry Hunt, chimiste et minéralogiste très distingué, était présenté aux étudiants en médecine de 1866 par le docteur Hubert LaRue, l'un des meilleurs professeurs de chimie organique et inorganique que l'Université Laval de Québec ait jamais eu. Le docteur Hunt donnait alors des conférences scientifiques qui furent fort prisées et applaudies des étudiants d'alors. Il vécut pendant plusieurs années à Montréal. En 1892, il décédait à New-York.

En novembre 1889, il écrivait ce qui suit à un sien ami :

« Les paroles de la chanson connue sous le nom de *Canadian Boat Song*, ont une curieuse histoire.

« Le poëte Moore, après un voyage sur la rivière Ottawa, près de Sainte-Anne, écrivit les paroles qui devaient être adaptées à l'air d'une chanson chantée par les canotiers canadiens, chanson qu'il avait entendue et qu'il avait eu la précaution de noter sur une feuille volante d'un volume dont il fit ensuite cadeau à un ami.

« Mais, s'en rapportant à sa mémoire, il la publia plus tard, texte complet, paroles et musique.

« Ce ne fut que plusieurs années après, nous dit-il, qu'il revit le volume et qu'il trouva à sa grande surprise que musique et paroles étaient siennes.

Mais la chanson restait toujours avec son titre « *Canadian Boat Song* ».

« Il y a plus d'une génération, une jeune canadienne, fort renommée pour son esprit et sa grâce, était invitée par un personnage distingué également dans les lettres et la politique, à chanter la « *Canadian Boat Song* », de Moore :

— Jamais, répondit-elle, excepté lorsqu'elle sera traduite dans la langue française, ma langue maternelle.

Le jeune littérateur et politicien, provoqué de cette façon, s'inspira de la rebuffade elle-même, et écrivit la chanson suivante qui fut recopiée il y a plus de quarante ans dans l'album de la jeune fille, devenue alors châtelaine d'un des beaux domaines de la vallée du Saint-Laurent.

CHANSON BATELIERE

La cloche tinte au vieux clocher,
Et l'aviron suit la voix du rocher,
Sur le rivage, il se fait tard ;
Chantons, chantons l'heure du départ
Nagez, rameurs, car l'onde fuit
Le rapide est proche, et le jour finit.

Pourquoi donner la voile au vent ?
Aucuns zéphyrs ne rident le courant,
Quand du rivage ils souffleront,
Nagez, rameurs, car l'onde fuit.
Le rapide est proche, et le jour finit.

Fier Outaouais, tes feux du soir
Nous guideront sur ton miroir noir.
Patronne de ces verts ilots,
D'un souffle aide-nous sur les flots,
Soufflez, zéphyrs, car l'onde fuit,
Le rapide est proche, et le jour finit.

Le voilier.—Le voilier disparaît assez rapidement, nous apprennent des rapports statistiques.

Durant les deux décades écoulées depuis 1888 à 1908, le percentage de la marine marchande anglaise a diminué de 44.1 à 12.6; celui de la marine allemande, de 62.1 à 19.1 ; celui de la marine des Etats-Unis, de 80.7 à 30.9, tandis que celui de la marine française n'a pas varié beaucoup, entre 47.9 et 47.2.

* * *

Les grains de semence au Canada.—Le Canada, qui est, avant tout, un pays d'agriculteurs, se trouve à avoir un joli compte à payer en grains de semence.

En 1909, il a dû employer en semence 33,000,000 de minots de blé, d'orge et d'avoine, et sa superficie cultivable s'accroît toujours.

Dans ces circonstances, il est assurément opportun de soigner les conditions des grains de semence qui doivent être aussi propres que possibles.

Cent quatre-vingt dix millions de minots de grain auraient exigé pour leur transport quinze cent milles de wagons de voie ferrée. On a peine à s'imaginer pareilles proportions.

Cependant voilà ce qui arriverait si les agriculteurs canadiens comprenaient l'importance de bien choisir leurs grains de semence.

Il y a quelques années, il y eut un concours de grains de semence entre quatre cent-cinquante endroits différents au Canada, afin d'établir quel serait le rapport de la semence la mieux triée.

Si les résultats répondent à l'essai, eh bien! l'an dernier, le Canada, aurait dû récolter 190,000,000 de minots de plus, s'il eût employé des grains de semence bien nettoyés sur toute son étendue cultivable.

Vol. 4—No 5 NOVEMBRE et DECEMBRE 1910

Bulletin de la Société de Géographie de Québec

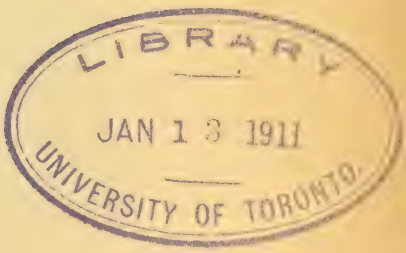

QUEBEC

1910

SOMMAIRE

Les bassins de carénage et les grands ports commerciaux ..... EUG. ROUILLARD
Le nouveau Nord-Ouest (Vallée de la rivière Castor) ..... * * *
Les premiers sauvages du Labrador au temps de Jacques-Cartier ..... EUG. ROUILLARD
Dans la Province d'Ontario ..... * * *
L'Archipel Arctique ..... G. A. YOUNG
La famille canadienne-française ..... R.
Le canton Thetford ..... * * *
La région de Mistassini. (Lacs Mistassini et Albanel) ..... E. R.
La colonisation du Témiscamingue ..... L'ABBÉ IV. CARON
L'Hon. Pierre Fortin, fondateur de la Société de Géographie de Québec ..... "LA PRESSE"
La Géographie (*Poésie*) ..... BENJAMIN SULTE
Impressions de Voyage. Vancouver ..... GEO. DUPUY
Les Fuégiens ..... * * *
Le Quetzal ..... N. LEVASSEUR
Les Caraïbes ..... G.
La tourbe combustible ..... DR E. HAANEL
Eres remarquables du monde ..... N. L.
Chronique géographique ..... * * *

BUREAU POUR L'ANNÉE 1910.

Président ..... L'honorable juge ROUTHIER.
Vice-présidents ..... M. l'abbé AMÉDÉE GOSSELIN, L'hon sénateur LANDRY, M. J. G. SCOTT.
Sec.-corr. ..... M. N. LEVASSEUR.
Assistant ..... M. F. X. FAFARD.
Sec.-archiviste et trésorier ..... M. EUGÈNE ROUILLARD.
Bibliothécaire ..... H. MAGNAN.

CONSEIL DE DIRECTION :—M. F.-X. Berlinguet, l'hon. P. B. de la Bruère, M. le Sénateur Aug. Choquette, M J.-N. Gastonguay, M. Philéas Gagnon, M. Geo. Bellerive, M. E. F. Wurtele.

La contribution est, comme à l'ordinaire, de $2.00 pour les membres actifs et de $1.00 pour les membres honoraires.

Ceux qui, n'étant pas encore membres de la Société, désireraient néanmoins prendre connaissance de notre Bulletin, peuvent obtenir un numéro spécimen en s'adressant au Trésorier.

Vol. 4—No 5 NOVEMBRE et DECEMBRE 1910

Bulletin de la Société de Géographie de Québec

QUEBEC

1910

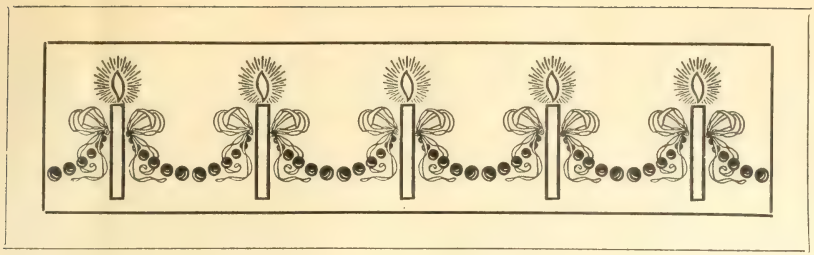

LES BASSINS DE CARENAGE

ET LES

GRANDS PORTS COMMERCIAUX EUROPÉENS

A presse canadienne ne nous entretient depuis quelques mois que de cales-sèches, de bassins de carénage ou de radoub, autant d'expressions signifiant à peu près la même chose, à cette différence près qu'il y a des cales-sèches flottantes et des bassins de radoub fixes, en maçonnerie ou en bois.

Nous laissons naturellement aux experts le soin de décider lequel de ces deux systèmes, les cales fixes ou les cales flottantes, est supérieur à l'autre. L'important, pour l'heure, est de démontrer que tous les grands ports commerciaux du monde sont dotés de bassins de radoub, et que ceux-ci sont considérés comme des accessoires absolument indispensables à la navigation.

C'est à ce point qu'aucun port, et même de cinquième ordre, dans la Grande-Bretagne ou sur le continent, ne manque d'un bassin de radoub ou encore d'un bassin flottant.

A l'heure présente, on peut évaluer à plus de 650 le nombre de bassins de radoub et à 196 celui des cales flottantes dans le monde entier. A eux seuls, les États-Unis possèdent 59 bassins de radoub avec en plus 58 cales flottantes. De son côté, l'Angleterre compte 276 bassins fixes et 19 cales flottantes.

A Liverpool, la commission du port contrôle dix-sept bassins de radoub, dont l'un, le *Canada Graving Dock*, est réputé le plus grand bassin de radoub qui soit dans le monde. Il mesure 925½

pieds et a coûté $1,193,660. Outre ces bassins qui sont la propriété de la commission, il en existe plusieurs autres appartenant à des particuliers. [1]

L'importance commerciale et maritime de Liverpool n'a pas besoin d'être démontrée. Cette ville manie à peu près 90 pour cent de tout le commerce de coton de la Grande-Bretagne, outre le grain, la laine, le bois de construction, le sucre, le tabac, les bestiaux et les fruits. En employant chaque pouce possible d'espace dans les docks, il a été possible de porter, en cent ans, de 4,000 à 25,000 le nombre de navires qui entrent dans le port de Liverpool et le tonnage de 500,000 à 12,000,000 de tonneaux. Les recettes ont augmenté, durant la même période, de $225,000 à $6,500,000 par année.

Le port de Londres possède ving-huit bassins de radoub, dont la longueur varie de 161 à 846 pieds, avec des entrées de 40 à 70 pieds de largeur, et des profondeurs, sur le seuil de l'entrée, de 14 à 35 pieds.

Tous les principaux docks dans ce port appartiennent à des compagnies et ont été construits, comme placements, par du capital privé ou des compagnies. La plus importante de ces compagnies est la *London and India Dock Company* qui possède et contrôle 106,000 pieds de quais.

Le nombre de navires qui y sont entrés en 1904 pour décharger leurs cargaisons a été de 4,665, avec un tonnage net de 5,959,000 tonneaux.

Le capital placé dans le port de Londres représente une valeur de $186,700,000.

Le port de Glasgow, en Écosse, est pourvu de cinq bassins de radoub, dont trois ont une longueur variant de 551 à 880 pieds avec une entrée large de 23 à 26½ pieds.

En l'année 1773, Glasgow était une ville de peu d'importance. Il n'y avait pas de port, la rivière Clyde n'ayant en certains endroits que 15 à 18 pouces de profondeur. Aujourd'hui, la rivière Clyde est une des grandes routes navigables du monde ayant une profondeur de 22 pieds à marée basse et de 33 pieds à marée haute, et sa construction est tenue pour un triomphe de l'art des ingénieurs.

Grâce au développement de son port, Glasgow est devenue la

---

[1] La plus forte partie des renseignements contenus dans cet article, est empruntée à un rapport élaboré de M. G. W. Stephens, président de la Commission du port de Montréal.

première ville commerciale d'Écosse, avec une population de 800,000 habitants.

C'est le succès des améliorations faites sur la Clyde qui a inspiré l'amélioration du chenal maritime du Saint-Laurent jusqu'à Montréal, qui maintenant dépasse son modèle, en ce qui regarde l'étendue et la navigabilité.

Manchester, qui compte une population de 900,000 habitants et qui est le centre de la grande industrie textile du Canada, compte deux bassins de radoub exploités par une compagnie indépendante.

Manchester a un commerce océanique direct avec le Canada ; elle possède aussi des lignes directes qui la mettent en communication avec les principaux ports américains. C'est le premier port à fruits du royaume de la Grande-Bretagne.

Tout le commerce maritime qui vient à Manchester remonte la Mersey depuis Liverpool jusqu'à Eastham, où est située l'entrée du canal maritime de Manchester.

Les docks de Manchester couvrent une superficie d'à peu près 400 acres, et les navires qui arrivent sont chargés et déchargés par les employés de la compagnie des docks.

Le port de Bristol est l'un des plus connus. Il occupe un point commercial stratégique qui le place géographiquement dans la position la plus avantageuse, peut-être, de tous les ports du royaume de la Grande-Bretagne. Les routes commerciales conduisant aux ports canadiens et américains sont plus courtes qu'en venant de Londres ou de Liverpool.

Les *City Docks* de Bristol sont pourvus d'un bassin de radoub de 319 pieds de longueur avec une entrée large de 48 pieds. Il y a en outre deux bassins de radoub appartenant à des particuliers. L'un mesure une longueur de 540 pieds et l'autre de 300 pieds.

Le port est régi par la municipalité de la ville et tous les docks appartiennent à cette dernière qui les fait administrer par un comité de dix-neuf citoyens.

A Cardiff, trois bassins de radoub desservent le commerce du port, le plus grand d'entre eux mesurant 600 pieds par 60, avec une profondeur d'eau de 27 pieds.

Cardiff est le grand port à charbon du pays de Galles. Il est situé à la tête du canal de Bristol, sur la rive est de la rivière Severn. Sa population est de 175,000 habitants.

Ses exportations consistent en charbon et coke, rails en fer et en acier, etc.

Le développement du port de Cardiff date de 1839 et il a main-

tenant une superficie d'eau de 161½ acres et une longueur totale de quais dépassant six milles.

Le port de Newcastle-on-Tyne est visité chaque année par 14,455 navires d'un tonnage évalué à plus de onze millions de tonneaux.

Comme port de construction maritime, il rivalise avec Glasgow, et envoie ses produits dans toutes les parties du monde.

Le port de Newcastle, avec sa population de 200,000 âmes, est situé à 12 milles de la mer du Nord, sur la rivière Tyne. Cette rivière est navigable depuis Hedwin Streams jusqu'à la mer du Nord, soit une distance de 19½ milles.

Newcastle étant un port où il se fait de la construction de navires, il s'y trouve d'innombrables bassins à flot qui sont propriété privée ; le plus grand d'entre eux a une entrée de 90 pieds, une longueur de 675 pieds et une profondeur de 28 pieds.

Si des grands ports anglais nous passons à celui de Hambourg, nous constatons que d'énormes dépenses ont été faites, ici comme partout ailleurs, pour faire de Hambourg le port continental moderne le plus complet.

Hambourg qui jusqu'à 1888 appartenait à la Ligue Hanséatique et qui s'est associée depuis à l'Union Douanière allemande, est le point de distribution d'un trafic transocéanique considérable.

Une statistique récente révèle que le nombre de navires qui entrent dans ce port a augmenté de 13,000 à 15,000 en cinq ans. Outre cela, le commerce intérieur s'élève à 8,500,000 tonnes par année.

La compagnie Hambourg-Américaine, l'une des plus puissantes compagnies de navigation du monde entier, possède à Hambourg même ses quartiers généraux et utilise pour son exploitation une bonne partie du port.

Hambourg ne possède qu'un seul bassin de radoub construit en maçonnerie. Tous les autres, au nombre de onze, sont des bassins à sec flottants. Le plus grand d'entre eux peut recevoir un navire de 17,000 tonneaux. On en construit un nouveau qui aura une capacité de 35,000 tonneaux.

On estime d'autre part que les améliorations du port de Hambourg qui est équipé pour recevoir 450 navires océaniques a coûté. à l'État, au bas mot, $100,000,000.

Arrivons maintenant à Anvers, le grand port de mer de la Belgique.

Le port d'Anvers, placé à la tête de la navigation océanique, sur la ligne directe des routes commerciales du continent, possé-

dant en outre de magnifiques communications avec l'intérieur, est réputé l'un des ports les plus prospères et les plus progressifs de l'Europe.

Il compte six bassins de radoub, le plus grand mesurant 508½ pieds de longueur.

Le port d'Anvers est situé, comme nous l'avons dit, à la tête de la navigation océanique sur la rivière Scheldt, à une distance de 55 milles de son embouchure dans la mer du Nord.

En remontant la rivière, les quarante premiers milles passent à travers la Hollande, ou Pays-Bas. Deux pays sont conséquemment concernés dans le chenal d'approche du port d'Anvers.

Les docks peuvent fournir un mouillage à un nombre énorme de navires, depuis les plus petits bateaux à voile jusqu'aux plus grands navires.

Les améliorations et le soin général de la navigation sont à la charge des gouvernements de la Belgique et de la Hollande qui ont déjà dépensé pour cet objet une somme de $45,000,000.

En France, c'est le port de Marseille qui offre le plus d'avantages commerciaux naturels.

On sait déjà qu'il est le port d'attache d'une flotte très considérable de navires de la Méditerranée, et que différents pays, comme l'Italie, la Turquie, la Russie, l'Autriche, l'Egypte et le Maroc, viennent lui apporter leurs produits.

Pour répondre aux besoins d'un commerce de plus en plus étendu, le gouvernement a autorisé la dépense d'une somme de $14,000,000 pour améliorer le port.

On compte six bassins de radoub dans le port de Marseille. Ils ont été construits par la Compagnie des Docks et Entrepôts à laquelle l'État a donné une aide considérable.

Le port du Havre, à cause de sa position proéminente sur la Manche, mérite une mention spéciale.

C'est le seul port français sur la Manche où les steamers de l'Atlantique peuvent se rendre jusqu'aux docks.

On voit dans ce port tous les types de navires à vapeur et à voiles. Son tonnage avait atteint 8,837,978 tonneaux en 1908.

Ce port possède six bassins de radoub, dont le plus grand peut recevoir un navire de 541 pieds de longueur.

Un quai océanique, d'une longueur de 1640 pieds, est en voie de construction.

L'entretien et même l'exploitation de tous ces ports entraînent nécessairement des frais considérables. Le distingué président de la Commission du port de Montréal, M. Stephens, nous fournit

sur ce sujet une statistique qu'il est intéressant de connaître. Cette statistique porte sur le montant des capitaux engagés dans l'exploitation moderne des ports :

Londres	$186,700,000
Liverpool	125,000,000
Manchester	90,000,000
Glasgow	40,000,000
Newcastle	80,000,000
Bristol	30,000,000
Cardiff	30,000,000
Anvers	45,000,070
Hambourg	100,000,000
Rotterdam	33,000,000
Marseille	29,500,000
Le Havre	24,000,000
Montréal	10,000,000

Cette description, toute sommaire qu'elle soit, des principaux ports de la Grande-Bretagne et d'Europe, laisse voir combien nos ports canadiens sont modestement outillés lorsque l'on procède par comparaison.

Québec et Montréal offrent néanmoins des avantages naturels et commerciaux de premier ordre, mais il faudrait, pour tirer parti de ces avantages, faire plus et mieux qu'il n'a été fait dans le passé.

La ville de Lévis, en face de Québec, possède déjà, à la vérité, un bassin à flot qui a rendu d'incontestables services, mais étant donné les nouvelles dimensions des navires et surtout la création d'une marine de guerre, tout le monde se rend compte que ce bassin ne répond plus aux besoins de notre époque. [1]

C'est ce qu'ont compris, au reste, nos gouvernants qui viennent de décider en principe la construction d'un à deux bassins de carénage ayant les proportions voulues pour recevoir les navires du plus fort tonnage.

R.

---

[1] Le bassin de radoub de Lévis fut commencé en 1878 et terminé en 1888. Il avait coûté $910,000. Sa longueur était de 484 pieds, sa largeur de 100 pieds, et la largeur de l'entrée de 62 pieds.

En 1900, le gouvernement tenant compte du fait que les vaisseaux augmentaient leurs dimensions, porta la longueur du même bassin à 600 pieds.

L'entreprise totale a coûté $1,020,431.

Les autres bassins de radoub du Canada sont ceux d'Esquimalt et de Kingston.

Celui de Kingston, ville située à l'extrémité du lac Ontario, à 172 milles à l'ouest de Montréal, fut complété en 1892 et coûta $461,097. Sa longueur est de 280 pieds.

Le nouveau Nord-Ouest

La vallée de la rivière Castor

Ce que l'on désigne sous cette appellation embrasse la région nord d'Alberta et de Saskatchewan formée par le bassin de la rivière Castor.

Longtemps on avait cru cette région absolument impropre à la culture, mais une récente brochure due à la plume de M. Frank J. P. Crean qui a séjourné de longs mois dans cette région met fin à cette légende.

La région visitée par M. Crean, et où ont porté ses observations, est située entre le 54e et le 56e degré de latitude ; c'est l'une des parties du pays les plus également arrosées.

L'auteur évalue à environ 43 millions d'acres la superficie de cette région ; 22 millions pour la partie explorée en 1908 à l'est, et 21 millions pour celle de l'ouest, visitée en 1909.

Il décompose le premier bloc de la façon suivante : 3 millions d'acres pour les lacs et les rivières, laissant dix-neuf millions d'acres de terre, dont cinq millions seraient propres à être colonisées et mises de suite en culture. Le déchet de 14 millions comprend les parties basses et marécageuses, pour le moment inutilisables, mais qui fournissent d'abondantes récoltes de foin et dont une bonne proportion pourrait peu à peu, avec quelques travaux de drainage, être asséchée pour la mise en valeur agricole.

La majeure partie de cette région possède un sol d'apparence fertile. Ce n'est que vers le nord, dans les environs du lac La Loche, que paraissent à la surface les affleurements de roches.

En ce qui concerne la température, elle est celle d'une bonne partie de la Saskatchewan et de l'Alberta-Nord. En 1908, la première gelée enregistrée a eu lieu le 2 octobre.

Le 17 septembre, l'auteur était au lac La Loche, au nord de la région explorée, et les pommes en terre n'avaient point été touchées par la gelée.

Les lacs commencèrent à se couvrir de glace le 29 octobre, mais ce n'est que le 20 novembre que les chemins d'hiver furent utilisables.

Il tombe peu de neige, environ 18 pouces pour tout l'hiver, et cette moyenne est à peu près constante.

Les pluies y sont régulières et reviennent à des époques à peu près uniformes ; les plus abondantes ont lieu au commencement de l'été, à la bonne époque pour les terres ensemencées.

Certaines régions seraient particulièrement avantageuses pour l'élevage ; le foin de ces prairies, tout comme l'herbe à buffalo, reste nourrissante tout l'hiver, sous la neige, et le peu de neige permet aux animaux de l'atteindre en tout temps.

Mais c'est surtout un pays de culture mixte. Le bois de commerce est peu abondant, les feux l'ont détruit, mais il y a presque partout et surtout vers l'ouest, du bois en quantité suffisante pour tous les besoins des colons.

D'autre part, il ne faut pas croire que cette vallée qui paraît avoir été explorée minutieusement n'a pas encore reçu la visite de colons.

On s'y est porté dès que l'exploration a commencé et la poussée se continue. C'est à ce point qu'un délégué de la *Canadienne*, de Paris, (section normande) M. Edouard Brunet, qui se trouvait là au printemps de 1910, signale la naissance soudaine d'une petite ville que l'on a appelée *Castor*.

« Le 22 décembre 1909, dit M. Brunet, le premier train de voyageurs arrivait à Castor, mais avant que les derniers rails ne fussent posés, il y avait déjà un million de pieds de bois d'amenés dans la ville. A partir de ce moment, c'est le *boom* dans tout son plein. En janvier 1910, (cinq mois après la vente des lots) il y avait 400 habitants à Castor. Maintenant le *boom* s'est ralenti, mais la ville grandit toujours, elle compte aujourd'hui 1200 habitants et tous les corps de métiers y sont représentés ».

Les environs de Castor, d'après M. Brunet, sont riches en mines de charbon et de pierre facilement exploitable. Cinq des premières sont déjà en opération.

Pour attirer des fermiers français dans ce district et mettre ceux-ci en mesure de se renseigner à fond sur la valeur agricole de cette partie du pays l'association *La Canadienne* de Paris a installé à Castor même une section qui est sous la présidence

d'un descendant d'une vieille famille vendéenne, M. de Cathelineau.

Nous constatons encore par les notes de voyages du délégué de la *Canadienne* que les Américains qui affluent de toutes parts dans l'Ouest canadien n'ont pas été lents à porter leurs pas du côté de ce district. Un grand nombre d'entre eux ont déjà fait main basse sur les meilleures terres et tout laisse prévoir qu'avant peu ils formeront le gros de la population de ce district.

Les premiers sauvages au Labrador

AU TEMPS DE CARTIER

COMMENT s'appelaient les sauvages que Jacques Cartier rencontra sur la côte du Labrador lors de son premier voyage, en 1534 ? A quelle tribu appartenaient-ils ?

Il y a eu, dans le passé, d'assez longues controverses sur ce sujet, mais aucune solution définitive n'a été apportée.

On sait que le territoire du Labrador parut bien désolé au découvreur du Canada puisqu'il le compara à « la terre que Dieu avait donné à Caïn. » Quant aux sauvages qu'il y rencontra, voici comment il les dépeint, sans les nommer :

« Là, dit-il, on voit des hommes de belle taille et grandeur, mais indomptés et sauvages. Ils portent les cheveux liés au sommet de la tête et étreints comme une poignée de foin, y mettant au travers un petit bois ou autre chose, ou bien un clou, et y tient ensemble quelques plumes d'oiseaux. Ils sont vêtus de peaux d'animaux, aussi bien les hommes que les femmes. Ils se peignent avec certaines couleurs rouges. Ils ont leurs barques faites d'écorces d'arbres de boul, avec lesquelles ils pêchent une grande quantité de loups-marins. »

L'abbé Ferland a cru que les naturels mentionnés ici par Jacques Cartier étaient des Esquimaux.

Des recherches postérieures semblent laisser croire au contraire que les sauvages en question étaient les *Beothuks* ou Peaux Rouges de l'île de Terreneuve, race aujourd'hui complètement éteinte.

Les Beothuks étaient aussi désignés sous le nom de *Beothik* ou *Boeothich*.

Quant à l'autre appellation de Peaux Rouges, elle paraît, selon

toute vraisemblance, leur avoir été donnée par les Européens à raison de l'habitude de ces sauvages de se peindre la figure et les autres parties du corps avec de l'ocre rouge.

Il est vrai que d'après Patterson, cette désignation de *Peau Rouge* serait bien antérieure à la venue des blancs en Amérique et serait tout au plus une traduction du mot micmac *Maquajik*, « peuplade rouge ».

D'autre part, Rand, dans son dictionnaire micmac, donne *Muzwajijik* comme étant le nom des Peaux-Rouges de Terreneuve.

Il reste à expliquer la présence des *Beothuks* de Terreneuve au Labrador lors de la première visite de Jacques Cartier.

Les Beothucks, d'après M. Alexander C. Chamberlain, qui a publié une étude remarquable sur ce sujet, formaient autrefois la principale tribu vivant dans l'île de Terreneuve. Ils durent gagner, au moins un certain nombre d'entre eux, la côte du sud du Labrador, bien avant la venue de Jacques Cartier, pourchassés qu'ils étaient par leurs ennemis, les Micmacs.

Cette guerre d'extermination se continua, d'après le même auteur, au seizième siècle, et les Micmacs paraissent avoir été aidés dans cette campagne qui ne connut pas de trêve à partir de l'année 1660 par les Français, et un peu plus tard par les pêcheurs et les colons anglais.

Les Micmacs avaient beau jeu avec leurs adversaires. Ils connaissaient en effet, à cette époque, le maniement des armes à feu, alors que les pauvres Beothuks en étaient encore réduits à l'arc.

Les Beothuks n'eurent pas seulement à lutter contre la nation micmacque. Une tradition veut encore qu'ils aient eu beaucoup à souffrir de la part des Esquimaux qui, traversant le détroit de Belle-Ile, allèrent porter la guerre dans l'île de Terreneuve.

D'autre part, écrit M. Chamberlain, les Beothuks paraissent avoir entretenu des relations amicales avec les Algonquins de la Côte du Labrador. Ils firent même avec eux le commerce.

Quoiqu'il en soit, attaqués qu'ils étaient de tous côtés, expulsés pour ainsi dire de leurs foyers, les Beothuks eurent un sort assez lamentable. On en arracha un certain nombre de leur patrie pour les exposer, comme des bêtes curieuses, dans les foires des villes de la Nouvelle-Angleterre. Cabot, en amena quelques-uns en Angleterre, en 1497, d'autres furent envoyés par la suite comme esclaves à Lisbonne comme résultat de l'expédition de Cortéréal en 1501.

Bref, l'extermination des Beothuks par les Micmacs paraît

avoir été complète. Le dernier survivant de cette race est mort en 1823, à Terreneuve même.

On ne connaît pas, il est vrai, la date précise de l'effondrement de cette race qui vivait paisiblement dans l'intérieur de l'île de Terreneuve, mais tout porte à croire que ce fut avant l'année 1690, puisque le baron de Lahontan qui exerçait les fonctions de gouverneur de Placentia, sous la domination française, écrivait déjà à cette époque qu'il ne se trouvait pas de sauvages établis sur l'île.

Plusieurs écrivains, en ces dernières années, se sont occupés de cette race disparue et ont cherché à en retracer les principaux traits.

Dans son ouvrage, *American Race*, le Dr Brinton dépeint les Beothuks comme étant de stature moyenne, mais une tradition qui s'est conservée chez les Anglais à Terreneuve veut au contraire qu'ils soient de grande taille. Howley leur donne une moyenne de cinq pieds et dix pouces de hauteur.

D'après le même auteur, c'est-à-dire Howley, les Beothuks constituaient une race d'une apparence physique beaucoup plus agréable que celle des Micmacs. Ils avaient le nez aquilin, les yeux noirs et perçants, la chevelure d'un noir d'ébène, de belles dents, des traits plus réguliers que les Micmacs et la couleur de la peau moins foncée que chez ces derniers.

Le Père Pasqualizo qui rencontra à Lisbonne les malheureux Beothuks amenés par Gaspard Cortéréal, lors de son expédition de l'année 1501, nous les représente admirablement organisés pour le travail et comme étant les meilleurs esclaves qu'il eut jamais vus.

Whitbourne, en 1615, laisse entendre que ces sauvages furent des auxiliaires très précieux, à cause de leur endurance, pour les baleiniers français et biscaïens.

Ce que l'on sait avec plus de certitude, c'est que les Beothuks étaient avant tout des chasseurs et des pêcheurs. Dans leur île si abondamment pourvue de gibiers de toute espèce, ils faisaient la chasse à l'ours, à l'orignal, et capturaient le renard, la loutre, le loup-marin, etc.

On est un peu moins renseigné sur le dialecte parlé par cette race. Le Dr A. S. Gatachet, un linguiste distingué, professe l'opinion que leur langue était distincte de celle de l'Esquimau et de l'Algonquin. Brinton pense au contraire que les Beothuks empruntaient un bon nombre de mots au dialecte algonquin et assez peu aux Esquimaux.

EUG. ROUILLARD.

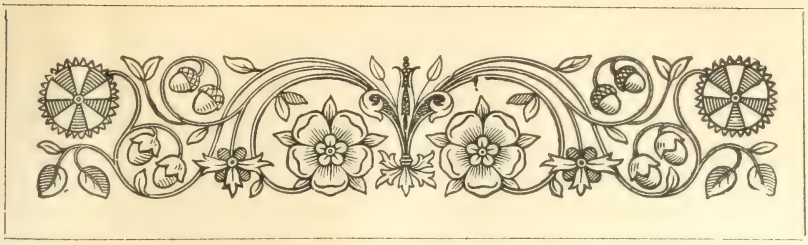

Dans la province d'Ontario

Bornes et superficie — Richesse de ses forêts — Ses pouvoirs hydrauliques — Mines d'argent et de nickel — Instruction publique. — Principales villes

C'est encore à l'heure actuelle la province la plus populeuse du Canada. Elle réclame pour l'année 1908 une population de 2,249,258 habitants. Le prochain dénombrement de l'année 1911 ajoutera encore à ces chiffres, bien qu'en ces dernières années il se soit produit un courant d'émigration assez notable vers l'Ouest.

On connaît déjà la situation géographique de cette province. Sa configuration rappelle celle d'un triangle. Elle est bornée à l'est et au nord-est par la province de Québec, au nord par la baie James et le district de Keewatin, au sud par les grands lacs, et à l'ouest par le Manitoba et le district de Keewatin.

Sa superficie est considérable, quoique moindre que celle de la province de Québec. On l'estime à 140,000,000 d'acres, dont 46 millions sont arpentés.

Les concessions de terrains faites jusqu'ici embrassent une étendue de 24 millions d'acres, de sorte qu'il reste encore à la disposition de la Couronne 116,000,000 d'acres. Ajoutons toutefois que la quantité de terrains disponibles reconnus propres à la culture ne dépasse pas vingt millions d'acres [1]

---

[1]. La valeur des fermes dans l'Ontario est estimée à $1,220,211,628.

Le gouvernement d'Ontario — tout comme celui de Québec — a abandonné définitivement cette politique qui consistait à ouvrir indistinctement à la colonisation tous les cantons. Avant de diriger le mouvement colonisateur dans un endroit déterminé, on s'enquiert maintenant de la nature du sol, et s'il est démontré par une inspection minutieuse que le territoire en question renferme moins de quarante pour cent de bonne terre ou encore qu'il tire sa principale valeur des minérais qui s'y trouvent, on ferme alors le canton ou on l'érige en *réserve forestière.*

***

Les forêts, et notamment les forêts de pins, sont plus que jamais l'objet d'une grande sollicitude de la part du gouvernement d'Ontario. On considère avec raison que ces forêts constituent la principale richesse de la province et que ce serait faute grave que de les livrer à une exploitation hasardeuse. Aussi, pour protéger ces forêts et en assurer la conservation, a-t-on créé toute une série de réserves forestières que l'on a désignées sous les dénominations suivantes :

Réserve forestière de Timagami	5,900	milles
" " de Mississagi	3,000	"
" " de Nipigon	7,300	"
" " de l'Est	100	"
" " de Quetico	1,560	"
" " de Sibley	70	"
Parc national d'Algonquin	1,930	"
Total	19,860	milles carrés

L'honorable M. Cochrane, ministre des terres, forêts et mines de cette province, dans un travail élaboré communiqué en 1910 à la Commission de conservation des ressources naturelles, a estimé la valeur de ces réserves à $90,000,000.

Un personnel nombreux est nécessairement affecté à la protection de ces réserves forestières. Elles requièrent les services de 202 gardes forestiers en même temps que l'État dépense annuellement $70,000 pour les défendre contre l'incendie.

La richesse forestière de l'Ontario ne se limite pas à ses réserves. Il y a encore dans cette province plus de 20.000 milles de concessions forestières sous licence de coupe et une statistique récente établit que l'on peut trouver aisément 300 millions de cordes de bois de pulpe le long des rivières suivantes qui sont à la veille d'être traversées par le nouveau Transcontinental :

	Longueur
Rivière Abitibi	250 milles
" Frederick House	120 "
" Mattagami	250 "
" Kakozhisk'	200 "
" Kapuskasi	200 "
" Opasatika	125 "
" Missinaibi	250 "
" Kabinakagami	150 "
" Kenogami	250 "

L'honorable M. Cochrane a évalué approximativement toute cette richesse et il la porte à quatre cents millions de piastres. C'est déjà dire que la province d'Ontario possède un véritable trésor et qu'elle est bien justifiable de prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher qu'il soit dilapidé.

***

La question des pouvoirs hydrauliques—la *houille blanche*—est un autre sujet de préoccupation pour la province d'Ontario. Cette province peut disposer, d'après les dernières statistiques, de forces motrices équivalant à 3,500,000 chevaux-vapeur.

Avant 1898, le gouvernement d'Ontario—imité en cela par le gouvernement de Québec—concédait ses terrains sans faire la moindre réserve. La concession du lot entraînait invariablement celle de la cascade ou du lit de la rivière qui se trouvait dans le voisinage.

On s'est décidé depuis à mettre fin à cet état de choses qui privait le gouvernement d'une source de revenus considérables. Une loi passée en 1898 prescrit que tous les pouvoirs hydrauliques d'une capacité de plus de 150 chevaux-vapeur ne feront plus partie à l'avenir de la terre concédée mais seront affermés séparément.

Sous l'empire de cette nouvelle législation, le gouvernement d'Ontario a déjà affermé une vingtaine de pouvoirs hydrauliques qui lui donnent un revenu annuel de $12,000, en même temps que les détenteurs de ces forces motrices ont dépensé des millions pour les développer et les utiliser.

Depuis 1907, les règlements se rapportant à l'affermage des pouvoirs hydrauliques ont été encore modifiés et le gouvernement s'en est remis à une Commission—la *Hydro-Electric Power Commission*—du soin de régler à l'avenir les conditions d'affermage ou de vente des pouvoirs hydrauliques non encore concédés.

Les pouvoirs de cette Commission sont très étendus. Elle fait l'examen nécessaire des forces motrices, détermine leurs capacités, peut les vendre ou les affermer. On lui a même reconnu le droit de contrôler le tarif établi par les municipalités exploitant elles-mêmes les pouvoirs hydrauliques.

Cette législation extraordinaire n'a pas manqué de soulever de vives polémiques, et l'avenir seul pourra nous dire jusqu'à que point elle est judicieuse.

***

On rencontre à peu près tous les minéraux dans cette province : or, argent, fer, cuivre, plomb et nickel.

La majeure partie du nickel produit au Canada provient des minérais cupro-nickelifères de Sudbury.

Les gisements de Sudbury furent signalés pour la première fois en 1856, mais ce ne fut qu'en 1883, lors de la construction du Pacifique Canadien qu'on leur porta quelque attention. Dans le principe, ces gisements ne furent exploités que pour leur cuivre. A partir de 1886, on se rendit compte de la présence du nickel et de sa valeur.

Aujourd'hui, les mines de Sudbury et celles de la Nouvelle-Calédonie fournissent pratiquement la totalité du nickel utilisé dans le monde entier.

Déjà, en 1907, on extrayait de Sudbury, 10,602 tonnes de nickel et 7,003 tonnes de cuivre.

Le rendement de l'année 1909 est encore plus considérable. La statistique donne pour cette dernière année 13,907 tonnes d'une valeur de $2,709,798. Ces mines emploient 1800 hommes.

Nous avons garde d'oublier ici les mines argentifères de Cobalt, déjà célèbres dans le monde entier.

Ces fameuses mines furent découvertes en 1903 à cent milles au nord-est de Sudbury. L'année suivante, elles donnaient déjà 200,000 onces d'argent, et en 1909 la production s'élevait à $12,382,689.

Jusqu'à ce jour, la production totale de Cobalt se monte à $32,807,803.

Les producteurs principaux sont Nipissing, Crown Reserve, Keer Lake, LaRose, O'Brien, Buffalo, Coniagas, Right of Way, Temiscaming, Mackinley-Darrah-Savage.

A côté du district primitif de Cobalt, on a découvert d'autres centres argentifères dans le comté de South Lorrain, et plus à l'Ouest dans le canton James, au lac Bloom et au lac Gowganda.

La province d'Ontario occupe maintenant le troisième rang sur la liste des pays producteurs d'argent du monde.

* * *

L'industrie laitière est également ici en plein développement. On y compte 1274 fabriques de fromage et de crêmeries. La fabrication du beurre a rapporté, en 1908, $2,355,170 et celle du fromage $13,106,919.

La récolte des fruits—pommes, poires, pèches et raisins—est une autre source de revenus pour les fermiers de cette province. Bon an mal an, elle leur rapporte plus d'un million de piastres.

* * *

L'instruction publique et sa diffusion ont toujours été aussi l'objet d'une attention particulière de la part du gouvernement d'Ontario.

En 1907, le nombre des écoles publiques s'élevait à 5,814 fréquentés par 396,390 élèves. Il y avait en outre 449 écoles catholiques séparées.

Le montant dépensé pour les écoles publiques s'est chiffré par une somme de $6,842,000. Les écoles catholiques ont reçu, de leur côté, $714,176 et les *High Schools* $1,213,699.

Ontario compte encore plusieurs universités: la *Queen's University*, de Kingston, (Presbytérienne), la *Western University*, de London, (Episcopalienne), l'Université d'Ottawa, (catholique) et l'Université McMaster, de Toronto, (Baptiste).

* * *

Ontario compte présentement 254 cités, villes et villages et environ mille cantons.

Les principales villes sont Toronto, Ottawa, (la capitale fédérale), Hamilton, London, Brantford, Kingston, Peterborough, Windsor, St. Thomas, Stratford, Berlin, St. Catherine, Guelph, Chatham, Belleville, Woodstock, Niagara Falls, Owen Sound, Cornwall.

Toronto, qui est la ville la plus considérable et la plus riche de la province, accuse actuellement une population de 338,000 habitants. Elle vient immédiatement après Montréal, par ordre d'importance.

L'Archipel Arctique

GÉOLOGIE

L'ARCHIPEL Arctique présente une superficie de plus de 500,000 milles carrés ; il est limité à l'ouest par le 125° méridien, et à l'est par la baie de Baffin et le détroit de Davis. Il part du nord de la baie d'Hudson et du détroit d'Hudson pour remonter jusqu'au 83° degré de latitude sur une distance d'environ 1,500 milles ; de l'ouest à l'est il présente le long du 70° parallèle une largeur de plus de 1,300 milles. Cet archipel comprend au moins 20 îles ayant une superficie dépassant 500 milles carrés ; parmi les plus grandes on peut citer l'île de Baffin, l'île Ellesmere et l'île Victoria avec respectivement 211,000, 76,000, 74,000 milles carrés.

Bien que l'intérieur de ces îles soit pratiquement inconnu et que les côtes elles-mêmes soient encore imparfaitement relevées, leurs grands traits physiques et géologiques ont été déterminés d'une façon assez nette. D'une façon générale cette contrée élevée qui forme la bordure orientale des hautes terres laurentiennes se continue vers le nord dans les îles orientales de l'archipel Arctique. La côte est de l'île de Baffin est généralement élevée ; les terres s'y dressent rapidement à des hauteurs de plus de 1,000 pieds, puis s'élèvent en pente plus douce vers un plateau intérieur. Au sud, le plateau se tient à une altitude moyenne de 2,000 à 3,000 pieds ; mais au nord il s'élève à environ 5,000 pieds et supporte des collines qui se dressent à 1,000 ou 2,000 pieds plus haut. Plus au nord l'altitude descend à 3,000 pieds à peu près et se maintient ainsi dans le North Devon et dans l'île d'Ellesmere ; il y a cependant dans cette dernière île quelques sommets qui atteignent 5,000 pieds.

L'altitude de l'ouest de l'île de Baffin est d'environ 1,000 pieds. Cette altitude se conserve dans les îles à l'ouest de l'île de Baffin et au sud du détroit de Barrow, du passage de Melville et du détroit de McLure (du moins dans les plus orientales de ces îles, car l'île Victoria n'a guère que 500 pieds de hauteur). Dans l'île Banks, l'île la plus à l'ouest de l'archipel, l'attitude moyenne se relève à 1,000 pieds, avec des étendues considérables dépassant 3,000 pieds. Les îles au nord du passage de Melville, (îles de Parry et de Sverdrup) sont relativement basses ; leur altitude moyenne ne dépasse pas 1,000 pieds dans les parties centrales, bien que les îles les plus à l'est du groupe de Sverdrup, soient assez élevées comme les îles voisines d'Ellesmere.

Les caractères physiques des îles Arctiques traduisent d'ailleurs les caractères géologiques du pays. Les hautes terres qui forment les grandes îles de l'est sont constituées surtout de terrains précambriens ressemblant à ceux de la péninsule de l'Ungava. Les assises précambriennes qui occupent la plus grande partie de l'île de Baffin s'étendent au nord, d'une façon assez discontinue il est vrai, dans le Devon Septentrional et dans l'île d'Ellesmere. Les basses terres de l'ouest de l'île de Baffin ainsi que les îles à l'ouest et au nord-ouest sont formées de séries paléozoïques horizontales ou légèrement inclinées, tandis qu'au nord les îles de Sverdrup et une partie de l'île d'Ellesmere sont occupées par des couches triasiques.

Le nord-ouest de l'île de Baffin et les îles qui se trouvent à l'ouest, en y comprenant l'île Victoria et une partie de l'île de Banks, sont occupées par des couches ordoviciennes et siluriennes représentées surtout par des calcaires et des dolomies accompagnés parfois de grès et de schistes. Les assises ordoviciennes ne se trouvent guère que vers le détroit d'Hudson et les rives septentrionales de la baie d'Hudson ; les assises siluriennes au contraire sont surtout développées vers le nord. Les termes inférieurs de l'Ordovicien ont été généralement rattachés à une formation, la Galèna-Trenton, qu'on trouve sur les rives sud-est de la baie d'Hudson et dans le Manitoba, On connait du paléozoïque plus ancien que l'Ordovicien ; on en a signalé dans la région arctique, sur la côte est de l'île d'Ellesmere, en face du détroit de Smith en un point où de l'Ordovicien repose sur des assises cambriennes.

Les calcaires siluriens de l'île de Banks sont surmontés par des couches dévoniennes qui supportent à leur tour du Carbonifère. Dans l'île du Devon Septentrional et dans le sud de l'île d'Ellesmere, les couches dévoniennes reposent en concordance sur les

couches siluriennes. On a trouvé dans l'île d'Ellesmere une coupe d'une puissance de 8,000 pieds représentant des terrains allant du Silurien moyen au Dévonien supérieur.

Les îles du groupe de Parry, à l'ouest, sont formées pour la plupart de Carbonifère reposant en concordance sur des assises dévoniennes qui sont le prolongement des assises dévoniennes de l'île d'Ellesmere. La partie inférieure de ce Carbonifère se compose surtout de grès renfermant des couches assez considérables de charbon ; la partie supérieure se compose de calcaires, etc. Les îles de Sverdrup au nord sont en grande partie triasiques et renferment à l'intérieur des roches volcaniques. Il existe aussi du trias dans l'île d'Ellesmere. On trouve des sédiments tertiaires avec de la lignite dans des terres basses en beaucoup de points de la région Arctique, notamment dans les îles de Baffin et d'Ellesmere.

Les sédiments paléozoïques du bassin Arctique se déposèrent évidemment dans une mer qui allait au sud et qui s'étendait sur une vaste dépression de terrains marquée encore de nos jours par la baie d'Hudson et les terres basses qui l'entourent. Cette mer qui dans les débuts ne recouvrait que les régions de l'extrême nord semble s'être très développée au milieu des temps ordoviciens et avoir atteint le Manitoba. Il est possible qu'à cette même époque et plus certainement aux périodes ultérieures siluriennes ou dévoniennes, la mer paléozoïque se soit étendue au sud de la baie James, ait traversé les hautes terres Laurentiennes et ait atteint la région des Grands Lacs.

Le prolongement méridional de la mer arctique paléozoïque est bien indiqué par les séries de ce système qui recouvrent les basses terres environnant la baie d'Hudson et la baie James depuis l'embouchure de la rivière Churchill à l'ouest jusqu'à l'extrémité de la baie James à l'est, sur une distance d'environ 750 milles. L'aire ainsi recouverte, quoique généralement étroite s'étend cependant au sud-ouest de la baie James jusqu'à 125 milles du lac Supérieur. A l'ouest ce sont des calcaires ordoviciens qui apparaissent sur les rives de la baie d'Hudson : à l'est, ce sont des calcaires et des schistes siluriens qui reposent probablement par endroits sur le Précambrien. Au sud et à l'ouest de la baie James, le Silurien est recouvert de sédiments dévoniens : calcaires, dolomies, etc., avec couches de gypse. Au sud de cette aire dévonienne des sédiments siluriens affleurent par endroits ; en d'autres points ce sont des couches ordoviciennes qui forment la frontière sud du bassin paléozoïque.

RESSOURCES MINÉRALES

Nous n'avons que des renseignements sans importance sur les gites minéraux de la région Arctique. On a signalé de l'or au fond de la baie de Wagner ; on a rapporté des spécimens de cuivre natif de l'île de Baffin ; il existe une toute petite exploitation de mica sur la rive Nord du détroit d'Hudson. Du mica a été trouvé également en assez grande quantité au détroit de Cumberland. Il existe des lignites dans les couches tertiaires des rives nord et est de l'île de Baffin et dans l'île de Bylot. On a rencontré afin des couches minces d'un bon charbon bitumineux dans les séries carbonifères des îles au nord du détroit de Lancaster.

G. A. Young. [1]

---

[1] De la Commission Géologique du Canada.

La famille canadienne-française

On juge de la vitalité d'un arbre, écrivait récemment un missionnaire canadien, le R. P. Lacasse, par le nombre de ses rameaux et la quantité de ses fruits.

Le faible rameau que la France est venue planter sur les bords du Saint-Laurent est devenu un grand arbre qui ombrage maintenant une partie de l'Amérique du Nord.

La famille canadienne, par sa vitalité, brille d'un si vif éclat, qu'aucune autre famille étrangère n'ose se comparer à elle.

En 1754, d'après le dernier recensement du régime français, nous étions 55,000.

Il n'y a pas eu d'immigration française après cette date, au contraire, des milliers de nos nationaux nous ont quittés en 1763.

Ces 55,000 canadiens, par suite de l'augmentation naturelle de 27 par mille se sont doublés tous les 26 ans environ et donnent aujourd'hui le chiffre de 2,634,380 âmes, et en 1911 atteindront celui de 3,520,000. En 1950, si la progression de la population suit la même marche, nous devrons être près de douze millions.

Mais laissons là ces doux espoirs pour dire de suite que le secret du développement inouï de la race française en Amérique, qui étonne même l'étranger, tient tout entier dans la merveilleuse fécondité de la famille canadienne française, fécondité qui ne s'est pas démentie trois siècles durant.

Une statistique préparée par le gouvernement de Québec — et qui semble avoir passé jusqu'ici presqu'inaperçue — fera juger, mieux que tout autre document, que le même peuple n'a rien perdu de ses qualités prolifiques d'autrefois.

Une famille canadienne-française.
(16 enfants.)

Il s'agissait de recueillir les noms de toutes les familles ayant douze enfants vivants et plus, pour les appeler à bénéficier d'une loi passée en 1890 leur accordant d'abord une concession de terre de cent acres, et, un peu plus tard, une prime de cinquante piastres.

Cette loi fut maintenue jusqu'au premier juillet 1905. Or depuis l'année 1890, date de la passation de la loi, jusqu'à 1905, il s'est présenté 5,500 chefs de famille qui ont justifié de leurs titres à la récompense accordée. Sur ce nombre, il s'en est bien trouvé quatre-vingts à cent qui ont établi qu'ils étaient les pères de dix-huit, vingt et vingt-cinq enfants.

Dans cette liste de 5,500 noms de pères et mères de douze enfants, tous les comtés de la province de Québec sont à peu près représentés. Nous nous bornerons à citer ceux de ces comtés qui ont fourni le plus fort contingent :

Comtés.	*Nombre de pères de douze enfants.*
Hochelaga	117
Bellechasse	119
Joliette	119
Bonaventure	119
Arthabaska	120
Lac St-Jean	124
Dorchester	135
L'Islet	147
Terrebonne	148
Gaspé	155
Champlain	157
Portneuf	165
Matane	167
Kamouraska	175
Rimouski	206
Ottawa	216
Beauce	289
Témiscouata	315

Comme pendant à ce tableau qui est à lui seul la plus éloquente des démonstrations, on nous permettra de citer l'opinion que formulait récemment sur notre race un Français qui est en même temps un des collaborateurs de l'excellente revue *La Canadienne*, de Paris :

« Ils (les Canadiens) ont un magnifique optimisme que justifie leur valeur morale. Non que les Canadiens-Français soient exempts de défauts, et ils sont en train de se guérir du plus terrible peut-être, qui est plus qu'un défaut, un vice, lequel a sévi dans toutes les nations civilisées, je veux parler de l'alcoolisme :

mais ils ont les vertus sociales, le respect de la famille; ils ne sont ni dilettantes, ni sceptiques, ni désemparés. C'est une race pleine d'énergie et de joie de vivre; ah! ce n'est pas un peuple de ratatinés! Aussi, pourvu qu'ils se tiennent, qu'ils aient toujours au cœur le sentiment de leur nationalité, qu'ils ne se laissent pas séduire par l'amour exagéré du bien-être, des honneurs et des flatteries, j'ai confiance dans leur avenir. Le principe de la grandeur d'un peuple comme de la force d'un individu, c'est la valeur morale ».

R.

Le canton Thetford

L'UN des cantons les plus intéressants de la province de Québec est peut-être celui de Thetford, dans le comté de Mégantic, à une soixantaine de milles de Québec.

Il doit son expansion aux riches mines d'amiante que l'on y a trouvées et qui sont présentement exploitées par de puissantes compagnies.

La première concession qui fut faite dans ce canton remonte au 10 novembre 1802.

C'était l'époque où l'administration coloniale faisait des largesses à ses favoris. On disposait en leur faveur d'une partie de canton ou même de tout un canton, sans que les concessionnaires s'occupassent le moins du monde de remplir les conditions d'établissement qui étaient pourtant de rigueur.

Thetford n'échappa point, plus que les autres cantons, à la convoitise des grands propriétaires.

La première concession portait en effet sur une étendue de 21,600 acres, et l'heureux possesseur de cette large portion du domaine public s'appelait John Mervin Nooth.

Quelle était la nature des services qui avait valu à M. Nooth un pareil cadeau ? On ne l'a jamais su. Ce qui est plus nettement établi c'est que la concession qui lui était faite englobait les six premiers rangs du canton.

Après lui, les grandes concessions continuèrent dans le même canton, mais sur une échelle un peu plus modeste. En 1848 et en 1849, M. J. Bell Forsyth devint propriétaire de 1800 acres de terrains. Dans la même année 1848, l'honorable Charles Richard Ogden se faisait passer 2,200 acres et en 1864 les héritiers de David Barnett obtenaient des titres pour douze lots représentant une étendue de 2,400 acres.

Actuellement, les deux plus grands propriétaires de Thetford sont la maison King & Frères et le Dr James Reed qui détiennent respectivement 3,044 et 1,620 acres.

Inutile de dire que ces concessions extravagantes qui se répétèrent dans plus de trente autres cantons eurent un effet désastreux pour la colonisation. On ne s'y aventura en effet que par groupes très restreints et la plupart des cantons qu'on livrait si inconsidérement aux spéculateurs virent s'écouler un demi-siècle avant que le mouvement colonisateur s'affirmât d'une façon sérieuse.

Thetford ne se recommandait pas précisément par la richesse de son sol, au point de vue agricole. Il y avait bien par-ci, par-là, d'assez bonnes étendues de terres susceptibles d'être défrichées avec avantage, mais d'une manière générale le canton était rocheux et la terre ingrate.

Ce qui devait faire la fortune du canton Thetford et assurer son développement, ce fut la découverte de mines d'amiante vers l'année 1876.

A partir de ce moment, le canton se transforme. Tout un monde de travailleurs, attiré par les compagnies qui ont vite deviné le parti qu'elles pouvaient tirer de la nouvelle découverte, vînt s'installer dans les centres miniers, et ceux-ci, d'année en année, prirent un essor vigoureux.

Le premier village qui se forma prit d'abord le nom de *Thetford Mines*, et les autorités épiscopales y placèrent de suite un missionnaire, M. l'abbé J.-Alphonse d'Auteuil. En 1876, le village de Thetford Mines avait déjà pris assez d'extension pour être érigé en paroisse. On l'appela Saint-Alphonse. Depuis—grâce à la mise en valeur de trois grandes mines qui nécessitent un personnel ouvrier de plus de deux mille personnes,—le village et la paroisse de Saint-Alphonse n'ont fait que grandir. Ils accusent, en cette année 1910, une population de 5,735 âmes.

Aux côtés de Saint-Alphonse, et comme conséquence du développement de l'industrie minière dans cette région, a surgi dans le même canton une autre paroisse pleine de promesses et qui a été désignée sous le vocable de Saint-Maurice de Thetford. Elle a été érigée canoniquement au mois de mai 1907 et sa population atteint déjà près de 1,800 âmes.

On peut dire qu'aujourd'hui le canton de Thetford est à peu près complètement occupé. C'est à peine s'il reste deux mille acres de terrains encore disponibles.

Cette dénomination de Thetford donnée à l'un de nos cantons a été empruntée à une ville d'Angleterre, dans le comté de Norfolk.

La région de Mistassini

LE GRAND LAC MISTASSINI.—LE LAC ALBANEL.

CETTE grande mer intérieure—dont les dimensions ont été longtemps discutées—se trouve à un peu plus de deux cents milles du lac Saint-Jean, entre la latitude 50° et 51° 24' N., et 72° 45' à 74° 20' de longitude, O.

Le premier qui y pénétra fut le Père Charles Albanel, missionnaire jésuite. Il le traversa, en 1672, en allant du lac Saint-Jean à la baie d'Hudson. La description qu'il en a fait a été publiée dans le *Bulletin de la Société de Géographie* de 1889 et nous n'avons pas à y revenir.

Les sauvages—les Mistassins—avaient laissé entendre au P. Albanel qu'il fallait au moins vingt jours pour faire le tour du lac Mistassini, et l'on a longtemps basé sur cette légende des calculs invraisemblables.

Les explorations successives qui eurent lieu depuis 1870 jusqu'à 1901, et notamment de MM. Bignell, P. A. Low, et H. O'Sullivan ont fini par avoir raison de toutes les exagérations du passé. La longueur du lac Mistassini a été ramenée à cent milles et c'est la mesure exacte.

Quant à sa largeur moyenne elle ne dépasse pas douze milles, mais à partir du portage de la rivière Rupert à la rive sud-est, cette largeur va jusqu'à seize milles. [1]

---

[1] Rapport de H. O'Sullivan, A. G. 1901.

Les extrémités du lac sont caractérisées par deux profondes baies, l'une placée au sud-est et appelée *Abatagush*, mesure 16 milles de longueur ; la seconde qui répond au nom de *Cabistachouan*, ferme le bras est, et a un mille et demi de largeur.

L'altitude du lac est de 1200 pieds au-dessus du niveau de la mer et sa profondeur varie de 300 à 400 pieds. La glace, à raison même de cette profondeur et de la lenteur du changement de sa température qui en résulte, ne s'y forme pas avant le 20 décembre, puis il devient libre au printemps, deux ou trois semaines après les autres lacs.

Des poissons de différentes espèces fréquentent cette immense nappe d'eau. MM. Low et Sullivan mentionnent tout particulièrement la truite grise, la truite mouchetée, le doré, le brochet, le poisson blanc et une espèce de poisson que l'on a appelé le *maria* et qui se rapproche autant de la morue que la ouananiche du saumon.

C'est la truite grise qui paraît être le poisson préféré. M. l'arpenteur O'Sullivan la tient pour bien supérieure à la truite de ruisseau. Cette truite pèse de cinq à cinquante livres.

Tout le pays qui entoure ce lac est également giboyeux. La loutre, le loup-cervier, la martre, le castor y abondent. On y remarque aussi une foule d'oiseaux aquatiques.

Ce qui semble un peu plus rare dans cette région, c'est l'orignal et le caribou. On serait porté à croire le contraire, fait remarquer l'explorateur O'Sullivan, à cause de la présence des champs de pâturages qui conviennent à ces animaux, des magnifiques plaines aux tapis de mousse, des escarpements couverts de lichens.

Le lac Mistassini est parsemé de nombreuses îles, la plupart bien boisées d'épinette noire et d'épinette grise de grande taille. La plus considérable d'entre elles, placée à vingt milles au sud du portage Rupert, s'étend tout près de la pointe ou langue de terre qui sépare la baie Ponochouan de la baie Abatagush.

On trouve de splendides carrières sur quelques-unes de ces îles et même sur les pointes le long du rivage. En certains endroits, des mornes de 50 à 100 pieds au-dessus du niveau de la rivière s'élèvent perpendiculairement, et sont composées en grande partie de calcaires petro-siliceux, également stratifiés en couches d'un à deux pieds d'épaisseur.

Toute cette région est environnée de montagnes et placée dans des conditions atmosphériques qni en rendent le développement à peu près impossible.

« En portant la vue à une couple de milles en arrière, écrivait

en 1900 M. l'explorateur O'Sullivan, on aperçoit de hautes chaînes de montagnes, depuis N 30° à N. 60° E. à 20 milles environ de distance. La montagne du Porc-Epic doit être le premier contre-fort de cette chaîne, et il est inutile de dire qu'à moins d'y trouver des minéraux de quelque valeur, il n'y a rien à espérer de cette région qui restera toujours le domaine de la loutre, du castor, de l'ours et du porc-épic, car les quelques sauvages nomades qui parcourent cette solitude ne sont pas suffisamment nombreux pour troubler leur vie ou en diminuer le nombre ».

C'est dans la région de Mistassini et plus spécialement sur les bords du lac qu'habitaient, aux premiers temps de la colonie, les *Mistassins*, sauvages de la même famille que les Montagnais.

Le nom de *Mistassini* formé de deux mots algonquins, *Michta*, « grand » et d'*assini*, pierre, leur venait, raconte le Père Pierre Laure, missionnaire, d'une grosse roche qui se rencontrait dans leur rivière.

« Les Mistassins, ajoute le même missionnaire, ont en vénération ce rocher ; ce serait un crime pour eux que de passer proche sans y laisser quelque marque de leur superstition envers Tchigigoutchéou, le dieu du beau et du mauvais temps qui selon leurs fables y a choisi par prédilection sa demeure. D'ordinaire leur encens est un peu de tabac noir ou quelque galette, quelques os de castor ou de poisson qu'ils mettent dessus. Mais d'autres sauvages moins dévots et affamés de fumer, enlèvent souvent en passant le tabac au bon ou mauvais génie qui n'a pas eu soin de profiter de la dévotion de ses adorateurs.

« C'est vers là aussi qu'ils prétendent qu'après le déluge (car ils en ont à leurs contes près, la même idée que nous) le Grand Canot vint s'échouer sur une montagne qu'ils montrent, certains même assurèrent comme un article de leur foi y avoir vu souvent un vieil homme, d'une hauteur demésurée lequel armé d'arcs et de flèches se promène aux environs et semble garder les respectables débris de ce canot dont, à ce qu'ils prétendent, restent encore quelques varangues incorruptibles. Ces revêries entre mille autres...., sont si communes parmi ces peuples qu'il n'est point d'enfant qui ne sache l'histoire du Grand Canot et du grand sauvage, le vénérable grand-père Mechou ». [1]

* * *

A côté du grand lac Mistassini, et presque parallèle à celui-ci, se place une autre nappe d'eau que les cartographes contemporains qui n'avaient pas consulté la carte du Père Laure ont longtemps désigné sous l'appellation de *petit lac Mistassini*.

---

[1] Relation du Saguenay, 1720 à 1730, par le R. P. Pierre Laure.

« Cette appellation de *petit lac Mistassini*, observait déjà l'explorateur H. O'Sullivan dans son rapport de 1901, paraît assez étrange pour une nappe d'eau comme celle dont il s'agit, mais on comprend que c'est là tout simplement un moyen de la distinguer du plus grand lac situé tout près ».

Il y avait un autre moyen de distinguer le petit lac Mistassini du grand lac du même nom ; c'était de lui donner son nom propre, celui qu'il portait dans les dernières années du XVIIe siècle : *le lac Albanel.*

On voit en effet par la relation du Père Laure, missionnaire Jésuite, que ce fut le Père Albanel qui en fit le premier la découverte et qui lui donna son nom. [1]

Il n'était donc que juste que l'on revint sur cette appellation erronée, et c'est ce qu'a compris la Commission de géographie du Canada en restituant l'an dernier à ce lac le nom de son premier découvreur.

L'explorateur O'Sullivan trouvait étrange, avons-nous dit, qu'on appela *petit lac* une étendue d'eau de l'importance du lac Albanel. Cette surprise sera partagée si nous disons que ce prétendu petit lac, le lac *Albanel*, mesure environ 58 milles de longueur avec cinq ou six milles de largeur.

Vers son centre, ce lac se rétrécit à moins d'un quart de mille, puis s'élargit en allant vers sa décharge qui se fait par la rivière Témiscamie, laquelle se jette dans le grand lac Mistassini.

La région qui l'entoure est loin d'être attrayante. Nous laissons ici la parole à l'explorateur officiel qui a fait le relevé de ce lac en 1900 :

« Sur la rive ouest, le terrain est, en général, bas et uni, assez bien boisé d'épinette noire et d'épinette grise.

« Du côté est du lac le sol s'élève graduellement depuis la rive jusqu'à une hauteur de 300 pieds ou à peu près, excepté près de l'extrémité supérieure, en regardant vers l'est, où les sommets des montagnes, à dix ou quinze milles de distance, s'élèvent à plus de mille pieds au-dessus du niveau du lac.

« Quelques-unes des îles de ce lac ressemblent à des murs écroulés de pierre de taille ; les couches de pierre sont d'une épaisseur égale horizontales et coupées en sections carrées d'à peu près la même longueur.

« A différents endroits, le long de rive, on voit de magnifiques veines de quartz renfermant de jolis cristaux.

« On voit çà et là des étendues de terrain de belle apparence, mais les conditions climatériques sont telles qu'il n'y a aucun espoir d'arriver à cultiver aucune partie de cette région.

---

[1] Relation de 1720 à 1730.

« Toutes les espèces de poissons que l'on trouve dans les eaux de l'intérieur de la péninsule du Labrador, abondent dans ce lac, à l'exception de la ouananiche et de l'esturgeon.

« Le daim de n'importe quelle espèce est rare ; je pourrais bien dire qu'il fait défaut dans cette région.

« La moyenne des observations que j'ai faites, le 16 septembre, de la température de l'eau du lac, puisée à des profondeurs variant de 1 à 50 pieds, a donné 55° Far. L'eau est d'un vert foncé et plus claire que celle du lac Saint-Jean.

« A partir de la baie la plus septentrionale de ce lac, un court portage, d'un peu moins d'un quart de mille, nous conduit, au-delà de la ligne de faîte, à un petit lac de 15 chaînes de traverse, à une altitude de 15 pieds au-dessus du lac Mistassini.

« Le petit lac se décharge, par son extrémité septentrionale, dans un autre petit lac d'environ trois quarts de mille de longueur et de 5 à 15 chaînes de largeur, s'étendant presque de l'est à l'ouest, et se déchargeant à son tour à son extrémité orientale avec un court portage sur la gauche, puis on prend une petite rivière qui coule avec lenteur et sur laquelle les canots ont peine à flotter, pour déboucher dans le lac Clair.

« Le lac Clair est absolument au même niveau que le lac Mistassini, à 1,250 pieds au-dessus du niveau de la mer. C'est un lac à l'aspect tout à fait pittoresque, ayant environ trois milles et quart de longueur et un mille et trois quarts de largeur ».

R.

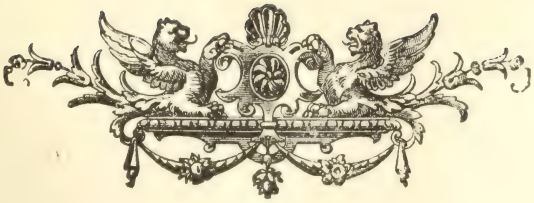

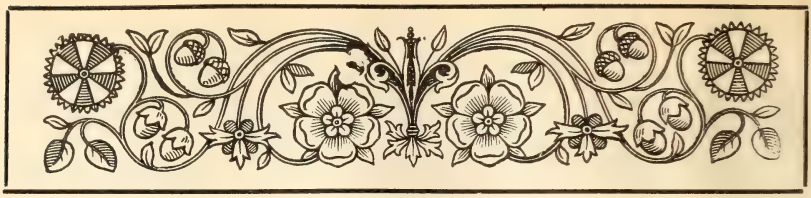

LA GÉOGRAPHIE

Aller jusqu'aux « bornes du monde »
Et même voyager plus loin,
Dévorer l'espace à la ronde
Est aujourd'hui comme un besoin,
Mais tout cela n'est que paraître :
L'ignorant revient au logis.
Ce que l'on comprend moins peut-être
C'est la forme de son pays.

Le vrai doigté géographique
Nous fait défaut le plus souvent.
Tel qui revient du Pacifique
Ne s'en trouve pas plus savant.
Ses yeux ont bien pu se repaître ;
La cervelle n'a rien acquis.
Ce que l'on comprend moins peut-être
C'est la forme de son pays.

Si Jean qui sort de son village,
Avait d'avance un aperçu
Des lignes d'un vaste entourage,
Il s'instruirait à son insu,
Mais non ! l'endroit qui l'a vu naître
Est pour lui ciel et paradis.
Ce que l'on comprend moins peut-être
C'est la forme de son pays.

Si, du village à la province,
Quelqu'un rayonne tant soit peu,
Il apprend — ce qui n'est pas mince —
La topographie et le lieu.
Toutefois, pour s'en rendre maître,
Ayons des cartes, des avis.
Ce que l'on comprend moins peut-être
C'est la forme de son pays.

Le coin de terre que l'on nomme
Ou Québec, ou le Canada,
Ou tout le continent, en somme,
Attend qui le découvrira.
Nous l'habitons sans le connaître,
Perdus dans l'un de ses replis :
Ce que l'on comprend moins peut-être
C'est la forme de son pays.

9 novembre 1910. BENJAMIN SULTE.

Résidence des RR. PP. Oblats à Ville-Marie.

Aspect de Ville-Marie.

La colonisation du Témiscamingue

De toutes nos régions de colonisation, il n'en est pas une seule qui jouisse aujourd'hui d'une plus grande vogue que celle du Témiscamingue. Il faut bien admettre que c'est une contrée excessivement riche et fertile, qui est en voie de devenir une des plus belles parties de la province de Québec. Ensemble nous allons parcourir cet immense domaine qui est le nôtre, nous allons étudier les efforts courageux des hardis pionniers qui petit à petit ont ouvert à la civilisation ces régions naguère sauvages. En entendant le récit de leurs labeurs ardus et pénibles, vous serez intéressés ; vous comprendrez que l'humble défricheur perdu au fond des épaisses forêts accomplit souvent des œuvres étonnantes et mérite toute notre admiration, tout notre encouragement.

Avant de nous mettre en route disons un mot de la géographie du pays que nous allons visiter.

La région du Témiscamingue doit son nom à un vaste lac qui n'est qu'une expansion de la rivière des Outaouais et qui sépare la province de Québec de la province d'Ontario. Ce lac situé dans le 47ème degré de latitude nord est navigable sur une longueur de 75 milles pour les navires même du plus fort tonnage et justifie son nom qui en langue indienne veut dire « eau profonde. » C'est en effet le plus profond et le plus grand de tous les lacs qui se trouvent sur le parcours de l'Outaouais. Sa superficie est

---

Conférence donnée sous les auspices de la Société de Géographie de Québec, le 15 novembre 1910.

de 330 milles, il est à 612 pieds au-dessus du niveau de la mer, et reçoit les eaux de plus de dix-huit millions d'acres carrées. Sa largeur qui atteint 6 à 8 milles apparaît échancrée de baies et bordée de rochers abrupts qui s'élèvent parfois à plusieurs centaines de pieds de hauteur. La première impression du voyageur qui remonte le lac Témiscamingue est mauvaise. Il reste déconcerté en voyant cette nature sauvage et stérile. Qu'il ne perde pas courage ! Si l'on suit les vallées qui partent du fond des baies, on voit qu'il n'y a que les bords de l'immense réservoir qui sont hérissés de montagnes. Après avoir passé trois ou quatre collines qui vont toujours s'éloignant les unes des autres, on traverse un sol uni, aussi propre à la culture que la vallée du St-Laurent.

« Le pays situé à l'est du lac, dans la Province de « Québec, dit Arthur Buies, dans son ouvrage l'«Outaouais « supérieur »—forme une admirable série d'ondulations, « sans montagnes, sans rochers, où croissent le pin blanc, « l'épinette, le cèdre, le sapin, le tremble et le bouleau. « De loin en loin, on y trouve aussi des érables et des « merisiers par groupes clair-semés et solitaires. Ces ondu- « lations, qui s'étendent sur des centaines de milles, offrent « le plus beau champ possible à la colonisation, outre que « le climat y est moins rigoureux et plus uniforme, que « dans beaucoup d'endroits situés sur les bords du St- « Laurent ».

Voilà pour la topographie de ce pays. Voyons maintenant l'histoire de sa colonisation

C'était en l'année 1883. Le chemin de fer Pacifique Canadien venait d'atteindre le village de Mattawa. On commençait à parler d'une grande région inconnue, déserte mais fertile, qu'arrosaient le lac Témiscamingue et ses affluents, les rivières Montréal, Kippewa, la Loutre et la Blanche. Jusque là aucune colonisation sérieuse n'y avait été tentée ; la grande forêt n'avait encore retenti que du bruit des grands pins tombant sous la hache des bûcherons ; elle n'avait entendu que la voix des missionnaires évangélisant les Sauvages.

Or, en l'année 1883, se trouvait parmi ces missionnaires, un prêtre, le Rév. P. Paradis qui, plein d'un grand zèle patriotique, résolut de dévoiler à ses compatriotes les richesses du pays qu'il évangélisait. Il visita en entier la

Village de St-Edouard-de-Fabre.

Au sortir de l'église de Lorrainville.

vallée du Témiscamingue, et revint avec la conviction qu'on pouvait y établir une quarantaine de paroisses. Le 22 mars 1884, il présentait à Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, un rapport de ses explorations dans lequel il disait entre autres choses : « Le sol du Témiscamingue « est d'une richesse sans égale dans toute la vallée de « l'Outaouais. Terre grise, noire et jaune ; pas une seule « pierre sur des étendues de vingt à trente milles carrés. « D'autres étendues aussi considérables ne sont que des « prairies faciles à égoutter, ou bien de vastes « brûlés, » « où les arbres sont déracinés et jetés à la renverse. Chose « remarquable, en très peu d'endroits la terre paraît avoir « souffert des ardeurs de l'incendie, l'humus y est parfai- « tement intact et d'une profondeur dépassant partout six « à huit pouces ; cette riche couche de terre noire repose « toujours sur une terre grise très friable et douée elle- « même d'une grande fertilité. »

A la demande du Père Paradis, le Père Gendreau, procureur du collège d'Ottawa, fut chargé de faire à son tour une exploration du pays que celui-ci venait de visiter. Il confirma en tous points les dires du Père Paradis. L'année suivante, à la suite de deux réunions à l'archevêché d'Ottawa, fut fondée la société de colonisation d'Ottawa, dont le Père Gendreau devint le premier président. La société une fois organisée, on se mit à l'œuvre. Le principal obstacle au mouvement de la colonisation était le manque de communications. Un petit chemin à rails de bois fut construit pour éviter les rapides du Long Sault, de la Cave et des Erables. Une délégation se rendit auprès des ministres fédéraux pour demander une subvention. L'honorable Monsieur Pope, alors ministre des chemins de fer, répondit que le gouvernement construisait des chemins de fer et non des tramways.

Le Père Gendreau intervint, et en vertu d'un acte passé par le parlement fédéral en 1886, une compagnie fut constituée sous le nom de « Compagnie de chemin de fer du Témiscamingue. » L'année suivante, la même compagnie recevait une forte subvention pour continuer les travaux commencés, et grâce à l'invincible courage du Père Gendreau, à ses efforts intelligents, la ligne fut bientôt complétée de Mattawa à Gordon Creek, au pied du lac Témiscamingue.

La colonisation du Témiscamingue entrait dans une phase nouvelle. Les débuts avaient été pénibles, assez lents si l'on en juge par les statistiques suivantes : dans les deux cantons Duhamel et Guigues, il y avait en 1875, 10 acres en culture, 130, en 1882, et 850, en 1885. On y comptait 3 familles en 1875—11, en 1882—37, en 1885.

En 1886, 14 familles vinrent s'ajouter aux 37 déjà établies, ce qui porta le nombre de familles établies à 51. En 1887, ce nombre fut porté à 69. Dans le cours de cette année, le gouvernement fit arpenter deux nouveaux cantons, Laverlochère et Fabre.

Le Père Gendreau, dans son rapport à la société de colonisation d'Ottawa, en date du 7 février 1888, notait qu'il y avait maintenant dans les cantons Duhamel et Guigues, 1085 acres en culture, et 112 familles résidentes ; ces deux cantons venaient d'être érigés en muncipalité.

Ces premiers essais si laborieux, si longtemps incertains, ont-ils été couronnés de succès ? Oui, et malgré les difficultés presque insurmontables, inhérentes à toute entreprise de ce genre, en dépit de l'éloignement des grands centres, et du manque de communications rapides, la marche vers le progrès a été surprenante.

Chaque année des familles nouvelles sont venues s'ajouter aux anciennes ; les missionnaires Oblats ont continué l'œuvre commencée. Pendant de longues années, leur résidence, la Mission, a été le point de débarquement des nouveaux arrivés. A ces familles généralement pauvres, ils fournissaient toute sorte de provisions, leur donnaient le moyen de gagner quelques piastres qui leur permettaient d'acheter un lot et de s'y établir. Et lorsque ces pauvres colons étaient frustrés dans leurs droits par les grands propriétaires de limites à bois, c'étaient encore les missionnaires qui prenaient leur défense, allaient plaider leur cause auprès de nos gouvernants.

Sous leur action bienfaisante la forêt faisait place à de magnifiques champs de blé, à d'immenses prairies de foin ; des paroisses riches et populeuses comme celles de la vallée du St-Laurent se formaient, s'organisaient : c'est Ville-Marie avec ses belles maisons d'éducation, son hôpital, ses grands hôtels, ses jolies résidences privées ; c'est Lorrainville, St-Bruno de Guigues, St-Edouard de Fabre, St-Isidore de Laverlochère, St-Placide de Béarn, Témis-

Groupe de colons à la porte de l'église St-Isidore.

Le village de Saint-Bruno.

camingue-Nord, paroisses qui ont chacune leur curé résident, avec une population variant de 800 à 1200 âmes.

Un événement important allait déterminer un nouveau courant d'immigration de ce côté. C'est la création, le 1er octobre 1908, du Vicariat apostolique du Témiscamingue, avec Mgr E.-A. Latulipe comme titulaire. S'inspirant de sa belle devise : « Da mihi animas », l'évêque missionnaire a entrepris une campagne active en faveur de la colonisation de l'immense territoire placé dans sa juridiction. Il a demandé des âmes, et les âmes sont venues à lui comme une moisson féconde et bienfaisante. Sous l'influence de son laborieux apostolat deux nouveaux cantons ont été ouverts ; le canton Guerin, en 1908, le canton Latulipe, le printemps dernier, et ces deux cantons se peuplent rapidement.

Pour vous en donner une idée, voici quelques statistiques recueillies au cours de mon dernier voyage dans ces cantons. Le premier colon du canton Guerin, vint s'y fixer au mois d'avril 1908. Aujourd'hui, on compte dans Guerin 56 familles, 320 âmes ; 140 lots sont occupés, et 950 acres sont défrichées. Le canton Latulipe, ouvert à la colonisation au mois d'avril de l'année présente, renferme maintenant 22 familles.

La population totale du Témiscamingue, Québec, était au mois d'août dernier de 6,452 âmes ; 12,780 acres ont été semées en grain le printemps dernier ; 18,690 acres ont été laissées en prairies à foin. Si l'on prend comme base de rendement pour le grain 16 minots de l'acre, ce qui certainement n'est pas excessif pour le Témiscamingue, on arrive à un total de 204,480 minots de grain pour la récolte de la présente année ; pour le foin, si l'on prend comme base le rendement de 1½ tonne de l'acre, ce qui aussi est loin d'être excessif, on trouve que le Témiscamingue Québecois a produit cette année 28,035 tonnes de foin. Voilà certainement un résultat satisfaisant.

Permettez-moi maintenant d'attirer votre attention sur deux facteurs importants dans l'œuvre de la colonisation de notre pays ; je veux dire la méthode à suivre et les voies de communications. Et d'abord pour réussir dans cette œuvre, il faut suivre une méthode, et cette méthode consiste à faire marcher ensemble la colonisation et la religion.

Le canadien français est essentiellement colonisateur, mais il ne peut se résoudre à entreprendre de lointains défrichements, s'il n'est pas encouragé par la perspective de voir bientôt surgir au milieu de la forêt une petite chapelle, de voir bientôt s'installer un prêtre qui le soutiendra, l'encouragera dans son pénible travail.

« Le colon, disait Mgr Labelle, dans une petite brochure « publiée il y a trente ans, en apercevant le clocher et le « prêtre dans la forêt, le colon entrevoit dans un temps « rapproché, l'augmentation de la valeur de la propriété, « à la suite le médecin, le notaire, le marchand, le moulin, « la municipalité religieuse, scolaire et civile.... Il faut « adopter un plan de colonisation en rapport avec les mœurs, « les habitudes et les besoins religieux et moraux des Cana- « diens français.

« Faites vivre un prêtre dans un canton, construisez une « modeste chapelle pour y dire la messe, et la colonisation « de cette localité se fait comme par enchantement, pourvu « que l'on colonise graduellement et que l'on suive la zone « des bonnes terres. Il est nécessaire de conduire, comme « par la main, les braves colons dans ces belles terres, de « leur ouvrir, dans chaque canton, une route en commu- « nication avec les grands centres de commerce, et de leur « procurer, aussitôt que faire se pourra, un prêtre et une « modeste chapelle qui les réunisse au moins une fois tous « les quinze jours. En adoptant le système paroissial pour « coloniser, on se sert d'un grand levier qui est en harmo- « nie avec les besoins, les désirs et les aspirations du Cana- « dien français. »

Le système paroissial, c'est-à-dire, le groupement des colons en paroisse, voilà la méthode à suivre, et c'est celle qui a été adoptée pour la colonisation du Témiscamingue. Voici comment on procède. Le département des Terres et Forêts fait d'abord arpenter un canton ; les ingénieurs forestiers qui, disons-le en passant, rendent des services inappréciables en cette occurrence, après un examen minutieux, séparent les lots colonisables de ceux non colonisables ; puis le gouvernement, de concert avec l'autorité religieuse, détermine dans la partie jugée propre à la culture, le centre autour duquel devra rayonner la future paroisse. C'est là que la chapelle, l'école s'élèveront : c'est là que le curé aura sa résidence.

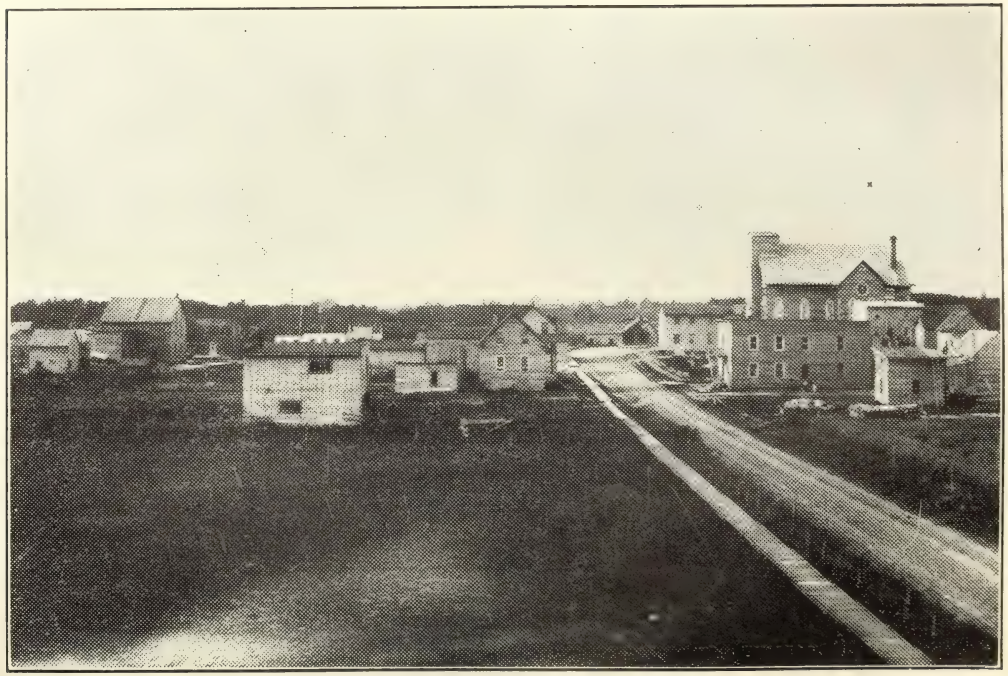

Un coin du village de Lorrainville.

Vue de Témiscamingue-Nord.

Autour de ce centre, de ce lot cédé gratuitement par le gouvernement, les colons, à mesure qu'ils arrivent, viennent se fixer, s'échelonnent les uns à la suite des autres ; lorsque le cadre qui contient les limites de la paroisse est rempli, un nouveau centre est marqué, une nouvelle paroisse est organisée, et ainsi de suite.

C'est en suivant cette méthode que Mgr Labelle a colonisé le nord de Montréal, elle réussit dans le Témiscamingue, elle réussira dans tous nos autres endroits de colonisation.

Quant aux voies de communications nous avons dans le Témiscamingue d'assez bonnes routes carrossables. Grâce à une généreuse subvention de l'honorable ministre de la colonisation, on a pu dans le courant de l'été réparer les anciennes devenues défectueuses, et en ouvrir de nouvelles.

Des routes sillonnant la forêt en tous sens sont absolument nécessaires pour ouvrir à la colonisation un pays nouveau : elles ne suffisent pas ; il faut quelque chose de plus ; il faut le chemin de fer, et ce chemin de fer nous le désirons ardemment dans ce beau pays du Témiscamingue. Mgr Labelle y avait songé ; écoutons le exposant lui-même son projet devant une assemblée du comté de Terrebonne en l'année 1882.

« Le chemin de fer que je voudrais voir construire, « disait-il, irait jusqu'au lac Témiscamingue ; de là il « pourrait se souder aux voies de l'Ouest ; de là encore et « ce serait le point le plus rapproché, le plus avantageux, « on pourrait pousser un embranchement jusqu'à la baie « d'Hudson. Voilà pour l'Ouest. Du côté de l'est, qui « nous empêcherait de traverser les Laurentides pour arri- « ver jusqu'à la région du Lac-St-Jean ? Notre chemin « trouverait là une descente jusqu'à Québec ; il pourrait « encore en trouver une autre en deçà par le chemin des « Piles jusqu'à Trois-Rivières.

« A partir du Lac St-Jean, le « Grand Tronc » des Lau- « rentides pourrait suivre la rive est de la rivière Saguenay, « en inclinant vers le sud, et atteindre facilement Tadous- « sac, qui, la chose est reconnue aujourd'hui par les « hommes les plus compétents, peut fournir un magnifique « port de mer.

« Cette voie serait ainsi la plus courte pour tout l'im-

« mense trafic de l'Ouest. On ne peut concevoir de quelle « importance serait cette ligne, sans parler du trafic local « qu'elle créerait sur son parcours, tant pour la colonisa- « tion et l'agriculture que pour l'industrie ; car la plupart « des rivières que l'on rencontre à cette distance sont « coupées de rapides et de chutes qui forment des pouvoirs « hydrauliques d'une valeur incalculable.

« Voilà l'idée, voilà le plan. Il est grand comme l'ave- « nir de notre province. Un jour il sera réalisé ; les Lau- « rentides auront leur Pacifique comme les provinces de « l'Ouest et comme Ontario. Cela prendra du temps sans « doute ; mais un jour on verra le couronnement de cette « grande œuvre. Et cette ligne nous donnera une telle « force qu'on ne saurait la calculer, et qu'il n'y aura « aucune puissance sur terre pour nous disputer l'empire « de cette province de Québec, notre patrie ».

N'est-ce pas que ce plan est grandiose, qu'il offre un vaste champ aux entreprises les plus gigantesques. Eh bien, ce projet qui aurait pu sembler une utopie en 1882, est en bonne voie de se réaliser. Etudions sur la carte les différents réseaux qui sillonnent le Nord de la province de Québec, et nous en aurons la preuve. Du côté de l'Est, le Canadien Nord vient de St-Jérôme, comté de Terrebonne, se souder à l'ancien chemin du Lac St-Jean et Québec après avoir traversé une région éminemment propre à l'agriculture, riche en pouvoirs hydrauliques ; de là, s'élançant dans la direction du nord il traverse les Laurentides pour jeter la vie, l'activité sur les rives du Lac St-Jean, et jusqu'à Chicoutimi ; demain il sera à Tadoussac. Voilà pour la partie est. Du côté de l'Ouest aussi, le projet s'est développé. Le petit chemin de St-Jérôme, inauguré en 1877, a été prolongé à travers le comté de Terrebonne, jusqu'au lac Nominingue, du lac Nominingue au Rapide de l'Orignal, à une distance de 158 milles de Montréal. Quand il aura été continué de là au lac Témiscamingue, une distance de 250 milles environ, le projet de Mgr Labelle aura eu sa complète réalisation. Ce n'est pas tout. Parvenu à la hauteur du grand lac Expanse, ce chemin de fer pourra se diviser et envoyer une branche vers le sud pour rejoindre le tronçon de Mattawa et du Long Sault, une autre vers le Nord, pour atteindre le Grand Tronc Pacifique soit au lac Abitibi, soit à l'endroit où ce chemin traverse la rivière Harricana.

Le Grand Tronc Pacifique au Nord, cette ligne projetée traversant les comtés Ottawa et Pontiac, à 150 milles plus au sud, quelle immense région serait par là même ouverte à la colonisation, quelles magnifiques industries pourraient se développer le long des lacs Barrière, Victoria, Expanse, et quelle force ce serait pour notre nationalité, si un jour toute cette vaste contrée était peuplée par nos compatriotes ?

« C'est le nord, disait encore Mgr Labelle, qui sera un « jour la force, le boulevard de notre nationalité ; çà ne « peut-être le sud qui est trop petit et trop exposé. Nous « formerons un jour une grande nation par l'étendue de « notre domaine, par nos richesses naturelles.... Pour « cela, il nous faut de grandes voies commerciales dont « nous profiterons, et que personne ne nous enlèvera. »

Pourquoi le Pacifique Canadien qui a mené à bonne fin de si gigantesques entreprises, ne réaliserait-il pas celle-ci ? C'est le désir de nos hommes d'État, c'est l'ambition d'un des plus habiles et des plus compétents parmi nos hommes de chemin de fer de la voir se réaliser. Mettons-nous à l'œuvre et bientôt un projet qui aura un immense contre-coup sur les destinées de notre peuple sera un fait accompli.

Un dernier mot. La question de la colonisation de notre pays est d'une importance majeure ; seulement ce n'est pas au moyen d'articles de journaux, de discours patriotiques que nous pourrons la résoudre. Une chose certaine, c'est que l'agriculture n'est plus en faveur ; nos jeunes gens n'ont plus le courage de se faire défricheurs ; ils aiment mieux aller végéter dans les villes, épuiser leurs forces dans les usines américaines, que d'aller passer quelques années dans la forêt, pour y exercer le dur métier de colon.

Pour remédier à ce mal, il faudrait un effort patriotique de la classe dirigeante ; il nous faudrait des jeunes gens instruits qui ne craindraient pas d'aller affronter les rudes travaux du défrichement, qui, par leur exemple, feraient comprendre à leurs compatriotes, l'immense différence qu'il y a entre le labeur pénible du mercenaire dans un pays étranger, et l'œuvre du colon, du pionnier. Combien de jeunes gens émigrés aux Etats-Unis, ou sur le point d'émigrer, seraient heureux d'aller coloniser des

régions nouvelles, s'ils rencontraient un appui, si surtout l'exemple leur était donné par des compatriotes auxquels l'instruction prêtât un certain prestige.

Nos professions libérales sont encombrées ; dirigeons vers l'agriculture ces nombreux bacheliers, qui, chaque année, quittent nos collèges classiques. Nous aurons fait une œuvre éminemment nationale, car nous aurons contribué à l'expansion de notre race, et rappelons-nous bien que c'est uniquement par l'expansion de notre race que nous parviendrons à poser sur le sol de l'Amérique un pied ferme, et à l'y maintenir en dépit de tous les assauts.

IVANHOE CARON, p^tre,
Missionnaire-colonisateur

Fort de la compagnie de la baie d'Hudson.

L'église de St-Placide-de-Béarn.

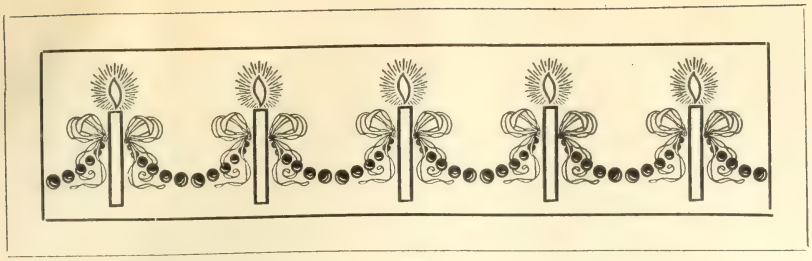

L'honorable Pierre Fortin

FONDATEUR

DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE QUÉBEC

Nous ne résistons pas au désir de reproduire la belle page que vient de consacrer *La Presse* de Montréal au souvenir de cet illustre compatriote qui fut l'un des premiers à se préoccuper de l'organisation de la marine canadienne pour la protection de nos pêcheries et auquel nous sommes redevables de la première société de géographie qui ait vu le jour au Canada.

C'est en effet M. le Docteur Pierre Fortin qui désireux de répandre le goût des études géographiques parmi ses compatriotes et de faire connaître, par la même occasion, nos ressources économiques à l'étranger, jeta, en 1877, avec le concours de quelques esprits éclairés, les premières assises de la Société de Géographie de Québec.

Celle-ci — avons-nous besoin de le dire — a gardé de son illustre fondateur qui fut en même temps son premier président, un souvenir reconnaissant et elle s'associe bien volontiers à l'hommage que lui rend l'un de nos grands journaux.

Au moment où la politique du gouvernement touchant la marine de guerre, est si violemment discutée, à l'heure même où le premier vaisseau de guerre, le *Niobe*, est mouillé dans la rade d'Halifax, et qu'un autre, le *Rainbow*, vient d'arriver à Victoria, il n'est pas sans intérêt de remonter un peu plus loin, dans l'histoire du pays, et de voir que le souci des gouvernements d'alors était de protéger le Canada contre ce qui était dans le temps le danger et l'abus : la violation des territoires de pêche et de contrebande à outrance.

Nous n'irons pourtant pas plus loin que 1852. D'ailleurs, nous ne voulons pas aller jusqu'à la naissance même de la flotte du

Canada ; nous ne voulons que signaler—parce que l'occasion s'en présente—une phase assez curieuse de la protection de nos intérêts nationaux, au moyen d'un petit croiseur à voile, *La Canadienne.*

En ce temps-là peu de questions intéressaient plus les gouvernements, comme le peuple, que la protection de nos droits de pêche dans le Golfe et la Baie des Chaleurs, et la contrebande que l'on faisait sur une haute échelle, audacieusement, effrontément, et cela au détriment des revenus publics.

Jusqu'à la Confédération, ces intérêts, immenses comme on peut le croire, n'étaient protégés que par un seul croiseur, si toutefois on peut appeler de ce nom *La Canadienne*, vaisseau à voile, grande goélette pour l'époque, mais navire de moindre importance comparé à ceux qui seraient nécessaires pour le même service, aujourd'hui.

Plus tard, en 1870, on adjoignit à *La Canadienne*, un vaisseau à vapeur *La Constance*, ancrée en rade de Québec.

Lorsqu'on parle de *La Canadienne* on ne peut en séparer le nom de l'honorable Pierre Fortin, son commandant, de 1852 à 1867.

En effet, M. Fortin fut chargé en 1852 de la protection des pêcheries, et commanda jusqu'à 1867 *La Canadienne*, ce joli et coquet navire qui provoqua l'admiration des étrangers, et qui fit, comme on le sait, naufrage dans le golfe Saint-Laurent.

Le pavillon du commandant Fortin était la terreur des pêcheurs en contrebande. *La Canadienne* eût coulé à fond plutôt que de laisser échapper sa proie.

Un jour, le commandant fit prisonnier un schooner américain surpris en flagrant délit d'illégalité, et lui ordonna de se diriger vers le port d'Halifax. On se mit en marche. Le *schooner*, fine voile de contrebandier, prenait les devants, distançant *La Canadienne* qui, suivant les règlements, n'était pas sous la charge de M. Fortin, mais d'un capitaine nommé par le gouvernement. Le commandant, la lunette à l'œil, bouillait de dépit, de honte, en voyant l'américain filer orgueilleusement ses nœuds rapides. *La Canadienne*, sa « Canadienne » à lui, battue par l'étranger !

« Capitaine, s'écria-t-il, je prends la direction du vaisseau ».

Il fait changer le lest du navire, ordonne quelques manœuvres opportunes, et *La Canadienne* commence à gagner, gagner du terrain jusqu'à ce qu'elle rejoigne et devance le Yankee.

Il fallait entendre raconter à M. Fortin ses exploits maritimes pour avoir une idée de l'orgueil qu'il éprouvait de faire admirer la race canadienne-française dans la navigation. Son équipage,

recruté avec un soin jaloux, était composé d'hommes robustes, sobres, rangés.

Le commandant en imposait à ses hommes par sa stature d'hercule, l'irréprochable accomplissement de ses devoirs, la discipline sévère qu'il maintenait à bord. *La Canadienne* était tenue sur le pied d'un navire de guerre.

Les observations faites par M. Fortin, pendant ces années de services dans le golfe, ont été d'un prix inestimable pour le pays. Sur les questions relatives aux pêcheries, à la navigation, le député de Gaspé était considéré comme une autorité : son opinion faisait quasi loi parmi ses collègues. M. Fortin était d'un désintéressement qu'il poussa jusqu'au scrupule. Lorsque la commission des pêcheries s'assembla à Halifax, en vertu du traité de Washington, il céda aux invitations pressantes et réitérées de Sir Albert Smith, ministre de la marine, et se chargea de préparer la preuve pour le gouvernement canadien. Il parcourut cinq cents milles de côtes maritimes, recueillit environ cent affidavits, etc. Son témoignage devant les arbitres fut sans conteste le plus fort plaidoyer en faveur de la Puissance. Nous gagnâmes notre cause.

Pour ces mois de travail, de courses et d'études, M. Fortin eût pu, en tout droit et toute justice, recevoir plusieurs milliers de piastres. Ce n'eût été qu'une faible rémunération pour l'immense service qu'il avait rendu. Il refusa d'accepter même le paiement de ses frais de voyage : il était membre de la législature de Québec.

En 1868, il alla, à ses frais encore, à l'exposition maritime du Havre, à la plus grande du genre qui ait jamais eu lieu, pour y étudier les questions qui se rapportent aux pêcheries, à la prépation du poisson, à la construction navale, à la navigation, etc.

M. Fortin accomplit une somme incroyable d'ouvrage. Pendant les sessions, vous le trouviez du matin au soir enfermé, avec un ou deux secrétaires, dans une chambre que le gouvernement mettait à sa disposition. Il employait ses vacances à faire avancer les entreprises publiques avec lèquelles il était identifié.

Il a été commissaire des Terres de la Couronne : il mettait ses employés sur les dents. Les réformes qu'il a opérées, les règlements qu'il a fait adopter, ont sauvé à la province des sommes considérables. Honnête dans la plus large acceptation du mot, il perçut sans merci des sommes dues au département, quels que fussent les noms des personnes qui en étaient les débitrices.

Elu président de l'assemblée législative en 1875 il abandonna cette position à cause d'une contestation soulevée contre lui, con-

testation au cours de laquelle il résigna son mandat de député. Réélu, il garda son siège dans la législature de Québec jusqu'au coup d'état du 2 mars 1878.

Lors des élections pour les Communes, il eût l'honneur d'être élu par acclamation.

M. Fortin était exceptionnellement instruit.

Au physique, c'était l'un des plus beaux canadiens de la province. Musicien, artiste, homme de bon ton, il était aussi à l'aise dans un salon qu'il l'était sur le pont de sa chère *Canadienne*.

Il était né à Verchères, en 1823.

Lorsqu'il est mort, le 28 juin 1888, il était sénateur de la division de Kénébec.

Quand l'on veut dire de quelqu'un qu'il est la personnification de l'honneur et de la loyauté, l'on s'écrie : « il est franc comme l'épée du roi ».

Ce vieil adage pourrait servir de devise à l'hon. Pierre Fortin.

Son dévouement au progrès, la multiplicité de ses connaissances, ses labeurs incessants, font de lui une figure à part, à laquelle sont acquis le respect et l'estime de tous. Il n'avait pas d'envieux : son ambition se bornait à donner ses jours et ses veilles à son pays.

Fidèle à ses premières amours, il concentra ses efforts et son attention sur le golfe Saint-Laurent dont il a reçu quinze années durant les rudes mais émouvantes caresses.

L'établissement des sémaphores, le magnifique système de télégraphe maritime qui rend déjà de si importants services, lui reviennent à lui seul, et suffiraient pour lui donner dans l'histoire une place d'honneur et un durable renom.

Le jour où il abandonna le pont de *La Canadienne* pour accepter un mandat de député, fut un jour fortuné pour la Gaspésie, sur laquelle il a attiré l'attention et qu'il a littéralement transformée.

N'est-ce pas qu'il est intéressant, aujourd'hui, de remonter à l'origine de nos croiseurs, et surtout de rappeler le souvenir d'un grand patriote Canadiens-français ?

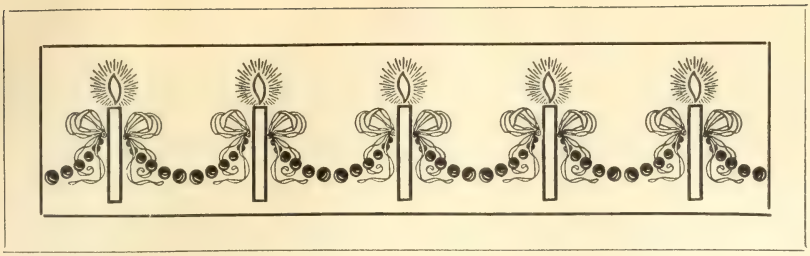

Impressions de voyage

VANCOUVER

J'AI habité deux mois, durant l'été de 1900, cette petite ville silencieuse cachée au creux d'un fiord du Pacifique. Vancouver, il y a dix ans, comptait dix-neuf mille âmes, sujets britanniques pour la plupart, quelques canadiens-français et beaucoup de Chinois. C'était une bonne ville calme, assise à l'extrême ouest du Dominion, tout en bois, un peu menue. Trois rues seulement, où se tenait le commerce, étaient constituées. Les deux bâtiments les plus imposants étaient deux banques concurrentes, situées face à face, puis des bars, quatre hôtels, des bouchers dont l'étal attirait les mouches, des épiciers chez qui dominait l'odeur des fruits trop mûrs arrivés de Californie, des « essay offices » où on analysait les morceaux de minerai reçus des collines avoisinantes. Le reste était occupé par des négociants de moindre envergure : marchands d'armes et de cannes à pêche, cireurs de bottes, vendeurs de journaux, tireuses de cartes, tailleurs accroupis sous des cages d'escaliers, un colonel authentique — mais n'appartenant plus depuis des ans à l'armée des Etats-Unis et qui, à présent, trafiquait dans la chaussure, effectuant des réparations en tous genres au prix le plus raisonnable.

Alentour se groupaient quelques églises, les tennis, et, sur des pelouses toujours vertes, ces cottages coquets, confortables, que savent seuls ériger les Anglais du vieux monde.

Hors la ville, c'était la forêt vierge, la forêt millénaire, dont la hache du bûcheron avait rogné de larges bandes, en suivant le contour des baies. A travers cet amas d'arbres, aux immenses bras

cassés, fracturés, les arpenteurs avaient, avec une sérénité parfaite, jalonné des avenues, piqué des poteaux indiquant le nom de la voie future. Sur des emplacements rasés par l'incendie on traça des squares.

Par la cité, pas un bruit, que celui du train à troley et le zinzin monotone, lamentable, des scies circulaires. Dès l'origine, à Vancouver, il y eut des scieries partout ; on tranchait, on débitait, de long, de travers, des « firs » de cent mètres de haut, vieux de quatre siècles et magnifiquement sains, des cèdres géants atteignant six pieds de diamètre en leur milieu. La sève résineuse, les baumes, les essences des grands arbres répandaient une odeur douce sur la ville.

Un peuple simple, tranquillement affairé, circulait. Des chevaux de sang, à longue queue, attelés à de légers buggies, promenaient, au pas, d'heureuses familles, et j'admirais ces jeunes filles anglaises, à bicyclette, sur l'asphalte de Cordova Street, leur longue jupe fendue flottant au mouvement invisible des jambes, gracieuses, glissant au ras du sol comme des hirondelles.

La moindre ruelle en pente vous descendait au bord de l'eau, huileuse, surmontée de mouettes tournoyantes, à la baie dont les reflets de soie variaient d'intensité selon les nuages et l'heure. Sur cette eau molle, de grands navires blancs, dolents, venus du Japon, d'Honolulu ou des Aléoutiennes somnolaient. La masse sombre des Olympics se dressait dans le fond, avec de hauts sommets coiffés de ronds de brume.

J'ai joui là de quelques belles heures de calme exotique, dans cette odeur de bois scié, de bois flotté. J'habitais un hôtel modeste dont la terrasse, le soir, était encombrée de mineurs boueux et pensifs. La même troupe de l'Armée du Salut revenait, après le crépuscule, psalmodier et gémir sur le trottoir d'en face. Par intermittences, trois filles, longues et plates, entonnaient un psaume, soutenues par l'accordéon. Chaque matin un jeune Chinois apportait dans ma chambre du café noir et des tartines. Il était minutieusement propre, très soigné sur soi-même, arborait un sourire continuel et, quand il avait refermé la porte, une lointaine odeur de poivre, d'œillet, de santal, traînait près du lit, comme un rêve d'Orient à peine dégagé de mon sommeil.

A la place de cet aimable souvenir, je trouve aujourd'hui une métropole monstrueuse. Les calmes promeneurs qui descendaient les trottoirs de planches, à longues enjambées, la pipe aux dents, ne sont plus là. Vancouver possède cent soixante mille habitants : avant l'hiver, il y en aura deux cent mille. On a construit des

maisons à 15 étages, on assemble sur tous les points de hautes carcasses en fer. Les anciennes rues jonchées d'arbres morts sont bâties, habitées depuis longtemps. On a repoussé la forêt en lui brûlant les jambes jusqu'à complète incinération ; les pauvres Indiens pêcheurs se sont enfuis. Des usines, des *warehouses* et encore des scieries sont en rumeur contre le gigantesque rideau des arbres. Les lignes de tramways ont été prolongées, quintuplées. Une foule bruyante et bourrue s'écoule par la cité, comme une lave chaude. Cinquante boîtes à loger les voyageurs haussent leurs terrasses vers les nues et annoncent en grandes lettres leurs mille chambres à cloisons de carton, d'une capacité maximum de trois mètres cubes. Le prix de toutes choses, de toutes denrées, est scandaleux. Le barbier installé dans un sous-sol humide, qui en maniant le rasoir se regarde dans la glace et vous envoie à la figure sa fumée de cigare, a l'impudence de réclamer pour ses services un quart de dollar. Dans des restaurants sombres, où on sert la pratique sur des bancs, sans linge sur la table, avec des serviettes en papier chinois et une vaisselle mal essuyée, la tasse de thé et les œufs à la coque sont tarifés trois francs.

« Faire de l'argent ! ! ! » Make money ! ! ! Vancouver fait de l'argent ! Vancouver est en pleine folie. Sa griffe est tendue pour saisir vos pièces d'or. Vancouver est comme une charmante vierge connue à d'anciens jours et qu'on revoit couverte de brocarts, ivre, engraissée et quémandeuse.

Que lui est-il donc arrivé, à la malheureuse ?

Il lui est arrivé cette chose inéluctable ; les Américains sont venus...

La passion première de l'Américain, son péché capital, c'est spéculer, faire « gonfler » l'argent. C'est son sport favori. C'est là où il goûte le plus de joie, il n'aime que percer, construire, créer des villes, enfanter des chemins de fer. Il entraîne tout à sa suite.

GEORGES DUPUY. [1]

---

[1] M. Dupuy est l'un des collaborateurs du *Figaro* de Paris, et l'esquisse charmante que nous reproduisons ici a paru dans le *Figaro*, du mois d'octobre 1910.

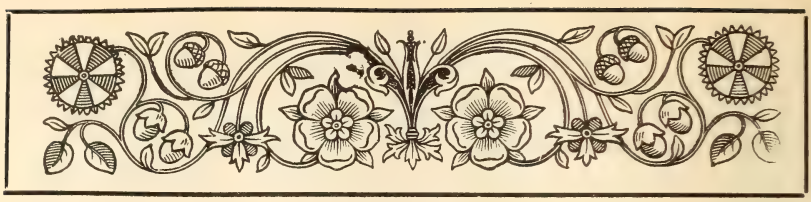

LES FUÉGIENS

Le continent Sud-Américain ne se termine pas simplement au Cap Horn. Il est coupé d'un passage qui, dans une direction nord, a au moins 250 milles. Il s'y fait deux fois par jour une marée de quarante pieds qui, en se retirant, laisse à nu une foule de battures dangereuses, où plus d'un navire est allé se briser.

En nous dirigeant du côté ouest, nous raconte un voyageur, nous cheminions entre deux rives rocailleuses, fouillées, et couvertes de bouleaux jusqu'à la ligne de neige et de glaces qui frange les bords, ou encore s'écarte pour donner libre cours à une cascade. Tout le temps, le vent de sud-ouest mugissait, avec des accalmies trompeuses qui étaient suivies de pluies et de grêles.

Voilà, dans les grandes lignes, les traits caractéristiques du détroit de Magellan.

Depuis la publication du fameux « Voyage d'un Naturaliste », de Darwin à bord du vaisseau de Sa Majesté le *Beagle* en 1834, les habitants de ce pays-là, les Fuégiens, ont été classés parmi les types les plus dégradés de l'espèce humaine, pendant que, d'autre part, les gens du peuple, règle générale, les mettaient au rang de pirates et de cannibales.

Tout dernièrement seulement, le voile qui recouvrait encore l'état social de ces tribus, s'est levé, au moins à demi, et pour savoir à quoi s'en tenir sur le pays et ses populations, il est besoin de se presser ; car depuis leur vingt ou vingt-cinq ans de contact avec les blancs, les tribus des Yaghans, ou constructeurs de canots, de 2,000 individus qu'elles étaient, sont tombées à 600, hommes, femmes et enfants. Si cette disparition continue, dans une décade, il ne restera plus âme qui vive de toute cette population.

Les Yaghans fréquentent surtout les rives du chenal Beagle ;

c'est un endroit charmant, bien protégé, mais de peu d'utilité pratique, sis comme il l'est à mi-chemin entre le détroit de Magellan et le Cap Horn. Du reste, son entrée se trouve bloquée de chaquecôté par des récifs dangereux.

Les indigènes sont de vrais canotiers, étant donné le fait qu'ils doivent courir les îles dénudées en quête de quoi manger, poisson, moules, poules d'eau et, par grande chance, un loup-marin ou une baleine échoués sur le rivage.

Jusqu'à l'arrivée des missionnaires, les Fuégiens bravaient tout nus les intempéries du climat, ou en se couvrant les épaules d'une peau qui leur descendait aux reins.

Les femmes pagayaient à l'arrière du canot ; l'homme était à l'avant, alerte, le harpon en main. Au centre de l'embarcation, les enfants étaient installés, puis il y avait un foyer de tisons que l'on entretenait de place en place. Car, dans la Terre de Feu, le feu est l'une des premières nécessités de l'existence. Voilà pourquoi, en voyant ce grand nombre de foyers fumants, Magellan et Drake appelèrent-ils ce pays-là la Tierra del Fuego ou la Terre de Feu.

Dans leur lutte pour la vie, les Yaghans ont oublié tout le reste, forcément ; ils n'ont ni Dieu, ni foi, ni chef pour organiser leurs combats ou leurs défenses.

A l'article de la famille, ils sont restés stationnaires.

Ce sont des bavards qui parlent un langage fort compliqué, d'après une grammaire parfaitement établie ; leur langue renferme plus de 30,000 mots bien classifiés.

A la moindre baie, à la plus petite pointe, ils donnent un nom descriptif qui se trouve être souvent le nom d'un individu décédé dans l'endroit.

Peu après sa naissance, l'enfant est plongé dans l'eau glacée pour l'endurcir.

On enterre les morts, sans cérémonie,sous de grosses pierres ou encore sous des amas de coquillages. Ils n'ont pas de mot pour « mort » ; ils disent tout simplement : il, ou elle, est parti ; cependant,ils ont la crainte instinctive de tout ce qui est mort. Lorsqu'un membre d'une famille meurt, tous ceux qui portent le même nom s'empressent d'en changer. Après cela,le nom du mort n'est jamais mentionné.

La tribu des Fuégiens a été décimée par l'usage de l'alcool vendu par des scélérats de blancs. On pourra juger de la qualité de cet alcool, quand on saura qu'il était vendu douze sous la bouteille d'un litre à Fishuana, siège du gouvernement de l'Argentine, sur le chenal Beagle.

La deuxième tribu des Fuégiens est celle des Onas, indiens qui vivent dans les montagnes de l'intérieur, dont le chenal Beagle marque la ligne extérieure. Tout insulaires qu'ils soient, ces Indiens, cependant, n'ont pas de canots, et ne savent pas même nager. Ils dépendent surtout du guanaco qui fréquente les hauts pâturages, pour leur nourriture et leur outillage, depuis leurs sacs de peau brute jusqu'aux cordes de leurs arcs. Comme vêtements, ils n'ont qu'une simple couverture de peau, dont ils se débarrassent, au besoin, les braves surtout, en ne gardant que leurs arcs et leurs flèches, sans compter les ocres dont ils se badigeonnent.

Pour se parer, ils emploient certaines couleurs dont ils se frottent ; ils font cette opération avec beaucoup de goût et de talent.

Pour chasser le guanaco, ils se barbouillent le corps de la couleur du terrain sur lequel ils vont opérer : en blanc, s'il y a de la neige, en jaune, si l'herbe des pampas est jaunie, en couleur ardoise avec des taches rouges lorsqu'ils se trouvent dans les rochers couverts de lichens.

Leurs amusements sont la lutte à bras-le-corps et de longues courses jusqu'au sommet d'une montagne, parfois à dix milles de distance. La course est l'un de leurs sports les plus durs. Dans les vallées fuégiennes, le sol est tapissé de troncs d'arbres en pourriture et de mousses spongieuses, et lorsque la forêt se présente, c'est, au bord de la ligne de neige, un enchevêtrement inextricable de branches, de haies entortillées au point qu'il n'y a presque plus moyen de faire un pas, excepté en escaladant les arbres et en sautant de l'un à l'autre.

Les Onas s'amusent aussi à tirer à la flèche, et servent de cibles les uns aux autres.

Leur physique est superbe, et leur finesse de vue et d'ouïe est extraordinaire. On comprendra pourquoi il en est ainsi. Pour l'Ona, le corps est sa religion ; aussi en a-t-il scrupuleusement soin. Tout défaut, toute difformité physique, est regardé comme une honte.

La manière de faire la cour est tout à fait dans le genre des Spartiates. Le cavalier remet à son amoureuse sa flèche et son carquois de chasse. Si la jeune fille le remet à son propriétaire, c'est signe que celui-ci est agréé ; et elle ne flâne pas à donner sa réponse, car une flèche dans son mollet lui rappelera bien vite le ressentiment de son amoureux, flèche qui, aujourd'hui, est armée d'une pointe en verre fabriquée avec des tessons de bouteille jetés au rebut par les blancs ; elle remplace le vieux silex.

Les liens de fraternité et de camaraderie chez les Onas sont encore plus puissants que ceux qui lient l'homme à une femme.

Une superstition qui a cours parmi eux, est qu'autrefois, c'était la femme qui avait la haute main sur tout ; quant à l'homme, il faisait la petite besogne dans les bourgades.

Arrivés à l'âge d'adolescence, les hommes aujourd'hui se lient entre eux par un pacte quasi-maçonnique, au moyen duquel ils imposent leur autorité aux femmes en personnifiant tous les lutins, gnomes, et autres esprits fantastiques dont ils peuplent tous leurs bois, lacs, brouillards, collines, montagnes, etc., et dont ils font leurs compagnons.

Dans sa réserve, l'Ona est un individu de toute franchise ; pour un sauvage, il est très bienveillant, et témoigne beaucoup d'affection aux enfants.

Quand les petits Onas grandissent, ils entendent raconter des récits fabuleux alors que, dans des temps bien reculés, tous les éléments de la grande famille de la nature, soleil, lune, oiseaux, quadrupèdes et hommes, cheminaient et s'entretenaient ensemble. Il est bien remarquable que ces récits légendaires des Onas n'ont absolument rien des détails repoussants des histoires des Yaghans.

Voici une drôle de légende chez les Onas, celle de Quirr-Prrh, un perroquet, et de la raison pour laquelle les bouleaux deviennent rouges :

Il y a bien longtemps de cela, un jeune Canoshôt partit seul pour un long voyage, comme d'ailleurs c'est la coutume chez les Onas, afin de s'endurcir les jambes et de devenir forts comme chasseurs. Il voyagea bien loin du pays des Onas, en se tenant toujours la figure tournée du côté du nord. Quand il revint, il raconta comme dans les pays qu'il avait traversés les feuilles du « Hanis » ou bouleau, tombaient en hiver et, avant de tomber, devenaient rouges.

On lui rit au nez dans la tribu ; on le traita de blagueur, de fumiste, toujours en vertu du dicton : « à beau mentir qui vient de loin ». Est-ce que l'on n'avait pas déjà constaté le fait qu'il n'y avait qu'un seul arbre, le bouleau, dont les feuilles restaient toujours vertes ?

En voyant ses gens le tourner en ridicule, Canoshôt se fâcha grandement, parce qu'il savait bien qu'il avait dit la vérité.

Il repartit donc en voyage du côté du nord, mais, cette fois-ci, lorsqu'il revint, ce fut sous la forme d'un perroquet dont le dos est toujours vert, mais dont aussi la fale est rouge sang.

Chaque année, il fait le même voyage et, lorsqu'il en revient, partout où il se perche, il rougit le feuillage avec sa fale écarlate, et interpelle les passants en leur disant :

« Quirr ! Quirr !... Qu'est-ce que vous me dites de ça ? Avais-je menti ? Prrh ! Prrh ! Prrh !

LE QUETZAL

Le Quetzal est un oiseau. Pour le Guatemala, c'est un symbole national, comme, du reste, pour la province de Québec,le castor, pour les Etats-Unis, l'aigle, la Grande Bretagne, le lion, etc.

L'image du Quetzal paraît dans tous les imprimés officiels, elle domine toutes les légendes.

Inutile de dire le respect dont on l'environne, d'abord grâce à son titre de symbole national de la république, et ensuite, parce que cet oiseau est un type parfait d'indépendance et de liberté. En captivité, il lui est impossiblc de vivre : bien et duement, il meurt. Il a une tête ronde, bien garnie de plumes courtes. Le plumage extérieur des ailes et des plumes de la queue du mâle présente les magnifiques reflets glauques de la gorge du paon : sa couleur varie jusqu'au bleu indigo : les nuances de la gorge sont écarlates ; quant aux ailes proprement dites, elles sont noires jais.

Les plumes de la queue mesurent plus de trois pieds de longueur.

Dans les temps anciens, personne autre que les membres des familles royales, ne pouvait porter ces plumes.

Monsieur W. T. Brigham en a fait une charmante description dans un livre fouillé de photogravures, dessins et gravures, intltulé : « Guatemala, the Land of the Quetzal », dans lequel, d'autre part, il raconte l'histoire du pays guatemalien, de ses volcans et troubles seismiques, de ses vestiges historiques, de sa flore et sa faune, de ses ressources agricoles et industrielles.

N. LeVasseur.

LES CARAIBES

La tribu des Caraïbes fut autrefois l'une des plus importantes de toutes les tribus sauvages de l'Amérique du Nord, malgré le demi-silence de l'histoire sur leur compte. Ces sauvages ont des légendes qui, dépouillées de leur coloris exagéré, et de leurs faits surnaturels, indiquent que, il y a déjà longtemps, ils vivaient dans une magnifique vallée, au centre des Montagnes Blue Ridge, qui ne serait autre que le territoire occupé par la Virginie et la Caroline du Nord.

Pour une raison ou une autre, les Caraïbes expliquent d'une façon mystique ou légendaire, leur émigration aux Bahamas, de là d'une île à une autre, jusqu'aux plus grandes îles de l'archipel Caraïbe. Plus tard, ils émigrèrent dans l'Amérique Centrale, où l'on rencontre encore bon nombre de leurs descendants.

Les Caraïbes sont plus nombreux dans le Honduras britannique que dans aucune autre partie de l'Amérique Centrale ; un fort groupe d'entre eux habite dans le voisinage de Livingston.

Les opinions sont fort partagées à propos de leur origine, mais on s'accorde généralement à leur donner comme souche les Arraouaks, de l'Orénoque, dont une branche, celle des Araucaniens, produisit les ancêtres des sauvages du Pérou.

A la découverte des pays de l'occident, les Caraïbes constituaient la tribu la plus puissante de la côte de l'Amérique du Sud et des îles de la mer qui prit le nom de la tribu, Mer des Caraïbes ; Colomb nous dépeint ces sauvages comme étant des cannibales.

La plupart des Caraïbes périrent dans la résistance féroce et opiniâtre qu'ils opposèrent aux Européens. Leurs derniers retranchements comme peuple furent l'île Saint-Vincent, où un jour un négrier de grande taille fit naufrage. Les nègres furent adoptés

dans la tribu ; ce qui expliquerait les traces de sang nègre chez les Caraïbes. Ils sont courts, trapus, mais droits et musculeux. Ils ont la tête parfaitement ronde, et capables de défier bien des coups. Leur teint a la couleur du vieil acajou. Les cheveux sont noirs et épais ; ils ont une tendance à se friser ; cela dépend de la plus ou moins grande prédominence du sang nègre chez les sujets.

Les femmes ont la démarche très digne ; il y en a de jolies ; mais, comme chez tous les sauvages, elles ont à exécuter les besognes pénibles, pendant que leur seigneur et maître fume ou se repose.

Une particularité étrange est que les hommes ont pour la plupart les mains tachetées, comme la truite de ruisseau : des taches bien distinctes, noires et blanches remplacent la couleur rouge brique foncée de la peau. D'aucuns disent que ce sont là les symptômes d'une maladie analogue à la lèpre ; d'autres attribuent ces taches à la cueillette des racines de salsepareille.

Une autre étrangeté qui existe parmi ces sauvages est que hommes et femmes parlent chacun un langage différent : si un sauvage, par inadvertance, se sert d'un mot appartenant au langage des femmes, ses compagnons le raillent impitoyablement ; car on regarde comme une honte pour un homme d'employer le langage utilisé par les femmes.

On tâche d'expliquer le fait par la légende Caraïbe suivante :

Dans les premiers temps, alors que les ancêtres de la tribu vivaient sur les bords de l'Orénoque, il y avait un lac non loin d'un de leurs camps (était-ce le Maracaïbo ?) Le camp était fort troublé par un esprit des eaux.

Les sauvages avaient planté une longue perche dans l'eau pour indiquer l'endroit où l'esprit se retirait après avoir tourmenté hommes, femmes et enfants. C'était la croyance générale que quiconque aurait touché la perche, aurait été cruellement traité sur l'heure.

Le chef de la tribu avait une fille de grande beauté ; dans les légendes, les grands chefs ne manquent jamais d'en avoir une. La jeune fille résolut de débarrasser, même au prix de sa vie, la tribu de cet esprit importun et méchant.

Une nuit donc, au milieu de l'obscurité la plus profonde, elle sortit secrètement de la tente paternelle, s'embarqua dans un frêle canot, s'aventura sur le lac et, saisissant d'une main la perche enchantée, la secoua rudement, et de l'autre main déploya un charme qui avait la propriété d'exorciser les mauvais esprits.

La jeune fille s'attendit à voir surgir quelque monstre horrible, et le voir s'enfuir à tire d'aile en articulant les imprécations les plus terribles. Quelle ne fut pas sa grande surprise en voyant un charmant jeune garçon sortir des ténèbres opaques, venir s'asseoir là tout doucement près d'elle et se mettre à lui parler d'amour.

Tout à fait rassurée et en même temps ravie, la jeune fille ramena le canot au rivage, et s'en alla avec le jeune homme sous la tente paternelle.

Leurs fils et leurs filles furent les fondateurs de la nation Caraïbe. Les fils héritèrent du caractère turbulent de leur père, et du courage et de l'humeur aventureuse de leur mère. Bientôt ils allèrent habiter les îles voisines, où ils tuèrent tous les hommes et épousèrent les femmes. Voilà pourquoi depuis les femmes parlent une langue différente de celle des hommes.

G.

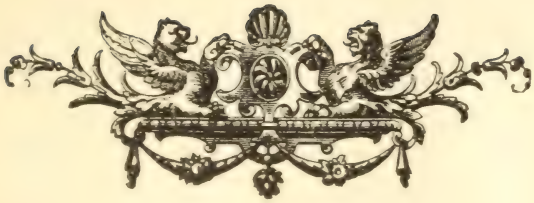

La tourbe combustible

Le Dr E. Haanel, directeur du nouveau bureau des mines du gouvernement, qui arrive de l'ouest, donne d'intéressants renseignements sur la production de la tourbe.

La tourbe, dit-il, peut-être produite à raison de 90 cents par tonne, sur les lieux, et une tonne et trois quarts de tourbe représente une tonne de charbon anthracite. La tourbe de l'ouest est un superbe combustible pour les poêles de cuisine et les feux de foyers. Sa flamme en est claire et sa cendre est un excellent engrais.

Le Dr Haanel a produit durant la dernière saison 1,600 tonnes de tourbe qu'il consume dans sa propre maison. Il dit qu'il doit y avoir environ 36,000 milles carrés de tourbières dans les provinces du Manitoba, d'Ontario et de Québec, il démontre l'importance de ces tourbières dans ces provinces qui sont dépendantes des États-Unis pour leur approvisionnement de charbon.

A Alfred, Ontario, dit toujours le Dr Haanel, nous avons produit 1,600 tonnes de tourbe sèche en trois mois. Elle coûtait sur les lieux $1.40 la tonne mais si nous avions un extracteur le prix pourrait en être réduit à 90 cents. Les tourbiers à Alfred atteignent neuf pieds d'épaisseur. C'est le sèchage qui est l'important mais on n'a pas réussi avec le sèchage artificiel qui consiste à presser la tourbe comme on presserait une éponge pour en faire sortir l'eau. Le soleil n'est pas absolument nécessaire, c'est l'air qui fait l'ouvrage.

Le Dr Haanel continuant ses comparaisons dit que la valeur calorique de la tourbe est de 1¾ tonne contre une tonne d'anthracite ou deux codes de bois d'érable, de chêne ou de bouleau.

Les tourbiers peuvent faire le même office que les pouvoirs hydrauliques. En y installant une machine accumulatrice on recueille le gaz, et la force acquise peut être distribuée et utilisée dans les villes et villages avoisinants. L'expérience a démontré que telle énergie produite des tourbières peut se vendre $8 par force de cheval, pouvoir électrique, de dix heures par jour.

Ères remarquables du monde

1° L'ère d'Abraham date du 1er octobre 2076 avant J.-C.

2° L'ère d'Auguste date de l'an 727, vingt-sept ans avant l'ère chrétienne.

3° L'ère de Tyr date de 125 ans avant J.-C., en l'an 628 de Rome et en l'an 186 du règne des Séleucides ou l'ère grecque.

4° L'ère d'Antioche fixe la création en l'an 5492 avant J.-C. Mais, à partir de 285, elle coïncide avec l'ère d'Alexandrie.

5° L'ère de l'Hégyre date de la fuite de Mahomet de la Mecque à Médine, le 15 ou 16 de juillet 622 de l'ère chrétienne.

6° L'ère chinoise commence en l'an 2277 avant J.-C. ; mais depuis l'an 163 avant J.-C., les auteurs chinois ont daté les années depuis celle de l'avènement du dernier empereur (avant 1910).

7° L'ère césarienne d'Antioche fut établie pour commémorer la victoire de Pharsale, remportée par Jules-César en l'an de Rome 706, c'est-à-dire quarante-huit ans avant J.-C.

8° L'ère de Nabonnassar commença le 26 février de l'an 747 avant J.-C. Elle dura jusqu'à la mort d'Alexandre-le-Grand et jusqu'au règne d'Antonin-le-Preux:

9° L'ère Indoue présente des obscurités et des complications qui ont servi de thème à bien des discussions. L'ère Indoue présente, qui se trouve être la quatrième depuis le commencement du monde, l'ère Kai-Yug, date de l'an 3101 avant J.-C.

10° L'ère de la république française date du 22 septembre 1792. On se servit pour la première fois du calendrier républicain le 26 novembre 1793, pour l'abandonner le 31 décembre 1805. On reprit alors le calendrier grégorien.

11° L'ère persane commence avec l'avènement du roi Yezdegird au trône de Perse, le 16 juin de l'an 632 de l'ère chrétienne. On remodifia l'année persane en l'an 1075 de l'ère chrétienne et l'on n'y a rien changé depuis.

12° L'ère juive remonte au 15e siècle. Les juifs font aussi remonter leur origine à la création du monde qu'ils prétendent avoir eu lieu 3760 ans et 3 mois avant l'ère chrétienne.

N. L.

Chronique Géographique

Conférence sur le Témiscamingue.—Le 15 novembre dernier, sous les auspices de la Société de Géographie de Québec, M. l'abbé Ivanhoe Caron, missionnaire colonisateur, a donné à Québec une conférence des plus instructives sur la région du Témiscamingue, qu'il a eu l'occasion de visiter à plusieurs reprises.

Nous donnons dans une autre partie du *Bulletin* le texte même de cette conférence.

L'honorable juge Routhier, président de la Société de Géographie de Québec, a présenté lui-même le conférencier à l'auditoire et après la conférence, il a invité l'honorable M. Devlin, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, à porter la parole.

Le ministre s'est rendu à cette invitation et a esquissé à grands traits un tableau des plus séduisants de cette région du Témiscamingue où la colonisation semble se porter de préférence depuis quelques années.

C'est le sentiment de l'honorable M. Devlin que si l'on se rendait mieux compte de la richesse et de la fertilité des terres du Témiscamingue, il se produirait encore une poussée plus générale de ce côté. Ces terres, a-t-il dit, sont pour le moins égales à celles du Nord-Ouest.

A cette région nouvelle, il faut naturellement des voies de communication et l'honorable M. Devlin, a exprimé le vœu, à la suite du conférencier, que le Pacifique canadien prolongea le plus tôt possible sa ligne du Rapide de l'Orignal à la tête du lac Témiscamingue ou au lac Expanse de façon à assurer à cette fertile région le débouché naturel qui lui manque encore vers Montréal et vers Québec.

Cette séance qui a duré plus d'une heure avait réuni plusieurs membres de la Société de Géographie de Québec et un certain nombre de journalistes: l'hon. A. B. Routhier, l'hon. M. Devlin, M. J. G. Scott, vice-président de la Société de Géographie. Son

Honneur le Recorder Déry, l'hon. M. de la Bruère, Surintendant de l'Instruction publique, M. l'abbé Arsenault, de l'archevêché de Québec, M. l'abbé Bergeron, Procureur du Séminaire de Chicoutimi, M. l'abbé C. Gagnon, du Séminaire de Québec, M. Jules Hone, représentant de la Compagnie du Pacifique Canadien, M. N. LeVasseur, ancien président de la Société, M. N. Miller, Secrétaire du département de l'Instruction publique, M. George Bellerive, avocat, M. G. N. Gastonguay, ingénieur du ministère de la Colonisation et l'un des directeurs de la Société, M. L. Stafford, avocat, M. René Leduc, de la *Libre Parole*, M. Antoine Painchaud, M. Ulric Barthe, directeur de la *Vigie*, M. D. Potvin, de l'*Evénement*, M. J. G. Couture, N. P., M. Eugène Rouillard, secrétaire de la Société, et un grand nombre d'autres.

* * *

Liste de membres.—Nous publierons dans notre prochain Bulletin la liste de tous les membres de la Société de Géographie de Québec. On voudra bien faire parvenir au Trésorier la contribution annuelle avant le 20 décembre, afin de lui permettre de rectifier cette liste.

* * *

La ville de Prince Rupert.—Elle est située dans le nord de la Colombie Anglaise sur les confins de l'Alaska.

Un ingénieur français, M. T. O. Obalski, qui l'a visitée dernièrement, en parle comme suit :

« Cette ville a eu un départ merveilleux, mais elle est restée depuis, à peu près stationnaire.

Cependant Prince Rupert offre cet avantage énorme d'être le port d'Amérique le plus rapproché du Japon et de la Chine.

La route de Prince Rupert à Yokohama est de 483 milles plus courte que celle de Vancouver et de 739 milles plus courte que celle de San Francisco.

Son port est vaste et très beau, mais le site est mal choisi, il est probable que Prince Rupert ne deviendra jamais une ville très considérable. Il se créera bientôt, d'ailleurs, dans les environs, une autre ville où s'établiront les industries et le commerce.

Le climat de toute cette côte formée de milliers d'îles et de ports naturels, est très doux.

On est généralement sous l'impression que ces régions sont froides. C'est une erreur. Il n'y a pas de froid, pour ainsi dire sur la côte du Pacifique. Les maisons n'ont même pas de cheminés, tant la température y est douce. Ces conditions atmosphériques sont dues au *Kouro Sivo* un grand courant d'eau chaude qui part du Japon et vient aboutir sur le littoral de l'Alaska. »

* * *

Nos cantons.—La province de Québec compte actuellement 486 cantons.

On sait déjà ce que veut dire cette dénomination. Le canton ou *township* est une démarcation territoriale tout comme la paroisse, le comté ou le district.

Cette institution est d'origine britannique. Après la cession du Canada, le système de tenure anglaise, appelé *franc et commun soccage*, fut substitué au régime féodal pour les terres du domaine public et le *township* ou canton remplaça la seigneurie.

L'étendue moyenne d'un canton est de 50,000 à 100,000 acres et sa forme est généralement celle d'un carré dont les côtés auraient six à neuf milles.

Les cantons sont arpentés par rangs appelés ordinairement *Premier rang*, *Deuxième rang*, *Troisième rang* et ainsi de suite, selon la grandeur de chaque canton.

Chaque rang est ensuite divisé par lots désignés sous les numéros un, deux, trois, etc.

Les lots ont généralement cent acres en superficie, c'est-à-dire cinq arpents de large sur la profondeur des rangs qui est de 28 arpents.

* * *

Le canal de la baie Georgienne.—Une forte pression est exercée sur le gouvernement canadien pour l'induire à entreprendre le creusage de ce canal.

On estime que cette entreprise—si elle était exécutée—diminuerait de trois cents milles la distance qui sépare Montréal de Fort-William, donnerait une route navigable essentiellement canadienne, conserverait au Canada le commerce du Canada et enleverait aux Etats-Unis une forte proportion des revenus que la République retire de la route intérieure actuelle.

Le creusage du canal rendrait aussi possible l'exploitation des sources naturelles actuellement improductives d'énergie hydraulique, ce qui apporterait un appoint très important au commerce et à l'industrie agricole.

* * *

Nos relations commerciales.—Les quatre pays avec lesquels le Canada entretient les plus importantes relations commerciales sont les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne.

Le commerce total du Canada avec la république voisine s'est élevé l'année dernière à $352,271,327, et avec l'Angleterre, à $245,313,984.

Nous avons acheté des États-Unis, durant la même période, pour $233,071,155 de marchandises et lui avons vendu pour $110,614,327. C'est une augmentation de $66,955,610 sur l'année précédente.

L'Angleterre est un autre fort client pour nous. Elle achete du Canada $149,630,488, soit une augmentation de plus de seize millions, et de notre côté nous avons importé de ce pays pour une valeur de $95,666,004.

Vient ensuite la France avec $12,811,551, dont 10 millions en importations. Les eaux de vie achetées en France s'élèvent à $717,216, les vins à $500,000.

Notre commerce avec l'Allemagne représente une valeur de $10,459,455. Il y a eu augmentation de près de deux millions dans les importations et d'un million dans les exportations.

* * *

Congrès universel des races.—Un Congrès qui promet d'être l'un des plus influents de notre époque, aura lieu à Londres du 26 au 29 juillet 1911, dans la grande salle de l'Université de Londres. La liste des personnes qui ont déjà accordé leur appui moral est des plus remarquables.

L'objet du Congrès sera de discuter, à la lumière de la science et de la conscience modernes, les relations générales entre les peuples de l'Occident et de l'Orient, en vue d'encourager parmi eux une bonne entente, un sentiment amical et une coopération cordiale.

Le président de ce Congrès est le Très Honorable Lord Weardale et le Secrétaire, M. George Spiller, de Londres.

* * *

Colonies nouvelles dans l'ouest.—Il y a d'abord celle du *lac Labiche* que l'on rencontre dans l'Alberta. Elle se relie à celle de *Plamondonville*, dans le comté de Pakan.

Ces deux colonies qui comptent nombre de bonnes terres renferment une population de 600 canadiens-français et métis.

Plamondonville tire son nom d'une nombreuse famille qui y habite, venue du Michigan à la suite de son chef, M. Joseph Plamondon, qui explora le pays pour la première fois, il y a trois ans.

Morinville, à 21 milles d'Edmonton, est le terminus du Canadian Northern. Cette paroisse date de 1891 et fut fondée par M. l'abbé J.-B. Morin, prêtre du diocèse de Montréal et colonisateur dans l'Ouest pendant dix ans. Paul Auvré, français, fut le premier colon de Morinville.

La population de ce village a grandi sensiblement, surtout depuis la récente découverte de mines de charbon, de goudron, etc. Elle est actuellement de 1800 âmes.

Cardiff, situé à quatre milles de Morinville, doit sa naissance à l'industrie charbonnière. Deux compagnies, dont l'une est composée en majorité d'actionnaires canadiens-français, y ont pratiqué des puits considérables. On retire de ces puits de la lignite, (charbon mou) qui contient 42 à 48 pour cent de carbone et se vend $2.50 la tonne. Ces puits fournissent quotidiennement mille tonnes de charbon qui sont exportées dans l'Alberta et la Saskatchewan.

Athabaska Landing.—A 85 milles au nord d'Edmonton, en ligne droite. C'est le poste septentrional le plus important de l'Alberta. La compagnie de la baie d'Hudson et la maison Révillon, de Paris,

s'y font une lutte très vive dans le commerce des fourrures. Chaque année, il se construit ici un nombre considérable de berges que l'on charge de marchandises pour les maisons de commerce, les missions et les traiteurs. La population totale de cette colonie que l'on croit devoir atteindre un grand développement est actuellement de 450 personnes.

Fort Saskatchewan.—A 18 milles d'Edmonton. La police montée y tient ses quartiers généraux depuis 1874. C'est une ville anglaise d'environ 1400 habitants. Les casernes de la police montée constituent son plus pittoresque ornement.

Lamoureux.—Cette nouvelle colonie doit son nom à deux canadiens, du nom de François et Joseph Lamoureux, du comté d'Iberville, venus ici en 1873. La population qui s'élève à 700 âmes est française et le village est en plein développement. Beaucoup de cultivateurs de l'endroit viennent de la région du Lac-St.-Jean.

La paroisse de Lamoureux fait face à Fort Saskatchewan dont elle n'est séparée que par un pont en demi-cercle du *Canadian Northern.*

***

La vitesse des navires.—On mesure la vitesse des navires à l'aide du *loch,* dit le *Larousse mensuel illustré.* On compte le nombre de nœuds filés en 30 secondes. Quand on dit qu'un bateau file 15 nœuds, on sous-entend 15 nœuds par 30 secondes. Or 1 nœud en 30 secondes correspond à 2 nœuds en 1 minute, 120 nœuds à l'heure, et comme le nœud est de $\frac{1}{120}$ du mille marin, il en résulte que 1 nœud en 30 secondes correspond au mille marin à l'heure. Un bateau qui file 15 nœuds a donc une vitesse de 15 milles marins à l'heure.

***

Explorateurs de l'Atlantique.—Des savants Norvégiens explorent, depuis quelques semaines, les profondeurs de l'Atlantique.

Ils ont atteint jusqu'à 6,000 mètres au-dessous du niveau de la mer. Cependant, ce sont les explorations à 1,000 mètres qui ont donné les plus féconds résultats. On a trouvé environ 150 nouvelles espèces de poissons dont beaucoup présentent un grand intérêt.

***

Les Iroquois de Caughnawaga.—La population iroquoise qui habite la *réserve* de Caughnawaga comprend à peu près 2,000 individus.

Cette population a subi—tout comme la race Huronne—l'influence du milieu, c'est-à-dire que depuis plus d'un siècle elle s'est mélangée à la race blanche. Il en résulte, d'après les recherches faites par M. l'abbé G. Forbes, qu'il n'y a plus une seule famille purement iroquoise à Caughnawaga, bien que chez presque toutes on ne parle guère qu'iroquois. Il n'y a, ajoute le P. Forbes, qu'une couple d'individus qui se réclament iroquois sans mélange de sang blanc.

L'Exposition de Bruxelles.—C'est un membre de la Société de Géographie de Québec, M.Thomas Côté, qui a agi comme l'un des représentants du Canada à cette grande exposition.

Les journaux de Belgique font beaucoup d'éloges du tact et du zèle déployés par notre distingué compatriote. M. Côté s'est employé de toutes ses forces à faire connaître les ressources économiques de notre pays, et c'est à son intelligente initiative que nous devons le succès éclatant obtenu par la section canadienne à cette exposition.

* * *

Les paquebots océaniques.—L'année 1909 a vu inaugurer le service de plusieurs nouveaux steamers océaniques entre le Canada et l'Europe.

C'est d'abord la White Star Line qui a lancé ses deux nouveaux paquebots, le *Laurentic* et le *Megantic*, ayant chacun un tonnage de 15,000 tonnes. Ces somptueux paquebots font le service, par la route du Saint-Laurent, entre les ports de Québec et Montréal et celui de Liverpool, en Angleterre.

La Canada Line a inauguré, de son côté, un service de passagers et de fret entre les ports de Montréal et de Québec et celui de Rotterdam, en Hollande, avec les steamers suivants : *Willehad*, *Nassovia*, *Maartensdyk*, *Prince Adalbert*, *Prinz Oskar*, *Zylclyk*, *Kaandyk*.

La ligne Thomson vient ensuite avec deux nouveaux vaisseaux : le *Tortona* et le *Saturnia*. Le premier, arrivé à Montréal en octobre, en est reparti le 19 novembre 1909 pour Naples, en Italie.

A la fin d'octobre 1910, la ligne White Star a jeté sur l'océan le plus grand paquebot qui ait jamais été construit : l'*Olympic*. La longueur de ce nouveau navire est de 882½ pieds et sa longueur de 94 pieds. Il compte onze ponts en acier et jauge 13,000 tonnes de plus qu'aucun autre navire. Il pourra porter 2,500 passagers.

L'*Olympic* commencera le service des voyageurs au commencement de l'été prochain.

* * *

Les îles Funk.—Ces îles, qu'il serait plus juste d'appeler un groupe de rochers, sont placées à l'est de Terreneuve, dans le voisinage des bancs.

Ce furent longtemps les îles les plus riches en oiseaux de mer que l'on connait.

On croit que ce sont ces îlots que Jacques-Cartier dénomma *îles des Oiseaux* à cause de la quantité fabuleuse des *apponats* (alca impennis), qui s'y pressaient jadis.

On en fit de tels massacres que l'animal fut bientôt exterminé. Dès la fin du siècle dernier, on le cherchait vainement dans toutes les mers américaines où l'avaient trouvé les premiers explorateurs.

Des soixante-douze corps ou squelettes d'apponats ou « grands pingouins » que possèdent les musées, trois viennent des rochers de Funk.

Quant aux oiseaux de mer qui ont pu échapper au massacre, grâce à la puissance de leurs ailes, ils volent encore en multitude autour des écueils de la côte de Terreneuve ; on les désigne ordinairement par les noms bizarres de *turrs* et de *murrs*.

***

Les religions en Chine.—Trois religions dominent principalement dans l'Empire Chinois : le *Confucianisme*, le *Taoisme*, le *Boudhisme*.

Le *Confucianisme* est moins une religion qu'un système de philosophie morale, recommandable dans son ensemble, car il atteint à l'unique et véritable source de la vérité, c'est-à-dire, outre à la loi naturelle, aussi à celle de Dieu lui-même, révélée et proposée à l'humanité.

Le *Taoisme* a plus de religion que le Confucianisme. Son fondateur *Lao-tze* voulut établir un culte à un unique et vrai Dieu, les siècles au contraire le transformèrent et en firent un véritable culte d'idolâtrie.

L'autre religion est le *Boudhisme* importé de Ceylan et qui s'est très rapidement répandu dans une si vaste partie du monde.

Mais le culte le plus cher aux Chinois, et qui est aussi commun aux Japonais, est celui de leurs ancêtres. En leur honneur, et pour les rendre propices à leurs entreprises, tant publiques que privées, ils font des sacrifices qu'ils répètent plusieurs fois par jour, brûlant de l'encens et des arômes, faisant mille prostrations devant les tablettes portant les noms de leurs chers défunts. Et le missionnaire trouve une extrême difficulté précisément à cause de cela, c'est qu'en effet les Chinois se déterminent à tout, hormis à abandonner ces pratiques superstitieuses et idolâtriques.

Quoi qu'il en soit, le moment paraît assez favorable pour l'œuvre des ouvriers évangéliques.

La Chine entre, en effet, dans l'ère de la civilisation moderne et actuellement il n'y a plus à craindre les terribles persécutions de jadis. L'avidité et le besoin de s'instruire lui fait désirer des écoles pour l'instruction intellectuelle et professionnelle, et celles des Missionnaires sont toujours les préférées.

***

Le service de sauvetage au Canada.—Nous avons aujourd'hui 34 stations de sauvetage. Elles sont situées sur les côtes ou sur les grands lacs dans le voisinage des points les plus dangereux pour la navigation.

Ces stations se répartissent ainsi par provinces : 3 au Nouveau-Brunswick, 13 à la Nouvelle-Ecosse, 3 dans l'île du Prince-Edouard, 4 à la Colombie britannique et 11 en Ontario.

A chaque station se trouve au moins un bateau de sauvetage avec un équipage de 7 hommes.

La télégraphie sans fil.—On compte actuellement au Canada vingt stations de télégraphie sans fil. Elles sont placées aux endroits suivants :

Pointe-au-Père, fleuve Saint-Laurent.
Clark-City, fleuve Saint-Laurent.
Pointe-Renommée, fleuve Saint-Laurent.
Heath-Point, Anticosti.
Cap-à-l'Ours, Ile-du-Prince-Edouard.
Pictou, Nouvelle-Ecosse.
Cap-Race, Terre-Neuve.
Whittle-Rocks, golfe Saint-Laurent.
Pointe-Amour, golfe Saint-Laurent.
Belle-Isle, golfe Saint-Laurent.
Pointe-Riche, golfe Saint-Laurent.
Cap-Ray, Terre-Neuve.
Sydney, Nouvelle-Ecosse.
Cap-Sable, Nouvelle-Ecosse.
Ile-aux-Perdrix, Nouveau-Brunswick.
Pointe-Grey, Colombie-Britannique.
Victoria, Colombie-Britannique.
Pachena, Colombie-Britannique.
Pointe-Estevan, Colombie-Britannique.
Cap-Lazo, Colombie-Britannique.

Ces stations sont placées sous le contrôle du ministère de la marine et des pêcheries du Canada.

***

La province d'Alberta.—Nous tenons à signaler une étude importante en cours de publication dans l'excellente revue *La Canadienne* de Paris. C'est un *Essai géographique sur l'Alberta* par un ami sincère de notre pays, M. Maurice Hodent.

Nous sommes déjà redevables à M. Hodent qui est un des écrivains français les mieux renseignés sur les choses de notre pays, de plusieurs études remarquables sur les différentes régions de colonisation du Canada.

***

Les Mille Iles.—M. James White, secrétaire de la Commission de Géographie du Canada, a publié récemment un petit pamphlet portant le titre : *Place names—Thousand Islands.*

Il ressort de ce travail que la plupart des îles qui forment le groupe des *Mille Iles* ont été dénommées d'après les officiers qui se sont distingués personnellement durant la guerre de 1812-14.

***

Les phares du Canada.—A l'heure actuelle, il existe au Canada 968 stations de phares, sirènes et phares flottants desservant 1,193 feux, 123 sirènes, cloches ou canons, 254 bouées à gaz, 23 bouées à sifflet, 57 bouées à sonnerie et 9 sonneries sous-marines.

Le personnel de ces stations comprend 921 personnes.

Nos écoles de navigation.—Le gouvernement canadien subventionne une dizaine d'écoles de navigation dans le pays.

Ces écoles ont été établies dans le but d'aider ceux qui se préparent à entrer dans la carrière maritime aussi bien que ceux qui ont déjà une certaine pratique.

Les conférences que l'on y donne traitent des sujets les plus importants pour ceux qui sont appelés à devenir candidats aux examens de capitaines et seconds aussi bien que pour les pilotes et apprentis pilotes.

En 1909, neuf examinateurs de capitaines et seconds ont donné 284 conférences, auxquelles ont assisté 3,998 marins.

* * *

Les Cités populeuses.—Le recensement officiel des Etats-Unis vient de montrer que New York laisse bien en arrière comme population, toutes les villes de l'univers, à l'exception toutefois de Londres. Voici du reste la population des 15 plus grandes villes du monde :

Londres	7,537,196
New-York	4,766,883
Paris	2,714,068
Tokio	2,085,160
Berlin	2,040,148
Chicago	1,698,575
St-Petersbourg	1,678,000
Vienne	1,670,957
Canton	1,600,000
Pékin (probable)	1,600.000
Moscou	1,359,254
Philadelphie	1,263,667
Contantinople (probable)	1,125,000
Osaka	1,117,151
Calcutta	1,026,987

* * *

Les Têtes de Boule.—La tribu sauvage que l'on désigne sous ce nom appartient à la grande famille algonquine. Elle est installée dans la région du Weymontachingue, sur les bords du lac Kikendatch, dans la région du Saint-Maurice.

M. l'arpenteur A. T. Genest qui a visité cette colonie en 1891, en parle dans les termes suivants :

« C'était au temps de la mission qui commence le premier juillet et dure trois semaines. Les sauvages *Têtes de Boule* de Coucoucache, de la Manouan et des environs étaient déjà rendu au poste et campés autour de la chapelle, attendant avec anxiété l'arrivée du missionnaire, le R. P. Guéguen, et du contingent de leurs frères de Kikendatch et de la rivière de la Jonglerie. Le temps de la mission, c'est le temps des sauvages en cette partie du pays ;

c'est aussi le temps de nouvelles amours. Les garçons et les filles se font de tendres serments basés sur l'espoir d'une bonne chasse à la saison prochaine, ou bien on renoue là des doux liens de l'an passé, lesquels sont bénis avec joie par le bon missionnaire ; et voilà de nouvelles familles.

« Les sauvagesses Têtes de Boule, surtout celles de Kikendatch, sont jolies ; on aime à les regarder. J'ai fait de bons amis dans cette tribu, qui joints à mes autres amis parmi les Algonquins de la Mattawan, m'assurent d'agréables relations pour l'avenir avec plusieurs sauvages de la Province. J'allais oublier de mentionner que ce sont de jeunes femmes de Weymontachingue à qui je suis redevable de la confection des tentes élégantes qui servent à remplacer celles que le feu avait brûlées ».

* * *

Les canadiens-français dans l'Ouest.—Dans un récent travail publié dans la revue *La Nouvelle-France*, M. le Juge L.-A. Prudhomme rappelle que l'élément français a été un facteur considérable dans l'histoire de l'Ouest d'autrefois.

Ainsi, c'est un canadien-français, Laurent Leroux, qui eut l'honneur d'être le premier blanc à visiter le grand lac des Esclaves, en 1784, où il fonda les forts Résolution et Providence.

Boyer, après avoir défendu le fort aux Trembles, alla établir un fort sur la rivière de la Paix.

François Antoine Larocque commanda deux expéditions dans le haut du Missouri.

Jules Maurice Quesnel était le lieutenant de Simon Fraser, lorsque ce dernier traversa les Montagnes Rocheuses et descendit, en 1808, jusqu'à la mer la célèbre rivière qui depuis porte le nom de son découvreur. Quesnel a laissé lui-même son nom à un tributaire de la rivière Fraser.

J. Baptiste St-Germain accompagna, comme second, Edouard Umfreville dans son expédition du lac Népigon à la rivière Winnipeg, en 1785, à la recherche d'une route nouvelle pour pénétrer dans le pays.

* * *

Erection de paroisses.—Dans la province de Québec trente-trois nouvelles paroisses ont été établies depuis treize ans.

* * *

Livres reçus par la Société de Géographie de Québec:

—*Feuilles volantes et Pages d'Histoire*, par M. Ernest Gagnon. Ces pages d'histoires se rapportent principalement aux temps héroïques de la Nouvelle-France. A noter aussi quelques pages émues à la mémoire de notre poète national, Octave Crémazie.

—*Les Volcans de la terre*, par Elisée Reclus. Cet ouvrage est publié sous les auspices de la Société Belge d'Astronomie, de Météorologie et de Physique du Globe.

—*Joseph Cowen's Speeches.*—On the Near Eastern Question; Foreign and Imperial Affairs; and on the British Empire. Ce recueil qui forme un volume de 350 pages couvre une période de vingt ans (1876-1897). Il sort des ateliers Andrew Reid & Co., imprimeurs et publicistes, de Newcastle-on-Tyne.

Paginas Ilustradas.—Revue espagnole illustrée publiée à San Jose, république de Costa-Rica, par M. Prospero Calderon, directeur.

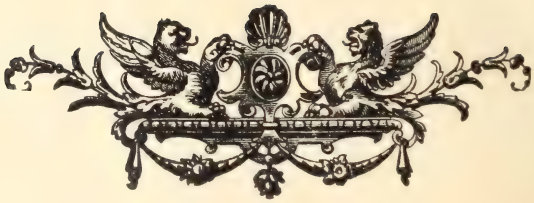

G
4
S7
v.4

Société de Géographie de
Québec
Bulletin

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 07 12 08 10 011 1